

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
MINISTERE DELEGUE CHARGE DE LA
RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES TRANSPORTS

Programme Mobilisateur «Tiers-Monde» n° 4

Programme Interministériel «REXCOOP»

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR L'URBANISATION DU MONDE ARABE :
URBAMA (UA 365, C.N.R.S.)

* Université de Tours, Institut de
Géographie, Parc de Grandmont,
37 200 - TOURS

PÔLES INDUSTRIELS ET DEVELOPPEMENT URBAIN

au Maghreb (Articulation ou désarticulation?)

Les cas de Gabès (Tunisie) et de Mohammedia (Maroc)

— Rapport intermédiaire —

Sous la responsabilité scientifique de :

J.F. TROIN et
P. SIGNOLES

Coordinateurs de la rédaction :

A. HAYDER
A. KAILOUA

Ont participé à la rédaction :

K. ALIOUA	A. HAKIK
M. BERBIANE	R. LAMINE
J. CHARMES	B. MOKTAR

Compte-rendu intermédiaire d'une recherche
financée par le Ministère
de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur

Ont participé à l'étude :

A. AIT MOUSSA	J.M. MIOSSEC
A. BELHEDI	M. NACIRI
R. ESCALLIER	L. OUJARROU
	D. SKALLI

La cartographie a été réalisée par Florence TROIN

POLES INDUSTRIELS ET DEVELOPPEMENT URBAIN

au Maghreb (Articulation ou désarticulation?)

Les cas de Gabès (Tunisie) et de Mohammedia (Maroc)

— Rapport intermédiaire —

URBAMA, UA 365 du C.N.R.S.
Centre d'Etudes et de Recherches
sur l'Urbanisation du Monde Arabe

— TOURS —

Novembre 1987

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS	pp. I-IX
INTRODUCTION : ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE	p. 1
PREMIERE PARTIE : GABES ET MOHAMMEDIA : DEUX CENTRES INDUSTRIELS CREES PAR L'ETAT	p. 9
I - Les politiques étatiques en faveur de Gabès et de Mohammedia	p. 11
A - La place de Gabès dans les politiques de développement de l'Etat tunisien	p. 11
B - La place de Mohammedia dans les politiques de dévelop- pement de l'Etat marocain	p. 26
II - Les caractéristiques des "complexes" industriels de Gabès et de Mohammedia	p. 32
A - Gabès : un complexe multi-filières, de création ex-nihilo	p. 32
B - Mohammedia : un complexe industriel construit sur une seule filière et localisé en périphérie de Casablanca	p. 44
III - Bilan et périodisation des investissements publics à Gabès et à Mohammedia	p. 60
A - Gabès : le poids élevé des investissements industriels dans les investissements publics	p. 60
B - Mohammedia : le poids des investissements industriels et le retard des investissements d'équipement collectif et social	p. 77
DEUXIEME PARTIE : INVESTISSEMENTS PUBLICS ET CROISSANCE URBAINE	p. 83
I - Le dynamisme démographique de Gabès et de Mohammedia	p. 85
A - De sensibles transformations dans l'évolution démogra- -phique de Gabès	p. 85
B - Le rapide essor démographique de Mohammedia	p. 99
II - L'évolution du cadre bâti de Gabès et de Mohammedia	p. 110
A - Gabès : les bouleversements de l'espace urbanisé	p. 110
B - Mohammedia : les étapes du développement de la ville et sa structure en quartiers	p. 122
TROISIEME PARTIE : LES INVESTISSEMENTS PUBLICS COMME FACTEURS DE TRANSFORMATION DES EMPLOIS, D'EVOLUTION DES REVENUS ET DE MUTATIONS SOCIALES A GABES ET A MOHAMMEDIA	p. 135
I - Croissance et modification structurelle du marché de l'emploi	p. 138
II - Sociétés et changement social à Gabès et à Mohammedia	p. 142
QUATRIEME PARTIE : LES EFFETS DES INVESTISSEMENTS PUBLICS SUR LES AGENTS ECONOMIQUES PRESENTS ET AGISSANT A GABES ET MOHAMMEDIA ...	p. 146
I - Les effets d'offre et de demande des complexes industriels .	p. 148
A - Les médiocres effets directs du complexe de Gabès	p. 148
B - Mohammedia : les effets d'entraînement de la SAMIR	p. 153
II - Le faible effet multiplicateur des investissements publics sur l'industrie privée	p. 156
III- Objectifs et problématique de l'enquête sur les établisse- -ments à Gabès et à Mohammedia	p. 161
A - Objectifs et problématique de l'enquête	p. 162
B - Méthode d'exploitation de l'enquête	p. 170
C - L'évolution des activités économiques : facteurs de dynamisme, mais rôle persistant de certains freins	p. 180

IV - Investissements publics et extension de l'espace urbanisé : promotion foncière et immobilière, et activités de la construction à Gabès et à Mohammedia	p. 190
A - Gabès	p. 190
1 - La production de l'espace urbanisé et industrialisé	p. 190
2 - La promotion immobilière et la production de logements .	p. 200
3 - Investissements publics et dynamisme des activités de la construction	p. 211
BIBLIOGRAPHIE	p. 221
TABLE DES ANNEXES	p. 224
TABLE DES FIGURES	p. 225
TABLE DES MATIERES	p. 227

A V A N T - P R O P O S

A la suite de l'appel de propositions de recherche sur le thème "Investissements publics urbains et développement", le Laboratoire URBAMA a proposé une étude portant sur "Pôles industriels et développement urbain au Maghreb", à partir d'une analyse comparative des deux villes de Gabès (Tunisie) et de Mohammedia (Maroc).

Malgré les différences qui les séparent, ces deux villes ont, en effet, été choisies par leurs Etats respectifs, au cours des années 60, c'est-à-dire pendant la première décennie qui a fait suite aux Indépendances (1956), pour accueillir de grosses unités industrielles fortement capitalistiques : raffinage du pétrole, puis pétrochimie à Mohammedia, valorisation et chimie des phosphates à Gabès.

L'impulsion et la localisation des projets furent l'affaire de l'Etat; le financement majoritairement ou exclusivement (dans un premier temps) public; les aménagements infrastructurels indispensables au bon fonctionnement des entreprises eux aussi financés sur le budget de l'Etat. Quant aux entreprises, elles furent conçues, dès l'origine, comme étant d'intérêt national et devant contribuer, de façon décisive, au développement économique de chacun des deux pays.

Dans les deux cas, donc, l'Etat se situe comme le principal, voire le seul, initiateur d'un nouveau modèle d'industrialisation, et, par voie de conséquence, comme l'agent essentiel de dynamisation des économies locales, de transformation des sociétés urbaines, de bouleversement des deux villes. Et ces villes, au moment où s'engagent les premiers investissements, sont de taille comparable : 50 à 60 000 habitants à peine. Deux décennies plus tard, leur gabarit demeure semblable, environ 100 000 habitants.

Au Maroc et en Tunisie, aucune autre ville n'a bénéficié d'un tel effort public en matière industrielle, et sur une aussi longue période. L'analyse comparative était donc justifiée, d'autant plus que ces investissements industriels, s'ils étaient inscrits, à l'origine, dans une logique de développement national - et, pour Gabès tout au moins, de développement régional -, ont vu leur finalité s'infléchir en fonction des fluctuations - décalées dans le temps, mais finalement assez semblables - des politiques économiques des Etats marocain et tunisien, accélérées par la crise financière que chacun d'eux traverse depuis une décennie.

Bien évidemment, Gabès et Mohammedia ne sont pas comparables terme à terme, pas plus que les politiques économiques du Maroc et de la Tunisie.

Pour nous en tenir aux deux villes, nous rappellerons ici, rapidement, quelques éléments essentiels de différenciation:

Gabès est un vieux centre urbain, oasien, sans héritage industriel, mais avec une forte tradition commerciale et une solide fonction de

.../...

contrôle administratif de vastes territoires, fonction d'ailleurs immédiatement confirmée (chef-lieu de gouvernorat) par la Tunisie indépendante. Mais c'est aussi, jusqu'au début des années 70 et au démarrage des chantiers portuaires et industriels, une ville en crise, démographique, économique et sociale.

Mohammedia, par contre, petit noyau urbain limité, a été développée sous le nom de Fédala pendant la période coloniale. A sa fonction balnéaire, elle associe un port et a connu un précoce essor du secteur industriel privé.

Gabès se situe aussi en position excentrique (Figure n° 1) dans un territoire tunisien dont les points forts ont été localisés, durant la période coloniale, dans la partie septentrionale du pays et que les premières années de l'Indépendance ont cristallisés à Tunis. Le développement industriel de Gabès était justement conçu, initialement, comme un facteur de rééquilibrage territorial.

Située entre Casablanca (à 30 km), la métropole économique, et Rabat (la capitale politique), avec un port pétrolier conçu, dès l'origine, pour desservir l'agglomération casablancaise, Mohammedia appartient, eu contraire, à la principale zone de concentration humaine, urbaine et économique du Maroc, produit de ce " singulier retournement de situation " (1) que la colonisation a imposé à l'armature urbaine marocaine (Figure n° 2). Partie prenante et élément non négligeable de ce que J.-F. TROIN (2) analyse comme la conurbation littorale marocaine, Mohammedia profite de la proximité de Casablanca et en même temps la subit, car la métropole menace, à terme, son autonomie, à tel point que l'acquisition récente, par Mohammedia, d'importantes fonctions administratives (Préfecture) s'est effectuée dans le cadre de la restructuration administrative du Grand Casablanca.

Ces différences nous autorisent à rechercher le rôle de certaines variables (autonomie ou dépendance des organismes urbains par rapport aux métropoles nationales; préexistence ou non de la fonction administrative et des équipements publics à l'industrialisation, etc.) dans les effets des investissements industriels publics sur le développement urbain.

Parce que les deux villes étaient d'assez petite taille avant que ne s'engage le processus d'industrialisation, parce que l'investissement industriel a mobilisé, du moins pendant une longue période, des masses énormes de capitaux et représenté un très fort pourcentage de l'effort financier de l'Etat, Gabès et Mohammedia nous sont apparues comme des lieux privilégiés d'observation et d'analyse.

Il était acquis, en effet, que ces deux villes étaient devenues rapidement, aux échelles respectives de la Tunisie et du Maroc, des

.../...

(1) : TROIN J.-F., 1987 : La conurbation littorale marocaine : composantes actuelles et réalité future. Maghreb-Machrek, n° 118, pp. 71-85.

(2) : ibidem.

FIGURE 1 : CROQUIS DE SITUATION DE GABES

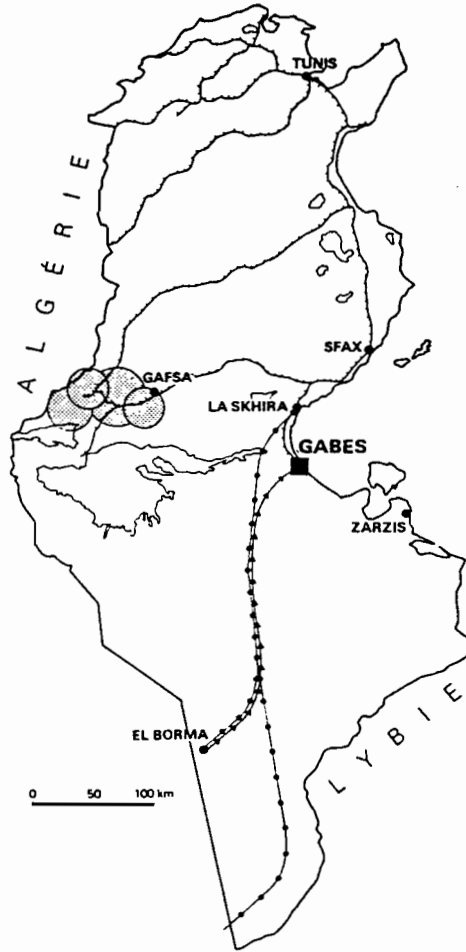
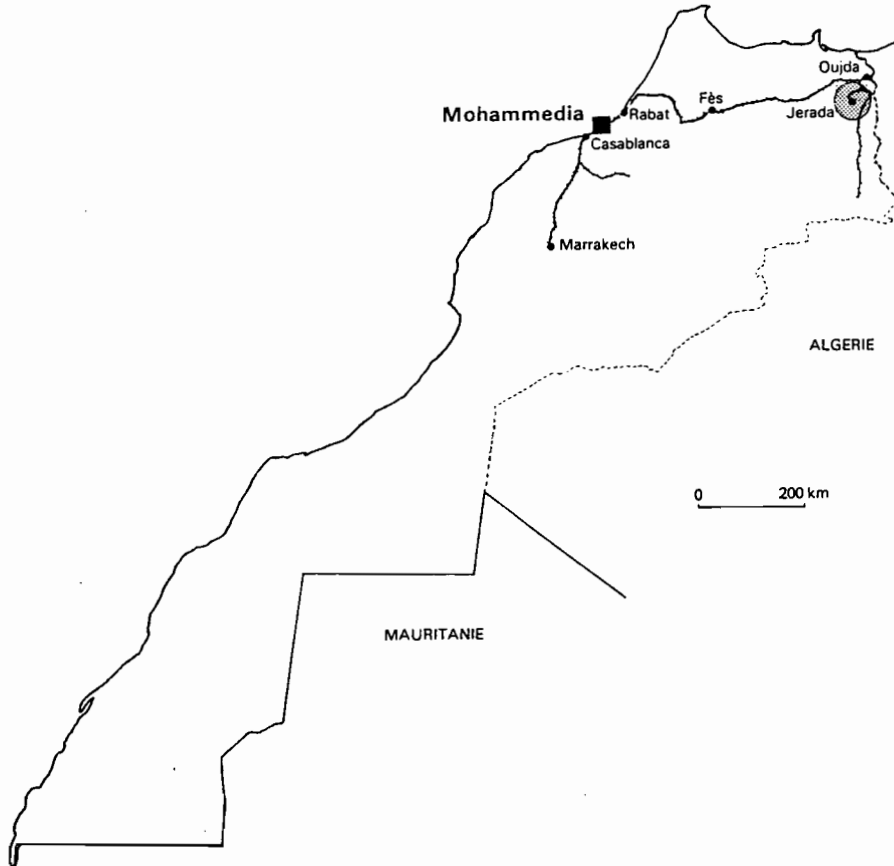


FIGURE 2 : CROQUIS DE SITUATION DE MOHAMMEDIA



lieux essentiels de production, avaient vu se renforcer leur fonction de centres de services et s'élargir la gamme des activités tertiaires - en particulier dans le domaine de l'encadrement économique -, avaient enfin vu s'affirmer leur rôle de formation de cadres (Ecoles Techniques et d'Ingénieurs, Université) et même celui d'innovation, surtout au sein des complexes industriels (3).

La recherche sur Gabès et Mohammedia se propose de démonter les articulations, les combinaisons entre les investissements publics de différentes natures (4). Les plus massifs, nous l'avons dit, sont ceux à objectif direct de production et de développement économique. A Gabès, ceux à objectif indirect de production (port, zone industrielle) ont été réalisés simultanément aux précédents, car ils constituaient une condition impérative du fonctionnement du complexe industriel, alors qu'à Mohammedia le fonctionnement de la raffinerie a été possible, jusqu'à une date très récente, en utilisant les infrastructures héritées de la période coloniale; dans les deux villes cependant, les investissements publics à objectif indirect de développement économique consacrés à la formation ne se sont concrétisés qu'après la mise en service des unités industrielles : mais ils sont bien plus étroitement liés à celles-ci à Gabès qu'à Mohammedia, où ils relèvent plutôt d'une certaine forme de déconcentration de la fonction universitaire de Casablanca. Quant aux investissements publics à objectif de service, un des buts de la recherche était de parvenir à déterminer quelle est leur part consacrée à satisfaire les besoins de production et celle qui sert à ceux de la population : mais si cette distinction est généralement délicate à établir - ne parlons pas de sa quantification -, elle est aussi partiellement fallacieuse, en ce sens que la croissance urbaine très rapide - et l'extension du cadre bâti - qui caractérise les deux villes procède, certes, de mécanismes généraux (les mêmes que ceux qui produisent l'urbanisation du Maroc et de la Tunisie), mais aussi de facteurs spécifiques (conséquences de l'industrialisation); de ce fait, une bonne partie des investissements publics dans les services pour la population représente un élément nécessaire au fonctionnement des complexes industriels et à la reproduction de la force de travail qu'ils occupent. C'est pourquoi nous avons surtout porté notre attention sur la périodisation des investissements publics, en général et selon leur nature, afin de mettre en évidence les décalages entre les investissements productifs (directs et indirects) et les autres, et d'identifier éventuellement le moment où se manifestent un certain nombre de blocages, expression soit de contradictions internes à la politique de l'Etat, soit d'oppositions entre les priorités définies par celui-ci et les besoins sociaux.

.../...

(3) : Cf : Appel de propositions " Recherche urbaine ", p. 2.

(4) : ibid., p. 3.

En partant, donc, des investissements structurants de la vie économique (les complexes industriels), dont les effets sont surtout nationaux et locaux - les effets régionaux sont relativement mineurs, surtout à Mohammedia -, nous avons cherché à déterminer dans quel ordre s'étaient succédées les interventions de l'Etat pour surmonter les blocages qui lui apparaissaient ou résoudre - atténuer, plutôt - les contradictions qu'il percevait. Il est certain qu'une telle démarche impose, dans un premier temps, de rappeler la genèse des projets industriels - sans, toutefois, insister trop longuement sur les stratégies de développement qui les sous-tendent - et leurs caractéristiques, puis, dans un second temps, d'analyser les formes et les rythmes de la croissance urbaine de Gabès et de Mohammedia.

Le cadre étant ainsi posé et expliqué, notre recherche s'est alors attachée à l'étude des effets des investissements publics, dans les deux villes choisies, sur l'ensemble des secteurs économiques et sur la structure sociale (5).

Quatre thèmes principaux ont été privilégiés :

1 - Les investissements publics produisent une ample transformation du corps social, à la fois avec l'apparition d'un prolétariat ouvrier, l'augmentation du nombre des cadres (de l'industrie, de l'administration et de la fonction publique) et une généralisation du salariat qui affecte même les travailleurs saisonniers (travail sur les chantiers, dans le bâtiment, etc.). La masse salariale déversée annuellement sur les deux villes s'est accrue très rapidement, en même temps que de nouvelles sources de revenus apparaissaient, en partie induites par les nouvelles disponibilités financières de la population (ou d'une fraction de celle-ci) : spéculation foncière et immobilière, commerces et services privés, B.T.P., etc.

2 - Un intérêt particulier a été porté aux inductions, par l'industrie lourde, mais aussi par les grands établissements publics de services (Universités, Hôpitaux, etc.), de petites entreprises privées, d'établissements artisanaux, d'activités de services. De façon plus large, nous avons recherché si de nouveaux dynamismes étaient manifestes à Gabès et à Mohammedia dans un environnement profondément transformé par l'industrialisation. L'étude des comportements, des initiatives et des projets des acteurs économiques privés (entrepreneurs, commerçants, artisans) a été réalisée par voie d'enquêtes de terrain et d'interviews, une attention particulière étant portée au secteur non-structuré.

Il nous est cependant apparu rapidement que ces deux premiers thèmes nécessitaient une approche élargie, dans la mesure où d'amples mécanismes de " fuite " affectaient les deux villes de Gabès et de Mohammedia : il était alors indispensable d'identifier ces fuites et

.../...

(5) : Nous rappelons que l'Appel de propositions " recherche urbaine " engageait (cf: p. 6) soit à analyser dans une même ville les effets des investissements publics dans plusieurs secteurs, soit à analyser, dans plusieurs villes, ces effets dans un même secteur (éventuellement, plusieurs).

d'essayer d'en quantifier le volume, qu'il s'agisse des investissements (équipements, etc.), du fonctionnement des entreprises ou des services publics (achats de biens ou de matériel, sous-traitance, etc.), de l'intervention dans les deux villes d'entreprises extérieures (construction) ou des dépenses des ménages - soit qu'une partie de la population active ne réside pas sur place, comme c'est le cas à Mohammedia, soit que certaines fractions de celle-ci effectuent quelques-uns de ses achats dans d'autres villes, comme cela se produit aussi bien à Gabès qu'à Mohammedia.

3 - Le troisième thème étudié concerne les effets de l'industrialisation et de l'extension des tissus urbains sur le monde agricole (consommation de terres, concurrence pour l'eau, prélèvement de main-d'oeuvre, pollutions atmosphériques et maritimes). Il se propose aussi d'insister sur la transformation du rôle régional des deux villes, transformation qui concerne d'ailleurs beaucoup plus Gabès - qui s'affirme comme un centre de redistribution grossiste pour le Sud tunisien - que Mohammedia.

4 - Un dernier axe de recherche consiste à analyser les conséquences des investissements publics sur la structure urbaine, le fonctionnement des deux villes, leur aménagement ainsi que, éventuellement, sur les politiques municipales. On peut observer, en effet, que l'industrialisation a favorisé un " éclatement " spatial qui peut constituer un facteur de dysfonctionnement du système de relations internes de Gabès et de Mohammedia. Quelle conception de la structure urbaine se font, alors, les responsables municipaux, de quels moyens disposent-ils pour la faire aboutir, quelles relations établissent-ils avec les entreprises industrielles publiques et les grands services publics ?

A Gabès et à Mohammedia, les dynamismes "autochtones" (locaux) sont encore limités, surtout dans le secteur de la production, bien que des progrès aient été enregistrés depuis vingt ans; de nouvelles mentalités ne germent que lentement, mais elles se discernent plus aisément à Gabès qu'à Mohammedia, que la proximité de Casablanca handicape. En première analyse, il apparaît ainsi que les bouleversements qu'ont enregistrés les deux villes et les dynamismes qui y sont repérables résultent, fondamentalement, des modifications apportées aux structures sociales et de la très brusque augmentation de la masse salariale déversée par le secteur public (y compris, bien sûr, les entreprises industrielles). Cette situation limite sérieusement la manière dont on peut poser le problème des effets d'une réduction des investissements publics, voire de leur réorientation sectorielle. Même cette dernière voie apparaît, en effet, délicate à envisager, dans la mesure où la conception initiale des complexes industriels les situe pratiquement hors du champ local et où la crise financière actuelle ne fait qu'accentuer cette dissociation, puisqu'elle pousse soit à une extraversion accrue des productions, soit à la recherche de financements étrangers. Toutefois, des actions sont envisageables pour accroître les dynamismes locaux et notre étude avancera des propositions en ce sens au vu des résultats des analyses précédemment évoquées - et dont les premiers résultats figurent dans ce Rapport intermédiaire.

LES CONDITIONS DE LA RECHERCHE

Si l'intérêt d'une recherche comparative est indéniable, les problèmes que posent sa réalisation ne doivent pas être sous-estimés.

L'étude sur les "Pôles industriels et le développement urbain au Maghreb" suppose la coordination, depuis Tours, de deux équipes de terrain, l'une travaillant sur Mohammedia - responsable: A. KAILOUA -, l'autre sur Gabès - co-responsables : A. BELHEDI et A. HAYDER. La localisation des implantations universitaires en Tunisie fait toutefois que les membres de l'équipe " Gabès " résident à Tunis ou à Sousse. Ce travail de terrain est appuyé par des interventions des membres du Laboratoire URBAMA exerçant leurs fonctions en France (Tours, Paris, Montpellier, Nice).

La coordination des recherches a été rendue possible par des réunions communes tenues à Tours pour la réponse à l'Appel de propositions, puis en Mai et Septembre-Octobre 1987, chaque équipe de terrain se réunissant régulièrement de son côté, avec, parfois, la présence d'un intervenant venu de France (principalement à l'occasion de la réalisation des enquêtes lourdes).

Si le protocole de recherche a été établi en commun et les questionnaires d'enquête discutés et élaborés collectivement, les difficultés ont surgi par suite d'un avancement inégalement rapide de la recherche sur le terrain.

Cette situation résulte de plusieurs causes :

La question des autorisations administratives d'enquêtes a été beaucoup plus longue à résoudre que prévu. A Mohammedia, il n'en est résulté qu'un retard de trois mois environ; mais les choses sont plus sérieuses en Tunisie où divers blocages, dus principalement à la situation politique (au niveau national) et à la tension sociale (à Gabès), ont pratiquement interdit, malgré les appuis officiels qui nous ont été accordés (mais verbalement !), le lancement d'enquêtes de grande envergure. Les modifications récemment enregistrées dans le paysage politique tunisien viennent cependant de débloquent très récemment la situation, et laissent espérer qu'une partie du retard pourra être assez rapidement rattrapée.

Une seconde difficulté tient aux délais imposés par la conception, la mise en place, l'exécution et le dépouillement des enquêtes de terrain, indispensables pour nous fournir les éléments de réponse à l'Appel de propositions : les plus importantes d'entre elles en sont encore au stade de l'exploitation - pour certaines, à celui de la récupération des questionnaires. De ce fait, il nous est impossible de les utiliser pour le Rapport intermédiaire, dans le but de nourrir la réflexion et d'esquisser les premières conclusions.

Une dernière difficulté tient à ce que les sources tunisiennes et marocaines ne permettent pas d'analyser avec une égale finesse une

.../...

même question à Gabès et à Mohammedia. L'analyse comparative en pâtit directement, même si les recherches prévues en deuxième phase de l'étude devraient permettre d'estomper cet inconvénient.

Parce que les études n'ont pas avancé au même rythme, qu'elles n'ont pu privilégier les mêmes thèmes au cours de la première phase à Gabès et à Mohammedia, il nous a fallu procéder, dans le Rapport intermédiaire, plus par juxtaposition d'analyses que par comparaison.

Ce rapport a donc été conçu surtout comme un bilan des informations actuellement disponibles et en notre possession, une présentation des recherches engagées et non encore achevées; il doit nous aider à identifier plus précisément les thèmes ou questions sur lesquels un effort supplémentaire doit être engagé ou poursuivi, avant que ne commence la rédaction du Rapport final.

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE RECHERCHES :

Responsables Scientifiques :

TROIN J.-F., Professeur de Géographie, Université de Tours et
Directeur d'URBAMA (*)

SIGNOLES P., Professeur de Géographie, Université de Tours (*)

Responsables des équipes de terrain:

KAIQUA A. , Maître-Assistant de Géographie, Univ. Casablanca I (*)

BELHEDI A. , Maître-Assistant de Géographie, Univ. Tunis (*)

HAYDER A. , Maître-Assistant de Géographie, Univ. Tunis

Membres de l'équipe de recherche :

AIT MOUSSA A., Maître-Assistant de Géographie, Univ. Casablanca III

ALIOUA K. , Professeur de Politologie, Univ. Casablanca (*)

BERRIANE M. , Maître-Assistant de Géographie, Univ. Rabat (*)

CHARMES J., Maître de Recherches, Economie, ORSTOM (*)

HAKIK A. , Chercheur de Doctorat, Géographie, Univ. Poitiers

LAMINE R. , Maître-Assistant de Géographie, E.N.S. Sousse

MOKTAR B. , Docteur de 3ème Cycle, Géographie, Univ. Tours

NACIRI M. , Professeur de Géographie, I.N.A.V., Rabat (*)

Durant la première phase, les recherches ont également bénéficié de la collaboration de :

ESCALLIER R., Professeur de Géographie, Univ. Nice (*)

MIOSSEC J.-M., Maître de Conférences de Géographie, Univ. de
Montpellier III (*)

OUJARROU L., Chercheur de Doctorat, Géographie, Univ. de Tours

SKALLI D. , Chercheur de Doctorat, Géographie, Univ. de Tours

Cartographie :

TROIN Florence : D.E.S.S. de Cartographie, Univ. Paris I

Les (*) signalent les membres du Laboratoire URBAMA.

INTRODUCTION : ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE (*)

L'objet de cette étude est d'analyser le rôle et les retombées de l'investissement public dans la croissance urbaine de Gabès et de Mohammedia. En portant l'investigation sur les effets des investissements publics, la démarche adoptée ne procède pas d'un a priori fondé sur le seul élément des investissements portuaires et industriels, décidés en 1960 à Mohammedia et engagés à la fin des années 60 à Gabès. **Ce choix méthodologique se justifie aussi par les données récoltées sur le terrain** - par enquêtes, interviews des responsables et compulsions des documents officiels- **qui placent l'action étatique dans une centralité incontournable.** Depuis près de quinze ans, Mohammedia et Gabès connaissent un dynamisme économique, social et spatial qui implique le rôle de l'investissement public.

Néanmoins, les éléments fragmentaires qui ont servi de base à ce choix ne suffisent pas pour bâtir une analyse rigoureuse quant à l'effet de l'investissement public sur la croissance urbaine et le changement social des deux villes. C'est la raison pour laquelle l'étude tentera de transposer l'investigation d'une approche strictement intuitive en une analyse inter-active des composantes économiques, sociales et spatiales du développement urbain.

La démarche adoptée, concernant les effets induits de l'investissement public, si elle permet de cerner dans leur globalité le rôle et les retombées de celui-ci sur la croissance urbaine, bute en effet sur d'importantes difficultés, dès lors qu'il s'agit de systématiser la relation pour en saisir les mécanismes de fonctionnement. Sur le plan macro-économique une telle démarche privilégie l'approche "endogéniste", c'est-à-dire celle qui explique la croissance par les facteurs internes au fonctionnement du système économique -l'investissement public est un des plus puissants de ces facteurs dans une économie en développement. L'approche "endogéniste" ouvre l'analyse de la logique relationnelle investissement public-croissance urbaine sur deux niveaux d'explication :

*** un premier niveau, celui de l'analyse problématique :**

Elle repose sur l'application des lois économiques propres à la logique de l'induction (multiplicateur de l'investissement, rapport entre investissement-revenu-emploi-consommation). Cette analyse est précieuse quant à la détermination scientifique du rapport de causalité entre l'investissement public et la croissance urbaine.

* Cette Introduction a été rédigée par Khalid ALIOUA, en s'appuyant sur les réflexions émanant du groupe d'étude.

*** un second niveau, celui de l'analyse distributive :**

Descriptive, l'analyse combine alors deux approches :

- une approche macro-économique qui tente de situer le développement de l'investissement public dans les villes de Gabès et de Mohammedia, dans le contexte de la politique de l'Etat sur le plan national et de la croiser avec le processus d'urbanisation ;
- une approche spatialisée des retombées de l'investissement public, qui devrait permettre d'appréhender les retombées en amont et en aval sur l'économie locale (création d'entreprises, accroissement de l'investissement privé, etc...).

Il est à noter, cependant, que ces deux analyses demeureront assez globalisantes, du fait de deux contraintes :

- la faiblesse des statistiques locales propres aux deux villes étudiées. En effet, à Mohammedia par exemple, les données recueillies ne sont réellement significatives que pour la période qui suit la promotion de la ville au rang de Préfecture en 1981. Avant cette date, les éléments statistiques sont pratiquement introuvables, car noyés dans ceux de Casablanca dont Mohammedia dépendait administrativement.
- les limites des systèmes de comptabilité nationale tunisienne et marocaine. Peu développés, ces systèmes ne parviennent pas à un niveau de détail qui permette de procéder à certaines corrélations (entre l'investissement et l'emploi, la croissance et la mobilité/migration...).

Ces deux contraintes entravent l'approfondissement de la connaissance rigoureuse du mécanisme de l'induction. Néanmoins, elles peuvent être contournées par l'extrapolation. Il sera procédé à ces extrapolations chaque fois qu'elles s'avèreront nécessaires. A défaut, il faut pallier les lacunes documentaires en procédant à des enquêtes bien profilées, mais généralement longues et difficiles à réaliser.

PROBLEMATIQUE DES EFFETS INDUITS DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC

L'approche de la croissance urbaine des villes de Gabès et de Mohammedia, par l'analyse des effets induits de l'investissement public, dénote **une forte connotation keynesienne**. On sait, en effet, que après les années trente, l'école keynesienne et post-keynesienne prônait une théorie économique de la croissance mettant l'accent sur les fluctuations. Une telle théorie lie les cycles économiques aux effets des facteurs endogènes, dont l'investissement public, pour expliquer le fonctionnement d'un système économique. Ainsi, l'investissement public dans l'approche keynesienne peut être à l'origine des variations du produit national et, ce, par le **jeu du multiplicateur d'investissement**.

En quoi la problématique croissance urbaine-effets induits de l'investissement public (cas de Mohammedia-Gabès) est-elle keynesienne ? Elle l'est en présupposant une action motrice de l'investissement public dans le développement des facteurs d'expansion territoriale et humaine d'une ville. Elle suppose également l'existence d'une dynamique de la création urbaine impulsée par l'accroissement de l'investissement réalisé par les pouvoirs publics. Une telle dynamique est économiquement analysée comme résultante d'une action-réaction en chaîne : accroissement de l'investissement-accroissement des revenus-accroissement des achats en biens d'équipement et de consommation-accroissement de la production-accroissement des opportunités d'emploi-induction d'investissements supplémentaires. Cette chaîne se traduit concrètement dans le champ de la dynamique d'urbanisation, en termes :

- de valorisation sociale et économique de l'espace d'implantation de l'investissement public ;
- d'encouragement de la mobilité géographique vers cet espace.

L'analyse de la croissance économique des villes étudiées se heurte à l'inexistence de statistiques fiables et détaillées sur le volume des investissements publics qui y ont été engagés et de l'absence de toutes données (1) sur l'évolution de la production, des revenus, de la consommation et de l'épargne. A Mohammedia, par exemple, les quelques chiffres disponibles concernent l'investissement réalisé par l'Etat dans le cadre du Plan Quinquennal 1981-1985 dans certains secteurs (surtout sociaux et administratifs) et l'investissement engagé par la SAMIR (raffinerie de pétrole et pétrochimie) et le Port. Les données disponibles ne permettront d'aboutir qu'à une analyse approximative de la relation investissement public-croissance urbaine.

Dans ce sens, il apparaît que le jeu de l'effet multiplicateur de l'investissement dans les villes de Gabès et de Mohammedia doit être appréhendé à la lumière de deux aspects spécifiques de la croissance économique de ces villes :

1- L'emploi des facteurs de production (travail et capital)

L'action du multiplicateur d'investissement suppose l'existence d'une situation de sous-emploi des facteurs de production. Le sous-emploi des facteurs de production implique que l'injection de tout investissement supplémentaire n'entraîne d'accroissement de la production (donc de croissance) que s'il y a du travail et du capital inemployés. Or, dans le cas de Mohammedia, il s'avère, au vu de la timide réaction de l'investissement privé durant la période du Plan Quinquennal 1981-1985, que le sous-emploi capitaliste, s'il existait, n'était pas suffisant pour enclencher une dynamique économique à même d'expliquer la croissance spectaculaire de la ville.

.../...

(1) : Absence de données **directement accessibles**. Par rapport aux objectifs de l'étude, la quasi-totalité de l'appareil statistique doit être constituée de toutes pièces.

La situation est globalement comparable à Gabès. En matière de travail, la situation était légèrement différente : Mohammedia vivait au début des années soixante-dix une certaine stabilité du niveau de l'emploi (travail), qui ne pouvait ressembler à la situation de sous-emploi, telle qu'elle était connue dans d'autres villes du Maroc. Même si Mohammedia n'enregistrait pas un état de plein emploi (travail), état économiquement impossible dans le cas d'une économie en développement, elle bénéficiait d'un équilibre intersectoriel (agriculture-industrie-tertiaire) sanctionné par l'absence de goulots d'étranglement et de freins à la croissance économique. A Gabès, par contre, l'investissement industriel a provoqué une rupture brutale de la situation antérieure du marché du travail.

Ainsi, on peut estimer que **la croissance de Gabès et de Mohammedia s'explique économiquement**, depuis la fin des années soixante-dix, **non pas par l'action du multiplicateur d'investissement (public) dans ses retombées capitalistiques, mais par les effets de celui-ci sur le facteur travail**. L'importante mobilité professionnelle et géographique dont bénéficiaient les villes et qui continue à être un trait saillant de la population active (migrations quotidiennes dans le sens Casablanca-Mohammedia-Casablanca, migrations "définitives" entre le reste de la Tunisie et Gabès), traduit parfaitement le dynamisme du facteur travail par rapport au facteur capital.

La périodisation du développement économique des deux villes et des effets induits de l'investissement public confirme ce qui est largement connu dans l'analyse économique des phénomènes de fluctuation économique, à savoir l'existence d'un décalage dans le temps entre la phase d'implantation de l'investissement nouveau et ses retombées socio-économiques.

Prenons le cas de Mohammedia. Si l'on part de l'hypothèse adoptée par le groupe de travail qui a mené l'étude sur cette ville, quant à l'existence de quatre périodes de croissance, on constate que **l'analyse des effets induits ne doit pas être approchée en termes de corrélation/non corrélation, mais en ceux de simultanéité/décalage temporel**.

Le phénomène du décalage temporel est observable, par exemple, dans les tendances de la construction : 1977 est l'année révélatrice du boom spatial de la ville : 737 permis de construire contre 253 en 1976.

Or que représente cette année dans le processus de croissance économique de Mohammedia ? 1977 sanctionne en réalité l'aboutissement de trois processus :

*** la concrétisation de l'effet multiplicateur de l'investissement public dans l'ensemble de l'économie nationale.**

Le Plan 1973-1977, révisé à la hausse du fait du boom des phosphates (1974-1975), enregistre un triplement du budget d'investissement du secteur public et semi-public. Mohammedia a bénéficié de la phase d'expansion économique qui a porté le taux de croissance économique national de 4 à 7,5% dont il est certes difficile d'évaluer l'impact du fait de l'absence de statistiques spécifiques à cette ville. Mais il apparaît

que le monde urbain a bénéficié durant le Plan de 75,7% des dépenses d'équipement de l'Etat. La part des constructions dans le P.I.B. a triplé, à l'échelle nationale. Il ne fait aucun doute que le contexte économique national a donné un coup de fouet à la croissance urbaine de Mohammedia en permettant à l'Etat d'intervenir dans la ville : rachat de la part italienne de la société SAMIR (1974) ; création de la SNEP (1974) ; deuxième extension de la SAMIR qui double ses capacités de production (de 2 à 4 millions de tonnes) pour un investissement de 1 milliard de dirhams (décidée en 1976 et réalisée en 1980) ; création de la centrale thermique pour les besoins de l'expansion du secteur pétrochimique (1981).

* la relance de l'investissement privé industriel.

Celui-ci avait chuté en 1973-1974 de 60% (4,8 millions de dirhams en 1974 contre 31,8 millions de DH en 1972). En 1977, avec 26,8 millions de DH, l'investissement industriel retrouve un niveau qui continuera de croître jusqu'en 1985. Ce mouvement d'expansion économique franchira un second palier avec près de 124 millions de DH en 1984. Néanmoins, il s'avère que le multiplicateur d'investissement n'a agi que dans une proportion limitée. En effet, les investissements publics réalisés au titre du Plan Quinquennal 1981-1985 ont atteint, tous secteurs confondus, 3,350 milliards de dirhams alors que les investissements privés agréés s'élevaient pour la même période à moins de 500 millions de dirhams.

* Le drainage d'une population active qualifiée et non qualifiée.

La population active qualifiée provient notamment de Casablanca, alors que la main-d'oeuvre sans qualification est d'origine rurale. La mobilité vers Mohammedia s'est traduite par un taux d'accroissement annuel dont plus de 50% sont dus au solde migratoire. L'importance de ce solde migratoire montre que le multiplicateur d'investissement n'a joué que partiellement en faveur de Mohammedia jusqu'au début des années quatre-vingts. En fait, il a été capté par l'espace économique environnant (la campagne et Casablanca), où se trouvait une situation de sous-emploi du facteur travail.

2- La faiblesse de l'investissement autonome :

L'analyse macro-économique de la croissance prend en considération **l'investissement autonome seul** pour appréhender le phénomène de la multiplication qui nous intéresse ici en tant qu'aspect économique des retombées de l'investissement public sur la croissance des villes de Gabès et de Mohammedia. Il s'agit principalement des investissements qui sont indépendants de la consommation finale ou du revenu national. **L'investissement public est l'exemple type de l'investissement autonome. L'investissement induit** qui est lié à la variation de la consommation ou du revenu, n'est pris en compte que subsidiairement.

On peut partir de cette approche (des rôles respectifs de l'investissement autonome et de l'investissement induit dans les fluctuations économiques) pour analyser la croissance urbaine. Nous continuons, pour cela, sur le seul exemple de Mohammedia.

* Rôle de l'investissement induit :

Il est à noter que **l'action de l'Etat**, dans le secteur productif et infrastructurel à Mohammedia, **relevait dans un premier temps** (du début des années soixante à la fin des années soixante dix : SAMIR, Port) non pas d'une variation de la consommation ou du revenu local (propre à la ville) mais d'une évolution générale de l'économie nationale.

C'est l'augmentation de la consommation nationale des produits pétroliers (2 millions de tonnes en 1968 ; 4,65 millions de tonnes en 1980) et la spécialisation du Port de Mohammedia (qui lui est concomitante) qui se trouvent derrière la variation des investissements. L'investissement induit tel qu'il se présente à Mohammedia a valorisé l'espace économique de Mohammedia ; il n'a pas répondu à une situation de sous-emploi. Bien au contraire, il s'est déroulé dans un espace qui devait importer le facteur travail depuis son environnement immédiat et a favorisé une activité faiblement inductrice de fluctuations, car reposant sur l'extraversion : extraversion en aval : importation du brut de l'étranger ; extraversion en amont "exportation" de la production au marché national.

* Croissance et emploi :

L'investissement induit est évalué à :

- SAMIR : 1976-1980 : deuxième extension : 1 milliard de dirhams ; 1981-83 : unités des huiles lubrifiants : 700 millions de dirhams
- Port : 1981-1985 : 839 millions de dirhams.

La ville de Mohammedia constitue l'exemple idoine de l'impact de la croissance économique sur l'emploi. En effet, il s'avère que l'accroissement de l'investissement induit (extensions SAMIR et Port) a entraîné une hausse de la production et, par conséquent, un accroissement de la productivité.

Si l'on part de la loi économique : $\text{Emploi} = \text{Production} / \text{Productivité}$, on remarque que l'investissement induit dans Mohammedia a provoqué un mouvement migratoire vers cette ville du fait de la hausse de la productivité. **Les extensions SAMIR et Port ont eu un effet processif, créateur d'emplois.** Bien plus, les migrations ne se justifient pas seulement par la création d'emplois. Elles sont également le fait d'une variation des revenus distribués : la SAMIR alloue des salaires attrayants par rapport à d'autres secteurs d'activité. En tant que compagnie pétrolière, la SAMIR a également connu sa période florissante : les salaires réels (salaire nominal plus avantages pécuniaires et sociaux) sont nettement plus élevés que dans de nombreuses autres sociétés publiques. Globalement, on peut estimer que les revenus distribués à Mohammedia se situaient dans le secteur productif, au-delà de la moyenne de son environnement économique.

* Rôle de l'investissement autonome :

Le boom démographique et spatial de Mohammedia, compte tenu du décalage temporel entre l'implantation d'un investissement et l'enclenchement de ses retombées, a été généré par les migrations (jusqu'au milieu des années soixante-dix) et s'est auto-centré depuis, grâce précisément à une action de "sédentarisation" entreprise par l'Etat. Mohammedia fut une ville dynamique économiquement, mais médiocre en équipements collectifs, jusqu'à la fin des années soixante-dix. L'effort de l'Etat et

des sociétés nationales qui y sont implantées a été notable dans les principaux domaines d'équipement : logement, équipements socio-éducatifs, aménagement de l'espace, transport.

Ainsi, au titre du Plan Quinquennal 1981-1985, sur un total de 9 milliards de dirhams alloués à la Région du Centre et destinés aux investissements infrastructurels et aux équipements collectifs, Mohammedia a bénéficié d'une enveloppe de 1,50 milliards, soit 15 %. Cette enveloppe a concerné :

92 projets socio-éducatifs dont :

- 21 projets estimés à 90 millions de dirhams pour l'enseignement ;
- 8 projets estimés à 31 millions de dirhams pour la santé ;
- 4 projets estimés à 12 millions de dirhams pour la Jeunesse et les Sports.

104 projets infrastructurels et d'équipements dont :

- 4 projets estimés à 88,5 millions de dirhams pour l'habitat ;
- 11 projets estimés à 39 millions de dirhams pour l'eau potable et l'équipement des routes.

L'investissement autonome tel qu'il se présente dans le cas de Mohammedia est faible comparativement à l'investissement induit (tout particulièrement). Néanmoins, il demeure assez important intrinsèquement par rapport à l'investissement public alloué à d'autres villes de dimension équivalente.

+ +

+

Conséquemment, il apparaît que la conjugaison des effets des deux types d'investissement (induit et autonome) a donné à Gabès et à Mohammedia un dynamisme qui explique une croissance économique peu redevable à l'effet multiplicateur d'investissement. En effet, on peut observer l'action de deux phénomènes singuliers :

1- La valorisation de l'espace économique (Mohammédia et Gabès en tant que sites géographiques) qui entraîna une mobilité de la force de travail vers la ville. C'est toute la période où le dynamisme démographique était dû (ou est encore dû) au solde migratoire. Cette valorisation prit la forme d'un accroissement de la productivité (création d'emplois) et des revenus (jeu des avantages comparés entre les revenus agricoles et les salaires, d'une part, et attraction de la main-d'oeuvre qualifiée par les salaires réels distribués dans des secteurs en pleine expansion, d'autre part).

moyenne ou grande. Sur le plan économique, la plus importante mutation est l'apparition ou l'aggravation de la situation de sous-emploi (facteur travail), due au fait que le facteur capital (investissement) ne suit pas le développement des besoins locaux.

Deux raisons principales incitent à entrevoir l'avenir des deux villes de Gabès et de Mohammedia en termes peu optimistes (ou modérément optimistes) :

- le ralentissement, voire l'arrêt, de l'effort d'investissement public autonome et induit sous le poids des difficultés financières de l'Etat et de la politique de stabilisation-austérité qui est entreprise depuis 1983 en Tunisie comme au Maroc.
- le blocage de l'effet multiplicateur d'investissement qui prive Gabès et Mohammedia de l'essentiel des retombées bénéfiques de vocation chimique ou pétro-chimique. Il est fort à craindre, que les deux villes continuent à pâtir du phénomène de fuites qui devient la logique économique de l'induction de leur fonctionnement normal. Les fuites sont dues à différentes causes : activité économique publique à vocation nationale et non pas locale ; faible intégration et orientation exclusive vers les exportations pour les industries gabésiennes ; pour Mohammedia, proximité de la ville de Casablanca dont les entreprises absorbent l'essentiel de la dynamique d'induction (en 1980 : 90% des investissements réalisés à Mohammedia bénéficiaient à des entreprises de Casablanca ; en 1986, le taux était encore de 81%).

Certes, l'évolution des deux villes pourrait être autre. Mais, d'ores et déjà, à Mohammedia, les autorités locales de la ville s'inquiètent de l'avancée de Casablanca et des risques de "phagocytage" que cela pourrait entraîner sur le plan économique. A Gabès, les tensions sociales ont atteint un niveau sans précédent (grèves, etc...) et les mouvements islamistes une réelle puissance. Une lutte sérieuse pourrait être engagée entre deux tendances d'évolution possibles : l'exacerbation des facteurs de fuite et la localisation de la dynamique économique par la dynamisation des éléments d'attraction de l'investissement pour les besoins locaux. Mais la seconde tendance ne l'emportera pas spontanément.

PREMIERE PARTIE

GABES ET MOHAMMEDIA : DEUX CENTRES INDUSTRIELS CREES
OU DEVELOPPES PAR L'ETAT

La Première Partie de ce rapport se propose de présenter le cadre de l'étude et de rappeler les conditions de mise en place des complexes industriels de Gabès et de Mohammedia. Le contexte historique détermine en effet plusieurs caractères structurels de l'industrie des deux villes et permet seul de comprendre pourquoi certains effets induits n'ont pu - ou ont eu du mal à - se produire.

Trois aspects du sujet seront successivement traités :

- Une analyse des politiques étatiques menées au Maroc et en Tunisie en vue de favoriser le développement régional, de promouvoir l'industrialisation, de déconcentrer ou décentraliser la fonction administrative. C'est en relation avec ces objectifs que les deux États ont engagé, l'un à Gabès, l'autre à Mohammedia, des investissements massifs, principalement dans l'industrie, mais aussi dans les infrastructures, les équipements et les services publics.

- Une étude plus fine des "complexes" industriels de Gabès et de Mohammedia, qui cherche à démonter les logiques - économiques, techniques ou autres - qui ont présidé à la localisation sur ces sites d'investissements industriels successifs. Des différences sont, en ce domaine, perceptibles entre Gabès, où la diversification des filières de production est bien engagée, alors que les relations techniques entre entreprises du complexe demeurent relativement médiocres, et Mohammedia, où l'industrie étatique est totalement dominée par la SAMIR (une seule filière), mais où, par contre, les effets induits en aval de la raffinerie ont favorisé, certes tardivement, l'apparition d'assez nombreuses entreprises, de taille variée.

- Un bilan et un essai de périodisation des investissements publics qui montre, à Gabès, un poids plus important qu'à Mohammedia des efforts financiers de l'Etat en faveur des équipements et des services publics. Il est probable que la fonction administrative ancienne de Gabès a joué en faveur de cette ville, tandis que Mohammedia, située dans l'orbite de Casablanca, est demeurée, jusqu'à une époque très récente (1981) une ville sous-équipée par rapport à sa taille.

I- LES POLITIQUES ETATIQUES EN FAVEUR DE GABES ET DE MOHAMMEDIA (*)

Que ce soit en Tunisie ou au Maroc, les politiques dites de "développement" économique n'ont guère accordé d'importance, sauf durant de brèves périodes, à la composante spatiale du développement ; une meilleure prise en compte de celle-ci se manifeste cependant ces dernières années.

Dans ces deux pays, la conception de la planification est surtout sectorielle, même si, dans les Plans, la localisation de quelques grands projets d'investissement initiés par l'Etat est parfois -mais pas toujours- indiquée avec précision ; la régionalisation des Plans est embryonnaire et imparfaite. Le Plan sert essentiellement à fixer les objectifs macro-économiques (balance commerciale et des paiements, investissements et évolution de la F.B.C.F., volume des créations d'emplois, etc...), de manière globale et par secteurs ; il définit la contribution de l'Etat à ces objectifs, celle du secteur privé apparaissant généralement comme un solde.

Il arrive cependant que certains lieux -certaines villes, en l'occurrence- occupent une place particulière dans les stratégies de développement définies par les Plans, parce que l'Etat y concentre, sur une longue période, une part notable de ses investissements ; les motifs justifiant la priorité accordée à ces lieux sont plus ou moins clairement explicités par le discours officiel.

Gabès en Tunisie, Mohammedia au Maroc, sont ainsi deux villes qui, depuis 20 à 25 ans, ont bénéficié de la manne financière d'Etats désireux d'y créer, puis d'y développer, **une activité industrielle lourde**, jugée stratégique pour le développement national. Elles ont, simultanément, profité d'importants efforts étatiques en faveur des infrastructures (ports, voies ferrées, énergie), tandis que leur tissu d'équipements publics se renforçait très sensiblement, soit en réponse à l'accroissement démographique qu'elles connaissaient, soit en relation avec la fonction industrielle elle-même -tantôt induite par celle-ci, tantôt comme support-, soit, enfin, au fur et à mesure que se resserraient les mailles de l'encadrement du territoire et des populations par l'Etat.

Nous présenterons donc, dans un premier temps, la genèse de chacun des deux pôles industriels de Gabès et de Mohammedia, avant de définir leurs points communs et leurs différences.

A- LA PLACE DE GABES DANS LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'ETAT TUNISIEN.

1- La genèse du projet industriel de Gabès

La constitution, à Gabès, d'un complexe industriel de dimension nationale, fortement capitaliste, résulte d'une volonté délibérée de l'Etat, dont la première expression remonte au début des années 1960, avec la rédaction

.../...

(*) Ce chapitre a été rédigé par A. HAYDER pour Gabès et A. KAILOUA pour Mohammedia.

des **Perspectives Décennales de Développement 1962-1971**. Entamée en 1969 avec la construction du port en eaux profondes, sa réalisation se poursuit aujourd'hui encore, malgré la crise économique et sociale qui affecte actuellement la Tunisie.

Au moment de l'Indépendance, la fonction industrielle de Gabès était quasiment inexistante et les potentialités d'industrialisation de la ville apparaissaient comme très médiocres : appartenance à une région, le Sud tunisien, considérée comme particulièrement retardée et périphérique dans un pays lui-même sous-développé ; éloignement des principaux marchés de consommation, mais aussi des gisements phosphatiers (région de Gafsa) ; médiocrité de la situation littorale -au fond d'un Golfe aux eaux peu profondes- et absence d'infrastructures portuaires ; très faible qualification de la main-d'oeuvre régionale et locale...

C'est cependant à son appartenance à la région du Sud que Gabès doit d'avoir été retenu par l'Etat comme le point de concentration de son effort d'investissements.

Dans un premier temps, en effet, **les Perspectives Décennales 1962-1971**, document fondamental d'orientation à partir duquel seront établis le Plan Triennal (1962-1964) et le Premier Quadriennal (1965-1968), expriment une nette prise de conscience du (ou des) déséquilibre(s) régional(aux) qui affecte (nt) le pays et qui s'ajoute(nt) au déséquilibre entre les différents secteurs de l'économie nationale. **Les Perspectives Décennales** retiennent une opposition majeure entre le Nord et le Sud de la Tunisie et une opposition secondaire entre la zone côtière de Bizerte à Sfax d'une part et l'intérieur, Centre et Sud en particulier, d'autre part (1) ; elles se proposent donc de réduire la "non-intégration géographique" des régions les unes par rapport aux autres, ce qui suppose "un minimum d'équilibre entre elles (les régions) et impose un objectif de développement poussé des régions déshéritées dont les ressources ne sont pas suffisamment exploitées" (2). **Les Perspectives Décennales** prévoient également que "le développement industriel doit corriger les déséquilibres actuels entre les secteurs et les régions, tout en contribuant à la solution du problème de l'emploi". Dans le cadre de la valorisation des ressources nationales (phosphates, en l'occurrence), l'industrialisation du Sud tunisien est explicitement envisagée, "malgré les contraintes naturelles et physiques" de cette région (3). **Les Perspectives Décennales** envisagent ainsi de "favoriser l'implantation industrielle dans le Sud pour remédier au déséquilibre actuel qui porte en lui les germes d'un processus cumulatif" (4), étant entendu que les entreprises qui y seront implantées devront bénéficier, au moins durant la phase de démarrage, de notables soutiens (crédits avantageux, réduction sur les prix de l'eau et de l'énergie).

Toutefois, la localisation des différents projets n'est pas précisée ; elle est fonction, en effet, d'études ultérieures devant "déterminer les coûts de production dans différentes localisations techniquement possibles et apprécier la rentabilité du projet non seulement en fonction de l'intérêt particulier de l'entreprise, mais également et surtout, en fonction de l'intérêt général" (5).

.../...

(1) : **Perspectives Décennales**, p.33

(2) : **Perspectives Décennales**, p.39

(3) : **Perspectives Décennales**, p.87

(4) : **Perspectives Décennales**, p.87

(5) : **Perspectives Décennales**, p.88

Dans le chapitre sectoriel qu'elles consacrent à l'industrie chimique, les **Perspectives Décennales** apportent néanmoins quelques précisions : elles affirment, en effet, la nécessité de créer, "dans le Sud, un pôle de développement à base chimique", utilisant les phosphates de la région de Gafsa et le pétrole parvenant (en provenance d'Algérie) au terminal de La Skhira (6). Ce pôle de développement méridional, dont on espère des effets inducteurs sur le modèle proposé, par exemple, par G.DESTANNE DE BERNIS, doit faire pendant à celui prévu, dans le Nord du pays, à Bizerte-Menzel Bourguiba (ex-Feryville).

Les Perspectives Décennales définissent donc un projet ambitieux : création d'un pôle de développement dans le Sud susceptible, avec l'aide de celui du Nord, "d'innover l'ensemble du territoire et tout particulièrement le Centre" (7) ; mise en place d'industries de base ; réduction des déséquilibres régionaux. Mais les justificatifs techniques et économiques sont faibles (existence d'un marché intérieur approvisionné de l'étranger ; possibilités d'exportation, notamment pour le superphosphate), tandis que les localisations fines ne sont pas précisées et que leurs contraintes ne sont donc pas analysées en détail (8).

Ces insuffisances expliquent probablement, en même temps que jouent des facteurs d'ordre politique (crise de Bizerte), économique (médiocrité des disponibilités financières du pays) et social (nécessité de résorber en priorité l'énorme poche de chômage de Bizerte-Menzel Bouguiba à la suite du départ de l'Armée Française ; obligation de consacrer une part notable des investissements au Sahel de Sousse, région dont sont originaires la plupart des dirigeants tunisiens), **le retard de plusieurs années apporté à la concrétisation du projet de pôle du Sud**, alors que, pourtant, le Plan Triennal (1962-1964) envisageait la création d'un port à Gabès et celle des I.C.M. (Industries Chimiques Maghrébines), tout comme, d'ailleurs, le Plan Quadriennal 1965-1968 (9).

Le Sud tunisien revient au premier plan des préoccupations des responsables politiques en 1966, à la suite d'une sécheresse particulièrement grave. Dans son discours du 2 Mai 1966, le Président H. BOURGUIBA présente "les mesures arrêtées par le Gouvernement en vue d'accélérer la promotion du Sud de la Tunisie". A la suite de cette intervention, les terrains de la future zone industrialo-portuaire sont achetés à Gabès, les terrassements et le réseau primaire de voirie entrepris, la déviation de la voie ferrée engagée et la construction de deux brise-lames (pour le port) entamée.

.../...

(6) : **Perspectives Décennales**, p.229

(7) : **Perspectives Décennales**, p.89

(8) : **Perspectives Décennales**, p.229

(9) : **Le Plan Quadriennal 1965-1968** (tome 1, p.291) prévoit une unité devant produire du phosphate d'ammonium et du nitrate d'ammonium, le premier destiné à l'exportation, le second à la consommation intérieure. La technique de production de l'ammoniaque n'était pas indiquée.

Il faut attendre cependant la tenue à Zarzis, du 2 au 5 Mai 1967, du **Colloque sur le Développement du Sud tunisien** (10), en présence du Secrétaire d'Etat au Plan et à l'Economie Nationale Ahmed BEN SALAH, pour que le projet du pôle de développement méridional prenne réellement corps.

Au cours de ce Colloque, A. BEN SALAH intervient lui-même pour présenter le "plan de développement industriel" du Sud (11). Il confirme d'abord l'option en faveur d'un "**pôle de développement industriel**", rappelle le choix ancien en faveur d'une entreprise chimique (Industries Chimiques Maghrébines, I.C.M., pour la fabrication d'engrais azotés) et explique le retard du projet par ce qu'il appelle le "sabotage" du partenaire étranger contacté (la firme américaine Allied Chemical). Il annonce surtout que les études techniques ont incité le gouvernement à choisir une **localisation à Gabès** plutôt qu'à Sfax où, pourtant, existe depuis longtemps (1952) une unité de traitement des phosphates (S.I.A.P.E.) à laquelle est venue s'ajouter en 1964, la N.P.K. (filiale d'une société suédoise). Il prévient aussi ses auditeurs de la nécessité de concevoir un complexe chimique susceptible de produire pour un certain temps pour l'exportation, dans la mesure où le marché intérieur n'est pas capable avant plusieurs années d'absorber la totalité de la production prévisible. Il rappelle, enfin, l'objectif national de la base industrialo-portuaire de Gabès : déclencher le processus d'industrialisation chimique et pétro-chimique de la Tunisie.

Prenant ultérieurement à nouveau la parole pour expliquer pourquoi et comment industrialiser le Sud tunisien (12), A. BEN SALAH justifie le choix de Gabès ou, plus exactement, explicite le non-choix de Sfax : "Le problème réel, affirme-t-il, est que le centre industriel que représente la ville de Sfax n'a pas agi sur les régions environnantes -et c'est ce qui ne doit plus exister (...). La ville de Sfax n'a pas rayonné sur sa région, elle en a au contraire rétréci les moyens économiques (...). Sfax constitue une enclave qui ne répond pas à notre volonté de développement du Sud".

Quels que soient les motifs profonds du non-choix de Sfax (13), est ainsi posé, dès l'origine, le double problème de la concurrence entre les deux villes (14) et celui de l'organisation régionale du Sud tunisien (15).

.../...

(10) : **Colloque sur le Développement du Sud tunisien (Zarzis, 2-5 Mai 1967)**.
Cérès Productions, Tunis, 1968, 118p.

(11) : BEN SALAH (A.), in **Colloque de Zarzis**, pp.37-41

(12) : BEN SALAH (A.), in **Colloque de Zarzis**, pp.68-73

(13) : Il a été souvent affirmé, en Tunisie, que la localisation des I.C.M. à Gabès visait à empêcher un trop fort développement de la bourgeoisie commerçante et industrielle de Sfax, à une époque où l'Etat était engagé dans une expérience de planification et de mise en place de coopératives de production et de services.

(14) : "Il s'est malheureusement créé un certain état d'esprit et l'on a pu dire que la localisation des I.C.M. à Gabès allait donner lieu à la naissance d'une métropole industrielle destinée à asphyxier Sfax" (BEN SALAH A. ; in **Colloque de Zarzis**, p.71).

(15) : "Je suis d'avis que toutes les relations et les équilibres intrasectoriels et intersectoriels en matière d'industrie(...), dans le Sud tunisien, soient pensés dans un espace industriel qui comprendrait Sfax, Gafsa et Gabès. Ce découpage me paraît plus rationnel que celui qui semble avoir été adopté jusque là, c'est-à-dire l'exclusion de Sfax et l'inclusion de Medenine (BEN SALAH A., in **Colloque de Zarzis**, p.68).

Les interventions plus techniques faites durant le Colloque de Zarzis dévoilent les principaux résultats des études entreprises depuis 1962 sur le projet des I.C.M.

Osman BAHRI (16) et Mokhtar LATIRI (17) annoncent que la nouvelle unité doit produire de l'**acide phosphorique**, permettant de valoriser les phosphates tunisiens à faible teneur, étant entendu qu'elle est appelée "normalement", à fabriquer ensuite toute la gamme des engrais complexes ou composés, à base d'azote, de phosphore et de potasse. Sur les I.C.M. doivent se greffer "toute une série d'industries chimiques de diversification tant en matière d'engrais qu'en dehors de ces domaines", tandis que l'Etat serait appelé, "fatalement", à développer indépendamment d'autres petites industries. Ce complexe industriel doit s'organiser sur une zone industrielle localisée autour d'un port prévu pour accueillir des minéraliers de 50 000 t. Divers prolongements industriels sont envisagés -acide super-phosphorique, dérivés fluorés, ciment, acide sulfurique-, tels qu'O.BAHRI n'hésite pas à évoquer "une Ruhr à échelle tunisienne" (!), nécessitant l'utilisation des ressources d'hydrocarbures -nouvellement exploitées- d'El Borma, tandis que le port servirait aussi à exporter une partie des phosphates bruts dont la production devrait augmenter dans de fortes proportions. Enfin, on envisage, pour abaisser les coûts de transport, la construction d'une voie ferrée directe reliant Gafsa à Gabès.

Dans la genèse du complexe industriel de Gabès, **le Colloque de Zarzis joue un rôle essentiel**, puisqu'il clôt la première phase des études, qu'il énonce des choix (de localisation, de types de production, d'infrastructures), qu'il permet, en un mot, de passer en principe à la réalisation concrète du projet. Et ce d'autant plus qu'à sa suite sera votée et promulguée la loi n°68-3 portant sur l'encouragement des investissements dans le Sud tunisien (18).

Et, de fait, s'implante peu après dans la nouvelle zone industrielle la Société des Carrelages et Préfabrications du Sud (C.P.S.), tandis que se crée la SO.CON.A.G. (Société des Conserves Alimentaires de Gabès), toutes deux à capitaux privés. Simultanément, un Schéma Directeur d'Aménagement de la ville de Gabès est élaboré par le bureau d'études italien Quaroni de Carlo (1968) ; une société immobilière, la Société Immobilière de Gabès, est créée (en 1968) pour tenter de résorber le déficit quantitatif et qualitatif du parc de logements de la ville.

Les travaux du port commencent, quant à eux, en 1969 (sous la responsabilité de la firme italienne COSIGA), c'est-à-dire une fois que les problèmes de financement eurent trouvé une solution (accord de prêt italien de 15 milliards de lires, dont 8 destinés au port, signé en 1969). La STEG, quant à elle, met en chantier à la même date (1970) une centrale thermique (grâce à un crédit de la France représentant 7 millions de dinars).

Le démarrage de la construction des I.C.M. s'avère plus difficile. Des négociations délicates permettent l'obtention d'un crédit français ; 30% du capital de la société doit être cédé à des firmes européennes ; surtout, la conception initiale du projet doit être revue : la production d'acide phosphorique est seule envisagée, du moins en première phase. Les travaux commencent en 1970. **La première tranche des I.C.M. (I.C.M. 1) n'entrera en production qu'en 1972.**

.../...

(16) : BAHRI (O.), in **Colloque de Zarzis**, pp.42-59

(17) : LATIRI (M.), in **Colloque de Zarzis**, pp.60-67

(18) : Sur les dispositions de la loi n°68-3, voir HAYDER (A.), 1986, p.99.

2- Changement politique, nouvelles orientations économiques et concrétisation du projet de Gabès.

Or, entre temps, d'importants changements ont affecté le personnel politique tunisien. De nouvelles orientations économiques sont définies, qu'il n'y a pas lieu, ici, d'explicitier (19), mais qui vont modifier le rôle et la place dévolus au pôle gabésien.

Dans un important discours prononcé à Gabès le 24 Juin 1972, le nouveau Premier Ministre, Hédi NOUIRA, déclare en effet : "Il n'est pas exact de penser que l'Etat, disposant d'un certain nombre de millions à investir, distribue cette manne également entre les différentes régions, selon certaines données et selon un plan décennal préétabli. En vérité(...), il convient d'examiner les projets d'investissement selon une optique globale de rentabilité et de création de nouvelles sources de développement".

A partir de ce moment, l'industrialisation de Gabès n'entre plus dans le cadre de la politique de développement du Sud, mais plutôt dans le cadre d'objectifs à l'échelle nationale : favoriser le développement des investissements **directement productifs**, promouvoir l'essor de certains secteurs industriels, tels que la chimie ou les industries de matériaux de construction, accorder la priorité aux industries exportatrices (20).

Ainsi, le complexe de Gabès, conçu durant la période d'économie planifiée, mais réalisé pour l'essentiel durant celle d'économie libérale, **a partiellement changé de caractère** : sa dimension régionale a pratiquement disparu, tandis qu'on lui demandait de contribuer surtout à l'amélioration des indicateurs macro-économiques (accroissement de la F.B.C.F., amélioration de la balance des paiements, etc...) ; en outre, il est passé d'un projet **temporairement exportateur** à un projet **fondamentalement exportateur** : en témoignent à la fois l'orientation des productions des nouvelles unités créées (extension des I.C.M. ou unités véritablement nouvelles) (21) et l'octroi des avantages de la loi n°72-38 à trois sociétés installées sur le site (I.C.F., Al Kimia, Ressources Corporation-cette dernière étant devenue, par la suite, Windmill Tunisie, puis Engrais de Tunisie) (22).

Deux conséquences essentielles résultent de ces modifications dans le "positionnement" du complexe de Gabès dans la stratégie tunisienne d'industrialisation.

a- La généralisation du modèle des filières

En premier lieu, alors qu'à l'origine le complexe avait été conçu selon ce que l'on pourrait appeler une logique mixte, certaines usines relevant d'un modèle du type "pôle de développement", d'autres du système des "filières", c'est ce dernier qui, à partir de 1972, imposa ses caractéristiques à l'ensemble du projet.

Les unités, déjà existantes ou nouvelles, furent obligées de se conformer à ses règles.

.../...

(19) : Sur le changement de la politique économique, voir, entre autres BÉN ROMDANE (M.), 1981 ; SIGNOLES (P.), 1985 ; RAULIER (A.), 1985.

(20) : HAYDER (A.), 1986, p.101

(21) : Pour les principales caractéristiques des productions, voir infra, pp. 37-40.

(22) : La loi n°72-38 du 27 Avril 1972 porte création d'un régime particulier pour les industries produisant, partiellement ou totalement, pour l'exportation.

Ainsi, après la **phase de lancement** de la filière chimique (1971-1975) marquée par la création des I.C.M. 1 et 2 et des infrastructures et unités annexes (port, centrale thermique, installations de la S.N.C.F.T., réseaux de la S.O.N.E.D.E.), il est possible de distinguer une **phase de diversification** (1975-1980), caractérisée par le renforcement de la filière chimique (création des I.C.F., d'Al Kimia, de Windmill-Tunisie, extension des I.C.M., création de la SAEPA 1...), par l'apparition de deux nouvelles filières (celle des matériaux de construction et celle de l'énergie : cimenterie, centrales à turbines à gaz de Ghannouch et de Bouchemna) et, enfin, par la création de deux unités "induites" (sacherie SOGEMBAL et ateliers de construction mécanique A.C.M.G.).

La **phase actuelle** peut être considérée comme celle de la **généralisation du modèle des filières**. D'une part, en effet, on assiste au renforcement de celles déjà existantes avec, pour la filière chimie, les unités SAEPA 2, I.C.M. 3, Engrais 2, sans compter l'usine de dérivés fluorés des I.M.D.F. (Industries Maghrébines de Dérivés Fluorés), en projet, et, pour la filière des matériaux de construction, l'unité de fabrication d'ouvrages en ciment de la Société C.M.S. (Ciments Manufacturés du Sud) ; de même, la filière énergétique se renforce avec les usines liées au GPL d'El Borma. D'autre part, l'évolution des A.C.M.G. (Ateliers de Construction Mécanique et de Maintenance de Gabès) témoigne d'une soumission plus nette que jadis de cette entreprise à la logique des filières, en l'occurrence à celle de la mécanique lourde ; en effet, par suite de difficultés financières et parce que les entreprises du complexe tendent à internaliser de plus en plus les activités de maintenance, les A.C.M.G., à l'origine entreprise induite par le complexe, s'orientent essentiellement vers la construction de matériel ferroviaire depuis que leurs locaux sont loués à la société tuniso-hongroise de Matériel Ferroviaire Ganz-Tunisie (M.F.G.T.).

Actuellement, donc, ne se créent et ne peuvent se créer à Gabès que des unités s'inscrivant dans des filières en expansion à l'échelle mondiale ou dans des filières considérées comme stratégiques au niveau national.

b- Gabès dans la politique de décentralisation industrielle.

En second lieu, et ce n'est pas le moindre paradoxe, les modifications opérées au plan national dans la stratégie d'industrialisation ont abouti à ce que la place de Gabès dans la politique d'investissements industriels soit reconsidérée.

En effet, la promulgation de la loi n°74-74 du 3 Août 1974, fixant le Code des Investissements pour les industries manufacturières (23), complétée par le décret n°77-578 du 6 Juillet 1977 qui délimite "les zones territoriales éligibles aux avantages accordés dans le cadre de la décentralisation industrielle" (24), revient, au bout du compte, sur plusieurs des avantages qu'avaient consentis la loi n°68-3. Plus grave encore, peut être, ces textes dissocient, quant aux aides à l'investissement industriel, Gabès du reste du Sud tunisien. Gabès et sa délégation ne sont plus classés dans le groupe des régions déprimées, comme le sont le reste du gouvernorat de Gabès et les gouvernorats de Gafsa et de Medenine. A partir de ce moment, donc, Gabès n'est plus considéré comme un espace prioritaire, mais comme un complexe industriel déjà lancé, où les facteurs d'attraction de nouveaux investissements sont considérés comme susceptibles d'agir par eux-mêmes. Les nouveaux investissements publics sont donc conçus comme devant s'appuyer sur ceux déjà réalisés afin d'en accroître la rentabilisation. Le décret n°81-861 définissant des "zones d'incitation" à la

.../...

(23) : Sur cette loi, voir SIGNOLES (P.), 1985, p.791

(24) : Direction de l'Aménagement du Territoire/Groupe Huit, 1976 : **Eléments pour une décentralisation industrielle en Tunisie**. Tunis, 164p. et un atlas (116p.)

décentralisation industrielle -décret qui accompagne la nouvelle loi portant Code des Investissements (loi n°81-56 du 23 Juin 1981)- ne modifie pas fondamentalement cet état de choses.

Ces modifications dans la conception initiale du projet n'ont pas empêché que se poursuive, année après année, la concentration d'investissements publics sur le complexe industriel de Gabès, de telle sorte que celui-ci représente aujourd'hui un foyer d'une importance stratégique pour la Tunisie, avec sa zone industrielle bien occupée, son port, sa voie ferrée le reliant directement aux mines de la région de Gafsa.

3- Les difficultés du développement de l'appareil industriel de Gabès : influence de la conjoncture et hésitations de la politique d'aménagement du territoire.

Les nouvelles finalités attribuées au complexe gabésien ont influé sur les modes et les rythmes de son développement, tout comme elles n'ont pas réellement favorisé les initiatives industrielles des promoteurs privés locaux, régionaux ou même nationaux.

Il faut insister, tout d'abord, sur les incessantes ré-orientations de nombreux projets d'unités industrielles en fonction de l'évolution de la conjoncture internationale. Celle-ci conditionne ainsi très fortement le rythme de développement du complexe de Gabès et détermine directement ses formes.

Certes, ce complexe réalise, au moins partiellement, une de ses ambitions initiales, à savoir la valorisation des ressources nationales (phosphates, spath fluor). Il sera toutefois montré ultérieurement (25) les limites de cette réussite.

Or l'orientation vers la fabrication de produits semi-finis, puis, dans un second temps, de produits finis **presque exclusivement destinés à l'exportation** (26), s'est effectuée au moment où les prix sur le marché international étaient particulièrement avantageux (27).

Ce contexte illusoirement favorable, ayant distillé chez les planificateurs une euphorie excessive, les conduisit à accélérer (ou à accentuer) le développement des filières, sans que celles-ci parviennent pourtant à être établies de manière complète : ainsi, de nombreux intrants indispensables au fonctionnement des unités chimiques doivent-ils continuer à être importés (28).

Comme il était à prévoir, le retournement de la conjoncture internationale a rapidement conduit à abandonner certains projets, de conception plus ou moins ancienne et dont les études techniques étaient inégalement avancées. Il est symptomatique que les projets abandonnés soient justement ceux qui avaient pour principale ambition de compléter les filières, tel celui de l'unité de fabrication de l'ammoniaque à partir du gisement off-shore de gaz naturel de Miskar. Du fait de ces abandons, certaines unités actuellement en activité éprouvent de sérieuses difficultés financières, du fait de leur surdimensionnement et des coûts excessifs de fonctionnement qu'imposent le maintien d'importations onéreuses (29).

.../...

(25) : Cf : infra, pp. 148-152.

(26) : Cf : infra, p. 150.

(27) : Le prix moyen de la tonne de phosphate exportée (phosphate et hyper-phosphate) est ainsi passé de 4,7 DT en 1973 à 17,9 DT en 1974 et 23 DT en 1975, pour retomber à 13,4 DT en 1976.

(28) : Cf : infra, p. 148-149.

(29) : Cf : infra, p. 37.

Cette excessive dépendance vis-à-vis de la conjoncture internationale explique également les difficultés qu'éprouve le complexe de Gabès à diversifier ses filières, ou même, sa seule gamme de produits fabriqués. De nombreux projets industriels prévus, à un moment ou à un autre, pour être implantés à Gabès n'ont jamais vu le jour, soit que les uns aient disparu dans la tourmente de la crise économique "mondiale" (ainsi la production d'éponges de fer par oxydation, avec utilisation du gaz naturel, de minerais brésiliens importés et une technologie et un financement japonais), soit que les autres aient été sans cesse repoussés par les autorités gouvernementales (ainsi en est-il de la deuxième raffinerie de pétrole tunisienne, promise à Gabès dès 1972 par le Premier Ministre de l'époque, dont le site s'est déplacé depuis 15 ans entre Gabès, La Skhira, Bizerte et Cap Serrat, et dont la gamme de production ainsi que la finalité n'ont cessé de varier...; toujours est-il qu'en 1987 cette raffinerie n'a toujours pas été créée, alors que celle de Bizerte est saturée depuis longtemps !). On peut s'étonner, enfin, qu'il ait fallu attendre les années 1985 pour engager la construction d'une unité de production de GPL à partir des hydrocarbures d'El Borma, c'est-à-dire huit ans à peine avant que le gisement ne soit épuisé (selon les prévisions les plus probables), et alors que l'unité en cours de démarrage nécessite un minimum de sept années de fonctionnement pour être amortie.

Malgré le retournement de la conjoncture, particulièrement sensible au cours du VIème Plan (1982-1986) (30), malgré l'aggravation des difficultés économiques et financières de la Tunisie et l'accentuation de la crise sociale qui contraint l'Etat à reconsidérer, au moins partiellement, sa stratégie de développement, **l'orientation exportatrice de la plupart des unités de production de Gabès n'a pas fondamentalement été modifiée** (31).

Les difficultés financières de l'Etat tunisien ont cependant conduit ce dernier, pour poursuivre la mise en place de la filière chimique -dont les unités les plus récentes nécessitent des investissements considérables (plus de 80 millions de dinars pour SAEPA 1 !)-, à faire un appel croissant au capital étranger (arabe, en l'occurrence), en l'invitant à prendre des participations notables dans les sociétés investissant à Gabès (I.C.F., I.C.M. et SAEPA) (32).

La place de Gabès dans la politique d'aménagement du territoire est également affectée par les diverses fluctuations de la politique économique.

Tout au long de la IIème Décennie de Développement et, en particulier, durant les IVème (1973-1976) et Vème (1977-1981) Plans de Développement Economique et Social, **les aspects régionaux de la croissance économique ont été singulièrement négligés.** Le Commissariat Général au Développement Régional (C.G.D.R.) considère ainsi que "cette situation est notamment due au caractère sectoriel de la planification qui n'a pas tenu compte d'une manière suffisante de la nécessité de répartir les investissements d'une manière plus équilibrée" (33).

.../...

(30) : "Il faut relever d'emblée que le contexte qui a prévalu durant le VIème Plan a été nettement plus difficile que prévu, marqué(...) par la détérioration de l'environnement international à travers les importantes fluctuations des taux de change, la montée du protectionnisme et la baisse des prix des principaux produits d'exportation. Le VIème Plan prévoyait, certes, pour cette période, un retournement de la conjoncture(...); il n'a pas cependant prévu l'intensité avec laquelle ces différents facteurs se sont manifestés" (**Bilan global du VIème Plan...**, 1986, p.2)

(31) (32) (33) : Pour ces notes voir page suivante.

Dans un tel contexte, les effets possibles d'entraînement du complexe industriel sur le Sud tunisien passaient au second plan des préoccupations des responsables, et peu d'efforts cohérents étaient entrepris pour favoriser une nouvelle structuration de l'espace régional.

Simultanément, il est apparu assez vite que le complexe industriel de Gabès n'était pas en mesure d'avoir, **spontanément**, beaucoup d'effets d'entraînement sur le tissu industriel local et régional (EL MANOUBI K., 1977). D'une part, les technologies utilisées dans la filière chimie et le coût moyen des investissements en interdisaient l'accès aux promoteurs privés nationaux : cette filière ne pouvait donc se développer que grâce à l'Etat, aux banques de développement tunisiennes ou tuniso-étrangères et au capital étranger. D'autre part, les lacunes déjà signalées de la politique de décentralisation industrielle (34) limitaient considérablement l'attractivité du foyer gabésien sur les investisseurs privés tunisiens potentiels, alors que ceux-ci trouvaient sur place des sources de profits plus aisées d'accès et plus rémunératrices (spéculation foncière et immobilière, commerces et services) que l'industrie.

Les très graves problèmes de tous ordres qui ont résulté de l'aggravation des disparités régionales tout au long de la période de forte croissance correspondant (approximativement) aux IVème et Vème Plans, ont conduit, en 1979, le **Comité de Réflexion sur l'Aménagement du Territoire et la Décentralisation Industrielle** à tirer la sonnette d'alarme. Dans son rapport, ce Comité mettait en effet en garde contre les risques d'une explosion sociale difficilement maîtrisable dans l'hypothèse où les déséquilibres régionaux continueraient à s'accroître comme ils tendaient à le faire depuis le début de la décennie 70. A sa suite, les documents préparatoires pour le VIème Plan situaient le "développement régional" parmi les priorités générales de la IIIème Décennie de Développement (35).

La réactivation de la politique d'aménagement du territoire à la fin des années 70 et au début de la décennie 80 n'est pas allée, cependant, sans que ne **se révèlent de nouvelles contradictions**, dont l'un des points nodaux se situe à Gabès.

.../...

(31) : **Bilan global du VIème Plan...**, p.30. Il faut noter aussi la refonte, en 1985, de la loi sur les industries exportatrices (avril 1972), dans le sens d'un renforcement des avantages additionnels consentis (**Bilan Global du VIème Plan...**, p.37).

(32) : Cf : infra, p. 42.

(33) : C.G.D.R., 1982 : **Les aspects régionaux du VIème Plan**. Tunis, 65p.

(34) : Cf : supra, p. 17.

(35) : **Note d'Orientation pour la IIIème Décennie de Développement et le VIème Plan**, Tunis, 1980, p.4 et pp.110-117.

Les études conduites en 1982 et 1983 par le Commissariat Général au Développement Régional, une des deux institutions -avec la Direction de l'Aménagement du Territoire- chargée de la planification territoriale, aboutissaient ainsi à classer la délégation (36) de Gabès parmi les plus favorisées du pays : en effet, dans une classification en 6 groupes (37), allant des délégations les plus démunies aux plus favorisées, la délégation de Gabès figurait dans le groupe V (38). Du fait de ce classement, aucune mesure d'aide particulière n'était envisagée pour contribuer au développement économique en général, et industriel en particulier, de Gabès "l'image" officielle de la ville et de sa délégation étant globalement positive !

Parallèlement, d'autres documents d'aménagement territorial, en particulier le Schéma National d'Aménagement du Territoire et le Schéma Régional consacré à Gabès (39), prévoient un éclatement des points d'application des efforts étatiques en matière industrielle, sans doute pour compenser la faible capacité de rayonnement régional du complexe.

Et, en pratique, ces propositions se sont bien concrétisées durant le VIème Plan (40), avec le lancement d'un nouveau pôle chimique à La Skhira, à quelques dizaines de kilomètres à peine au nord de Gabès, destiné à accueillir l'unité SIAPE 2 (installée ici en remplacement de la NPK, fermée, de Sfax), avec l'extension des I.C.M. à M'dilla, sur les gisements phosphatiers (unité I.C.M. 4) et avec, enfin, le projet d'usine de sulfate de potassium à Zarzis (41).

L'éclatement géographique de la filière chimie a donc été systématiquement engagé dans le Sud tunisien, au prix de nouveaux investissements d'infrastructures (port de commerce de Zarzis ; logements à La Skhira, etc...).

.../...

(36) : La délégation est la subdivision administrative du gouvernorat.

(37) : C.G.D.R., 1983 : **Carte des priorités régionales**. Tunis, 43 p. + annexes

(38) : Hormis les délégations qui constituent l'agglomération tunisoise, le groupe VI ne comprend que 8 délégations, dont celles de Nabeul, Sfax, Sousse et banlieue nord, Monastir...

(39) : Direction de l'Aménagement du Territoire/URBAPLAN, 1984 : **Schéma Régional d'Aménagement du Territoire : Gabès**. Tunis et Lausanne, vol.9, 135p. (cf : pp.60-64).

(40) : En vérité, le S.N.A.T., comme les S.R.A.T., est, en matière industrielle, très fortement dépendant des "coups-partis".

(41) : **Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, Sud-Est** (vol.8), p. 60 et p. 63. Le projet de Zarzis semble (provisoirement ?) abandonné, mais le port de commerce a été construit.

Le cas de Gabès illustre ainsi parfaitement le débat classique : vaut-il mieux concentrer les investissements publics en un point unique, afin de tenter d'accroître les effets d'entraînement et de mieux rentabiliser les investissements d'infrastructures, ou les diffuser à travers des portions plus vastes du territoire, malgré les surcoûts occasionnés et les risques de création d'isolats industriels ?

Mais si les documents préparatoires du VIIème Plan explicitent bien les termes de ce débat, ils ne tranchent pas (42), laissant supposer que les deux "stratégies" peuvent être menées de pair. Cet "idéal" étant d'autant moins réalisable que les disponibilités financières de l'Etat tunisien sont, aujourd'hui, des plus réduites, il est à craindre que ce soient, une fois encore, les opportunités immédiates et la conjoncture qui déterminent la politique industrielle de l'Etat, en général et pour Gabès en particulier.

4- Gabès et la politique de déconcentration administrative

Gabès est un centre administratif de vieille date, jouant même, pendant la période coloniale, le rôle de "capitale" des Territoires Militaires du Sud.

Devenu, à l'Indépendance, **Chef-lieu de Gouvernorat**, Gabès a profité de la politique suivie avec constance par la Tunisie en matière de planification des activités tertiaires (publiques). En effet, l'Etat s'est généralement efforcé de répartir le plus équitablement possible les équipements publics, tout en veillant à ce que les régions primitivement les plus mal dotées rattrapent progressivement leur retard. Or, dans le système tunisien, **c'est le gouvernorat qui est à la base de l'organisation administrative régionale**, donc de la répartition des efforts d'investissements ; le chef-lieu de gouvernorat est donc la ville qui, dans ce cadre, va accueillir les services tertiaires les plus nombreux et les plus importants. Il en est résulté, toutefois, que la plupart des chefs-lieux de gouvernorat "de la première génération" (43) offrent des niveaux de services très comparables, bien que leur population varie dans de sensibles proportions.

Au cours de la décennie 70 et, surtout, à partir de 1974-1975 (44), l'Etat tunisien a opté pour une **politique de décentralisation** -il vaudrait mieux dire de **déconcentration administrative**, dont Gabès a retiré certains avantages. Sans qu'il soit question d'analyser ici les mesures adoptées (45), il importe

.../...

(42) : Tout en se prononçant pour la poursuite des efforts déployés au cours du VIème Plan en faveur du développement régional, le **Bilan global du VIème Plan et les Orientations générales du VIIème Plan** considèrent qu'"il ne s'agit pas, bien entendu, de freiner ou de bloquer le développement des régions relativement favorisées ; il faudrait, au contraire, maintenir et préserver la dynamique de ces régions, (tout en parvenant) à offrir à toutes les régions les mêmes opportunités pour l'exploitation et la valorisation de leurs ressources et potentialités". (p.51).

(43) : C'est-à-dire établis au moment de l'Indépendance. De nouveaux gouvernorats ont été créés et de nouvelles villes promues chefs-lieux en 1974 et 1983.

(44) : Avec, par exemple, l'adoption de la loi du 13 Juin 1975 qui a redéfini le rôle du Gouverneur en tant que responsable de la mise en oeuvre de la politique nationale de développement.

(45) : L'ensemble des mesures de déconcentration administrative -avec leurs limites- est rappelé dans le **VIème Plan** (t.1, pp.206-212). Pour leurs effets spatiaux, voir SIGNOLES P., 1985, pp.417-430.

de signaler que certains chefs-lieux de gouvernorat ont, au cours de cette période, acquis des fonctions tertiaires que l'on pourrait presque qualifier de supérieures : à Gabès, il s'agit essentiellement d'une fonction universitaire (E.N.I.G. : Ecole Nationale des Ingénieurs de Gabès ; I.S.T.G. : Institut Supérieur de Technologie de Gabès), d'une fonction sanitaire (Hôpital Régional) et d'une fonction bancaire (succursale de la Banque Centrale).

Parallèlement, mais surtout à partir des années 80 (fin du Vème Plan et VIème Plan), l'Etat a engagé un processus, aujourd'hui encore inachevé, de déconcentration des services de l'administration centrale, tendant à débarrasser celle-ci des actes de gestion courante. Chaque chef-lieu de gouvernorat a vu, progressivement, s'étoffer en contrepartie les services extérieurs (des Ministères) qui étaient installés sur son territoire et de nouveaux s'y implanter. Un bilan précis, de cette évolution sera établi pour Gabès, mais on peut, d'ores et déjà, affirmer que "Gabès (comme Béja et, dans une moindre mesure, Gafsa) est une des villes qui a le plus bénéficié des opérations récentes de déconcentration, en accueillant d'importantes Directions Régionales" (46). Sans doute, cette déconcentration administrative ne s'accompagne pas d'un véritable transfert de pouvoir, ayant surtout pour but de rendre l'administration régionale plus proche des citoyens et plus efficace. Il n'empêche, cependant, que la politique suivie a conforté, voire renforcé, la place de Gabès dans la hiérarchie urbaine nationale (Fig.n° 3).

Le rôle régional de Gabès paraît, à première vue, être reconnu dans les documents élaborés par les organismes de planification territoriale. Ce rôle semblerait même devoir être renforcé puisque le C.G.D.R. envisageait de favoriser dans la région Sud la constitution d'une "métropole régionale" (47), Gabès étant normalement la ville la plus à même de remplir cette fonction (48) -étant entendu que nous ne discutons pas, ici, de la terminologie ("métropole régionale") utilisée. Les études de la D.A.T. (49) parvenaient à la même conclusion.

Toutefois, la décision de créer des "métropoles régionales" est soumise à un préalable, celui de la constitution en Tunisie de **régions économiques** réunissant plusieurs gouvernorats. Les discussions relatives à cette question sont anciennes (50), mais les décisions sont sans cesse reportées. Rien n'interdit, par ailleurs, que, dans une perspective très volontariste, une autre ville que Gabès soit choisie, et ce d'autant plus que dans un Sud où les actions à entreprendre sont difficiles

.../...

(46) SIGNOLES P., 1985, p.424.

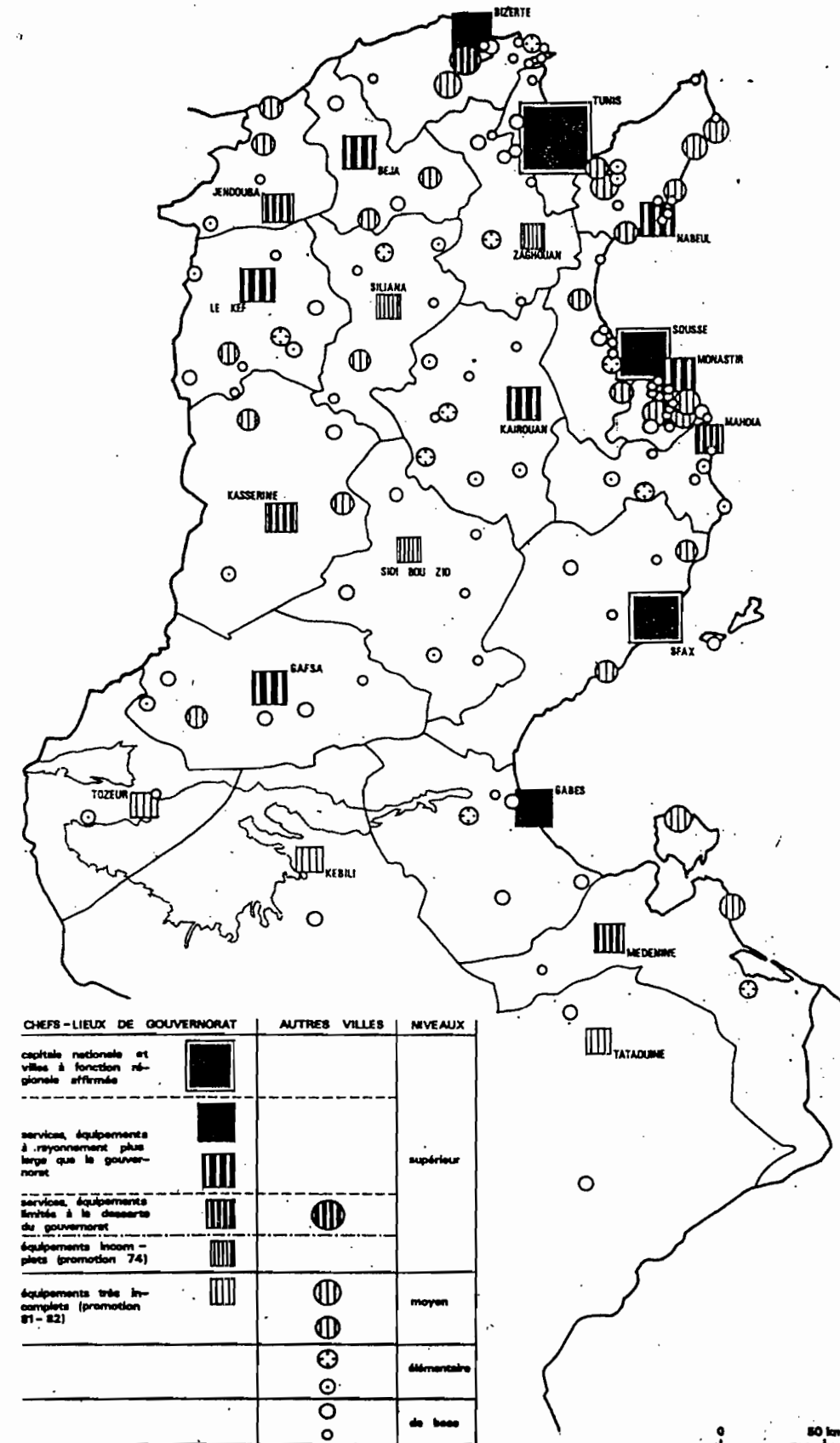
(47) : C.G.D.R., 1983 : "Développement de la région du Sud. Etude d'un plan de développement régional. Termes de référence", Tunis, 41p.

(48) : C.G.D.R., DIRASSET et SIGNOLES P., 1984 : **Sud : évolution et dynamique de l'organisation et des relations des espaces ruraux-urbains**. Tunis, 118p. + annexes.

(49) : **S.R.A.T. Gabès**, 1984, vol.9

(50) : Voir, par exemple, **VIème Plan**, p.215 (point 15).

FIGURE 3 : NIVEAUX D'EQUIPEMENT PUBLIC ET HIERARCHIE URBAINE EN TUNISIE :
LA PLACE DE GABES EN 1984



Carte reproduite de
SIGNOLES P., 1985, p. 460

à préciser et coûteuses, les interventions étatiques à effets les plus immédiats se situent dans le domaine administratif et des services publics. Le nom de Medenine (51) est, ainsi, parfois évoqué : cette petite ville à la croissance démographique exceptionnellement rapide dispose en effet, d'ores et déjà, de quelques services rares (Office de Développement du Sud ; Institut de Recherches des Régions Arides..) ; en outre, elle a eu souvent des attributions régionales qui lui ont valu de commander à Gabès, avant que cette dernière accueille à son tour des services de niveau territorial équivalent (52).

La politique de diffusion des services publics rares ou semi-rares, qui semble être d'actualité en Tunisie afin d'éviter la constitution de concentrations "secondaires" -la concentration principale étant le fait de la capitale-, est donc susceptible de modifier le rôle de Gabès dans son environnement régional.

L'éclatement spatial des activités industrielles et des fonctions tertiaires "supérieures", support de la politique actuelle d'aménagement du territoire, a pour contrepartie une dilution qui pourrait être tenue pour excessive des investissements publics dans l'espace. Ne risque-t-il pas, à Gabès, de freiner le développement des inductions économiques et la mise en place d'un tissu industriel mieux structuré et plus cohérent que l'actuel, tout en restreignant les possibilités de rayonnement régional (via les services de haut niveau) de la ville ?

(51) : Medenine est évoqué dans le cas où, semble-t-il, seraient instituées une région Sud-Est et une région Sud-Ouest.

(52) : Citons, à titre d'exemple, les délégations régionales de l'enseignement secondaire, de l'Agence de Promotion des Investissements et de l'Agence Régionale de Planification et d'Aménagement du Territoire. Par ailleurs, l'institution d'une Cour d'Appel à Gabès ne semble plus aujourd'hui tout à fait certaine, bien que les terrains aient été acquis pour la construction de ses locaux, le nom de Medenine ayant été également évoqué pour recevoir cette institution.

B- LA PLACE DE MOHAMMEDIA DANS LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'ETAT MAROCAIN.

Depuis 1960, l'Etat marocain a réalisé à **Mohammedia** d'importants projets industriels dans le domaine du raffinage du pétrole, de la pétrochimie et de l'énergie électrique.

Dans quel cadre ces implantations s'inscrivent-elles ? A quelle stratégie de développement répondent-elles ? Quel rôle l'Etat a-t-il assigné au complexe industriel de Mohammedia et quel type d'industrialisation a-t-il conçu ?

La réponse à ces interrogations peut être recherchée à travers l'analyse de la trajectoire suivie par la politique industrielle de l'Etat marocain depuis l'Indépendance. Cette trajectoire est loin d'être rectiligne ; elle se modifie, en effet, en suivant les fluctuations des objectifs des programmes d'investissement élaborés par les Plans.

1- Les années 1960 : la création de la raffinerie SAMIR.

Plusieurs phases peuvent être distinguées, dont seulement une, la première -telle qu'elle est esquissée dans le Premier Plan de Développement 1960-1964- se voulait volontariste. C'est au cours de celle-ci que sera construite, et que commencera à fonctionner, la première unité du "complexe" de Mohammedia : **la raffinerie SAMIR.**

Le Premier Plan de Développement est en effet l'expression d'une stratégie de développement national, ayant pour ambition la transformation en profondeur des structures économiques, sociales et spatiales héritées de la période coloniale.

En matière d'industrialisation, ce premier Plan visait la réalisation de trois objectifs :

- le développement des industries de base (sidérurgie, grande chimie, métallurgie, chantiers navals...), autour desquelles devaient se greffer des complexes industriels de transformation.
- la valorisation maximale des matières premières locales.
- le remplacement des importations de produits manufacturés par des productions locales (industries de substitution aux importations).

Cette stratégie était, seule, jugée capable d'engager le processus d'industrialisation sur des bases solides et de favoriser le développement d'un tissu industriel de plus en plus dense et cohérent.

Aussi le Plan prévoyait-il un taux annuel de croissance de l'industrie de 10% par an (contre 6% pour le P.I.B.), de sorte que la production industrielle devait représenter, en 1965, 30% de la Valeur Ajoutée totale. Il était également prévu que l'investissement industriel représente près du tiers du volume total des investissements prévus par le Plan.

Pour financer ces investissements, l'Etat comptait essentiellement sur la mobilisation de l'épargne nationale, publique et privée, sans pour autant refuser les apports extérieurs qui devaient être associés au capital public national dans le cadre d'entreprises conjointes. Pour inciter et orienter l'investissement

privé, l'Etat envisageait de l'appuyer sur le B.E.P.I. (Bureau d'Etudes et de Participations Industrielles), créé en 1958, et sur la B.N.D.E. (Banque Nationale pour le Développement Economique) créée en 1959 ; un Code des Investissements a été simultanément promulgué (1960).

Les efforts de l'Etat, durant cette première phase, se sont effectivement traduits par **la mise en place d'une série de grandes entreprises d'économie mixte**, en association avec des groupes étrangers ou avec le capital privé national.

La raffinerie SAMIR relève de ce type d'entreprises, puisque, Société Anonyme Marocco-Italienne de Raffinage, elle résulte de l'association de l'Etat et du groupe italien E.N.I. **Son implantation à Mohammedia date de 1960**. Sa création s'inscrit donc dans un processus général (1).

L'édification d'une raffinerie de Pétrole à Mohammedia s'inscrit donc dans le cadre d'une stratégie délibérée de développement national, l'Etat étant appelé à jouer un rôle de premier plan. Cette stratégie devait permettre au Maroc d'accueillir aussi bien des industries productrices de biens intermédiaires que des industries du type *Labour intensive*, c'est-à-dire des industries de substitution aux importations orientées principalement vers la satisfaction des besoins du marché interne.

Ce modèle restera une référence théorique sans suite d'exécution.

Les options prioritaires du Premier Plan Quinquennal (1960-1964), dans sa version initiale, ont en effet été abandonnées, à la suite de quoi le rôle de l'Etat dans le domaine industriel a enregistré une nette évolution : "A la suite des difficultés de l'application du Plan Quinquennal, notamment pour le financement des investissements par l'épargne, de nouvelles études ont été menées au cours de l'année 1963. Elles ont permis de réviser certaines hypothèses ou prévisions figurant dans le plan 1960-1964" (2).

Une nouvelle phase de la politique économique est alors ouverte, dont il convient d'examiner les conséquences sur l'évolution du "complexe" de Mohammedia.

.../...

(1) : A la même époque sont en effet créées la Société **Général-Tire** (pneumatiques, Casablanca ; association du groupe américain Général Tire and Rubber Compagny et du B.E.P.I.) ; la **SOMACA** (montage automobile, Casablanca ; association des groupes Fiat, Simca et du B.E.P.I.) ; la Société **Berliet-Maroc** (montage de camions, Casablanca ; association de Berliet et du B.E.P.I.) ; la Société **TARIK** (montage de tracteurs, Casablanca ; association du groupe Thomazeau et Labourier et du B.E.P.I.) ; la Société **MAFITEX** (liège et fibres textiles ; 90% du capital acquis par le B.E.P.I. en 1961 et capitaux privés nationaux) ; la Société **COFITEX** (filature, Fès ; 35% du capital appartient à l'Etat ; capitaux privés nationaux).

(2) : **Plan Triennal, 1965-1967.**

2- Priorité aux industries légères d'import-substitution : l'"oubli" de Mohammedia (1965-1972).

L'échec de l'expérience "dirigiste" des premières années de l'Indépendance a ouvert la voie à la libéralisation de l'économie marocaine, avec la mise au point d'une stratégie d'industrialisation s'appuyant sur l'initiation privée et le capital étranger.

Cette nouvelle voie est expérimentée au cours de la période 1965-1972, dans le cadre des Plans Triennal 1965-1967 et Quinquennal 1968-1972. Désormais, l'industrie n'est plus jugée comme un secteur dont le développement est prioritaire, cette place étant assignée à l'agriculture (surtout d'exportation), au tourisme et à la formation des cadres.

Durant cette période, les orientations des Plans en matière industrielle se présentent comme un ensemble de souhaits de l'Etat dont le rôle doit se limiter à encourager l'initiative privée et à lui servir de relais en lui cédant ses participations dans les unités industrielles rentables.

Au cours de cette période, la part de l'investissement industriel dans le volume global d'investissements programmés est tombée de 23,21% au cours du Triennal 1965-1967 à 12,41% durant le Quinquennal 1968-1972. La part du secteur public dans ces investissements demeure importante : respectivement 61% et 53%.

Mais la politique d'encouragement à l'initiative privée n'a donné, quant à elle, que des résultats médiocres.

Les industries de substitution aux importations sont celles qui ont le plus bénéficié de cette nouvelle politique : elles ont en effet absorbé plus des deux tiers des investissements consacrés aux industries ; les industries agricoles et alimentaires d'une part, les industries textiles d'autre part, ont mobilisé ensemble 60,2% de ces investissements pour la période 1960-1972 et 62% pour celle qui correspond au Triennal et au Second Quinquennal (1965-1972). Pendant ce temps, rien de nouveau n'a véritablement été entrepris pour conforter ou diversifier l'industrie de Mohammedia.

Au total, la Première Décennie de l'Indépendance a été marquée par la mise en place d'un processus d'industrialisation par substitution d'importation, avec, à partir de 1965, une nette inflexion en faveur des industries légères. Ce processus va rapidement s'essouffler, du fait de diverses contraintes, internationales (évolution défavorable de la conjoncture) ou nationales (étroitesse du marché intérieur, due à une très forte inégalité dans la répartition des revenus et à l'absence d'amélioration de celle-ci). De nouvelles orientations pour la politique industrielle vont alors être recherchées.

3 - Le renforcement du complexe industriel de Mohammedia : l'allongement de la filière pétrochimique.

Les options des IIIème (1973-1977) et IVème (1981-1985) Plans Quinquennaux, et celles du Triennal de "rectification" 1978-1980, approfondissent en effet, en les infléchissant, celles en application depuis 1960.

Si les priorités traditionnelles sont maintenues (agriculture, tourisme), l'industrie retrouve sa place de secteur prioritaire. L'Etat s'engage à intervenir plus activement pour favoriser l'accroissement de la F.B.C.F. industrielle, surtout dans les branches pour lesquelles le capital privé ne manifeste pas un vif intérêt : "L'industrialisation du pays est devenu un impératif national(...). Le secteur industriel a été laissé jusqu'ici aux mains du privé, encouragé par l'Etat en vue d'en assurer le développement ; les pouvoirs publics ne se départissent que rarement du rôle d'indicateur, sauf dans les secteurs où la défaillance et le désintérêt des entrepreneurs individuels sont manifestes" (3).

La relative nouveauté réside dans l'intérêt manifesté par l'Etat pour les **industries d'exportation**, considérées comme les mieux à même de dynamiser le secteur industriel. Leur développement est présenté comme une "nécessité inéluctable et une condition du décollage économique" (4). Ce primat donné à la demande extérieure comme stimulant de la croissance industrielle est officiellement motivé par trois considérations principales :

- l'insuffisance de la demande locale, en raison de l'inégale répartition de la consommation entre les diverses couches sociales ; cette insuffisance expliquerait, en partie, tout au moins, la très forte sous-utilisation des capacités de production (5).

- "les insuffisances" de la politique de substitution aux importations, dont l'un des objectifs majeurs était la réalisation d'un surplus sous forme d'économie de devises. Or, l'étude de structure de l'industrie (6) a montré que, malgré la mise en oeuvre d'une telle politique, le taux des inputs importés atteignait 60% pour l'ensemble des branches de l'industrie et 70% pour les industries de transformation !

- la proximité géographique du Maroc de la C.E.E.

Mais, une fois encore, par suite des défaillances du secteur privé, la nouvelle orientation industrielle a requis, pour sa concrétisation, l'intervention de plus en plus active de l'Etat : investissements directs, participations au capital social des entreprises, aménagement de zones industrielles. Il est vrai aussi que, de 1973 à 1976, la revalorisation du prix des phosphates sur le marché mondial a contribué à lui procurer de très importantes ressources financières (7).

La masse des investissements industriels programmés au cours du IIIème Plan Quinquennal a ainsi atteint 3,6 Milliards de DH dont 2,6 Milliards consentis par l'Etat marocain. Deux tiers de ces investissements publics ont été consacrés aux industries exportatrices : programme de valorisation des phosphates (44%), implantations d'industries textiles (5,6%), etc... Le reste a été alloué aux industries d'import-substitution.

.../...

(3) IIIème Plan Quinquennal, 1973-1977

(4) IIIème Plan Quinquennal, 1973-1977

(5) : Les capacités de production ne seraient utilisées, en moyenne, qu'à 63%.

(6) : Elaborée par la **Direction des Statistiques** en 1969

(7) : Sur ces problèmes, voir, entre autres : O.D.I./Groupe Huit/Maroc Développement, 1980 : **Zones industrielles au Maroc**, Rabat, non pag. (Cf : pp.A-19 et A-20).

Profitant de ce contexte favorable, l'Etat marocain a engagé la **consolidation du noyau pétrochimique de Mohammedia**, avec la réalisation de trois grands projets : la S.N.E.P., première unité du Maroc pour la fabrication du PVC ; une deuxième raffinerie de pétrole SAMIR ; une centrale thermique, la principale du pays, fonctionnant au fuel (à l'origine) et d'une puissance installée de 600 MW (8).

Au bout du compte, Mohammedia dispose aujourd'hui de grandes entreprises industrielles publiques, d'importance nationale et tournées essentiellement vers la satisfaction du marché intérieur. Ces entreprises sont venues s'ajouter à un tissu industriel assez dense, constitué de petites sociétés privées, dont plusieurs héritées de la période coloniale (9).

4- La promotion administrative tardive de Mohammedia.

Créée en 1960, la Municipalité de Mohammedia relevait administrativement de la Préfecture de Casablanca.

Depuis Juillet 1981, existe une Préfecture de Mohammedia : sa création se place dans le cadre de la vaste opération de restructuration administrative du Grand Casablanca (10).

Couvrant un territoire de 130,5 km², cette Préfecture inclut la Municipalité de Mohammedia (34 km²) et la Commune Rurale d'Aïn Harrouda (96,5 km²). Elle est limitée à l'Est et au Sud par la Préfecture de Ben Slimane, à l'Ouest par celles de Ben M'sik - Sidi Othmane et d'Aïn Sbaâ - Hay Mohammedi.

Au sein de la nouvelle structure que constitue la **Wilaya** du Grand Casablanca, la Préfecture de Mohammedia paraît, du fait de l'histoire de son chef-lieu, de sa situation par rapport au centre de Casablanca et de sa puissante fonction industrielle, la mieux dotée de capacités d'évolution, de dynamisme, propres. Toutes les autres Préfectures de la Wilaya ne sont, en effet, qu'un morceau artificiellement isolé de l'agglomération urbaine de Casablanca.

Mohammedia pourrait donc être le lieu où un certain contrepoids à la croissance tentaculaire de la métropole économique serait susceptible d'être recherché. En effet, l'action administrative publique, par les organismes de gestion qu'elle crée ou qu'elle renforce, par son action propre en matière de production, est en mesure, si la volonté en existe, de conforter cette situation relativement privilégiée, et ce d'autant plus que l'un des soucis majeurs des élus et des habitants de Mohammedia consiste en la sauvegarde de l'identité de la ville.

.../...

(8) : Voir, pour plus d'informations, infra, p. 57.

(9) : Sur le tissu industriel, Cf : infra, p. 52-54.

(10) : L'année 1981 marque la naissance de la Wilaya du Grand Casablanca. Celle-ci comprend six Préfectures : Casablanca-Anfa, Aïn Sbaâ - Hay Mohammedi, Ben M'sik - Sidi Othmane, Aïn Chock - Hay Hassani, Derb Soltane - El Fida et Mohammedia - Zenata.

Mais les acteurs de l'aménagement (en cours) de la Wilaya du Grand Casablanca ne semblent pas être, pour l'instant, convaincus par cette possibilité d'évolution originale et partiellement autonome de Mohammedia. Ils ont repris, en les actualisant, les grandes options du Schéma de Développement jadis (en 1950) proposées par Ecochard ; ils proposent donc un déroulement linéaire des activités, de l'habitat et des infrastructures le long de la côte (11). Or ce choix va à contre-courant de l'évolution de Mohammedia et ne tient guère compte de l'indispensable restructuration de son propre espace, par le renforcement de son tissu industriel et l'amélioration des articulations entre les différentes composantes de celui-ci.

(11) : Agence Urbaine de Casablanca/PINSEAU M., 1984 : **Schéma Directeur de Casablanca. Rapport justificatif.** Casablanca, 123p. + cartes.

II - LES CARACTERISTIQUES DES "COMPLEXES" INDUSTRIELS DE GABES ET DE MOHAMMEDIA

Nous nous proposons, ici, de fournir quelques informations sur les caractéristiques techniques des deux complexes : entreprises ou sociétés constitutives, capacités et finalités de la production, contraintes techniques, caractéristiques de la main-d'oeuvre employée, localisation spatiale (à petite échelle).

La connaissance de ces données nous a paru indispensable avant que soient fournies les données relatives au volume et à la structure des investissements et, plus encore, avant que ne soient réellement entreprises les analyses développant la problématique de cette étude.

A- GABES : UN COMPLEXE MULTI-FILIERES, DE CREATION EX-NIHILO.

En vingt ans, de 1967 à 1987, l'Etat tunisien a créé de toutes pièces à Gabès un complexe industriel gigantesque, qui a fait de la ville le **deuxième centre industriel du pays** par le potentiel de production installé et le volume des investissements effectués.

Mobilisant près de 1 000 millions de DT d'investissements au coût actuel, dont la moitié pour les industries manufacturières et le reste pour l'énergie et les transports, ce complexe a permis à la ville d'assurer en 1986 près de **10% du chiffre d'affaires des industries manufacturières** et près du tiers des exportations industrielles de la Tunisie (1).

L'effort consenti par l'Etat est énorme par rapport aux moyens dont il dispose : le complexe représente l'équivalent de 40% des investissements totaux que le VIème Plan prévoit de consacrer aux industries manufacturières. Par rapport à la ville d'accueil, cet effort peut même être considéré comme disproportionné : en 1966, Gabès ne comptait que 32 000 habitants, son économie était anémique et stagnante, sa société rongée par l'émigration ; son rayonnement régional était très réduit (2), dans un Sud tunisien lui-même sous-développé, pauvre et en crise, à l'économie désarticulée (3) et pour le développement duquel aucun projet n'avait été conçu avant les **Perspectives Décennales**.

1- Les entreprises du complexe de Gabès.

Nous avons regroupé, sous la forme d'un tableau, les principales informations relatives aux entreprises qui constituent ce qu'on appelle communément le "complexe" industriel de Gabès. Sont donc exclues les petites unités, propriétés d'entrepreneurs privés, dispersées dans le tissu urbain et qui seront étudiées ultérieurement, essentiellement pour établir le type et l'intensité des relations qu'elles nouent avec les grandes entreprises du complexe.

.../...

(1) : Ces données chiffrées ne sont, pour l'instant, que des estimations vraisemblables établies par A.HAYDER par actualisation d'enquêtes antérieures. Les données officielles (Institut National de la Statistique : **Recensement des activités industrielles**) ne sont pas encore disponibles pour les années les plus récentes.

(2) : TAGINA A. (1970) : **Gabès et sa région**. Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Géographie, Université de Paris-Sorbonne, 406p., ronéo (Cf : pp.349-369).

(3) : SEKLANI M., 1976 : **Economie et Population du Sud tunisien**. Ed. du C.N.R.S., Paris, 455p.

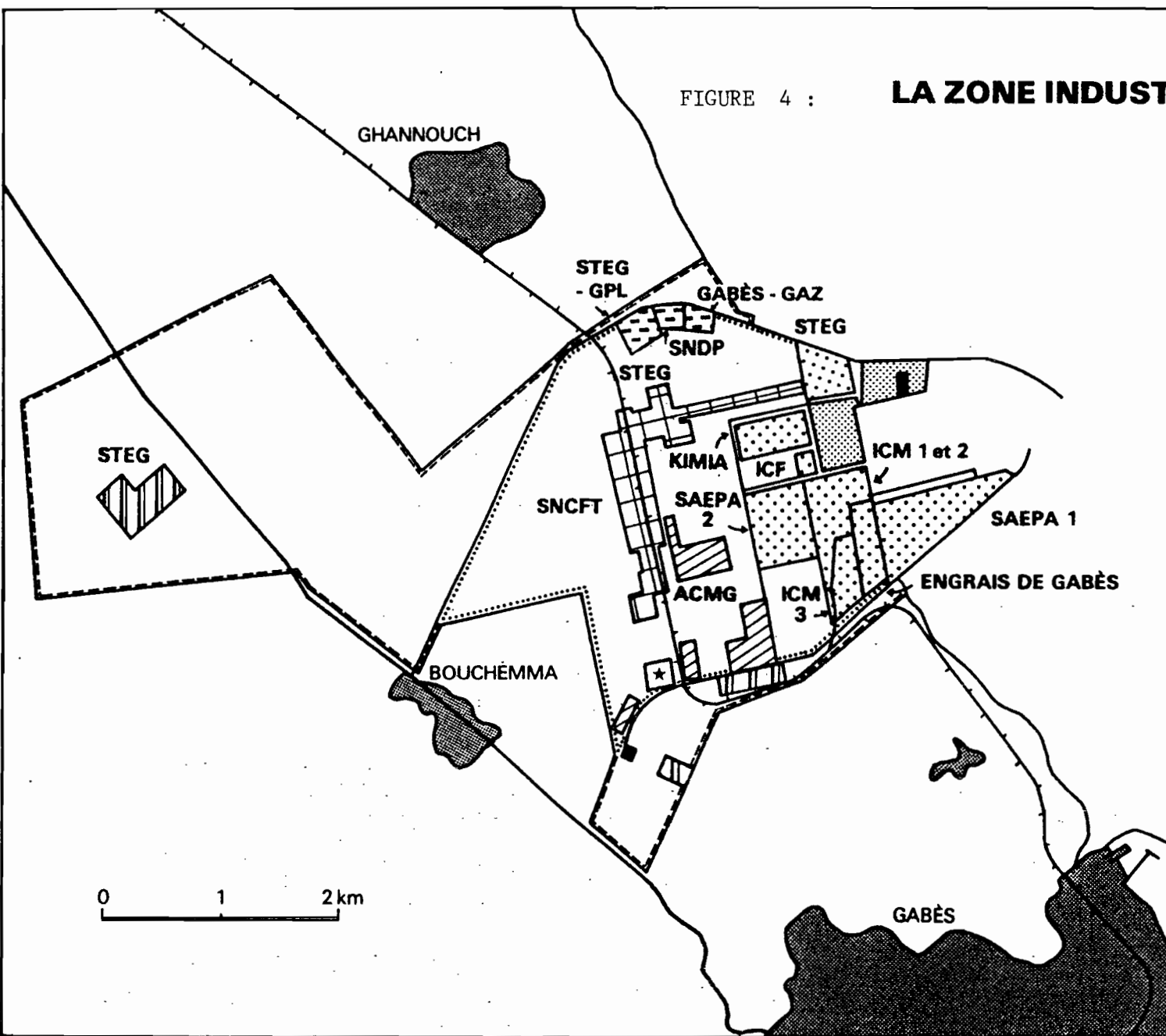
Tableau 1 : Les entreprises du complexe industriel de Gabès

Entreprises	Capital Social	Structure du Capital	Etablissements principaux	Branche dd'activité	Type de production	date de création	Emplois permanents
I.C.M.	20 000 000	Mixte : 51% Etat 49% Etranger	ICM 1 ICM 2 ICM 3 DCP	Chimie " " "	Acide phosphorique Acide phosphorique+TSP " DCP	1972 1974 1982 1978	
SAEPA	42 000 000	Mixte : 60% Etat 40% Etranger	SAEPA 1 SAEPA. 2	Chimie "	Ac. phosphorique+ DAP Ammonitrate	1979 1984	
ENGRAIS DE GABES	7 000 000	Mixte : % n.d.	Engrais 1 Engrais 2	Chimie "	MAP DAP, NPK	1976 1987	
EL KIMIA	3 200 000	Mixte : % n.d.	El Kimia	Chimie	STPP	1976	
I.C.F.	3 900 000	Mixte : 75% Etat 25% Etranger	I.C.F.	Chimie	Fluorure d'aluminium	1976	
STEG	-	Etatique	Centrale à vapeur Ghannouch Turbines à gaz Ghannouch Turbines à gaz Bouchemma Terminal gazoduc Bouchemma Usine GPL	Energie " " " "	Electricité " " Transformat. gaz naturel Production GPL	1972 1974 1978 1972 1987	
SNDP	-	Etatique	Centre emplisseur	Energie	Remplis. bouteilles gaz	1987	
GABES - GAZ	-	Privé (% n.d.)	Centre emplisseur	Energie	Remplis. bouteilles gaz	1987	
CIMENTS DE GABES	11 000 000	Etatique	Cimenterie	Matér.de Construc.	Ciment	1976	
C.M.S.	n.d.	Etatique	C.M.S.	Matér.de construc.	ouvrages en ciment	1984	
C.P.S.	n.d.	Mixte (Etat et privés locaux)	Usine d'El Aouinet	Matér.de construc.	Carrelages	1967	
A.C.M.M.G. *	2 500 000	Etatique	Usine de Gabès	Mécanique "	Construc.mécaniques, Maintenance Industrielle Construc.matériel ferrov.	1979 n.d.	
		* Une partie des ateliers est occupée par la M.F.G.T., société mixte (tuniso-hongroise)					
SOGEMBAL	450 000	Mixte : 80% Etat 20% privés tunisiens	Usine d'El Aouinet	Ind. diverse	Sacherie	1977	

n.d. = non déterminé

FIGURE 4 :

LA ZONE INDUSTRIELLE DE GABÈS



-  Périimètre d'expropriation de l'Agence Foncière Industrielle
-  Périimètre de préemption de l'Agence Foncière Industrielle
-  Installations portuaires
-  Industries portuaires
-  Industries diverses
-  Équipements
-  Dépôts et établissements de la zone de préemption
-  Usines du G.P.L.
-  Silos
-  Voie ferrée
-  Route
-  Agglomérations
-  Centre socio-culturel du groupe chimique

Sont indiqués ci-dessous le nom de l'entreprise, son capital social (actuel), la structure de son capital, le nom des établissements dépendant de l'entreprise, la branche d'activité, le type de produits fabriqués, la date de création. L'emploi occupé n'est pas encore disponible (4).

La plupart de ces entreprises sont localisées dans une zone industrialoportuaire de 650 ha, dont 400 sont effectivement aménagés, située au nord de l'oasis de Gabès, dans un secteur compris entre la mer à l'Est, l'oasis de Bouchemma à l'Ouest et celle de Ghannouch au Nord. L'organisation interne de cette Z.I. est fournie par la figure n° 4 .

Mais d'autres unités du complexe sont situées à une distance plus ou moins grande de cette Z.I. Certains se trouvent au Nord de Bouchemma, sur -ou à proximité de- une zone préemptée par l'A.F.I. (5) ; la cimenterie est localisée sur la route d'El Hamma, à 10 km de la ville (sur le site des carrières) ; la SOGEMBAL, la C.P.S. et d'autres petites usines sont installées à El Aouinet, c'est-à-dire dans la délégation de Metouia (hors commune de Gabès) (figure n° 17, p.87).

2- Les filières de production

Actuellement, les usines fonctionnant dans le cadre du complexe industriel de Gabès relèvent de quatre filières : une filière chimique, une filière énergétique, une filière de matériaux de construction et une filière mécanique.

a- La filière chimique

C'est la filière principale. Elle est constituée de cinq entreprises utilisant et valorisant des minerais tunisiens.

La conception de cette filière a consisté à commencer par la production d'un produit semi-fini facilement exportable -l'acide phosphorique-, puis d'évoluer principalement dans le sens de la fabrication d'engrais de plus en plus diversifiés et, secondairement, vers la fabrication de productions dérivées. Ainsi, on est passé d'un seul produit fabriqué en 1972 à neuf en 1986, à savoir un produit phosphaté semi-fini (l'acide phosphorique), deux engrais simples (le phosphate supertriple et l'ammonitrate), deux engrais binaires (le MAP et le DAP), un engrais complexe (le NPK) et trois produits dérivés : le tripolyphosphate de soude ou STPP (matière de base pour la fabrication des détergents) ; le fluorure d'aluminium (servant de catalyseur dans l'industrie de l'aluminium) ; le phosphate bicalcique (utilisé comme ajout pour la fabrication d'aliments pour le bétail).

Les I.C.M. ont démarré en 1972, pour la production d'acide phosphorique. Elles ont été suivies en 1974 par les I.C.M. 2 (acide phosphorique encore et TSP). En 1976, entrent en production. trois usines de produits dérivés : deux qui utilisent l'acide phosphorique des I.C.M. (la Windmill, devenue par la suite Engrais de Gabès pour la fabrication du MAP et El Kimia pour la fabrication du STPP) et une (I.C.F.) qui utilise l'acide sulfurique (sous-produit) des I.C.M. pour la production du fluorure d'aluminium. Deux années plus tard, entre en production, toujours au sein des I.C.M., l'unité de phosphate bicalcique (DCP).

.../...

(4) : Les données dont nous disposons sur l'emploi ne sont pas homogènes ; elles ne correspondent pas, en effet, à la même année de référence.

(5) : A.F.I. : Agence Foncière Industrielle.

En 1979, avec le démarrage de la SAEPA 1, commence la fabrication à grande échelle des engrais binaires et azotés ; en 1984, avec la mise en route de la SAEPA 2, est abordée la fabrication de l'ammonitrate, c'est-à-dire (enfin) de l'engrais le plus consommé par l'agriculture tunisienne.

L'extension en 1987 de l'usine Engrais de Gabès permet ensuite de parvenir à la fabrication d'engrais composés de la série des NPK.

b- Le groupe des filières secondaires

Ce groupe comprend trois filières dont l'objectif principal est l'approvisionnement du pays en produits stratégiques.

*** La filière énergétique**

Amorcée par la création en 1972 de la centrale thermique à vapeur localisée à Ghannouch, destinée à satisfaire les besoins du complexe, elle s'est renforcée progressivement par la construction d'autres installations qui permettent d'utiliser et de valoriser le gaz et les condensats en provenance du gisement d'El Borma (situé dans le Grand Sud tunisien, près de la frontière algérienne). Un gazoduc est construit en 1972, autorisant la mise en service, en 1975, de la centrale à turbines à gaz de Ghannouch, puis, en 1978, de celle de Bouchemma, la première de ces deux centrales étant, quant à elle, agrandie en 1985.

En 1987, l'achèvement d'une conduite réservée aux condensats permet le lancement de l'usine GPL de la STEG, sur laquelle sont greffés deux centres de remplissage de bouteilles de gaz, l'un appartenant à la Société Nationale de Distribution de Produits Pétroliers (S.N.D.P.), l'autre à la société Gabès-Gaz, filiale de la Shell (6).

*** La filière des matériaux de construction**

Elle est amorcée dès 1969 avec l'usine de carreaux appartenant à la société Carrelages et Préfabrications du Sud (C.P.S.) ; elle s'affirme à partir de 1977, avec la création d'une grosse cimenterie (Société des Ciments de Gabès : S.C.G.), puis en 1984 par celle de l'usine d'ouvrages en ciments (poutrelles, poteaux, etc...) de la société C.M.S. (Ciments Manufacturés du Sud).

*** La filière mécanique**

Elle ne comporte qu'une unité, celle des Ateliers de Constructions Mécaniques et de Maintenance de Gabès (A.C.M.G.), entrée en service en 1979. Celle-ci fut créée par les principales entreprises du complexe pour assurer la maintenance et l'entretien de leurs usines ; elle fut donc conçue, dès l'origine, comme une usine entraînée.

Pour des raisons sur lesquelles il conviendra de revenir, les A.C.M.G. ne purent fonctionner comme prévu, étant de moins en moins sollicités par ses propres initiateurs. Elle a dû, pour éviter que ne s'accumulent des déficits d'exploitation compromettant sa survie, réorienter sa production vers le montage de matériel ferroviaire. L'abandon des liens établis avec les autres sociétés du complexe revient à diminuer les formes d'intégration pour constituer une

.../...

(6) : Le centre de Gabès-Gaz doit être mis en service en Novembre 1987

nouvelle filière, celle des industries mécaniques. Cette orientation est finalement confirmée avec la reprise, en leasing, d'une partie des ateliers des A.C.M.G. par une société mixte tuniso-hongroise, la M.F.G.T., spécialisée dans la fabrication de matériel ferroviaire et de containers, pour le marché national et, surtout, pour l'exportation (7).

3- Les caractères de la production

Les entreprises du complexe de Gabès se caractérisent par trois traits essentiels :

- la production pour le marché international et secondairement pour le marché national ;
- l'avance technologique par rapport aux industries orientées vers le marché régional, voire même national ;
- la concentration financière et la dépendance qui en résulte.

a- La finalité de la production

En analysant la structure des matières premières achetées par les usines du complexe et celle des produits qu'elles vendent, on constate qu'elles se classent en deux grands groupes :

*** Le groupe des usines valorisant les minerais nationaux avant exportation**

Ce groupe comprend toutes les usines chimiques, à l'exception de la SAEPA 2.

Il consomme des matières premières nationales (3 000 000 de tonnes de minerai de phosphate produites dans les gisements de la région de Gafsa, 30 000 t. de Spath fluor produits par le gisement de Hammam Zriba près de Zaghouan et 40 000 t. de calcaire en provenance de carrières locales) et des matières premières importées nécessaires à la valorisation des minerais précédents (950 000 t. de soufre, 240 000 t. d'ammoniaque, 25 000 t. de soude et de carbonate de soude et 20 000 t. d'alumine).

Il exporte la totalité de sa production (100% de la production de DAP, MAP, TSP, fluorure d'aluminium et plus de 80% de la production de DCP, de STPP et d'acide phosphorique). Les quantités commercialisées en Tunisie sont négligeables et concernent surtout l'acide phosphorique vendu par les I.C.M. aux autres entreprises du complexe (I.C.F., EL Kimia et Engrais de Gabès) et finalement réexporté sous forme d'autres produits.

Ce groupe est donc doublement dépendant du marché international : par les prix d'achat des matières premières et par les prix de vente de ses produits.

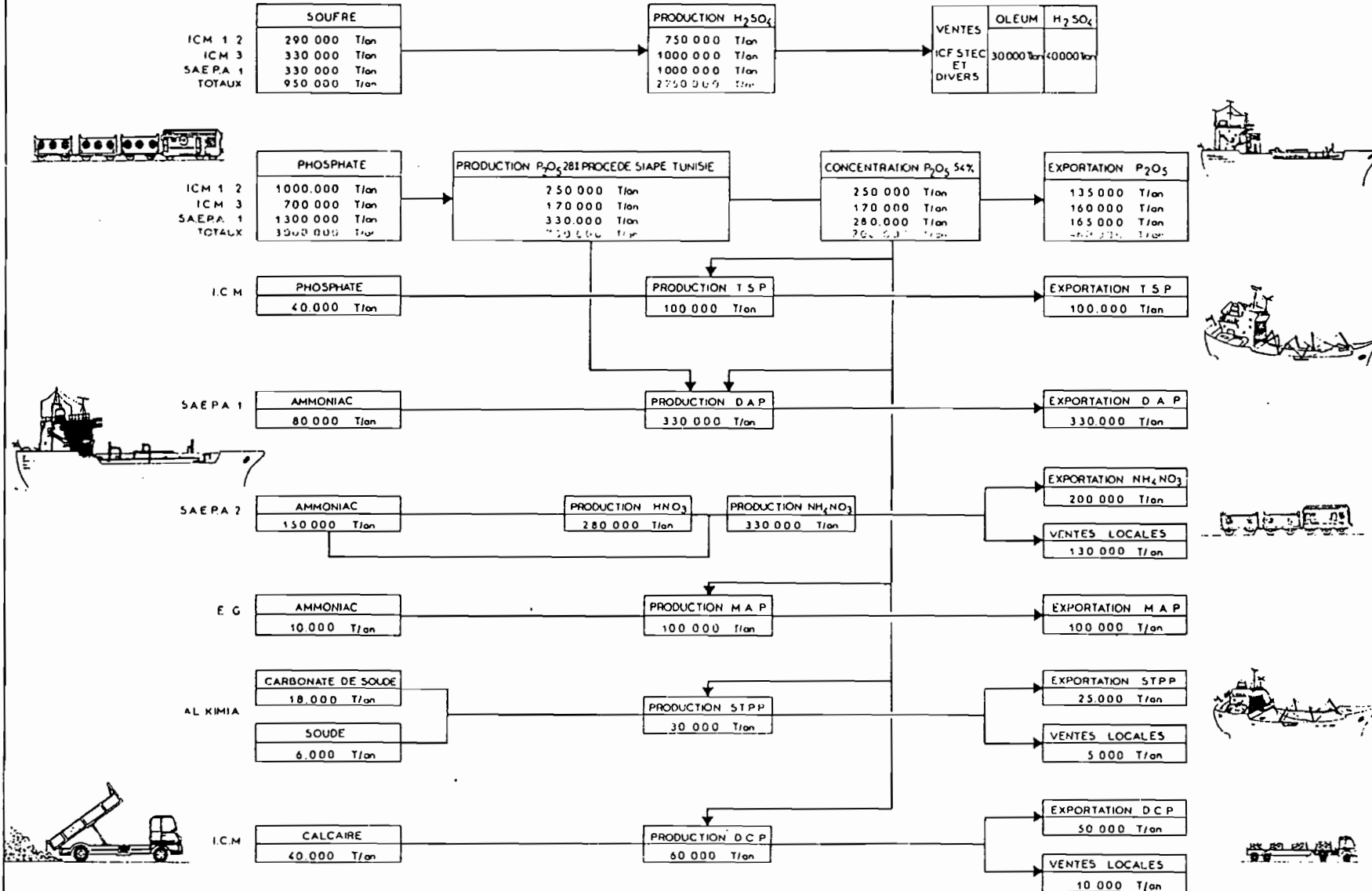
A l'occasion éventuellement bénéfique -c'est le cas, actuellement, pour les I.C.F. et El Kimia-, lorsque les prix à l'exportation sont très élevés, cette dépendance est généralement préjudiciable aux sociétés qui éprouvent de grosses difficultés à prévoir leurs programmes d'investissement. A l'heure actuelle, les principales sociétés gabésiennes, à savoir les I.C.M., la S.A.E.P.A.

.../...

(7) : Le financement de cette reconversion aurait été obtenu auprès de partenaires arabes et de banques mixtes tuniso-arabes.

FIGURE 5 :

GRUPE CHIMIQUE DE GABES
SCHEMA DE PRODUCTION



Source: Plaquette d'information du Groupe Chimique de Gabès

et Engrais de Tunisie, rencontrent des problèmes d'exploitation, car les unités de production, parvenues à un rythme de croisière, ont accru l'offre alors que la demande stagne et que le prix des intrants importés augmente (8).

Aux I.C.M., par exemple, la tonne d'acide phosphorique est vendue, en 1986, à 70% de son prix de revient : en effet le soufre est acheté à 113,4 DT la tonne, tandis que l'acide phosphorique est exportée à 133,4 DT la tonne ; or il faut utiliser 1 t. de soufre pour produire 1,3 tonne d'acide phosphorique.

Les difficultés des principales sociétés se répercutent négativement sur le compte d'exploitation du **Groupe Chimique** de Gabès (9)

*** Le groupe des usines assurant l'approvisionnement du pays en produits stratégiques**

Ce groupe comprend la SAEPA 2 et les usines appartenant aux filières énergie, matériaux de construction et mécanique.

La localisation de ces usines à Gabès s'explique surtout par l'existence d'infrastructures de qualité et par les économies externes générées par le complexe.

La majorité des entreprises de ce groupe travaille pour le marché national : la SAEPA 2 assure tous les besoins du pays en ammonitrate ; la cimenterie approvisionne tout le Sud du pays et quelques régions du Centre ; les centrales de la STEG produisent surtout pour le réseau national, car les grosses usines chimiques sont autoproductrices d'électricité et le projet GPL de la STEG doit approvisionner 10 gouvernorats du Centre et du Sud.

Les performances des entreprises de ce groupe sont donc étroitement dépendantes de la structure du marché intérieur et de sa dynamique d'évolution.

.../...

(8) : Tableau 2 : Evolution des prix de quelques matières premières et produits chimiques.

	Prix de la tonne en D.T.			Taux d'Accroissement annuel moyen	
	1972	1978	1986	1972-78	1978-86
Minerai de phosphate exporté	4,2	11,4	22,7	18,1%	9,0 %
Acide phosphorique exportée	27,8	55,7	133,4	12,3%	11,5%
T.S.P. exporté	23,7	48,8	107	12,8%	10,3%
Soufre importé	12,1	23,2	113,4	11,4%	21,9%

Source : I.N.S. Statistiques du Commerce Extérieur

(9) : Sorte de cartel étatique (Cf : figure n° 5)

Ce fait est défavorable à la SAEPA 2 qui a une capacité supérieure aux besoins du pays (330 000 tonnes par an pour une consommation estimée à seulement 130 000 tonnes) ; comme ses prix de revient sont actuellement supérieurs aux prix de vente sur le marché international (l'ammoniaque, son unique intrant, étant importé), la SAEPA 2 s'est trouvée obligée de se limiter au marché intérieur (en 1986, elle n'a pu exporter que 33 000 tonnes sur les 200 000 prévues par l'étude du projet).

La situation est par contre avantageuse pour la cimenterie et les unités de la filière énergétique, favorisées par la fixation étatique des tarifs.

La cimenterie de la S.C.G. est avantagée par le niveau élevé du prix du ciment sur le marché intérieur, par rapport aux cours mondiaux et elle se présente actuellement comme la seule cimenterie bénéficiaire dans le pays (en 1984, elle a enregistré un bénéfice de 2 700 000 dinars), se permettant ainsi le luxe d'exporter à des prix inférieurs à ses prix de revient (10).

Il en est de même pour les usines de la filière énergie qui bénéficient de prix de vente fixés par l'Etat ; elles appartiennent à de grandes sociétés étatiques dont la stratégie ne s'appuie pas seulement sur le critère du prix de revient (la STEG, par exemple, assigne aux centrales de Gabès plusieurs fonctions, parmi lesquelles la valorisation du gaz d'El Borma, la production d'électricité et l'appoint d'énergie en cas de panne des autres centrales de la STEG, l'appoint étant favorisé par la rapidité de démarrage des turbines à gaz équipant les centrales de Gabès...).

b- Les caractéristiques technologiques des unités de production

Dans le domaine technologique, la stratégie fixée pour le complexe se résume aux trois options suivantes :

- les économies d'échelle et l'automatisation
- la maîtrise technologique
- la haute qualification de l'emploi.

*** L'option pour les économies d'échelle et l'automatisation**

Cette option est une constante de la stratégie des entreprises du complexe et elle tend à se renforcer au fur et à mesure des nouvelles créations.

- Les économies d'échelle : A la SAEPA et aux I.C.M., on traite 3 000 000 t. de minerai de phosphate et 1 000 000 t. de soufre pour produire 750 000 t. d'acide phosphorique. Les capacités des usines n'ont cessé d'augmenter, passant ainsi de 370 t. d'acide phosphorique par jour en 1972 aux ICM 1 à 400 t. par jour en 1974 aux ICM 2 et à 500 t. par jour en 1982 aux ICM 3.

Dans les centrales de la STEG, les turbines à gaz voient également leur capacité augmenter de 15 et 22 Mégawatts en 1975 dans la centrale de Ghannouch à 31 Mégawatts en 1978 dans la centrale de Bouchemma et à 34 Mégawatts en 1985 à l'occasion de l'extension de la centrale de Ghannouch.

.../...

(10) : Cette pratique s'explique par la volonté de la société de profiter de la politique étatique qui accorde des facilités d'importation supplémentaires aux exportateurs.

- L'automatisation : Le record est enregistré à la SAEPA 1 où 112 ouvriers seulement interviennent directement dans la fabrication du million de tonnes d'acide sulfurique, des 330 000 tonnes d'acide phosphorique et des 330 000 tonnes de DAP.

La tendance est également en ce domaine à l'accentuation : dans les centrales de la STEG on passe, à capacité égale (soit 60 mégawatts environ) de 50 ouvriers opérateurs à la centrale thermique à vapeur (1972) à 28 ouvriers à la centrale à turbines à gaz de Ghannouch (1975) et à 18 ouvriers à la centrale de Bouchemma (1978).

Il faut cependant distinguer entre les grandes unités fortement automatisées et les moyennes qui le sont moins. Le premier groupe est formé par les I.C.M. , la SAEPAA, la cimenterie et les unités de la STEG ; le second par les ICF, El Kimia, Engrais de Gabès 1, SOGEMBAL, ACMG, CPS et CMS, les trois dernières étant, de par la nature de leur activité, les moins automatisées.

*** Une maîtrise technologique de plus en plus affirmée.**

Les usines du complexe se sont dotées de laboratoires et de bureaux d'études qui ont permis à plusieurs d'entre elles d'arriver à la maturité technologique, en passant du stade des opérations répétitives -par exemple l'analyse du produit- à celui de la modification des équipements et des procédés, parfois même à celui de l'invention.

Nous signalons les progrès les plus notables :

- l'introduction, en Tunisie, de nouvelles technologies : aux I.C.M. 1, a été introduit le procédé Rhône-Progil pour la concentration de l'acide phosphorique et aux I.C.M. 3 le procédé Struthers Wells ; à la cimenterie, le procédé de la voie sèche. Cet effort en faveur des nouvelles technologies n'est pas seulement le propre des grosses entreprises, mais aussi de celles de taille moyenne : ainsi, la SOGEMBAL est la seule entreprise tunisienne de sa branche à pouvoir introduire le clupak (11) à la place du kraft dans la fabrication des sacs, réduisant de la sorte ses coûts et ses prix de vente.

- la fabrication de pièces de rechange, allant des pièces mécaniques aux systèmes électroniques : aux I.C.M., par exemple, le laboratoire d'électronique nouvellement créé arrive à satisfaire une partie des besoins des usines chimiques en circuits et en systèmes électroniques.

- l'ingénierie réalisée au sein des bureaux d'études des différentes usines : il faut surtout citer le cas du bureau central d'études du Groupe Chimique qui vient d'être érigé en filiale (le TECI) et qui conçoit en totalité certains projets d'unités industrielles implantées en Tunisie et, parfois, à l'étranger.

- l'amélioration des procédés et des équipements : à la cimenterie, par exemple, les différentes améliorations, parmi lesquelles celles concernant le four (12), expliquent que cette usine soit actuellement la seule à être rentable dans le pays. Dans les usines chimiques, on est parvenu à réduire la consommation de plusieurs intrants (énergie, eau) ; la production arrive, alors, à dépasser, dans plusieurs unités, la capacité nominale : en 1983 la SAEPA 1 a produit l'équivalent de 123% de sa capacité (soit 405 000 tonnes pour une capacité nominale de 330 000 tonnes).

.../...

(11) : Clupak : papier kraft renforcé par du plastique.

(12) : Ces améliorations ont permis l'élimination des foyers auxiliaires avant le broyage et, ainsi, la réduction de 7% de la consommation d'énergie.

- l'invention : de nouveaux procédés, comme le procédé I.C.M. de clarification de l'acide phosphorique.

- l'assistance technique en Tunisie et à l'étranger : cette activité est de plus en plus pratiquée par les entreprises du complexe, surtout par les plus grandes ; les sociétés chimiques font l'assistance dans plusieurs pays comme la Turquie, le Sénégal, la Chine. La Société des Ciments apporte son appui technique à la Société des Industries Cimentières du Centre -pourtant la plus grosse cimenterie du pays- et elle a signé des contrats d'assistance avec plusieurs entreprises étrangères. Même les petites sociétés s'intéressent à cette activité : c'est le cas de la SOGEMBAL qui conçoit une usine pour le compte du Bénin, et doit assurer le suivi technique de sa production.

* La haute qualification de l'emploi

Nous nous contentons simplement ici de signaler cette caractéristique, liée à l'automation et à l'avance technologique de plusieurs usines du complexe.

Le niveau -relativement- élevé de qualification s'exprime par un pourcentage nettement supérieur à la moyenne tunisienne de personnel appartenant aux catégories maîtrise, techniciens, cadres, ingénieurs ; ce personnel est assez jeune, touche des salaires conséquents ; en outre, il n'est généralement pas originaire de la région.

Les caractéristiques de la main-d'oeuvre seront détaillées dans une autre partie du rapport.

4- La concentration financière.

Chaque unité du complexe représente des investissements (13) dont le volume dépasse les possibilités des promoteurs ou industriels gabésiens. Exception faite de la SOGEMBAL et des A.C.M.G., où une participation locale au capital est enregistrée -mais celle-ci est toujours inférieure à 20%-, toutes les entreprises du complexe sont la propriété de sociétés extra-régionales.

Certaines sont détenues par des établissements publics, comme la S.T.E.G., ou gérées par eux (le port par l'O.P.N.T.). D'autres sont des sociétés publiques (Ciments de Gabès, C.M.S., S.N.D.P.), mais la plupart sont mixtes, associant l'Etat soit à des capitaux privés nationaux (SOGEMBAL, A.C.M.G.), soit à des capitaux étrangers (I.C.F., I.C.M., S.A.E.P.A.) (14).

Les entreprises du complexe ont connu des transformations fréquentes de la composition de leur capital social. On peut discerner les tendances suivantes :

* la substitution des capitaux arabes aux capitaux européens, soit dans les sociétés en activité (I.C.M., Engrais de Gabès, El Kimia), soit à l'occasion des nouvelles créations (la SAEPA, la nouvelle société tuniso-algérienne de dérivés fluorés IMDF).

.../...

(13) : cf : infra, p. 63.

(14) : Aux I.C.M., 49% du capital est détenu par les Kuwait's Petrochemical Ind. Cy (cette participation a servi au financement des I.C.M. 3). La Société d'Engrais Phosphatés et Azotés (S.E.P.A.) est devenue la Société Arabe d'Engrais Phosphatés et Azotés (S.A.E.P.A.) à la suite d'une prise de participation (40% du capital) du Fonds d'Abu Dhali pour le Développement Economique des pays arabes.

* le renforcement du capital étatique à l'occasion des créations nouvelles, par exemple avec la multiplication des installations de la STEG et la création de l'usine de la S.N.D.P.

* le renforcement des grandes sociétés formant le Groupe Chimique (comme les I.C.M., la SAEPA, la SIAPE de Sfax) qui ont pris en main les sociétés chimiques de taille moyenne comme El Kimia et la Windmill (cette dernière devenue la Société Engrais de Gabès).

5- Un complexe industriel commandé depuis Tunis.

Le contrôle financier des entreprises par l'Etat, par des entreprises nationales ou par des sociétés mixtes tuniso-étrangères à forte participation de capitaux arabes a pour conséquence immédiate une dissociation spatiale entre les lieux de production et les sièges sociaux, centres de commandement.

Sur 14 entreprises agissant à Gabès, quatre seulement y ont leur siège social contre 10 à Tunis ; sur les 14 PDG, un seul réside à Gabès et 13 dans la capitale. Les rares sociétés dirigées par des sièges situés à Gabès sont de taille modeste : ACMG, CPS, SOGEMBAL.

Cette forte centralisation traduit le pouvoir détenu par les dirigeants de ces sociétés ; ceux-ci ont tous ignoré les décisions gouvernementales de 1980 relatives au transfert sur les lieux de production des sièges sociaux et des directions des entreprises publiques.

Une forme de décentralisation est toutefois appliquée par les plus grandes sociétés, telles celles du Groupe Chimique et de la STEG. Les sociétés du Groupe Chimique sont en effet dirigées depuis Tunis, mais les ordres transitent par une Direction Générale installée à Gabès et assumée par deux directeurs généraux. La STEG, quant à elle, a installé à Gabès la direction de la Région Sud pour l'électricité (cette région couvre neuf gouvernorats du Centre et du Sud) ainsi que la direction de la Région Sud pour le gaz.

Conclusion :

Les usines installées à Gabès constituent un complexe industriel organisé selon les règles du modèle des filières.

Ce complexe est en effet composé d'usines dont la plupart fonctionnent et se renouvellent dans de bonnes conditions de rentabilité car, à part les grosses unités du Groupe Chimique (les I.C.M. et la SAEPA qui supportent les difficultés de la Compagnie des Phosphates de Gafsa) et à part les ACMG, toutes les autres usines ont amélioré leur exploitation et ont obtenu des bilans positifs (c'est le cas des I.C.F., d'El Kimia, de la Société des Ciments de Gabès, de la SOGEMBAL, des CPS, des CMS et des centrales de la STEG).

Ce complexe est cependant incapable de se transformer de lui-même car, malgré la maîtrise technologique à laquelle il est parvenu, **il reste toujours doublement dépendant.**

* **dépendant des filières** dans lesquelles il s'inscrit, les programmes d'investissements évoluant, en effet, selon la conjoncture internationale ; en témoigne le report de plusieurs projets de création de nouvelles unités inscrits au VIème Plan, comme celui de récupération de l'uranium, ceux de lutte contre

la pollution (décharge du phosphogypse, lavage du gaz et récupération du D.A.P.), tout comme l'abandon de certains projets d'extension d'unités existantes (production d'ammoniaque à la SAEPA).

*** dépendant des capitaux qui l'ont créé** - à savoir le capital étatique et les capitaux arabes et européens. Ceux-ci sont à l'origine des modifications apportées aux projets (comme dans le cas du projet initial des I.C.M. et dans le projet actuel de la M.F.G.T.), du report de certains projets (comme les projets anti-pollution...) et de l'abandon de certains autres (comme le projet brésilien d'éponge de fer dont le promoteur a choisi un autre pays que la Tunisie).

Cette dépendance financière s'exprime également par une intervention croissante dans la gestion des unités de production : en témoigne, par exemple, le rôle joué par les associés arabes du Golfe qui ont sollicité (imposé ?) l'arbitrage de l'Etat dans le conflit opposant le Groupe Chimique (auquel ils participent) et la Compagnie des Phosphates de Gafsa, afin d'améliorer la qualité et d'abaisser les prix du minerai de phosphate acheté ; l'arbitrage leur ayant été favorable, les résultats financiers du Groupe Chimique se sont améliorés.

B- MOHAMMEDIA : UN COMPLEXE INDUSTRIEL CONSTRUIT SUR UNE SEULE FILIERE ET LOCALISE EN PERIPHERIE DE CASABLANCA.

Etape commerciale connue dès la fin du Moyen-Age, Mohammedia (ex-Fedala) était, au début du XXème siècle, un important souk où affluaient chaque dimanche les fellahs de la tribu Zenata et des environs.

Sa position géographique ne tarda pas à attirer l'attention d'un groupe privé français qui décida, dès 1912, d'y construire un port et d'y acquérir des terrains pour l'édification des premières constructions urbaines. Toute l'activité de la petite cité s'organisa alors autour de ce port, ouvert au commerce en 1914 et qui se spécialisa, dès 1930, dans le trafic pétrolier. Vers la même date, s'installèrent les premières unités industrielles (conserveries), mais le démarrage industriel ne fut réellement entamé qu'après la seconde guerre mondiale (post-1943). Quant au port, son trafic, en progression régulière, atteignait en 1956 450 000 t (à 87% fournis par les produits pétroliers) (1).

Après l'Indépendance, la décision d'implanter et développer à Mohammedia un ensemble pétrochimique d'ampleur nationale ne semble pas avoir répondu, comme nous l'avons montré (2), à une stratégie spatiale bien définie de la part des pouvoirs publics. Elle a surtout été dictée par la recherche de la meilleure rentabilité économique possible.

L'installation de la raffinerie imposait en effet la sélection d'un site favorable sur le littoral pour accueillir dans les meilleures conditions les pétroliers, tandis que la proximité des grands marchés de consommation était requise afin de réduire les coûts de transport par route et par fer (redistribution des produits raffinés). A Mohammedia, existait déjà un petit port pétrolier, susceptible de recevoir des bateaux de 30 000 t ; et, surtout, la ville se situait au centre de la principale région démographique et économique du Maroc, à proximité de Casablanca -où se consomme 55% des produits pétroliers du pays- et de Rabat (-Salé), capitale politique et marché de consommation en pleine expansion.

.../...

(1) : KAILOUA A, 1984 : L'espace industriel marocain, de Kenitra à Casablanca, Publications d'URBAMA, Université de Tours, fasc.13, 324p. (cf: pp.193-197).

(2) : Cf: supra, pp.26-30.

L'implantation de la raffinerie va bouleverser l'évolution de la ville. Avant cette installation, Fédala, petit centre de 35 000 habitants, ne constituait pas vraiment une périphérie de Casablanca, mais plutôt une cité aux fonctions essentiellement résidentielles et balnéaires. Avec la construction de la SAMIR, non seulement elle change de nom -elle devient Mohammedia en 1960, à l'occasion de la pose de la première pierre de la raffinerie par Mohammed V-, mais sa population croît très vite, jusqu'à atteindre aujourd'hui 150 000 habitants, ses fonctions portuaires et industrielles se développent et se diversifient et la ville tend à être absorbée dans le tissu urbain de Casablanca (3).

1- Mohammedia, le grand port pétrolier du Maroc.

La fonction pétrolière de Mohammedia s'est confirmée et consolidée depuis la mise en service de la raffinerie en 1962. Depuis cette date, la progression du trafic a été spectaculaire et s'est effectuée parallèlement aux différentes phases d'extension de la SAMIR (Tableau 1).

Entre 1962 et 1985, le trafic a été multiplié par 6, passant de 670 000 t à 4 600 000 t. (Fig.n° 6). La part des hydrocarbures est de 98%, expliquant que l'essentiel du trafic s'effectue à l'importation. De petits tonnages de produits raffinés -150 000 t en 1985- sont toutefois exportés, vers la Libye, la Tunisie et la Yougoslavie. Par ailleurs, 10% environ de l'activité portuaire sont constitués par du cabotage.

Tableau n°1 : Evolution du trafic pétrolier et marchandises diverses au port de Mohammedia (1962-1985).

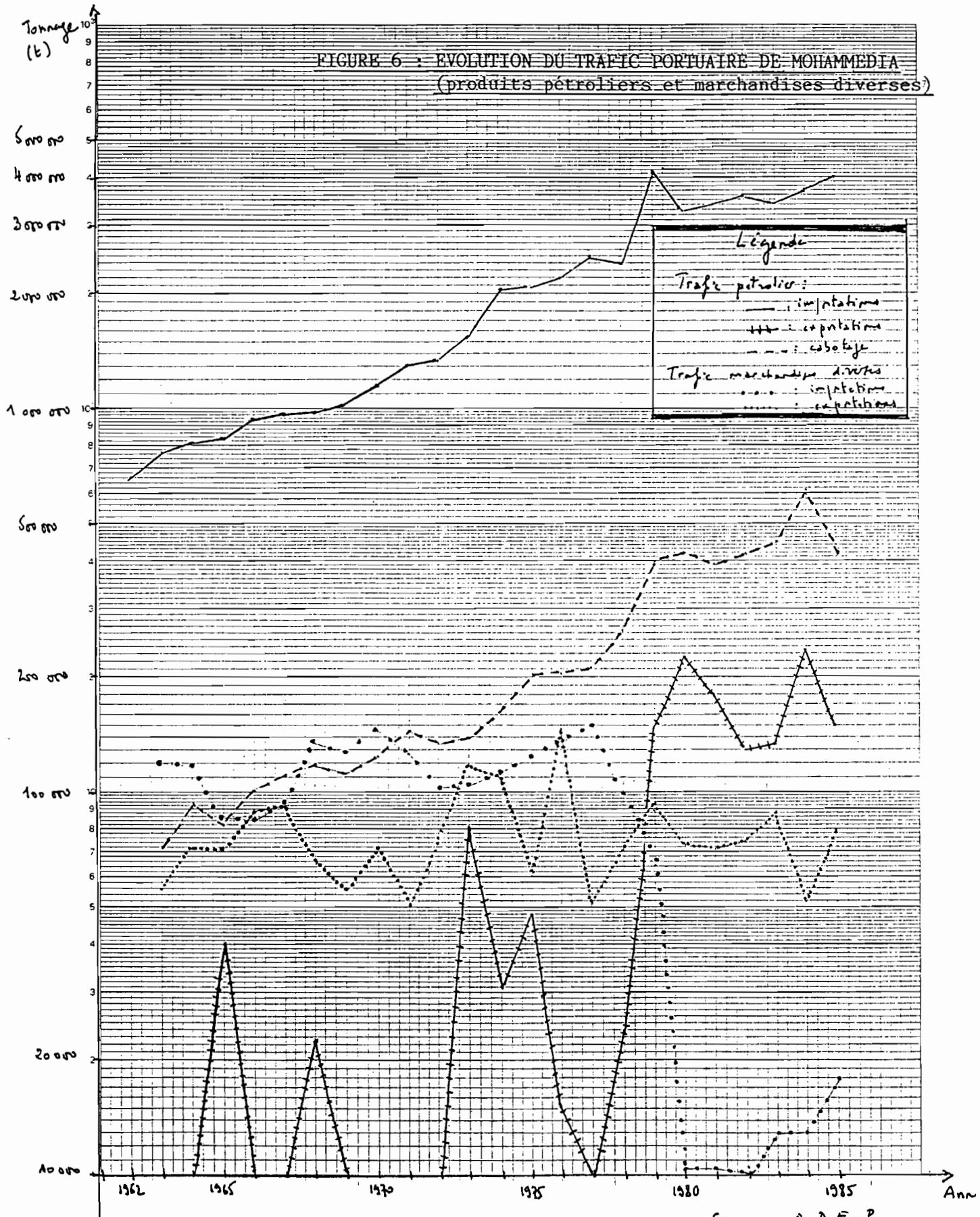
(en tonnes)

ANNEES	TRAFFIC PETROLIER				TRAFFIC MARCHANDISES			TOTAL GENERAL		
	IMPORT	EXPORT	Cabotage	TOTAL	IMPORT	EXPORT	TOTAL	IMPORT	EXPORT	TOTAL
1962	672.098	—	—	672.098	—	—	—	672.098	—	672.098
1963	780.893	—	72.421	853.314	120.718	56.907	177.625	901.611	129.328	1.030.939
1964	814.001	—	93.176	907.177	118.458	71.687	190.145	932.459	164.863	1.097.322
1965	844.630	39.025	83.421	967.076	84.886	71.300	156.186	929.516	193.746	1.123.262
1966	966.383	—	100.430	1.066.813	83.389	87.158	170.547	1.049.772	187.588	1.237.360
1967	973.054	—	111.435	1.084.489	93.799	93.414	187.213	1.066.853	204.849	1.271.702
1968	991.806	22.057	117.909	1.131.772	133.310	65.187	198.497	1.125.116	205.153	1.330.269
1969	1.033.324	—	112.895	1.146.219	126.000	55.561	181.561	1.159.324	168.456	1.327.780
1970	1.185.650	—	125.683	1.311.333	146.000	72.461	218.461	1.331.650	198.144	1.529.794
1971	1.301.693	—	147.015	1.448.708	117.648	50.894	168.542	1.419.341	197.909	1.617.250
1972	1.348.334	—	133.726	1.482.060	102.189	73.624	175.813	1.450.523	207.350	1.657.873
1973	1.570.112	80.650	139.547	1.790.309	104.158	119.526	223.684	1.674.270	339.723	2.013.993
1974	2.074.762	31.955	163.826	2.270.543	111.178	107.402	218.580	2.185.940	303.183	2.489.123
1975	2.083.052	48.539	205.926	2.337.517	127.921	59.799	187.720	2.210.973	314.264	2.525.237
1976	2.201.114	15.439	207.258	2.423.811	138.487	144.256	282.743	2.339.601	366.953	2.706.554
1977	2.594.767	3.543	214.925	2.813.235	150.880	51.782	202.662	2.745.647	270.250	3.015.897
1978	2.447.237	24.848	262.040	2.734.125	97.840	72.368	170.208	2.545.077	359.256	2.904.333
1979	1.059.423	148.594	400.610	1.608.627	64.498	93.806	158.304	1.423.921	643.010	2.066.931
1980	3.216.782	225.070	428.707	3.870.559	110.031	73.829	183.860	3.226.813	727.606	3.954.419
1981	3.388.892	181.780	394.600	3.965.272	10.434	71.790	82.224	3.399.326	648.170	4.047.496
1982	3.558.634	131.827	410.376	4.100.837	9.353	75.742	85.095	3.567.987	617.945	4.185.932
1983	3.448.193	136.054	452.937	4.037.184	13.494	89.603	103.097	3.461.687	678.594	4.140.281
1984	3.769.859	233.599	611.431	4.545.793	43.284	51.428	94.712	3.713.841	932.465	4.646.306
1985	4.046.574	150.960	413.389	4.610.923	43.526	79.691	123.217	4.015.660	643.969	4.659.629

Source : O.D.E.P., Casablanca - 1986

.../...

(3) : L'absorption administrative est déjà réalisée (cf: supra, p³⁰)



Source : O.D.E.P., Casablanca, 1986

L'approvisionnement du pays en pétrole repose actuellement sur les deux seuls ports de Casablanca et de Mohammedia. Or, ce dernier présente plusieurs contraintes physiques et techniques qui font que les navires ne peuvent pas décharger leur pétrole brut lorsque la houle dépasse 3 m -c'est le cas, en moyenne, 120 jours par an-, ce qui entraîne une désorganisation de l'approvisionnement et des frais supplémentaires d'attente pendant de telles périodes.

La croissance de l'activité pétrolière à la suite du doublement des capacités de raffinage de l'usine de Mohammedia, puis de l'inauguration en 1984 du complexe des huiles lubrifiantes (capacité : 100 000 t), ainsi que l'insuffisance des infrastructures de réception du port, ont conduit les autorités à planifier la **construction d'un nouveau port**.

Ce nouveau port est conçu comme devant être un port intégré à celui de Casablanca, une véritable annexe technique de celui-ci, qui devrait permettre à l'ensemble portuaire Casablanca-Mohammedia d'importer 7 000 000 t de pétrole brut en 1990. Il est en outre prévu d'orienter vers Mohammedia le trafic pétrolier actuellement dirigé sur Casablanca, afin de réserver les installations du port de la métropole économique à des trafics plus "nobles".

L'évolution du port de Mohammedia dépend donc, fondamentalement, des choix opérés pour celui de Casablanca (4).

Le S.D.A.U. du Grand Casablanca en déduit que "l'existence des deux ports qui vont devenir d'une importance comparable, avec le renforcement de Mohammedia, entraînera des échanges d'activités de plus en plus nombreux aux extrémités de la structure linéaire du Grand Casablanca" (5).

2- L'industrie, activité structurante de Mohammedia.

Mohammedia occupe actuellement dans la hiérarchie industrielle des villes marocaines une place de premier plan, la cinquième (après Casablanca, Tanger, Fès et Rabat-Salé) (Fig. n° 7).

Son importance ne réside pas tant dans l'emploi industriel que Mohammedia localise (4% du total national), mais dans la nature et la dimension des entreprises qui y sont installées.

La part de la population occupée dans l'industrie et les activités qui lui sont liées (port, stockage, entrepôts...) est estimée à 50% (en 1986) de la population active urbaine.

Actuellement 43 unités industrielles sont en activité à Mohammedia. Elles occupent plus de 10 000 personnes, soit une moyenne de 236 salariés par unité. Cette moyenne n'est que de 69 salariés au niveau national. La structure de ces industries est caractérisée par une spécialisation marquée dans la chimie, la mécanique et les constructions électriques (trois branches qui, à elles seules, réunissent près des deux-tiers de la main-d'oeuvre).

.../...

(4) : Le port de Casablanca serait ainsi flanqué de deux ports spécialisés, l'un au nord pour l'importation du pétrole brut (Mohammedia), l'autre au sud pour l'exportation des phosphates et des produits chimiques dérivés (Jorf Lasfar).

(5) : S.D.A.U. du Grand Casablanca, novembre 1983

FIGURE 7 : L'EMPLOI INDUSTRIEL AU MAROC EN 1967 ET EN 1986

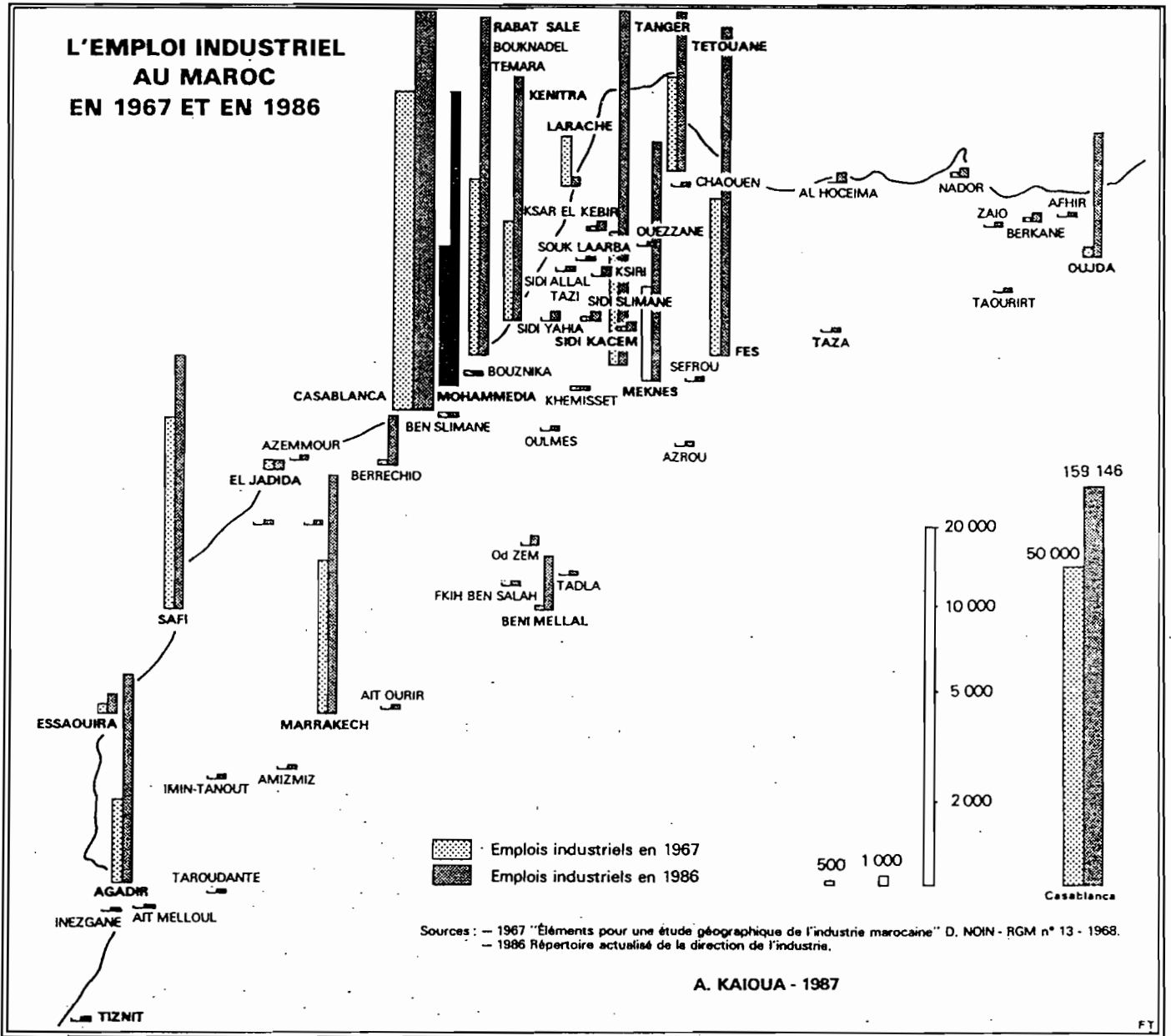


Tableau 2 : Répartition des industries à Mohammedia selon les branches en 1986

Branches *	Etablissm.	%	Emplois	%	Taille moyenne
I.A.A.	3	7	316	3,1	105
I.T.H.	5	12	2 109	2 1	482
I.C.Ch.	3	7	931	9	310
I.B.A.	3	7	153	1,5	51
I.P.C.I.	1	2	117	1,1	117
I.M.C.C.V.	1	2	150	1,5	150
I.C.H.	13	29,6	2 770	2 7,3	213
I.M.M.E.	14	33,3	3 594	3 5,5	257
TOTAL	43	100	10 140	1 00	236

Sources : Relevés et enquêtes directes, 1987.

- (*) I.A.A. : Industries agro-alimentaires
 I.T.H. : Industries textiles et habillement
 I.C.Ch. : Industries du cuir et des chaussures
 I.B.A. : Industries du bois et de l'ameublement
 I.P.C.I. : Industries du papier, carton et imprimerie
 I.M.C.C.V. : Industries des matériaux de construction, céramique et verre.
 I.C.H. : Industries Chimiques
 I.M.M.E. : Industries mécaniques, métallurgiques et électriques
 I.D. : Industries diverses

a- l'héritage industriel, fruit de l'initiative individuelle

La mise en place, à Mohammedia, du tissu industriel s'est effectué en trois grandes phases, comme le montre le Tableau 3.

La lecture de ce tableau reflète l'importance de l'appareil productif hérité de la période coloniale. Près de la moitié des unités industrielles ont été installées à Mohammedia avant 1960 : ce sont, en majorité, des usines de grande taille, comme en témoigne la masse des emplois qu'elles procurent (46% de la main-d'oeuvre et 249 ouvriers par établissement en moyenne) et la nature des biens qu'elles produisent (mécanique, électrique et textile essentiellement). Parmi les grandes unités de cette phase, on peut citer STRAFOR (Filiale des Forges de Strasbourg, France), la C.G.E. (Filiale du groupe C.G.E.-France), M.M.A. (Filiale de Péchiney), ICOMA et GOURVENEC. **Fruit de l'initiative individuelle, Mohammedia est née de l'industrie.**

Cette première grande étape constitue le point de départ d'un développement industriel diversifié, qui fut complété et consolidé après l'Indépendance et, surtout, au cours des années 70.

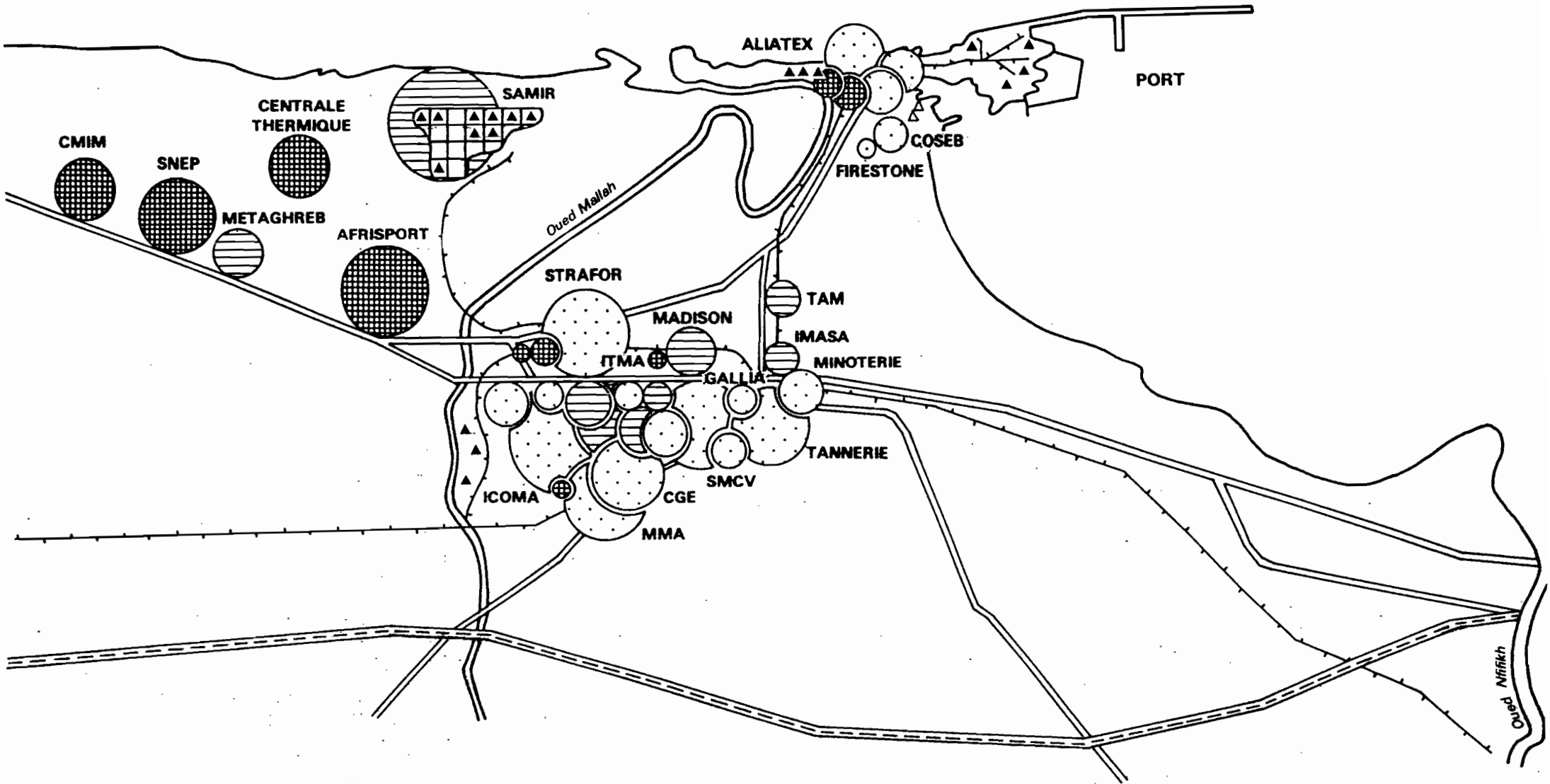
.../...

Tableau 3 : Phases d'implantation des industries à Mohammedia

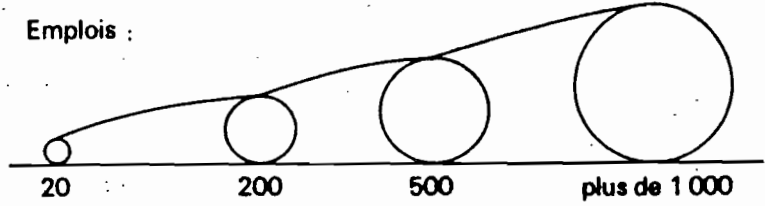
Phases	Branches								
	I.A.A.	I.T.H.	I.C. Ch.	I.B.A.	I.P.C.I.	I.M.C.C.V.	I.Ch.	I.M.M.E.	TOTAL
Avant 1960									
Etablissements	3	2	1	-	1	1	5	6	19
Emplois	316	1 140	200	-	117	150	445	2 364	4 732
1960 - 1973									
Etablissements	-	3	-	1	-	-	2	2	8
Emplois	-	969	-	57	-	-	1 340	220	2 586
1974 - 1985									
Etablissements	-	-	2	2	-	-	6	6	16
Emplois	-	-	731	96	-	-	985	1 010	2 822
TOTAL									
Etablissements	3	5	3	3	1	1	13	14	43
Emplois	316	2 109	931	153	117	150	2 770	3 594	10 140

Sources : Relevés de terrains 1987 - Répertoire de la Direction de l'Industrie 1986 - Kompas 1985-86.

FIGURE 8: LES GRANDES PHASES D'IMPLANTATION INDUSTRIELLE A MOHAMMEDIA



— Voies ferrées
 = Routes
 == Autoroute



Dates d'implantation :

[Pattern: Dotted] Avant 1960
 [Pattern: Horizontal lines] Entre 1960 et 1973
 [Pattern: Grid] Après 1973

b- le secteur public, à l'origine du second âge de l'industrialisation de Mohammedia.

La période 1960-1973 peut être qualifiée de second âge industriel de Mohammedia, marqué par l'intervention directe de l'Etat. Au cours de ces années, la ville accueille une grosse masse d'investissements publics dans les industries lourdes et pour le port, concrétisée par la création de la principale raffinerie du pays (la SAMIR), en association avec des capitaux italiens.

Mais il faut attendre 1974 pour que la présence de la SAMIR favorise l'installation d'une nouvelle génération d'usines, complémentaires, dans les domaines de la pétrochimie et de la production d'électricité, ainsi que le développement d'une nouvelle zone industrielle à la périphérie sud de la ville (Fig.n° 8).

Les deux principales unités implantées au cours de cette période sont la S.N.E.P. (Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie) et la centrale thermique, au capital à 100% étatique.

3- L'industrie dans la ville

Au sein de l'espace urbanisé de Mohammedia, les unités industrielles s'organisent en trois grands ensembles, en fonction de leur date d'implantation (Fig.n° 9) :

- le premier est situé à proximité du port ; c'est le lieu d'implantation des unités les plus anciennes.
- le second se trouve au Sud de la ville, sur la route de Casablanca.
- le dernier s'organise autour de la raffinerie SAMIR, en prolongement du précédent sur la route côtière.

a- le quartier du port :

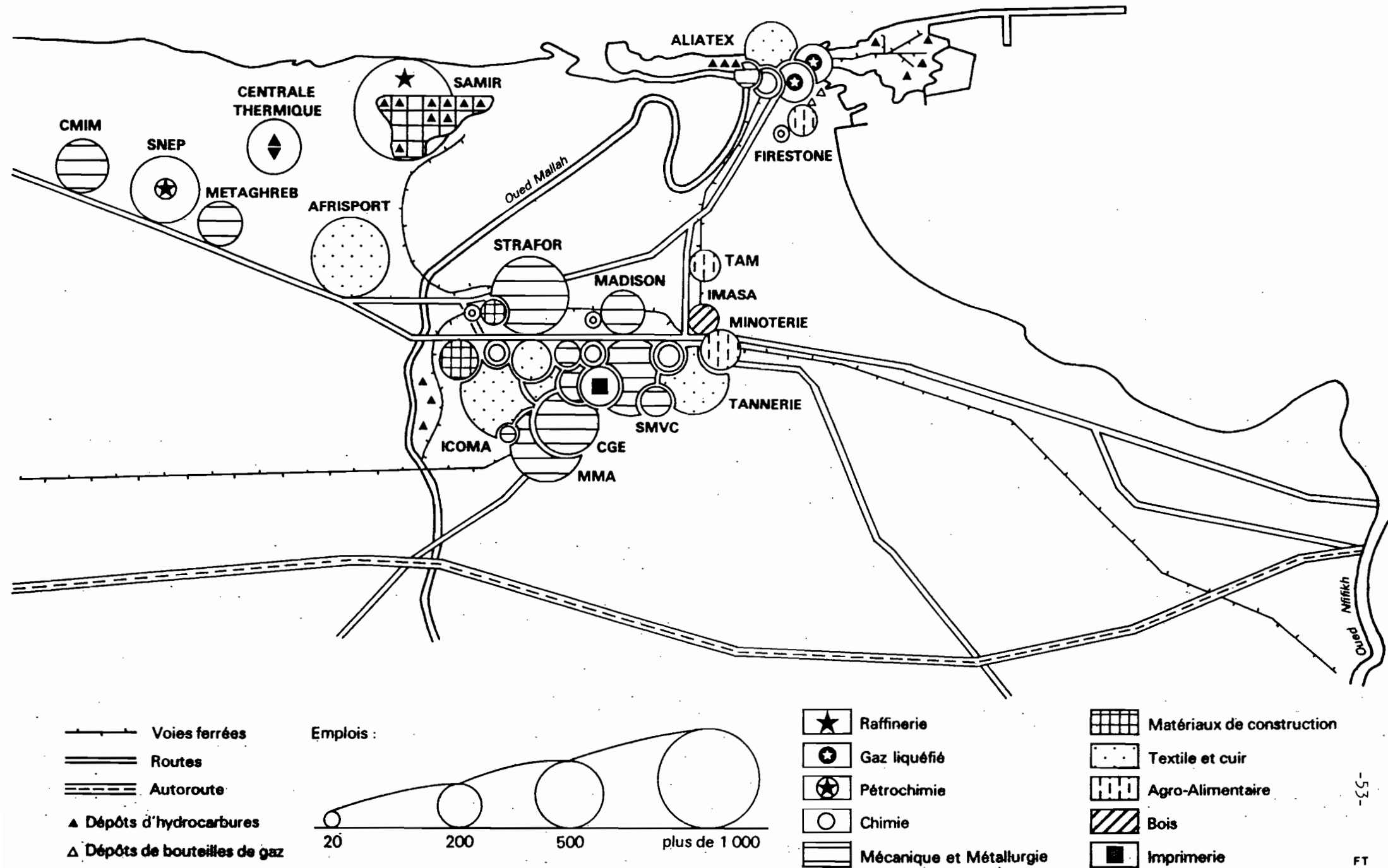
Les premières industries de Mohammedia furent créées près du port ; les industries agricoles et alimentaires y dominaient. Après l'essor de l'après-guerre, cette activité connut une grave régression, entraînant la fermeture de la majorité des usines. Aujourd'hui, on ne recense dans ce quartier que 6 unités de plus de 20 emplois, surtout dans le textile et la chimie.

b- le Boulevard Hassan II : un axe industriel

Plus que l'influence de l'infrastructure portuaire, la proximité et la facilité des liaisons avec Casablanca ont permis la naissance de ce second quartier industriel, aux activités très diversifiées. L'aspect principal de cet ensemble est celui d'une longue "rue" industrielle, prolongeant vers le Nord la principale zone industrielle casablancaise.

60% des unités de Mohammedia s'y concentrent, et surtout les plus grandes. Deux secteurs prédominent : le textile et la mécanique et constructions électriques (55% des emplois de la ville). La majorité de ces usines, héritées du Protectorat, sont des filiales de firmes multinationales et constituent une sorte d'enclave industrielle du passé. Leur trait commun réside dans l'utilisation de techniques modernes et dans la fabrication d'une gamme de produits très élaborés, diffusés sur l'ensemble du marché national, mais aussi souvent exportés.

FIGURE 9 : L'INDUSTRIE DANS L'ESPACE DE MOHAMMEDIA



c- la zone industrielle organisée autour de la SAMIR

Au-delà de l'Oued Mallah, en prolongement du second quartier industriel, une zone industrielle très spécialisée s'est développée grâce aux investissements publics qui donnent à la ville son caractère spécifiquement industriel.

Cette zone regroupe toutes les unités du complexe pétrochimique (SAMIR, SNEP, centrale thermique) et leurs dépendances. D'autres usines de mécanique, fabrication de chaussures et emplissage du gaz s'y sont greffées. Le tiers des emplois industriels de la ville sont concentrés sur cet espace.

4- Les composantes du complexe industrialo-portuaire de Mohammedia.

Depuis la création par les pouvoirs publics de la raffinerie SAMIR au début des années 60, le tissu industriel de Mohammedia s'est considérablement diversifié et consolidé. Des firmes de dimension nationale, entraînant dans leur sillage un certain nombre de P.M.E. industrielles et de services, y ont vu le jour.

En plus de l'agrandissement du port, l'action publique a porté sur la création de trois grandes unités : la SAMIR, la SNEP et la Centrale Thermique, qui composent aujourd'hui le complexe pétrochimique de la ville (Fig.10).

a- la raffinerie SAMIR

La première unité créée fut la SAMIR (Sté Anonyme Marroco-Italienne de Raffinage). Sa construction fut confiée en 1960 à une société milanaise. A l'origine, sa capacité de raffinage était de 1 250 000 t.

La Société fut marocanisée en 1974, à la suite de l'achat des parts italiennes par l'Etat : elle devint la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie de Raffinage (S.A.M.I.R.).

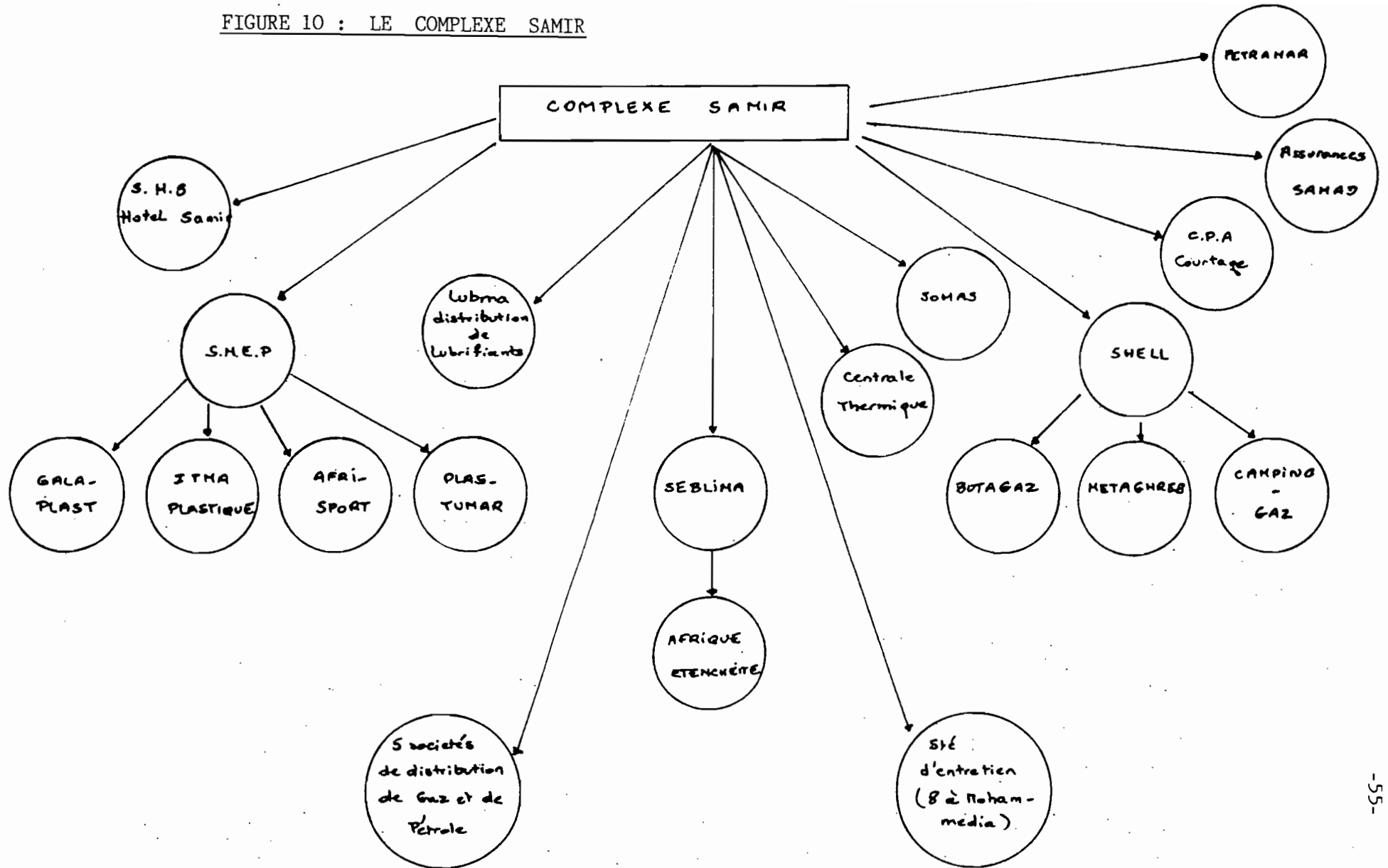
Occupant une superficie de 205 ha, elle a connu plusieurs phases d'extension, ce qui vaut à Mohammedia de posséder aujourd'hui le premier ensemble de raffinage du pays (6) : en 1972, la capacité de la SAMIR est doublée, et atteint 2 500 000 t. Mais dès 1975, cette capacité s'avèrait insuffisante, par suite du rapide accroissement de la consommation nationale en produits pétroliers. **Une nouvelle raffinerie** de 4 500 000 t par an fut alors construite à la SAMIR même, en 1979. Cette nouvelle extension, réalisée par la Société française "Procofrance", a représenté un investissement d'un milliard de DH financés en partie par des crédits d'origine arabe.

Depuis 1984, un complexe des huiles lubrifiantes de la SAMIR est entré en service, nécessitant près de 700 millions de DH d'investissements. Il doit produire 100 000 t d'huile par an (huiles moteurs, huiles industrielles et graisses), 25 000 t par an de parafine et 100 000 t par an de bitumes.

.../...

(6) : La S.C.P. (Société Chérifienne des Pétroles) située à Sidi Kacem, offre une capacité de 1 000 000 t.

FIGURE 10 : LE COMPLEXE SAMIR



Aujourd'hui, à partir du pétrole brut, la raffinerie SAMIR sort une gamme de produits finis dont les utilisations sont très variées. Le fuel, principal combustible industriel, représente à lui seul 45% du marché ; vient ensuite le gas-oil (20%), le kérosène (12%) et l'essence (12%), le gaz liquéfié (5%). Le reste est constitué d'huiles lubrifiantes, de bitumes et de parafine. **En 1984, la SAMIR a couvert 81% de la demande nationale en produits pétroliers ;** elle a livré 3 500 000 t sur un total de 4 400 000 t. Mais, en 1986, la production est restée stationnaire, en raison de la croissance de la production d'électricité hydraulique : la reconstitution des réserves hydrauliques, après la sécheresse, a permis de solliciter davantage les centrales hydro-électriques. D'autre part, certaines centrales, qui fonctionnaient au fuel ont été reconverties au charbon. Le seul produit qui connaisse un accroissement de la consommation est le butane, en raison notamment de l'augmentation constante de la demande en milieu rural. La consommation est actuellement de 300 000 t.

Plus récemment, la raffinerie a réalisé le complexe des huiles lubrifiantes avec un investissement de 700 millions de dirhams. D'autres projets sont à l'étude :

- une unité de transformation de naphta en butane-propane. La SAMIR dégage, en effet, des excédents de naphta dont elle exporte actuellement 200 000 t par an. Ce naphta peut être transformé en gaz butane-propane (dont le Maroc est déficitaire : en 1985, il en a importé 160 000 t). La réalisation de cette unité permettrait de couvrir les besoins du pays pour une durée minimum de 10 ans. Le coût d'un tel investissement est de 300 millions de DH.

- une unité d'extraction d'aromatiques et de fabrication de solvants à partir du naphta.

- une unité de fabrication de noir de carbone, à partir des extraits aromatiques, produits par le complexe des huiles lubrifiantes. Ce produit est utilisé par les usines de pneumatiques.

b- la S.N.E.P. : Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie.

Jusqu'en 1977, les besoins de l'industrie marocaine en matières plastiques n'étaient satisfaits que par le recours à l'importation. Pour remédier à cette situation, l'Etat a procédé, en 1974, par le biais de l'Office de Développement Industriel (O.D.I.), à la création, en bordure de la SAMIR, de la Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (7), première unité du genre au Maroc. Cette création s'inscrit dans le cadre de la valorisation des matières premières nationales, en l'occurrence le sel de Sidi Larbi (situé à proximité de Mohammedia), et de la substitution des importations du chlore, de la soude et des polychlorures de vinyle par la production nationale. La S.N.E.P. comprend quatre unités principales : électrolyse, fabrication de M.V.C., de P.V.C. et des " *compounds*", auxquelles viennent s'ajouter les installations annexes de réception d'éthylène, de production de vapeur, de production d'azote et de déminéralisation de l'eau...

.../...

(7) : Le capital social de la S.N.E.P., d'un montant de 160 000 DH, est réparti entre l'O.D.I. (59,7%), le Bureau de Recherche et de Participation Minière (14,06%), la B.N.D.E. (2,81%), la SAMIR (18,75%) et la Société Minière Zellidja (2,81%).

En créant la S.N.E.P., l'Etat avait pour objectif déclaré (8) de favoriser l'implantation d'entreprises situées en aval à l'initiative du capital privé.

Effectivement, quelques sociétés se sont installées à Casablanca et à Mohammedia qui utilisent les matières premières fournies par le S.N.E.P. A Mohammedia, il s'agit de ITMA-Plastique et d'Afrisport (chaussures de sport, filiale d'Adidas) (9). Quant à la S.N.E.P., son approvisionnement est assuré en totalité par la SAMIR.

Le marché de la S.N.E.P. est national ; sa clientèle est très diversifiée, appartenant à de multiples branches d'activité du fait de la variété des productions de l'entreprise.

Les produits fabriqués par la S.N.E.P.

<u>PRODUITS</u>	:	<u>DOMAINE D'UTILISATION</u>
P.V.C. suspension	:	Chaussures, tubes et raccords, films, jouets...
P.V.C. émulsion	:	Revêtement mural, papier peint, revêtement de sol, cuir...
Emballages alimentaires	:	Bouteilles pour huile, eau et vin Flacons pour shampoing, cosmétiques et médicaments...
Autres produits	:	Gaines pour câbles électriques, meubles, volets roulants, profilés
Soude	:	Savonnerie, détergents, conserverie, huilerie, sucrerie, boissons gazeuses, textile, traitement des eaux pour chaudière.
Chlore	:	Traitement des eaux
Eau de javel	:	Traitement des eaux, utilisation domestique

L'importance d'une telle réalisation pour l'économie du pays est incontestable. En 1985, l'économie de devises due à la substitution aux importations des produits de la S.N.E.P. a représenté 140 millions de DH. L'entreprise assure du travail à 475 permanents et à 100 personnes d'une façon occasionnelle.

c- la centrale thermique de l'Office National d'Electricité

Une autre entreprise d'envergure nationale, attirée par la présence de la SAMIR, est la centrale thermique. Pour faire face à la constante augmentation de la consommation nationale en énergie électrique, l'Office National d'Electricité (O.N.E.) a lancé un programme de réalisation de plusieurs centrales thermiques (10) et hydrauliques. Ce programme est basé sur un taux moyen d'accroissement annuel de la demande de 9%.

.../...

(8) **Plan Quinquennal, 1973-1977**

(9) : Les liaisons entre les différentes entreprises seront développées ultérieurement.

(10) : En 1986, les centrales thermiques ont permis de satisfaire 91% de la consommation marocaine d'électricité.

La centrale de Mohammedia, la plus puissante du pays, avec 30% de la capacité installée, est implantée au sein de la région de plus grande consommation.

Située en bord de mer (à des fins de réfrigération) et à côté de la raffinerie qui l'alimente directement en fuel, elle est reliée depuis Avril 1987 à la voie ferrée qui l'approvisionne désormais aussi en charbon. Cette centrale est constituée de 4 tranches de 150 MW chacune, dont deux fonctionnant au charbon (11). La possibilité de fonctionnement au gaz naturel est également prévue, afin d'assurer une diversification des sources d'approvisionnement extérieur en combustible. Il est intéressant de noter que la part de l'électricité produite à partir du charbon au Maroc est passée à 30,1% après la conversion au charbon, en 1986, des tranches III et IV de la centrale de Mohammedia. La consommation de chacune des chaudières en charbon atteint 55 t. à l'heure.

Les installations occupent une superficie de 30 ha environ, ce qui laisse la possibilité d'installer, en cas d'extension, deux tranches supplémentaires de 300 MW chacune.

D'autre part, le terrain affecté actuellement aux installations du chantier, d'une superficie de 45 ha, pourra être utilisé pour la construction d'une seconde centrale de 1000 MW, qui pourrait être alimentée en eau de refroidissement à partir du bassin de prise d'eau de mer, dimensionné dès l'origine pour un débit de pompage de 100 m³/s.

Actuellement, l'usine produit 4,2 milliards de KW/h par an, soit 60% environ de l'énergie brute totale produite au Maroc. L'énergie électrique produite par les 4 tranches est évacuée par 3 lignes de 225 000 V vers les régions de Casablanca (poste de Tit Mellil et d'Oulad Haddou) et par 2 lignes de même voltage vers la région de Rabat (Poste des Zaer). En outre, une autre artère Nord-Sud, constituée par une ligne de 225 000 V reliant Mohammedia-Chiker-El Massira-Ben Guerir-Tensift-Chichaoua-Ait Melloul, permettrait de renforcer les moyens d'alimentation de la région Sud pour les années de faible hydraulicité et, notamment, le complexe phosphatier de Ben Guerir ainsi que les régions de Marrakech et d'Agadir. Une autre artère parallèle (Mohammedia-Oulad Haddou-Laâouamer-Jorf Lasfar-Sidi Bennour-Sidi Bouguedra-Chichaoua-Ait Melloul) permettrait quant à elle de renforcer l'alimentation des régions au Sud de Casablanca, en particulier Jorf Lasfar, Safi et les périmètres irrigués des Doukkala et du Souss.

d- le nouveau port de Mohammedia

Le port de Mohammedia actuellement en service possède à la fois des postes sur sea-line accessibles aux navires de 100 000 t. et des postes abrités accueillant des navires de 6 000 t. maximum. Le problème le plus important est posé par les postes de sea-line qui ne sont pas abrités de la houle. Quand celle-ci dépasse 3 m, ce qui se produit en moyenne 120 j par an, les navires ne peuvent pas décharger leur pétrole brut. Aussi, l'Etat a-t-il pris la décision de construire, à Mohammedia, un nouveau port. Les travaux ont démarré en 1980 pour la construction des ouvrages suivants :

.../...

(11) : Charbon de Jerada et charbon importé.

- une jetée de protection de 2 800 m pour atteindre les fonds nécessaires aux pétroliers de 100 000 t.
- une digue transversale de 500 m
- quatre postes pétroliers pouvant accueillir des tankers de 150 000 tpi pour le brut et 75 000 m³ pour le G.P.L.
- la construction d'une plate-forme off shore de 74 m de longueur sur 23 m de largeur pour les réceptions des équipements nécessaires au chargement et au déchargement des produits (Pétrole brut, Naphta, G.P.L.)
- des superstructures correspondantes (oléoducs de liaison avec la SAMIR, la Sté Chérifienne des Pétroles, la SOMAS, déballastage, rinçage, incendie...)

En outre, la présence de la jetée de protection permettra d'abriter 1600 m de quai, 68,5 ha de terre-pleins destinés au trafic non-pétrolier, afin de soulager le port de Casablanca en ce qui concerne les marchandises diverses.

La tranche la plus importante de ces travaux a été confiée au Groupement italien Impregito-Sider (G.I.S.), dans le cadre d'un appel d'offre international. L'entrée en service du port est prévue pour la fin 1987.

III- BILAN ET PERIODISATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS A GABES ET A MOHEMMADIA

Le bilan que nous présentons ci-dessous pour Gabès et Mohammedia n'est que **provisoire**. Contrairement à ce que nous espérons, en effet, au début de l'étude, la réunion des données statistiques indispensables à son élaboration s'est avérée plus difficile que prévu, et ce pour deux raisons essentielles :

- d'une part, les documents des Plans ne localisent précisément qu'une faible partie des investissements publics, et les statistiques rétrospectives (établies après achèvement des Plans) sont elles-mêmes peu ou mal régionalisées ; en Tunisie, les Budgets Economiques fournissent d'utiles précisions, mais demeurent incomplets. Mesurer le montant des investissements publics à Gabès et à Mohammedia n'est donc pas immédiat.

- d'autre part, il nous est indispensable de connaître dans quelle mesure les investissements publics prévus dans les Plans **ont été ou non réalisés** ; et, dans le cas où ils l'ont été, de savoir si les enveloppes initiales ont été respectées ou si -situation fréquente- des dépassements ont eu lieu. La collecte de telles données nécessite un travail de longue haleine., des confrontations entre les chiffres des services centraux (Ministères) et locaux (représentations régionales ou locales). En ce domaine, la recherche est plus avancée à Gabès -les données chiffrées que nous fournissons correspondent à des investissements effectivement réalisés- qu'à Mohammedia, ville pour laquelle nous ne disposons que du montant des investissements projetés.

Il est vrai que nous ne sommes pas les premiers à rencontrer ces difficultés et à ne parvenir que partiellement à les surmonter. En Tunisie, par exemple, le Commissariat Général au Développement Régional et à l'Aménagement du Territoire, malgré ses moyens d'investigation, a éprouvé les mêmes (1).

Un dernier problème tient à l'érosion des monnaies nationales, dinar tunisien et dirham marocain. Dans la première phase de l'étude, nous avons travaillé en **dinar et dirham courants**. L'utilisation de dinar et dirham **constants** sera faite pour le Rapport définitif.

A- GABES : LE POIDS ELEVE DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS.

Les projets étatiques localisés à Gabès (2) ont nécessité la mobilisation d'une **masse énorme d'investissements, estimée** -pour la seule fraction régionalisable des investissements publics- **à plus de 506 millions de D.T.** (en monnaie courante) **pour la seule période 1973-1985.** (CO.GE.-D.R.A.T., 1986).

.../...

(1) : CO.GE.D.R.A.T., 1986 : **Rapport de synthèse de la première phase de l'élaboration du Plan Régional de Développement du Sud. Tunis, ronéo, non pag.**

Cela représente 6,6% du total des investissements publics réalisés en Tunisie au cours de la même période, pour un gouvernorat qui ne "pèse" que 3,4% de la population nationale.

Dans l'ensemble de la "région" SUD, le gouvernorat de Gabès apparaît comme très privilégié, puisqu'il a concentré, en 13 ans, 46,5% des investissements publics effectivement réalisés dans cette région.

Par leur structure et leur évolution, ces investissements montrent bien que l'Etat a lié l'avenir de la ville à l'industrie chimique et à la valorisation des phosphates.

1- La structure des investissements publics

a- la répartition sectorielle des investissements publics

A Gabès, la structure présentée par les investissements publics est originale, en ce sens que la part des investissements industriels (et de ceux qui lui sont liés : énergie, transports) est très élevée, alors que celle réservée au logement et, plus encore, aux équipements collectifs et sociaux est faible. Pour ces derniers, par exemple, leur part n'est que de 4,9% du total des investissements publics (à Gabès), alors qu'elle atteint 5,8% dans la région Sud (3) et, surtout, 15,5% dans la Tunisie entière (4).

Tableau 1 : Structure des investissements publics réalisés de 1973 à 1975 (dinars courants). Gouvernorat de Gabès

Secteur	: Montant (*)	: Part relative
Industries manufacturières	315,9	62,4%
Energie	44,1	8,7%
Transports	77,5	15,3%
Logements	26,8	5,3%
Equipements collectifs et sociaux	24,8	4,9%
Agriculture	17,2	3,4%
TOTAL	506,3	100,0%

(*) en million de DT

Source : CO.GE.D.R.A.T., 1986.

.../...

(2) : Les données chiffrées concernent l'ensemble du Gouvernorat de Gabès

(3) : Mais 18,8% dans le Gouvernorat de Medenine

(4) : Il ne faut pas tirer comme conclusion de ces pourcentages qu'aucun investissement collectif et social n'a été réalisé à Gabès. Le faible pourcentage de ce gouvernorat s'explique par le gonflement du total, du fait de l'exceptionnelle importance relative (et absolue) des investissements industriels.

Le Tableau 1 montre aussi la faiblesse des sommes consacrées à l'agriculture dans le Gouvernorat de Gabès.

b- l'orientation des investissements industriels publics vers la chimie.

Entre 1973 et 1985, le Gouvernorat de Gabès aurait mobilisé 315,9 millions de dinars courants en faveur de l'industrie, soit 62,4% du total des investissements publics (ensemble du Sud : 35,3% ; Tunisie entière : 19,4%) (CO.GE.D.R.A.T., 1986). C'est dire **la priorité effective qu'a accordée le Gouvernement tunisien à Gabès.**

Nos propres calculs, prenant en compte l'année 1972 et incluant les investissements énergétiques et infrastructurels intimement liés au complexe industrialo-portuaire, parviennent à un total de **495 millions de dinars courants, qui, actualisés** (à un taux moyen de 8%), **représentent une masse de près de 1 000 millions de dinars** à sa valeur de 1987.

Le Tableau 2 fournit la ventilation de cette dernière masse, projet par projet.

Il ressort de ce Tableau 2 trois conclusions essentielles :

- la chimie, c'est-à-dire, fondamentalement, la valorisation des phosphates, représente à elle seule 51,6% des investissements publics du complexe et 69,2% des investissements publics dans la seule industrie manufacturière. Cette place essentielle est due au coût très élevé de quelques grandes unités, du genre SAEPA 1 : 85,9 millions de dinars en 1979, actualisés à près de 158 millions de dinars.

- les autres industries ne mobilisent que 22,9% des investissements réalisés dans le complexe : les industries de matériaux de construction représentent 9,7% (cimenterie : 37,5 millions de dinars en 1977, soit 81 millions actualisés) ; la production énergétique 10,7% (centrales de la S.T.E.G. et unités GPL) ; les industries mécaniques et industries diverses à peine 2,5%.

- les investissements pour les infrastructures et les moyens de transport représentent, quant à eux, 25,4% des investissements nécessités par le complexe, soit 17,5 millions de dinars courants. Ils intègrent, en effet, des réalisations lourdes [première phase d'aménagement du port : 11,5 millions de dinars en 1972, actualisés à 36,5 millions ; construction de la voie ferrée Gabès-Gafsa : 32 millions de dinars en 1982, actualisés à 47 millions (5)].

.../...

(5) : Pour la partie de la ligne construite sur le territoire du Gouvernorat de Gabès.

Tableau 2 : Ventilation par projet des investissements réalisés dans le complexe industriel de Gabès (1972-1987).

	Année d'achèvement	Coût à l'achèvement	Coût actualisé	Emploi créé
Port	1972	11,5	36,455	
Navire Gabès	1972	1,875	5,943	
Centrale à vapeur	1972	8	25,360	
Gazoduc	1972	8,150	25,835	
ICM 1	1972	12	38	
Navire Gafsa	1974	4,260	11,560	
Centrale TAG Ghannouch	1974	3,350	9,100	
ICM 2	1974	13	35,360	
El Kimia	1976	4	9,200	
Windmill (MAP)	1976	4,250	9,775	
ICF	1976	7,460	17,158	
Cimenterie	1977	37,5	81,000	596
SOGEMBAL	1977	1,4	3,024	117
ICM - TSP	1978	2,5	5	
ICM - DCP	1978	2,85	5,7	
Centrale TAG Bouchemma	1978	5,5	11	
SAEPA 1	1979	85,9	152,360	
ACMG	1979	6,6	12,210	810
Conversion Centrale à vapeur	1980	2,5	4,250	
Navire Tacapes	1980	7	11,900	
Extension du port	1980	10	17	
Navire Ghannouch	1981	5,6	8,960	
Extension ACMG (Wagons)	1981	4	6,400	
ICM 3	1982	50	73,500	
Voie ferrée Gabès-Gafsa	1982	32	47,040	
SAEPA 2	1984	54	168,040	
Navire Meknassy	1984	12	15,120	
Navire Miskar	1984	15	18,900	
CMS	1984	2	2,520	
Extension Centrale TAG- Ghannouch	1985	7,5	9,000	
Engrais 2	1987	22	22	
Oléoduc El Borma -Gabès	1987	8	8	
STEG GPL	1987	19	19	
Centre emplisseur SNDP	1987	6,3	6,3	
Extension du port	1987	11,5	11,5	
Silos à céréales	1987	6,357	6,357	
TOTAL		494,842	955,827	

Note : Le taux d'actualisation adopté est de 8% par an.

c- la faiblesse (relative) des investissements en faveur des équipements collectifs et sociaux

Les investissements consentis par l'Etat en faveur des équipements collectifs et sociaux -logement y compris (6)- dans le Gouvernorat de Gabès représentent, pour la période 1973-1985, un montant de 51,87 millions de dinars courants, soit à peine 10,2% du total des investissements publics (CO.GE.D.R.A.T., 1986).

L'essentiel de l'effort étatique s'étant porté sur la production de logements (7), on peut considérer que les équipements sociaux sont loin d'avoir suivi la progression réelle des besoins : rattrapage des retards accumulés, satisfaction des besoins nouveaux dus à l'augmentation rapide de la population (par croît naturel et migrations) et à l'évolution globale de la société tunisienne.

La ventilation par secteur de ces investissements est fournie par le tableau 3 :

Tableau 3 : Répartition sectorielle des investissements publics en équipements collectifs et sociaux de 1973 à 1985 (dinars courants) Gouvernorat de Gabès.

Secteur	: Montant des investis. : : (en million de dinars) :	: Part relative
Logement	26,800	51,7%
Education	15,417	29,7%
Santé	5,758	11,8%
Assainissement	3,611	6,9%
Protection	0,286	0,5%
TOTAL	51,872	100,0%

Source : CO.GE.D.R.A.T., 1986

Mis à part le secteur du logement, la grande masse de ces investissements a consisté à **créer à Gabès les services et équipements de niveau supérieur** qui lui faisaient défaut, et que l'Etat s'était engagé à mieux répartir géographiquement dans le cadre de sa **politique de déconcentration administrative**.

Plus de 10,5 millions de dinars (au coût de 1984) ont, ainsi, été consacrés à la construction de l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Gabès (E.N.I.G.), à celle du Lycée Technique Chabbi et à l'érection

.../...

(6) : Au sens de la Comptabilité Nationale tunisienne, le logement est classé dans le secteur des services (avec les transports et communications, le tourisme, le commerce et les services).

(7) : Cf: infra, IVème Partie, Chap.IV (pp. 200-210).

de l'Hôpital Régional de Gabès en un C.H.U. (Centre Hospitalo-Universitaire).

2- Essai de périodisation des investissements publics.

Trois phases principales peuvent être distinguées en ce qui concerne l'affectation des investissements publics à Gabès :

* la première phase, allant de 1962 à 1972/1974, est marquée par la **prépondérance de l'investissement tertiaire**, le complexe industrialo-industriel se trouvant encore au stade de la réalisation des principales infrastructures.

* la deuxième phase, de 1972/1974 à 1980/1982, voit au contraire s'affirmer la **place écrasante de l'investissement industriel**. Les réalisations dans le domaine des équipements sont destinées à accompagner et à valoriser l'effort industriel.

* la troisième phase débute au début des années 80 et se prolonge actuellement. Elle se caractérise par la **poursuite de l'effort étatique, mais avec un ralentissement de l'investissement dans l'industrie et un début de diversification des investissements dans les services.**

a- la prépondérance des investissements tertiaires (1962-1972/1974)

Comme nous l'avons déjà indiqué, de l'Indépendance (1956) à 1962 (début de la période d'économie planifiée), Gabès a enregistré un recul de la présence de l'Etat, dû à l'évacuation de l'Armée française et à la perte, par la ville, de la fonction de garnison et de commandement militaire qu'elle avait exercée durant la période coloniale. Au cours de ces premières années de l'Indépendance, l'Etat national n'a pas été vraiment en mesure d'assurer la relève, et sa principale intervention consiste à **avoir fixé à Gabès le siège du Gouvernorat** constitué par la réunion de l'Aradh -région historique de Gabès- et du Nefzaoua- région oasienne relevant, antérieurement, des Territoires Militaires du Sud.

A partir de 1962, toutefois, la fonction de chef-lieu de gouvernorat vaut à Gabès une plus grande attention de la part de l'Etat. L'administration régionale (c'est-à-dire de gouvernorat) est renforcée, avec l'installation de services extérieurs des Ministères ou l'augmentation des effectifs de ceux qui existaient déjà. Surtout, comme tous ses homologues chefs-lieux de Tunisie, Gabès a été privilégié en matière d'équipements scolaires (trois gros Lycées, Ecole Normale, Centre de Formation Professionnelle), rayonnant sur tout le Sud-Est et, parfois même, sur l'ensemble du Sud ; les infrastructures sanitaires ont été améliorées et densifiées ; une importante Société Régionale de Transport, à capitaux publics, a été constituée : la SOTREGAMES (Sté Régionale de Transports Gabès-Médénine-Sahara) ; les interventions publiques en matière de logement ont commencé à s'effectuer par le biais de la S.N.I.T. (Société Nationale Immobilière de Tunisie)

et de la S.I.G. (Société Immobilière de Gabès) (8). Simultanément, l'Etat a cherché à établir Gabès comme un centre touristique -construction de deux hôtels par la Société "L'Oasis"-, ce qui est pour le moins étonnant quant on sait qu'à la même époque les planificateurs travaillaient sur l'option d'un développement industriel fondé sur la chimie des phosphates !

On peut s'étonner, de même, que la volonté politique de faire de Gabès un "pôle de développement" rayonnant sur tout le Sud tunisien ait conduit l'Etat à localiser à Médenine le siège de la SONMIVAS (Société Nationale de Mise en Valeur du Sud) (9).

Vers la fin de cette première période, toutefois, la concrétisation des choix industriels effectués en faveur de Gabès commence à se manifester, et l'investissement industriel (et infrastructurel) parvient à l'emporter sur l'investissement tertiaire.

De 1962 à 1971 (mais, en fait de 1967 à 1971), Gabès a reçu 21 millions de dinars d'investissements industriels, soit près de 14% du total national : elle se classe ainsi au 3ème rang national, après Tunis et l'ensemble Bizerte-Menzel Bourguiba (Tableau 4 et Figures 11 et 12).

Tableau 4 : Répartition régionale des investissements (publics et privés) au cours de la Première Décennie de Développement (1962-1971).

Gouvernorats	Montant des Investissements (1000 dinars)	en %
TUNIS	37 300	24,7
TUNISIE LITTORALE	94 200	62,5
dont :		
Bizerte	35 000	23,2
Nabeul	5 900	3,9
Sousse	22 300	14,8
Sfax	10 000	6,7
Gabès (a)	21 000	13,9
TUNISIE INTERIEURE	19 300	12,8
dont :		
Béja	5 300	3,5
Jendouba	700	0,5
Le Kef	1 000	0,7
Kasserine	10 000	6,6
Gafsa	—	—
Médenine	—	—
Kairouan	2 300	1,5
TOTAL	150 800	100,0

Source : D.A.T./Groupe Hult, 1973, d'après Ministère du Plan.
Données corrigées (mines, pétrole et énergie exclus).

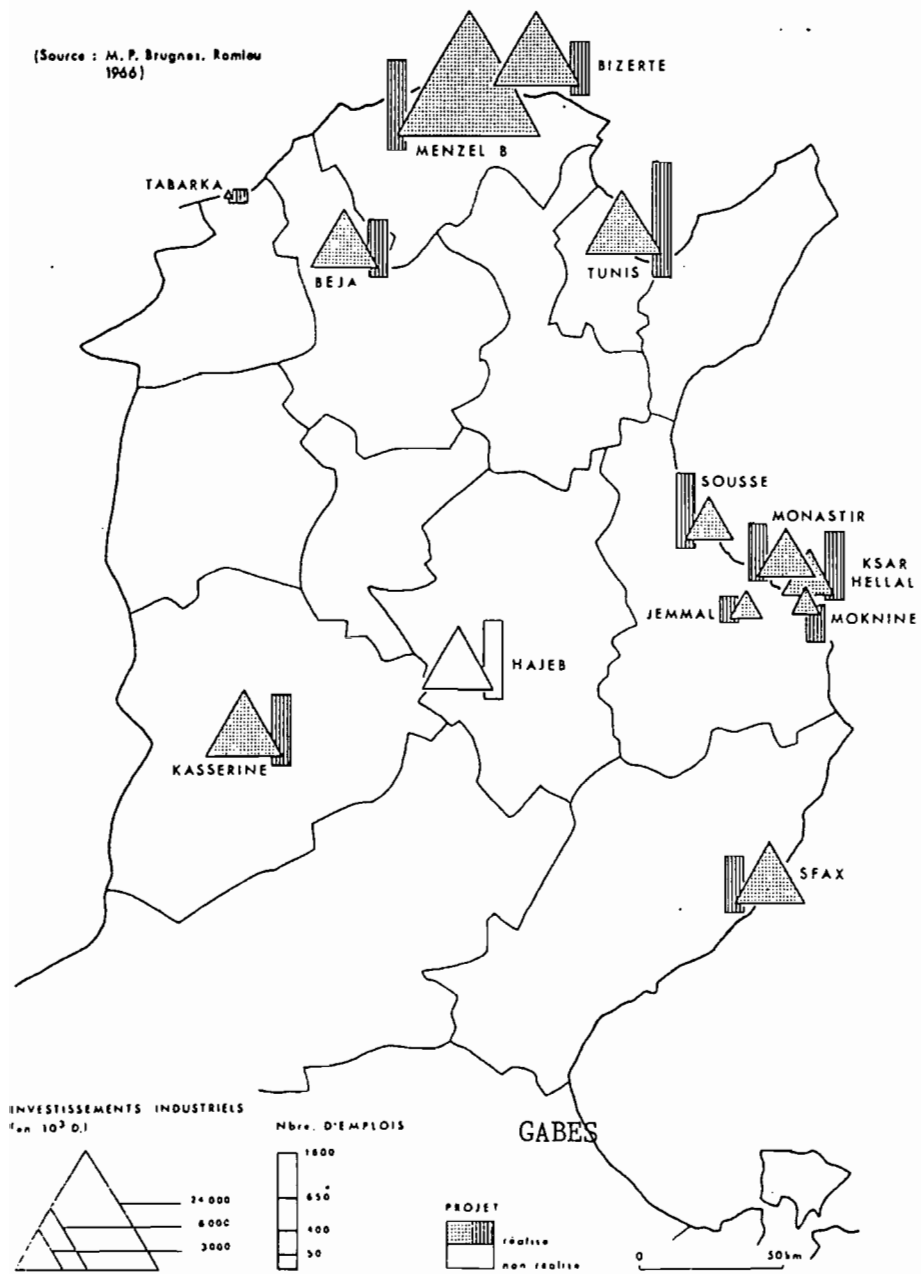
Note : (a) : investissements publics seulement
Tableau reproduit de P.SIGNOLES, 1985.

.../...

- (8) : La S.I.G. associe la Municipalité à des capitaux locaux (privés)
(9) : Les actions de la SONMIVAS sont financés par l'Etat et la SITEP (Société Italo-Tunisienne d'Exploitation des Pétroles, exploitant le gisement d'El Borma -localisé dans le Gouvernorat de Médenine). La SONMIVAS ne dispose, à Gabès, que d'un bureau sans importance.

FIGURE 11 : REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS ET DES EMPLOIS INDUSTRIELS DURANT LE PLAN TRIENNAL (1961-1964)

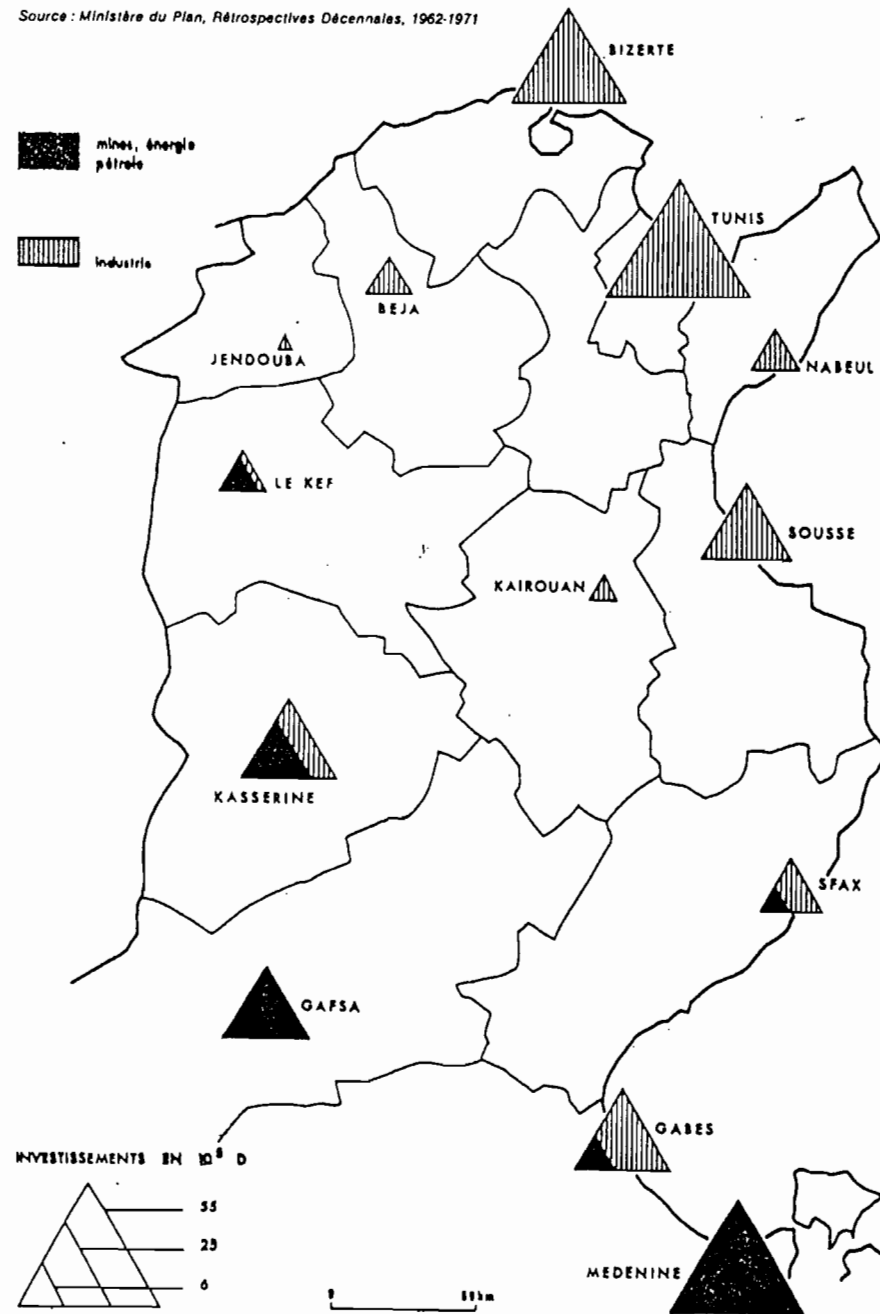
(Source : M. P. Bruges, Romieu 1966)



Carte reproduite de SIGNOLES P., 1985

FIGURE 12 : L'AMORCE D'UNE INDUSTRIALISATION REGIONALISEE (1962-1971)

Source : Ministère du Plan, Rétrospectives Décennales, 1962-1971



Carte reproduite de SIGNOLES P., 1985

b- la domination écrasante des investissements publics industriels (1972/1974 - 1980/1982).

Les étapes de réalisation du complexe industriel ayant déjà été présentées (10), nous ne ferons ici que resituer Gabès dans l'ensemble national.

Après la réalisation du port de Gabès et de la première unité d'acide phosphorique -constituant le noyau du complexe-, l'investissement industriel public s'accélère : c'est la multiplication des réalisations de projets industriels qui sont presque exclusivement des créations nouvelles (Figure n°13), de très grande taille (Figure n°14), et dont les plus importantes intéressent la branche chimie (Figure n°15).

Pendant cette période, Gabès se classe au 2ème rang des villes tunisiennes pour les investissements industriels (publics et privés) (11), avec 143 millions de dinars effectivement réalisés entre 1973 et 1979 dans le cadre du Code des Investissements (loi n°74-74). Ce total a été obtenu en dépouillant un à un tous les dossiers du Service du Suivi de l'A.P.I. (Agence de Promotion des Investissements) : les opérations de "suivi" visent à savoir quelle suite est donnée par les promoteurs aux agréments délivrés par l'A.P.I. (12). La lourdeur des opérations de suivi a toutefois pour effet qu'un certain délai sépare l'élaboration des statistiques des réalisations de la délivrance des agréments. C'est pourquoi le Tableau 5, correspondant à l'état des réalisations industrielles sur la période 1973-1979, et bien qu'établi en 1981 (13), ne prend en compte que des projets agréés en 1973 et 1974 (et suivis par enquêtes 4 fois), en 1975 et 1976 (3 enquêtes), en 1977 (2 enquêtes), en 1978 et 1979 (1 enquête).

Tableau 5 : La part des différentes régions dans l'industrie tunisienne (1967-1979) (en % du total national).

Indicateurs Régions	1967		1973			1973-1979	
	Emplois	C.A.	Emplois	C.A.	V.A.B.	Emplois	Investis.
TUNIS	58,3 %	58,8 %	53,8 %	59,8 %	57,5 %	40,1 %	27,3 %
RESTE DU LITTORAL	32,7 %	31,0 %	38,2 %	32,7 %	35,6 %	49,0 %	57,9 %
dont gouvernorats :							
• Bizerte	9,1	10,3	10,0	11,8	11,2	3,3	8,5
• Nabeul	1,1	1,8	3,1	1,6	2,0	6,3	4,7
• Sousse/Monastir/ Mahdia	13,9	9,4	13,9	9,4	9,6	23,4	16,0
• Sfax	8,6	9,7	8,9	8,2	10,7	11,9	6,8
• Gabès	—	—	0,3	1,7	2,1	4,1	21,9
TUNISIE INTERIEURE	9,0 %	12,4 %	10,2 %	7,7 %	6,9 %	10,9 %	14,8 %
TUNISIE	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

C.A. = chiffre d'affaires

V.A.B. = valeur ajoutée brute

Sources :- D.A.T./Groupe Mult. d'après I.N.S.

- A.P.I., Service du Suivi.

(10) : Cf: supra, pp. 35-37.

(11) : Mais, à Gabès, les investissements publics sont très largement majoritaires.

(12) : La procédure de l'agrément préalable pour tout investissement industriel est obligatoire à cette époque en Tunisie, quel que soit le montant de l'investissement, qu'il s'agisse d'une création, d'une extension ou de renouvellement de matériel

(13) : Son actualisation serait nécessaire, mais elle suppose un travail de longue haleine.

FIGURE 13 : LA PART DES CREATIONS ET DES EXTENSIONS DANS L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL (1973-1979)

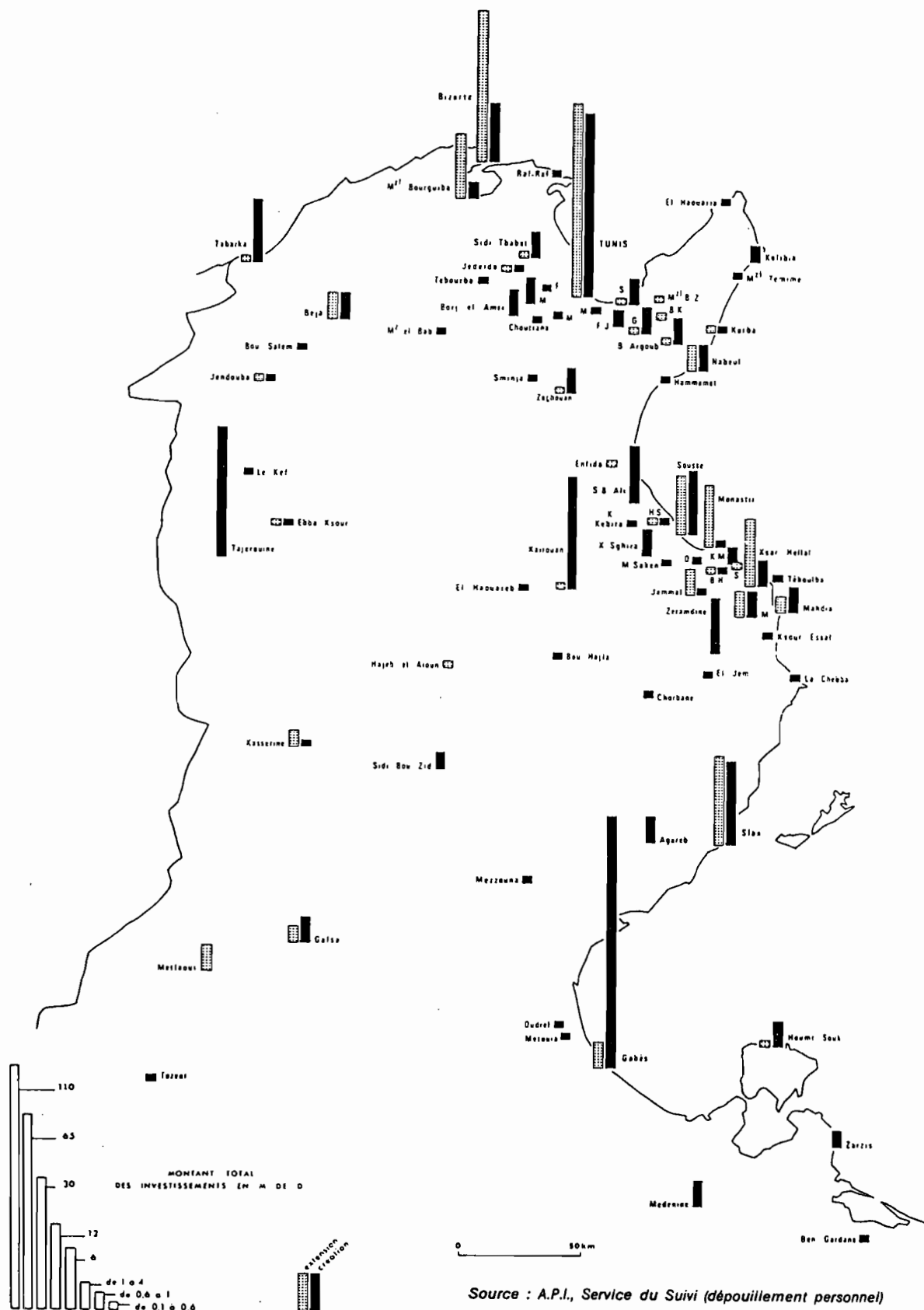
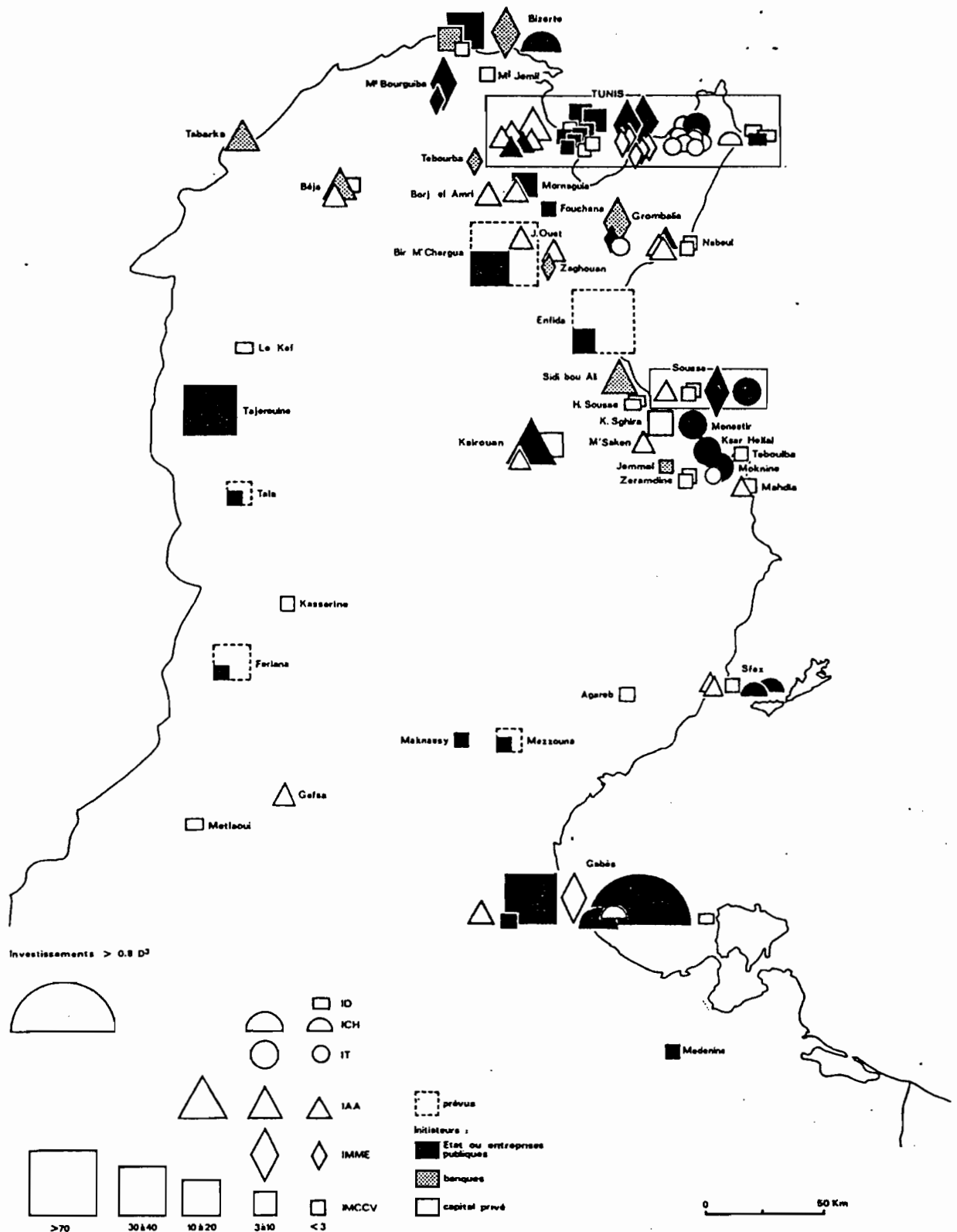


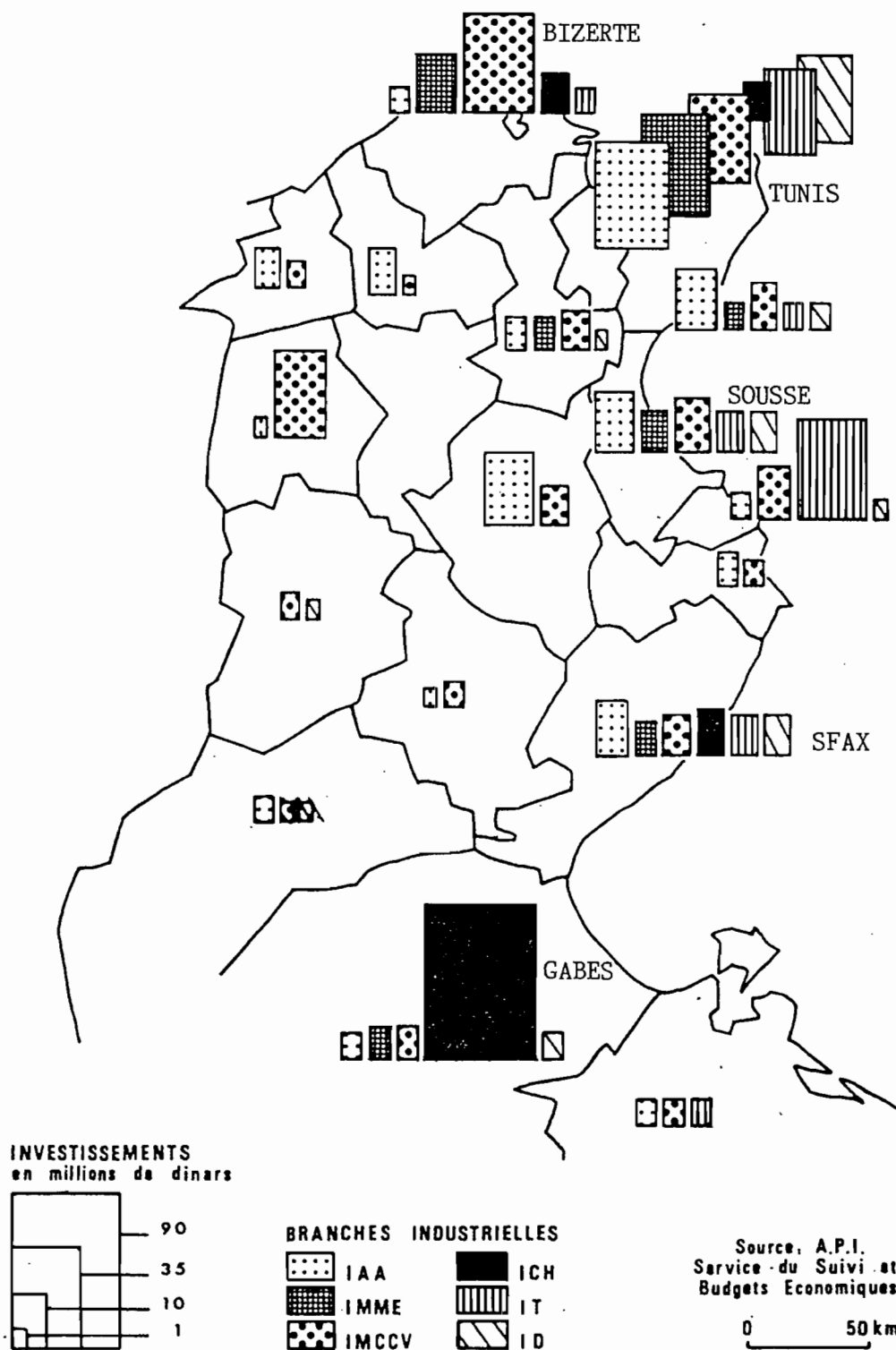
FIGURE 14 : LA LOCALISATION DES GRANDS PROJETS INDUSTRIELS TUNISIENS (EN 1979)



Source : A.P.I., Service du Suivi (dépouillement personnel)

Carte reproduite de SIGNOLES P., 1985

FIGURE 15 : REPARTITION REGIONALE ET PAR BRANCHES DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS REALISES EN TUNISIE DE 1973 A 1979



Carte reproduite de SIGNOLES P., 1985

Le Tableau 6 exprime, sur les mêmes bases, la place de Gabès dans l'industrialisation tunisienne pour chaque branche (I.A.A. = Industrie agro-alimentaire ; I.M.M.E. = Industrie métallurgique, mécanique et électrique ; I.M.C.C.V. = Industrie des matériaux de construction, de la céramique et du verre ; I.C.H. = Industrie chimique ; I.T. = Industrie textile, du cuir et de la chaussure ; I.D. = Industrie diverse).

Tableau 6 : Créations d'emplois et investissements industriels de 1973 à 1979 (Code des investissements seul)

Branches d'act. Gouvernorats	I.A.A.		I.M.M.E.		I.M.C.C.V.		I.C.H.	
	Invest.	Emplois	Invest.	Emplois	Invest.	Emplois	Invest.	Emplois
TUNIS	44 318 324	3 694	37 750 078	6 422	30 479 763	4 046	7 533 722	841
ZAGHOUAN	4 998 483	395	3 860 624	201	6 001 616	518	156 956	5
BIZERTE	1 651 960	211	13 823 396	943	38 543 564	496	57 650*	29
BEJA	8 981 354	220	101 244	—	1 117 491	281	—	—
JENDOUBA	5 491 035	329	20 200	—	2 770 178	195	16 690	11
LE KEF	945 391	148	64 256	2	29 317 252	310	—	—
SILIANA	433 755	70	135 450	8	159 900	48	—	—
KASSERINE	447 489	44	88 470	12	2 026 156	333	—	—
GAFSA	2 033 102	176	87 306	32	1 443 401	326	119 527	10
SIDI BOU ZID	821 954	179	32 310	—	2 984 440	126	3 261	3
MEDENINE	2 716 649	191	371 323	110	2 632 091	570	139 264	56
GABES	2 727 575	100	4 245 448	423	40 440 125	1 359	93 571 267	654
SFAX	11 073 691	1 626	4 399 571	1 160	6 493 232	838	9 121 654	525
MAHDIA	4 835 003	426	78 508	23	2 107 184	390	20 000	5
MONASTIR	2 754 052	257	489 411	59	11 116 551	1 327	109 600	27
SOUSSE	12 547 950	772	7 238 314	1 078	10 399 365	1 125	349 392	82
KAIROUAN	1 370 791*	124	70 008	8	6 564 410	332	171 088	131
NABEUL	13 965 160	1 580	3 404 569	221	8 935 543	1 109	611 437	124
TUNISIE	122 113 719	10 542	76 260 486	10 702	203 532 262	13 729	111 981 508	2 503

* : création de l'usine de la R.N.T.A. non comprise.

** : extensions de la raffinerie de Bizerte non comprises.

Branches d'act. Gouvernorats	I.T.		I.D.		TOTAL	
	Invest.	Emplois	Invest.	Emplois	Invest.	Emplois
TUNIS	28 726 490	7 066	30 274 075	4 875	179 082 452	26 944
ZAGHOUAN	578 219	169	1 142 949	10	16 738 847	1 298
BIZERTE	1 406 911	432	417 738	87	55 901 219	2 198
BEJA	409 171	20	69 016	17	10 678 276	538
JENDOUBA	23 200	9	228 789	60	8 550 092	604
LE KEF	28 400	33	45 632	23	30 400 931	516
SILIANA	23 004	75	146 228	15	898 337	216
KASSERINE	31 200	6	1 193 425	140	3 786 740	535
GAFSA	3 282	—	1 887 510	310	5 574 128	854
SIDI BOU ZID	—	—	641 282	43	4 483 247	351
MEDENINE	1 610 483	407	491 110	178	7 960 920	1 512
GABES	131 535	14	2 091 892	228	143 207 843	2 778
SFAX	7 410 636	2 244	6 519 090	1 599	45 017 874	7 992
MAHDIA	356 870	44	283 110	99	7 680 675	987
MONASTIR	36 714 499	6 841	1 069 063	346	52 253 176	8 857
SOUSSE	6 975 551	1 607	6 978 809	1 175	44 489 381	5 839
KAIROUAN	652 882	177	455 871	143	9 285 050	915
NABEUL	1 873 347	801	2 461 384	367	31 251 440	4 202
TUNISIE	86 955 680	19 945	56 396 973	9 715	657 240 628	67 136

Source : A.P.I., Service du Suivi (quelques localisations ont été corrigées) ; Agréments de 1973, 1974 et 1975, après 4 enquêtes de suivi ; Agréments de 1976, après 3 enquêtes ; Agréments de 1977, après 2 enquêtes ; Agréments de 1978 et 1979, après 1 enquête.

Tableau reproduit de SIGNOLES P., 1985

Aux 143 millions de dinars d'investissements industriels précédemment signalés (Code des Investissements), il convient d'ajouter, au cours de la même période 1973-1979, les investissements correspondant à trois grosses entreprises chimiques relevant du régime de la loi n°72-38 (entreprises dites "exportatrices" (Tableau 7 et Figure 16).

Tableau 7 : Les réalisations des "Grands Projets" exportateurs.

Nom du projet	Nationalité	Lieu d'implantation	Objet de la fabrication	Montant des investissements	Emplois créés
GRANUPHOS	Tuniso-française	Sfax	Granulés d'hyperphosphates	1 430 000	99
I.C.F.	Tunisienne	Gabès	Fluorure d'aluminium	7 780 000	100
AL KIMIA	Tunisienne	Gabès	Tripolyphosphate de soude	5 600 000	165
CENTRAL RESSOURCES CORPORATION	Tuniso-hollandaise	Gabès	Phosphate mono-ammoniaqué	5 100 000	70
SITEX	Tuniso-suisse	Monastir	Toile denim (jean)	2 770 000	930
SITEX	Tuniso-suisse	Sousse	Toile denim (jean)	2 940 000	800

Source : A.P.I., Service du Suivi (bilan effectué en 1978).

Ces investissements représentent un total de 18,5 millions de dinars (I.C.F., Al Kimia et Central Ressources Corporation).

L'investissement public dans les équipements collectifs et sociaux apparaît évidemment, durant cette période, comme secondaire. Il est cependant loin d'être négligeable.

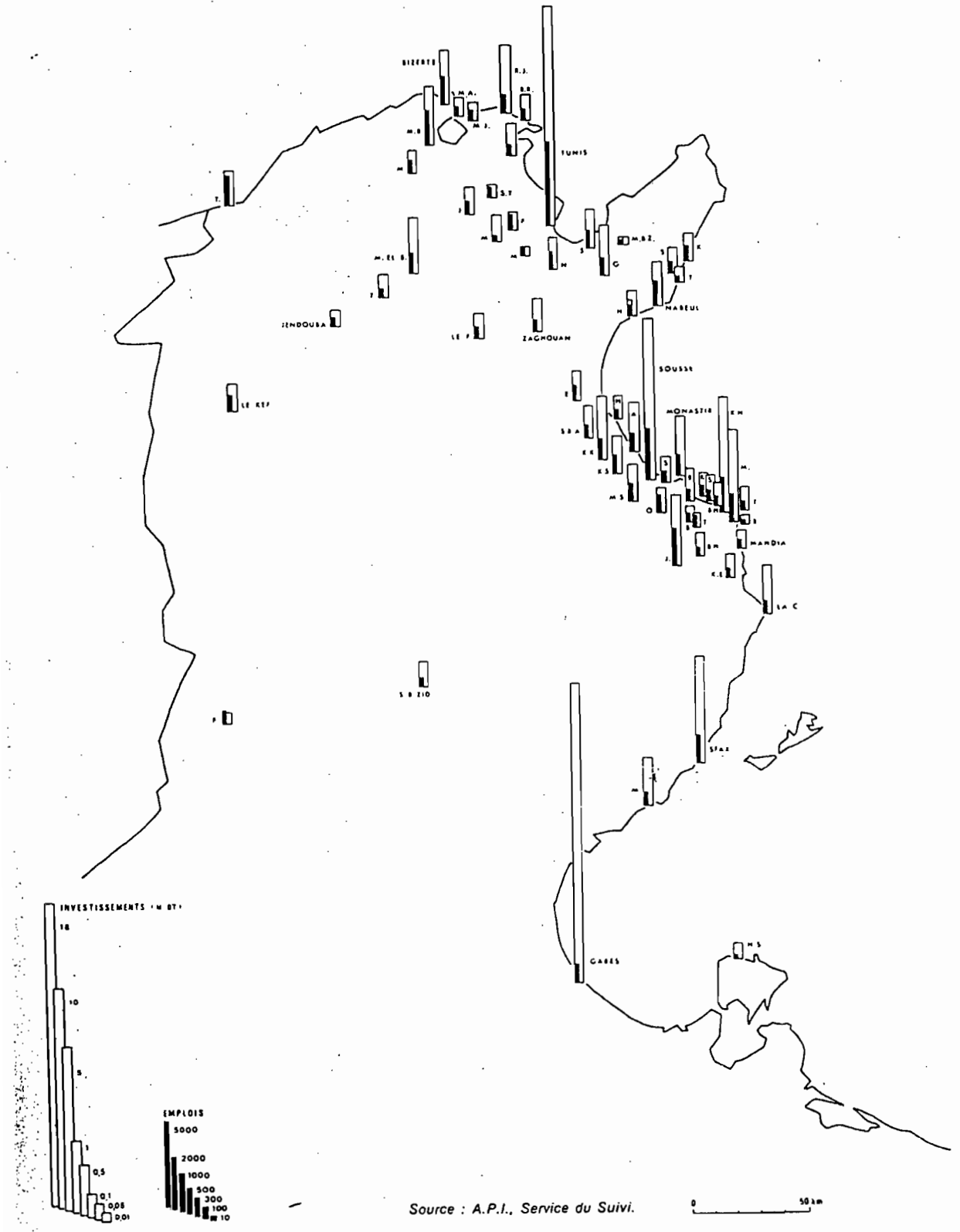
On peut distinguer, d'abord, les investissements d'accompagnement de l'industrie : il s'agit de la création de deux Lycées Techniques, de l'E.N.I.G. et de l'Institut Supérieur de Technologie. L'E.N.I.G. a coûté 10,7 millions de dinars (1984-1985) et cette Ecole forme des ingénieurs dans les spécialités du Génie chimique, du Génie mécanique et du Génie minier ; elle collabore avec les chimistes des entreprises industrielles pour des recherches sur les phosphates et les saumures.

S'y ajoutent les investissements d'accompagnement démographique (écoles, lycées, équipements sanitaires -C.H.U.- et culturels et, surtout, logements).

Enfin, d'importants investissements publics sont liés à la mise en oeuvre de la politique de déconcentration administrative : installation des directions régionales de plusieurs Ministères, comme celles de l'enseignement secondaire, de l'enseignement primaire, des transports et communications, des affaires sociales, de la santé ; installation d'un Centre Régional de contrôle des dépenses publiques ; création d'une succursale de la Banque Centrale (jouant le rôle de Chambre de Compensation).

.../...

FIGURE 16 : REPARTITION REGIONALE DES INDUSTRIES " EXPORTATRICES " EN 1979



Carte reproduite de SIGNOLES P., 1985

c- le ralentissement de l'effort public en matière d'investissements (à partir de 1980/1982).

Le ralentissement de l'investissement public affecte essentiellement l'industrie, tandis que, dans les services, on assiste plutôt à une diversification de l'effort étatique.

Cette évolution ressort assez nettement de la répartition sectorielle des investissements publics (régionalisés) au cours du VIème Plan de Développement Economique et Social (1982-1986).

Tableau 8 : Les investissements non-agricoles, régionalisés et sectorisés durant le VIème Plan (1982-1986). Gouvernorat de Gabès.

Secteur	Montant (en million de dinars)	en part relative
<u>Industries non manufacturières</u>	6,330	3,8%
dont :		
mines	-	-
énergie électrique	2,44	1,5%
hydrocarbures	-	-
eau potable	3,89	2,3%
bâtiment/ TP	N.R.(a)	-
<u>Industries manufacturières</u>	98,627	59,3%
dont :		
I.A.A.	-	-
I.M.C.C.V.	2,488	1,5%
I.M.E.	0,899	0,6%
I.C.C.	95,100	57,1%
I.T.H.C.	-	-
I.D.	0,140	0,1%
<u>Services</u>	50,227	30,1%
dont :		
transport/communicat.	46,327	27,8%
tourisme	-	-
logement	3,900	2,3%
commerce	N.R.(a)	-
<u>Equipements collectifs</u>	11,315	6,8%
dont :		
éducation, formation	6,177	3,7%
santé	4,122	2,5%
assainissement	1,016	0,6%
divers	N.R.	-
TOTAL	166,419	100,0%

Note (a) : N.R. = non régionalisé

Source : C.G.D.R. : Les aspects régionaux du VIème Plan (p.53).

Le ralentissement de l'investissement industriel s'explique par la réduction de taille des nouvelles unités industrielles. Il se traduit par le fait que la masse des investissements publics consacrés à l'industrie au cours de cette troisième phase ne représente guère plus du tiers de celle de la phase précédente.

Dans le domaine du tertiaire, il faut surtout souligner une diversification des secteurs d'application de l'effort étatique. Sans doute, les investissements d'accompagnement de l'industrie se poursuivent-ils, surtout dans le domaine des transports et des communications. Mais des sommes de plus en plus conséquentes sont consacrées aux équipements socio-culturels et récréatifs : complexe socio-culturel du Groupe Chimique (100 000 D.T.), complexe sportif, création du Festival International de Gabès. L'assainissement du lit de l'Oued Gabès est effectué. Les programmes de logements financés par les sociétés publiques, parapubliques ou municipales se multiplient, à l'initiative de la S.N.I.T., de la SPROLS, de l'A.R.R.U., de la C.N.R., du Conseil du Gouvernorat, etc...; d'une certaine manière, les opérations immobilières financées par les sociétés industrielles étatiques ou mixtes relèvent, elles aussi, de l'investissement public. Cet effort nouveau consenti en faveur du logement et des équipements socio-culturels traduit à l'évidence une **volonté de rattrapage** du retard antérieurement accumulé. Les informations disponibles sur le VIIème Plan permettent de penser que cette tendance va certainement se prolonger jusqu'à la fin de la décennie 80 : programme de rénovation des quartiers anciens sous l'égide de l'A.R.R.U., projet d'amélioration de la qualité de l'eau potable (SONEDE), complexe socio-culturel de la Municipalité...

Par contre, la création récente du Gouvernorat de Kebili a freiné le renforcement des services extérieurs des Ministères et de l'appareil administratif de Gabès, même si la ville a accueilli les bureaux régionaux de l'A.P.I. et de l'O.D.S. (14). Le relatif déclasserement hiérarchique de Gabès par rapport aux autres villes du Sud tunisien tient également à la localisation, à Médenine, d'importants services publics : siège de l'O.D.S., de l'ARPAT, projet d'installation d'une Cour d'Appel, tandis qu'une Faculté des Sciences Sociales est programmée depuis plusieurs années à Jerba (15).

+ +
+

Des recherches complémentaires sont encore à entreprendre pour identifier de manière plus précise les principaux investissements publics en matière d'équipements collectifs et sociaux. De même, la datation des grandes réalisations demeure encore imparfaite. Il n'en reste pas moins que Gabès illustre assez bien le cas d'une ville dont la croissance, d'abord portée par le tertiaire public, a

.../...

(14) : O.D.S. : Office de Développement du Sud (qui a succédé à la SONMIVAS)

(15) : Ce projet semble actuellement en sommeil, pour des raisons financières. Gabès devrait accueillir, quant à lui, un Institut Supérieur de gestion Hôtelière (en 1988 ?).

été relayée massivement par les entreprises industrielles étatiques ; mais les retombées de ces investissements industriels ont été décalées dans le temps, et il a fallu attendre presque une décennie pour que l'"investissement autonome" (16) entretienne à son tour le développement urbain.

B- MOHAMMEDIA : LE POIDS DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET LE RETARD DES INVESTISSEMENTS D'EQUIPEMENT COLLECTIF ET SOCIAL

1- Les investissements publics dans l'industrie et les activités qui lui sont liées.

De 1960 à 1985, les investissements publics réalisés à Mohammedia dans l'industrie et les activités portuaires se ventilent de la façon suivante :

Tableau 9 : Périodisation et affectation des investissements publics dans l'industrie et les activités portuaires. Mohammedia, 1960-1985.

Périodes	Montant des Invest. (en million de DH)	Affectation des investissements
1960 - 1962	80,864	Création de la raffinerie SAMIR
1968 - 1971	39,433	Création du centre d'emplissage de gaz
1972 - 1973	109,259	Première extension de la SAMIR
1974 - 1975	508,000	Création de la S.N.E.P.
1976 - 1980	1 019,328	Deuxième extension de la SAMIR
"	295,000	Aménagement parc de stockage et acquisition caboteurs
"	50,000	Aménagement et optimisation de la SAMIR et SEBLIMA
"	30,000	Redressement de la S.N.E.P.
"	1 400,000	Première tranche de la centrale thermique
1981 - 1985	234,000	Achèvement de la centrale thermique
"	500,000	Reconversion au charbon des tranches III et IV de la centrale thermique
"	250,000	Réalisation d'infrastructures liées au projet de reconversion (voie ferrée, etc...)
"	846,000	Parc stockage et transport GPL (achat butaniers et camions citernes)
"	700,000	Construction de l'usine des huiles lubrifiantes à la SAMIR
"	20,000	Redressement de la S.N.E.P.
1968 - 1972	12,960	Aménagement du port de Mohammedia
1978 - 1980	99,355	Renforcement de la digue Nord du port
1981 - 1985	838,884	Construction du nouveau port de Mohammedia
TOTAL GENERAL	7 032,783	

(16) : Cf: supra, Introduction Générale

En 25 ans, Mohammedia a ainsi bénéficié de **7 milliards de dirhams d'investissements industriels** (et portuaires) **d'origine publique** et para-publique.

La répartition par branche confirme le rôle essentiel joué par l'industrie du raffinage, la pétrochimie et la production d'énergie électrique. Ces activités ont mobilisé, à elles seules, 78% de l'effort financier de l'Etat dans le domaine industriel, à savoir :

- raffinage du pétrole : 3 139,6 millions de dirhams (44,6%)
- pétrochimie : 558 millions de dirhams (8%)
- production électrique : 2 384 millions de dirhams (34%)

Les infrastructures portuaires ont coûté, quant à elles, 951,2 millions de dirhams (13,4%), mais il est à noter que le fonctionnement du complexe industriel de Mohammedia a été possible sans gros investissements portuaires jusqu'à une date récente. Ce sont les projets récents et une nouvelle conception des rôles portuaires entre Casablanca, Jorf el Lasfar et Mohammedia qui ont conduit à engager, en 1981 seulement, les travaux de construction d'un nouveau port à Mohammedia.

La périodisation des investissements publics dans l'industrie permet de mettre en évidence trois phases principales :

- une phase de démarrage du complexe industriel, de 1960 à 1971. Elle a nécessité 132 millions de dirhams de l'époque.
- une phase d'extension du complexe, de 1972 à 1980. Elle a mobilisé 3 500 millions de dirhams.
- une phase de diversification et d'extension des infrastructures, au moment où le complexe semble avoir atteint sa vitesse de croisière. Elle a nécessité 3 390 millions de dirhams (mais 25% de cette somme a servi à la construction du nouveau port).

Durant la première phase, nous ne sommes pas en mesure de déterminer ce que les investissements publics dans l'industrie à Mohammedia représentent dans le total national (des investissements publics). Mais, **au cours de la deuxième phase**, qui correspond à l'exécution du IIIème Plan Quinquennal (1973-1977) et au IIème Triennal (1978-1980) **Mohammedia a accaparé 20% de tous les investissements industriels et énergétiques réalisés par l'Etat** dans le Maroc tout entier durant cette période. La troisième phase coïncide avec la période d'exécution du IVème Plan Quinquennal 1981-1985 ; l'effort étatique dans l'industrie, l'énergie et les infrastructures portuaires à Mohammedia représente 16% du total des investissements prévus par l'Etat en faveur de ces trois secteurs.

Par les masses financières investies dans la ville, par la part que celle-ci représente -comparativement à sa population-, Mohammedia peut être considérée comme un cas unique au Maroc.

2- Les investissements publics dans les équipements collectifs et socio-culturels.

Jusqu'en Juillet 1981, date à laquelle la Préfecture de Mohammedia a été créée, il est quasiment impossible de déterminer le montant des investissements publics en matière d'équipements collectifs et socio-culturels consacrés à la ville. Il faudrait, pour cela, pouvoir ventiler tous les investissements de ce type réalisés dans la Préfecture de Casablanca, dont Mohammedia dépendait administrativement.

Les données que nous présentons ci-dessous concernent donc, exclusivement, la période postérieure à Juillet 1981.

Pour asseoir Mohammedia dans son nouveau rôle administratif, l'Etat n'a pas hésité à consentir un gros effort financier, particulièrement au cours du IVème Plan Quinquennal 1981-1985. Cet effort se répartit, selon les secteurs, comme l'indique le Tableau 10 :

Tableau 10 : Répartition sectorielle des investissements publics dans les équipements collectifs et socio-culturels. Mohammedia, 1981-1985.

Secteur	Montant des investis. (en millions de DH)	Part relative	Part de Mohammedia dans l'ensemble de la région Centre(a)
Education	89,966	35%	13,7%
Formation Profess.	4,500	2%	15,0%
Promotion nationale	4,595	2%	5,6%
Santé	31,098	12%	19,0%
Jeunesse et Sports	11,386	4,5%	6,0%
Habitat	88,338	34%	9,6%
Intérieur	16,270	6%	1,0%
Eau Potable	11,398	4,5%	2,6%
TOTAL	257,551	100,0%	6,3%

Note (a) : La région économique Centre comprend les Préfectures d'Azilal, Benslimane, Beni-Mellal, El Jadida, Khouribga, Settat et toutes les Préfectures constituant le Grand Casablanca.

Sources : - Plan de Développement Economique et Social, 1981-1985
- Délégation régionale de la Planification, Casablanca.

Les 257 millions de dirhams investis par l'Etat dans les équipements collectifs et socio-culturels, pour importants qu'ils soient, ne représentent cependant guère plus de 4% du total des investissements publics en faveur de la ville durant la période 1981-1985.

Les secteurs prioritaires sont celui de l'éducation et de la formation d'une part, de l'habitat d'autre part. A eux deux, ils ont absorbé près de 70% des investissements.

Dans le cadre de la politique de décentralisation universitaire et de la formation professionnelle, prônée par les Pouvoirs Publics depuis le début des années 80, Mohammedia a, par exemple, été choisie pour accueillir la troisième Faculté des Lettres dépendant de l'Université Hassan II de Casablanca (entrée en service en 1984) et l'Ecole Normale Supérieure de Technologie (E.N.S.T.), destinée à la formation des professeurs de l'enseignement technique (début du fonctionnement : 1985). Ces deux projets ont nécessité un investissement de 42,5 millions de dirhams, soit 47% de l'enveloppe réservée au secteur éducatif. Simultanément, ont été construits à Mohammedia un Lycée Technique (1985) et un Centre de Qualification Professionnelle dans les branches de l'électricité et de la mécanique automobile.

Dans le domaine de l'habitat, l'effort de l'Etat a surtout porté sur la lutte contre l'habitat insalubre et la résorption des bidonvilles. La principale opération a débuté en 1983, avec pour objectif la construction de 5 000 logements d'ici la fin de 1988. Le coût total du projet est estimé à 165 millions de dirhams et son financement est assuré conjointement par l'Etat et la Municipalité.

Le secteur de la santé a été moins bien doté, avec seulement 12% des investissements. Il faut noter la construction d'un centre de santé et l'exécution de travaux d'équipement pour l'Hôpital Régional. Toutefois, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a réalisé, à Mohammedia, sur son budget propre, une polyclinique de 52 lits, entrée en service en 1987, qui a nécessité 24,6 millions de dirhams d'investissements.

CONCLUSION

C'est bien à l'Etat national et aux choix qu'il a effectués peu après l'Indépendance du Maroc et de la Tunisie, que Gabès et Mohammedia doivent, aujourd'hui, leur importance économique, avant tout industrielle, et leur place remarquable - comparativement à leur taille - dans les économies des deux pays.

Dans les deux villes, c'est l'investissement public dans le secteur industriel qui a joué le rôle moteur. Les masses financières que leur a consacrées l'Etat, seul ou en association avec des partenaires généralement étrangers, sont pratiquement équivalentes : 1 000 millions de DT à Gabès, 700 milliards de DH à Mohammedia.

Dans les deux cas, les entreprises industrielles créées par l'Etat sont appelées à jouer un rôle national : valorisation des ressources minières, sécurité des approvisionnements en pétrole, économie de devises (par valorisation de l'importation de produits bruts) ou "production" de devises par l'exportation de semi-produits. C'est dire que si les grandes sociétés publiques ont été installées à Gabès et à Mohammedia, c'est surtout parce que ces deux villes offraient de réels avantages de localisation (port dans un cas, proximité relative des gisements phosphatiers dans l'autre).

A Mohammedia, existait toutefois un tissu industriel assez dense antérieurement à l'implantation de la raffinerie de pétrole, ce qui n'était pas le cas de Gabès. En Tunisie, par contre, le choix de Gabès s'est effectué, au départ, pour faire de cette ville un pôle de développement régional (cet objectif n'a jamais été affirmé pour Mohammedia) : il est vrai que, très vite, pour de multiples raisons, il n'en a plus été question autrement que dans les discours.

Les deux villes ont donc servi de simples lieux d'accueil à des complexes industriels de grande taille, utilisant des technologies modernes, dirigés de l'extérieur, et ne pouvant trouver sur place la main-d'oeuvre qualifiée ou le personnel d'encadrement dont ils avaient besoin. S'approvisionnant hors de la région, effectuant leurs ventes sur l'ensemble du marché national ou à l'étranger, ils se sont trouvés greffés artificiellement sur des lieux avec lesquels ils n'avaient guère de rapports étroits. Si les complexes se sont peu à peu étoffés, l'un par diversification des filières de production (Gabès), l'autre par allongement de la filière pétrochimique (Mohammedia), ce sont presque exclusivement des facteurs techniques qui ont justifié les extensions sur place. Le tissu industriel ancien de Mohammedia demeure, ainsi, pratiquement étranger à la SAMIR et à ses satellites.

L'étalement dans le temps des investissements industriels publics - au-delà des fluctuations que nous avons notées d'un Plan à l'autre, d'une année à l'autre - a eu l'avantage de garantir aux deux villes, jusqu'à présent tout au moins, le déversement permanent d'une masse financière considérable et l'emploi d'une main-d'oeuvre importante sur les chantiers de construction

(usines, infrastructures, équipements) et dans les unités de production. Intensification des migrations et croissance démographique en sont résultées, posant aux deux villes, et donc aux Municipalités et aux Pouvoirs Publics, de graves problèmes sociaux. Avec des retards parfois excessifs, et sans être en mesure de satisfaire la totalité des besoins nouveaux apparus, les diverses autorités ont alors été contraintes de dégager de nouvelles ressources pour financer les équipements collectifs et les services socio-culturels. A Mohammedia, la situation de départ était plus médiocre qu'à Gabès, qui bénéficiait de son statut de chef-lieu de gouvernorat, acquis dès l'Indépendance ; le sous-équipement de Mohammedia devait aussi beaucoup à sa proximité de Casablanca et à la dépendance administrative dans laquelle elle se trouvait vis-à-vis de la métropole économique marocaine. Aujourd'hui, dans des contextes et sous^{des}/formes différentes, les deux villes enregistrent un fort accroissement de l'effort étatique en faveur des équipements publics et du logement. Pour l'une (Gabès), il peut s'agir de s'affirmer comme "capitale régionale" : mais ses nouvelles fonctions tertiaires demeurent déconnectées des fonctions industrielles ; pour l'autre (Mohammedia), il existe la volonté de s'ériger en centre "autonome" de Casablanca : mais les nouvelles activités y paraissent pourtant trop souvent comme des projections de la métropole (Université) et l'on peut douter des capacités réelles de la ville de contrecarrer les tendances planifiées du Schéma Directeur de Casablanca.

DEUXIEME PARTIE
INVESTISSEMENTS PUBLICS ET CROISSANCE URBAINE
A GABES ET A MOHAMMEDIA

Il s'agit, dans cette Seconde Partie, d'examiner, d'une **manière encore globale**, les effets des investissements publics sur l'évolution démographique d'une part, sur l'extension du tissu urbain d'autre part, à Gabès et à Mohammedia.

Si les deux thèmes retenus permettent de compléter la présentation des deux villes, esquissée pour d'autres points dans la Partie précédente, l'objectif visé est cependant plus ample.

La croissance démographique est en effet partiellement liée à l'établissement d'un **nouveau système migratoire**, en direction ou au départ de Gabès et de Mohammedia. Ce nouveau système contribue à modifier assez rapidement la composition sociale et par âge de la population résidente des deux villes. Les besoins en personnel qualifié des complexes industriels et des services publics jouent en faveur d'un accroissement sensible de la population active instruite, qualifiée et disposant de revenus supérieurs à la moyenne. La question se posera, ultérieurement, de savoir comment, et dans quelle mesure, cette population nouvelle -nouvelle car, sauf exception, ni Gabès, ni Mohammedia ne sont en mesure, sur leurs seules disponibilités démographiques, de satisfaire la demande d'emploi qualifié- exerce des effets d'entraînement, directs ou indirects, sur les différents secteurs d'activités urbaines : commerces et services personnels, artisanat de production, services publics, bâtiment... Le changement social qu'induisent l'industrialisation et la tertiarisation des économies urbaines est d'autant plus fort qu'il s'accompagne d'une importante mobilité démographique et d'un rapide renouvellement de la population résidente, les nouveaux arrivés étant en outre, pour une part, sans attaches régionales et originaires de grandes villes.

Les nouveaux flux migratoires conduisent également vers Gabès et Mohammedia du personnel non qualifié ou des ruraux à la recherche d'un emploi. Malgré les faibles revenus dont cette fraction de la population dispose, les besoins sociaux qu'elle exprime, une fois cumulés, sont susceptibles d'impulser, avec une plus ou moins grande intensité, certaines formes d'offre de biens et de services. Le gonflement du secteur non structuré, l'activité du souk hebdomadaire (à Mohammedia principalement) peuvent être tenus pour des indicateurs d'un réel intérêt de l'expression de cette demande supplémentaire.

Accroissement démographique, changement social et nouvelles exigences de la demande se conjuguent pour que Gabès et Mohammedia aient enregistré, depuis 20 ans pour l'une et 25 ans pour l'autre, **une très forte extension du tissu urbain** - selon des formes cependant assez différentes. La mise en parallèle de cette croissance du tissu avec les grandes phases de l'investissement public permettra d'établir s'il existe un lien immédiat entre les deux phénomènes ou si, au contraire, les évolutions sont décalées l'une par rapport à l'autre.

L'extension du tissu urbain, se réalisant en même temps que la population s'accroît et se renouvelle (émigration d'habitants de la ville, immigration de néo-citadins), conduit à l'apparition de nouvelles formes de ségrégation sociale. Les mécanismes de spéculation foncière et immobilière qui se sont développés dans les deux villes participent également à la recomposition du corps social, tandis que les activités du bâtiment et de la construction, en partie assurées par de petites entreprises ou par le secteur informel, sont un moyen de diffuser les revenus des salariés à d'autres couches de la population.

C'est parce qu' évolution démographique et croissance urbaine à **la fois témoignent** "de l'extérieur" des effets d'entraînement des investissements publics **et contribuent** à les développer ou à les prolonger, qu'il nous est apparu indispensable d'y consacrer quelques développements.

I- LE DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE DE GABES ET DE MOHAMMEDIA (*)

A- DE SENSIBLES TRANSFORMATIONS DANS L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE GABES.

L'impact des investissements publics sur la croissance démographique et sur l'évolution de l'emploi à Gabès n'est pas aisé à déterminer avec précision.

Certes, la comparaison entre la situation antérieure à l'industrialisation et la situation actuelle permet de déceler des mutations profondes dans les rythmes de croissance démographique et dans les structures de l'emploi. Mais la déficience des données statistiques oblige à recourir à des enquêtes lourdes et souvent complexes pour préciser les choses. Il ne fait pourtant aucun doute que les activités de production et de transformation, ainsi que celles de services publics et privés, développées depuis les années 70, ont contribué à **affirmer l'attractivité de Gabès comme lieu de résidence et comme pôle d'emplois et de services.**

Nous nous proposons ici d'esquisser les grandes lignes de l'évolution démographique et des mutations du marché de l'emploi, à l'échelle des différentes unités administratives dans lesquelles se situe l'agglomération de Gabès (gouvernorat, délégation, commune). L'investigation à l'échelle d'unités spatiales plus réduites, c'est-à-dire auprès des entreprises et des individus, fera l'objet, dans la mesure du possible, de la deuxième phase de l'étude. Les principaux axes d'approfondissement seront concrétisés par la présentation des problématiques de l'emploi à Gabès.

1- L'Evolution démographique

a- La croissance démographique

Les changements perpétuels dans les limites des unités administratives de second ordre (délégations communes) rendent malaisées les comparaisons entre les données statistiques démographiques à différentes dates. Mais la relative stabilité des limites du gouvernorat de Gabès, malgré sa subdivision en 1981 (1), permet de retracer l'évolution entre 1966 et 1984.

Le Gouvernorat de Gabès, dans ses limites de 1984, a enregistré une accélération de sa croissance démographique, le taux annuel passant de 2,67% entre 1966 et 1975 à 3,22% entre 1975 et 1984. L'accélération a été plus forte pour la population de l'ensemble des communes (2) du gouvernorat, dont le taux d'accroissement est passé de 3,43% à 9,30% d'une période à l'autre.

La Délégation de Gabès, dans ses limites de 1975, a aussi connu une hausse des taux d'accroissement moyens annuels de la population communale, mais légèrement inférieure à celle du gouvernorat: de 3,44% entre 1966 et 1975 à 8,97% entre 1975 et 1984. Ce rythme était dépassé par celui des délégations

.../...

(*) Ce chapitre a été rédigé par R.LAMINE pour Gabès et par A.HAKIK et A.KAIOUA pour Mohammedia.

(1) : A la suite de la création du gouvernorat de Kebili

(2) : Les communes du gouvernorat de Gabès sont les suivantes, en 1984 : Gabès, El Hamma, Metouia, Oudref, Mareth et Matmata Nouvelle. La commune de Ghannouch, qui existait antérieurement, a été absorbée par celle de Gabès.

de Mareth et d'El Hamma (avec respectivement des taux annuels de 15,09% et de 10,46% entre 1975 et 1984). Les rythmes d'évolution (3) accélérés de Mareth et d'El Hamma sont confirmés par la croissance des communes que ces deux délégations localisent. Entre 1975 et 1984, la commune de Mareth s'est accrue en moyenne de 15,10% par an et la commune d'El Hamma de 9,98%.

En ce qui concerne la **commune de Gabès**, la mesure exacte de son taux annuel d'accroissement démographique est rendue très délicate par les modifications successives de son périmètre communal. En effet, au fur à mesure de l'extension de celui-ci, le territoire de la commune englobe les villages situés dans l'oasis, ce qui rend la reconstitution de la population sur la même aire territoriale et à différentes dates extrêmement aléatoire (Fig. n°17).

Jusqu'à l'indépendance, Gabès n'est qu'une petite ville : 18 600 habitants en 1931, 22 500 en 1946, 24 000 en 1956, dont 1 700 Européens officiellement recensés. En fait, ces chiffres sous-estiment gravement l'importance réelle de la ville, dans la mesure où ils ne tiennent pas compte des militaires en garnison: or, d'après différentes sources citées par A.HAYDER (1986), on peut estimer cette population militaire à près de 20 000 personnes durant les années 50 ! Leur départ a plongé Gabès dans une crise sociale et économique d'une extrême gravité, dont le pendant sera, quelques années plus tard, l'ensemble Bizerte-Ferryville.

A partir de 1956, la population communale s'accroît à un rythme apparemment accéléré (Tableau 1) : 32 000 habitants en 1966, 40 600 en 1975 et 92 300 en 1984 (4).

Mais on ne peut accorder aucune signification à ces chiffres, pour les raisons déjà évoquées. C'est pourquoi le Tableau 1 fournit d'autres valeurs, d'une part pour l'ensemble réunissant Gabès et un certain nombre de "villages" de l'oasis ou périphériques (5), d'autre part pour l'ensemble précédent auquel a été adjoint le centre de Ghannouch -ce dernier, jadis considéré comme rural, a, un moment, été érigé en commune autonome avant d'être absorbé par la commune de Gabès.

Différents taux de croissance peuvent alors être calculés, qui permettent de se faire une plus juste idée de l'évolution démographique réelle de l'agglomération gabésienne.

.../...

-
- (3) : En Tunisie, la population communale est considérée comme étant la population urbaine, quelle que soit la taille (démographique) de ces communes.
- (4) : Le chiffre officiel du Recensement de 1984 donne à Gabès une population de 92 258 habitants. Mais, à partir d'autres tableaux issus du même Recensement, on parvient à une population communale de 93 211 personnes ! L'écart (près de 1 000 personnes) n'est pas indifférent quand il s'agit de calculer le taux annuel d'accroissement.
- (5) : Soit Nahal, Sidi Abdeslem, Chenini de Gabès, Bou Chemma, Teboulbou, El Menara, M'teurch et Aïn Zerig.

FIGURE 17 : LE PERIMETRE COMMUNAL DE GABES ET SON EVOLUTION

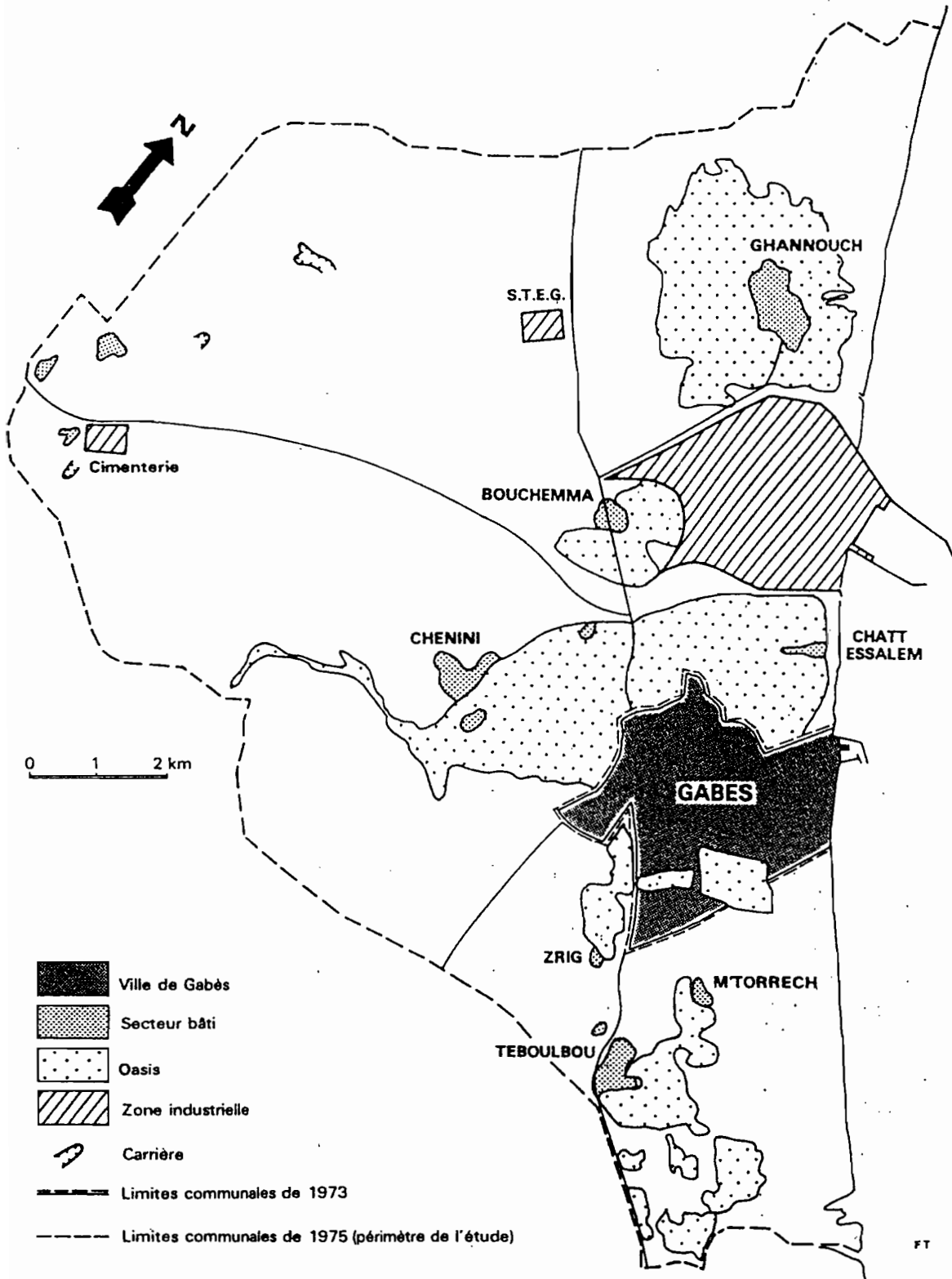


Tableau 1 : L'évolution de la population de Gabès et de son agglomération

Années de recensement	Gabès - commune		Gabès et villages		Gabès et villages et Ghannouch	
	Population	Taux annuel de croissance	Population	Taux annuel de croissance	Population	taux annuel de croissance
1931	18 600	} + 1,3 %	n.d.			
1946	22 500		n.d.			
1956	24 420	} + 2,8 %	39 910	} + 1,8%		
1966	32 330		47 800			
1971 (a)	37 630	} + 3,1 %	55 160	} + 2,9 %	54 300	} + 3,2 %
1975	40 585		62 336		63 660	
1984 (b)	92 258	} + 9,6 %	79 684	} + 3,1 %	70 363	} + 2,5%
	93 211		80 637		76 189(c)	
		(+ 9,7 %)		(+ 2,8 %)	92 258	} + 2,9 %
				(+ 2,9 %)	93 211	

(a) : Estimations de la D.A.T., 1973 . Il n'y a pas eu de Recensement en 1971

(b) : Deux chiffres différents pour la population communale de Gabès peuvent être tirés du Recensement de 1984

(c) : Agglomération selon la définition de A.HAYDER, c'est-à-dire incluant les secteurs ruraux de Remathi, Mdou et Limaoua.

Malgré ses imperfections, le Tableau 1 met bien en évidence la rupture qui s'est produite entre les Recensements de 1966 et de 1975, et que les estimations de la D.A.T. en 1973 (6) permettent de situer aux alentours de 1970, c'est-à-dire à l'époque où s'ouvrent les grands chantiers de construction du port et d'aménagement de la zone industrielle.

Le taux annuel de croissance démographique, jusqu'alors inférieur à 2%, monte aux alentours de 3% (2,9 ou 3,2 selon les modes de calcul). Depuis lors, ce taux se maintient autour de cette valeur qui est loin d'être exceptionnelle en Tunisie, puisque le taux de croissance naturelle oscille autour de 2,6 -2,7% par an et que le taux moyen de croissance de la population urbaine s'établit entre 3,2 et 3,5% (selon, une fois encore, les modes de calcul) (7)

Le changement de rythme n'en est pas moins réel et il est d'autant plus significatif qu'il a pour conséquence de faire passer Gabès du type des villes d'émigration -car leur taux de croissance est inférieur à celui du taux d'accroissement naturel- à celui des villes d'immigration. En outre, ce taux de 3% maintenu pendant 15 ans signifie un **gonflement de 40 à 45 000 personnes pour l'ensemble de l'agglomération**, soit presque autant que celle-ci comptait d'habitants en 1956. Au bout du compte, Gabès est passé du 6ème rang des villes tunisiennes au 4ème (8).

Ces résultats appellent deux remarques :

- Si, malgré l'ampleur des investissements publics concentrés sur Gabès, cette ville n'évolue pas comme une "ville-champignon", à la différence, par exemple, de Kasserine, dans les Hautes Steppes tunisiennes, ou de nombreuses cités algériennes profondément bouleversées par l'industrialisation, c'est, principalement, à cause du très haut degré capitalistique des investissements effectués et parce que l'exode urbain a perduré, même après 1970. **Cela laisse penser qu'il existe des limitations aux effets multiplicateurs des investissements publics**, en particulier concernant la création d'emplois.

- Mais, d'un autre côté, en calculant la croissance démographique entre deux dates données à l'intérieur d'une même aire géographique -ce qui est, en principe, la méthode la plus "juste"-, on compare simplement des volumes de population en négligeant les transformations sociales et de statut que celles-ci ont connues. En l'occurrence, à Gabès, on néglige les mutations subies par les habitants des villages situés au sein même de l'oasis, à sa périphérie ou dans des oasis voisines. Or ces villages étaient peuplés, jusqu'à une date relativement récente, par des ouvriers agricoles ou par de petits propriétaires particulièrement déshérités (9) ; sans doute, certains d'entre eux (Ouled El Haj) connaissaient, depuis les années 60, un fort courant d'émigration à destination de la France, tandis que la population de certains autres avait commencé à trouver du travail à Gabès-ville, dans le commerce et le tertiaire administratif, mais la plupart, surtout ceux les plus éloignés de Gabès (Ghannouch, Teboulbou, Bou Chemma)

.../...

(6) : D.A.T., 1973 : **Gabès 73. D'un centre agricole à un pôle de développement.** Tunis, 119p.

(7) : Cf. SIGNOLES (P.), 1985, op.cit.

(8) : En 1984, Gabès est la 4ème ville de Tunisie si l'on exclut l'Ariana (banlieue de Tunis) et Jerba, dont la commune couvre toute l'île et dont la principale agglomération, Houmt Souk, se trouve bien plus loin dans la hiérarchie en fonction de la taille.

(9) : BECHRAOUI A., 1980 : **La vie rurale dans les oasis de Gabès.** Publications de l'Université de Tunis, Ecole Normale Supérieure, Série Géographie, vol.1, 301p. (cf: p.270).

étaient demeurés ruraux. Dès 1973 (10), il était clair que les choses avaient profondément changé : déclin de la fonction agricole, installation d'immigrants pauvres travaillant sur les chantiers, gonflement démographique ; les plus touchés étaient les villages ou hameaux de Nahal, Aïn Zerig, Chenini et Ghannouch.

L'évolution de ces villages s'est poursuivie depuis cette date, de telle sorte que nombreux d'entre eux ont beaucoup gonflé démographiquement (11), que leur contenu social s'est profondément transformé, tout comme leur habitat. Aujourd'hui, ils constituent véritablement une couronne périphérique de Gabès, prolétaire et majoritairement pauvre, qui complète les nouveaux quartiers ceinturant la ville ancienne.

C'est pourquoi l'on peut estimer que la **formation d'une véritable agglomération urbaine de Gabès**, comprenant la vieille ville, les quartiers neufs, les villages de l'oasis et ceux des oasis voisines -comme Ghannouch-, **procède d'une dynamique impulsée par la mise en place du complexe industriel et le développement des services publics**. Et, en un certain sens, c'est l'émergence de ce phénomène d'"agglomération" qui peut expliquer la modération des effets d'entraînement démographique des investissements publics, les changements opérés au sein des populations de ces nouvelles "périphéries" contribuant à limiter -en quelque sorte- les capacités attractives (à longue distance) de la ville et de son complexe industriel (12).

b- Renversement du bilan migratoire et réorientation des flux()*

La croissance démographique de l'agglomération de Gabès résulte de l'apport migratoire dans une proportion estimée, par A.HAYDER (1986), à 40% pour la période comprise entre 1966 et 1975 et que nous évaluons, pour notre part, à 30% pour celle qui va de 1979 à 1984 (13).

S'agit-il d'un affaiblissement de la capacité d'attraction démographique de Gabès, après le boom des années 70, consécutif à la création du complexe industriel ? La réponse peut être trouvée dans la détermination des étapes de la migration en direction de Gabès, ce qu'il n'est cependant possible d'approcher que par enquêtes directes auprès de la population.

.../...

(10) : D.A.T., 1973, op.cit.

(11) : Cf: infra, Annexe 1, p. 97

(12) : Il convient de rappeler, en outre, que les chiffres de population utilisés dans ce paragraphe s'appliquent à la seule **population résidente**, et non à la population **présente** au moment du Recensement : en 1975, cette dernière était supérieure de 2 500 unités à la population résidente (les données ne sont pas disponibles pour 1984). Quant aux militaires, leurs effectifs ne sont pas connus (secret militaire).

(13) : Cf:infra, Annexe 2, p. 98

(*) Paragraphe rédigé avec la collaboration de P. SIGNOLES.

En l'absence de telles enquêtes, dont la réalisation dépasserait les moyens et les objectifs de notre étude, nous pouvons cependant tirer **quelques enseignements des résultats des différents Recensements de la Population et de l'Habitat.**

Signalons toutefois que ces résultats sont d'utilisation et d'interprétation délicates, à la fois parce qu'il n'est pas toujours possible d'isoler, parmi les données disponibles, celles relatives à la seule ville de Gabès et parce que les définitions de la migration varient d'un Recensement à l'autre.

Quelques tendances principales peuvent, néanmoins, être dégagées.

*** Premier constat : le solde migratoire du gouvernorat de Gabès, traditionnellement très fortement négatif, s'est progressivement amélioré à partir de 1970 pour devenir, au cours de la période la plus récente (de 1979 à 1984), légèrement positif.**

En 1966, 26 000 personnes dont la dernière résidence signalée se trouvait dans le gouvernorat de Gabès l'avaient quitté pour s'installer ailleurs en Tunisie (14), tandis qu'un peu plus de 10 000 à peine avaient effectué un déplacement en sens inverse -c'est-à-dire étaient venus s'installer à Gabès. Le solde (15) était donc très fortement négatif (-16 000).

Entre 1962 et 1965, le solde négatif s'établissait à 2 100 personnes, soit à 525 par an.

En 1975, 26 500 personnes **nées** dans le gouvernorat de Gabès habitaient ailleurs en Tunisie et 11 000 nées ailleurs y résidaient : le solde négatif était de 15 500. Mais, sur la période 1970-1975, le solde négatif était ramené à 680 personnes (soit 125 par an), correspondant à 8 050 entrées et à 8 730 sorties.

En 1984, par rapport aux lieux de naissance de la population, le solde négatif était égal à 16 000 personnes (16), ce qui correspondait à un bilan globalement stable, aussi bien par rapport à la situation de 1975 que par rapport à celle de 1966. Mais, **au cours de la période 1979-1984, le solde est devenu positif**, même si ce n'est que faiblement (+ 650 personnes, soit + 130 par an) (17).

Ces données, résumées dans les tableaux 2 et 3, confirment qu'à partir de 1969-1970 les départs du gouvernorat, qui demeurent toujours nombreux, sont désormais compensés par des arrivées importantes, ce qui constitue un phénomène nouveau.

.../...

(14) : Les migrants vers (ou en provenance de) l'étranger sont exclus. Ne sont pas comptés, non plus, les déplacements au sein du gouvernorat de Gabès.

(15) : Ce solde résulte de tous les déplacements antérieurs à l'année 1966.

(16) : Pour permettre la comparaison avec les Recensements précédents, ce solde est la somme de celui des gouvernorats de Gabès (dans ses limites de 1981) et de Kebili. En 1984, pour le seul gouvernorat de Gabès, le solde négatif est de - 11 500 personnes.

(17) : Même remarque qu'à la note (16). Pour le seul gouvernorat de Gabès, le solde positif est de + 210 personnes (+ 40 par an).

Tableau 2 : Bilan migratoire du Gouvernorat de Gabès aux Recensements de 1966, 1975 et 1984

Recensements Origine des migrants	en 1966	en 1975	en 1984
Nés dans le gouvernorat de Gabès et résidant ailleurs (a)	26 011 (b)	26 510	33 630 (c) 26 360 (d)
Nés ailleurs en Tunisie et résidant à Gabès (a)	10 115 (b)	10 380	17 677 (c) 14 846 (d)
Solde	- 15 896	- 16 130	- 15 953 (c) - 11 514 (d)

(a) : départs à l'étranger (ou arrivées de l'étranger) exclus

(b) : en 1966, dernière résidence (et non lieu de naissance)

(c) : en 1984, gouvernorats de Gabès et de Kebili

(d) : en 1984, gouvernorat de Gabès seul (dans ses limites de 1981)

Tableau 3 : Entrants et sortants du gouvernorat de Gabès pour différentes périodes.

Périodes Origine ou destination des migrants	1962 - 1965	1970 - 1975 (a)	1979 - 1984 (b)
Entrants dans le gouvernorat de Gabès (c)	5 276	8 050	9 340 (d) 7 080 (e)
Sortants du gouvernorat de Gabès (c)	7 382	8 730	8 690 (d) 6 870 (e)
Solde de la période	- 2 106	- 680	+ 650 (d) + 210 (e)
Solde annuel	- 526	- 125	+ 130 (d) + 40 (e)

(a) : intervalle de la période : 5,5 années

(b) : intervalle de la période : 5 années

(c) : départs à l'étranger (ou arrivées de l'étranger) exclus

(d) : cumul des résultats des gouvernorats de Gabès et de Kebili

(e) : Gouvernorat de Gabès seul.

Cette réelle amélioration de la situation migratoire -pour les courants intérieurs à la Tunisie -du gouvernorat de Gabès ne peut trouver d'explication ailleurs que dans la mise en place et le développement du complexe industriel de Gabès ainsi que dans le gonflement des services publics.

Mais les données précises font le plus souvent défaut pour confirmer cette hypothèse. Toutefois, nous savons que **la seule délégation de Gabès**, aisément assimilable à l'agglomération du même nom, **présentait déjà, au cours de la période 1970-1975 (18), un solde très légèrement positif** (5 270 entrées et 5 080 sorties) (19). Quant à la **commune de Gabès**, le Recensement de 1984 montre (20) que son solde pour la période 1979-1984 est désormais très fortement positif (+ 3 570 personnes), avec une immigration massive (+ 7 370) et une émigration notable (- 3 800) (21).

*** Deuxième constat :** le renversement de la balance migratoire du gouvernorat et de la commune de Gabès s'est accompagné **d'assez nettes transformations dans l'origine et la destination des flux.**

En 1966, **la délégation** de Gabès (22) recevait près des deux-tiers (64,8%) de ses immigrants du gouvernorat de Medenine (25,7%) et des autres délégations du gouvernorat de Gabès (39,1%). Les deux autres gouvernorats limitrophes, à savoir ceux de Sfax et de Gafsa, fournissaient respectivement 10% et 5,6% des immigrants. Ces quatre gouvernorats expliquaient à eux seuls 80% des arrivées dans la délégation de Gabès ; et Tunis rajoutait 10,6%.

A la même date, les originaires de cette délégation étaient installés, pour 58,2% d'entre eux (soit près de 8 500 personnes) à Tunis ; pour 9,8% à Sfax, tandis que les autres délégations du gouvernorat de Gabès n'en accueillait que 9,2% et les gouvernorats de Medenine et de Gafsa, respectivement, 8% et 4,6%.

Le champ migratoire de Gabès, assimilé en l'occurrence à sa délégation, était alors extrêmement simple (Figure n° 18).

Entre 1970 et 1975, il apparaît déjà très nettement que la structure du champ migratoire de Gabès a profondément changé (Figure n° 19).

Désormais, en effet, la capitale fournit à elle seule le quart des immigrants (24,5%) et Sfax 22%. D'autres grandes villes de la Tunisie littorale (Bizerte, Sousse, Nabeul, Monastir) envoient de petits contingents qui renforcent la **composante citadine de cette immigration**. Naturellement, cette contribution des grandes villes s'explique par la fourniture de cadres, de techniciens, souvent relativement jeunes, quand ce n'est pas frais émoulus de l'Université. Les originaires de la région proche sont, par contre, proportionnellement bien moins

.../...

(18) : La source utilisée n'a jamais été publiée par l'Institut National de la Statistique (dépouillement P.SIGNOLES).

(19) : Ces chiffres incluent les déplacements entre délégations du gouvernorat de Gabès. Ils ne sont donc pas directement comparables à ceux des Tableaux 2 et 3, où les seuls déplacements pris en compte sont ceux entre gouvernorats.

(20) : I.N.S. : **Recensement Général de la Population et de l'Habitat du 30 Mars 1984**, vol.4 (Caractéristiques Démographiques) (cf: Tableau T 32).

(21) : Même remarque qu'à la note (19)

(22) : 14 513 originaires de cette délégation résidaient, en 1966, dans une autre délégation (éventuellement, du gouvernorat de Gabès); 8 294 personnes y résidaient en provenance d'une autre délégation du pays. Son solde était fortement négatif (- 6 206).

FIGURE 18 : L'ORIGINE DES IMMIGRANTS A GABES EN 1966

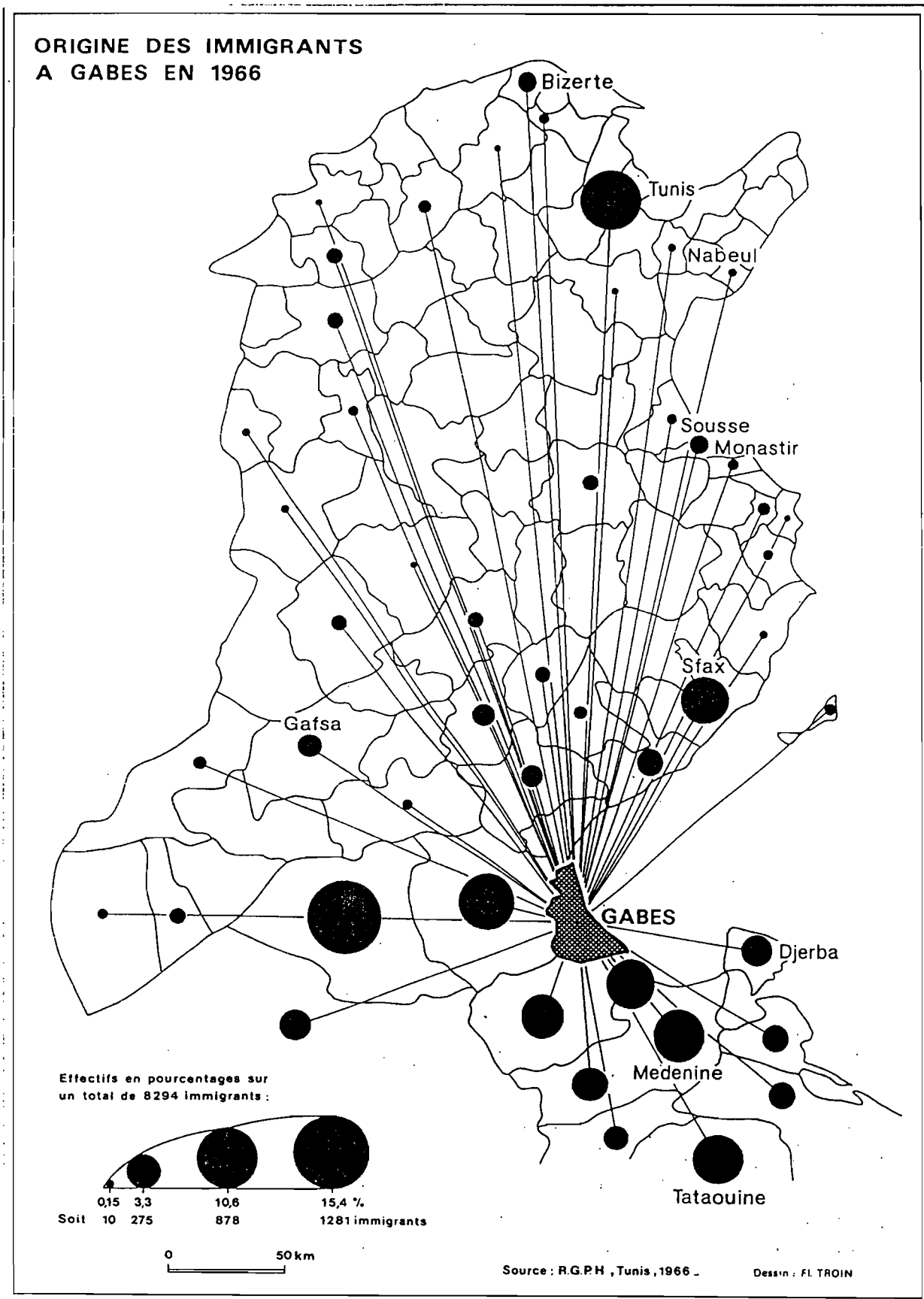
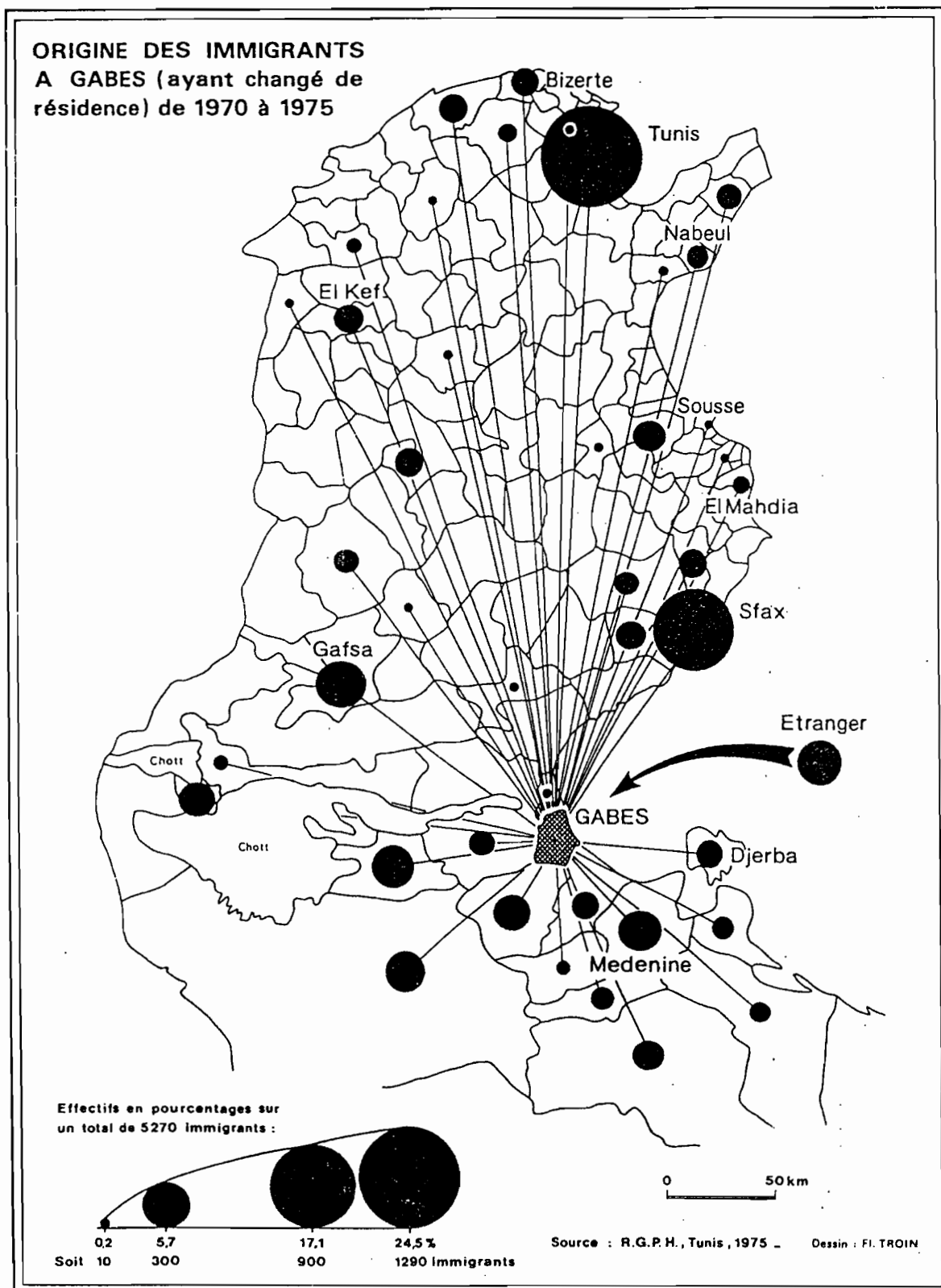


FIGURE 19 : L'ORIGINE DES IMMIGRANTS A GABES, AYANT CHANGE DE RESIDENCE ENTRE 1970 ET 1975



nombreux qu'auparavant : 15,3% des autres délégations du gouvernorat de Gabès, 11,7% et 8,5% des gouvernorats de Medenine et Gafsa.

D'autres changements affectent simultanément les flux d'émigration : la capitale voit sa part se réduire considérablement (22,2%) (23) et Sfax dans de moindres proportions (7,7%). En contrepartie, les gouvernorats de Gabès (23,4%) et de Medenine (16,1%) accueillent une part fortement accrue des originaires de la délégation de Gabès.

Cette analyse ne peut, malheureusement, être poursuivie au-delà de 1975, car aucune information sur les échanges migratoires entre délégations n'est disponible pour le Recensement de 1984.

Différents indices donnent cependant à penser qu'une fois encore des modifications ont affecté le champ migratoire, principalement en ce qui concerne l'origine des personnes venues s'installer à Gabès.

Le recrutement régional dans le Sud-Est de la Tunisie semble s'être intensifié : en 1979, le personnel des usines du complexe industriel provenait, pour 78,4% du gouvernorat même de Gabès et pour 9,4% de ceux de Medenine et Gafsa (HAYDER A., 1986). En 1986, le dépouillement des fichiers du personnel de quatre entreprises du complexe (24) révèle le renforcement du recrutement local et régional : 81,4% de ce personnel est originaire du gouvernorat de Gabès, 6,6% des gouvernorats de Kebili, Medenine et Tataouine.

La diminution de la part des immigrés provenant de Tunis, du Nord-Est et du Nord-Ouest s'explique sans doute par l'accroissement des effectifs d'immigrés originaires du Centre-Ouest et du Sud-Ouest (25) : ces derniers représentent respectivement 3,3% et 9,8% en 1984. Il s'agit probablement d'une immigration de manoeuvres ou d'ouvriers sans qualification, venus à la recherche d'emplois saisonniers dans la zone industrialo-portuaire (déchargement de navires céréaliers, travail dans les usines...) ou dans les multiples chantiers de l'agglomération de Gabès.

Cette "nouvelle" immigration tranche nettement sur celle de cadres supérieurs et d'agents de maîtrise, originaires du Nord-Est, du Sahel et de Sfax, qui a correspondu à la période de lancement des travaux du complexe et aux premières années de fonctionnement des usines, ainsi qu'à celle de création des nouveaux services publics implantés dans l'agglomération.

En somme, la dynamique démographique de l'agglomération de Gabès, marquée par l'accélération des rythmes de croissance et par le renversement des tendances migratoires, est révélatrice de mutations profondes dans l'économie et la société de la ville ainsi que de l'espace régional où celle-ci se situe.

.../...

(23) : De ce fait, pour la période 1970-1975, le solde migratoire de Gabès (délégation) avec Tunis est positif (1 290 immigrants de Tunis à Gabès contre 1 130 émigrants de Gabès à Tunis).

(24) : A savoir les A.C.M.G., I.C.F., C.P.S. et SOGEMBAL.

(25) : Il s'agit peut-être de la réorientation partielle d'un flux qui se dirigeait, auparavant, vers la Libye (émigration souvent clandestine).

**ANNEXE 1 : Evolution de la population communale de Gabès, de 1966 à 1984,
dans les limites du périmètre communal de 1984**

Unités administratives	1966	1975	1984	Taux annuel d'accroissement 1966- 1975	Taux annuel d'accroissement 1975 - 1984
Secteurs ou Arrond. urbains	33 720 (a)	40 585 (b)	55 849 (d)	+ 2,1 %	+ 3,6 %
Ghannouch	6 532	8 027	12 574	+ 2,3 %	+ 5,1 %
Chenini	4 175	5 611	7 285	+ 3,3 %	+ 2,9 %
Teboulbou	1 765	4 785	6 317	+ 11,7 %	+ 3,1 %
Bou Chemma	1 540	2 639	4 158	+ 6,2 %	+ 5,2 %
Chott Essalam	5 166	} 8 716 (c)	4 482	} + 3,2 %	} - 4,1 %
Nahal	1 402		1 593		
Total GABES	54 300	70 363	92 258	+ 2,9 %	+ 3,1 %

(a) : y compris El Menara, M'teurch et Aïn Zerig

(b) : Arrondissements I à IV (sauf zones rurales de ces arrondissements)

(c) : Zones rurales des arrondissements I à IV

(d) : Secteurs I à VI

ANNEXE 2 : Estimation de l'apport migratoire dans la croissance démographique de la commune de Gabès (1979-1984)

Population de la commune de Gabès	en 1975	en 1984
		70 363
Excédent sur 9 années :	21 895	
Excédent annuel moyen	$\frac{21\ 895}{9} = 2\ 433$	
Excédent estimé pour la période 1979 - 1984	$2\ 433 \times 5 = 12\ 165$	
Solde migratoire pour la période 1979 - 1984		+ 3 680 (b)
Pourcentage estimé de la croissance par apport migratoire	$\frac{3\ 680 \times 100}{12\ 165} = 30,25$	

(a) : certains calculs donnent une population de 93 211 pour Gabès

(b) : d'après le R.G.P.H. de 1984. Ce chiffre est obtenu en ajoutant le solde de Gabès-commune (+ 3 570) à celui de la zone rurale de la délégation de Gabès-Est (+ 110).

B- LE RAPIDE ESSOR DEMOGRAPHIQUE DE MOHAMMEDIA

Au moment où la France établit son Protectorat sur le Maroc, n'existe, sur le site de Mohammedia, qu'une petite Casbah abritant à peine 250 personnes. Dès 1910, mais surtout à partir de 1912, des groupes européens (allemands et français), industriels et financiers, manifestèrent leur intérêt pour le site, et achetèrent de vastes superficies de terrain, au Nord de la Casbah, en prévision du développement futur d'une ville que la construction probable d'un port -compte tenu des qualités nautiques du site- ne pouvait que stimuler (1).

La ville commence effectivement à naître à partir de 1914, autour du port et de ses annexes (2). D'abord très lente -en 1921, le centre ne compte encore que 923 habitants, 593 Européens et 330 Marocains -, la croissance s'accélère progressivement à la suite de l'implantation des premières activités industrielles, de l'apparition d'une fonction touristique et balnéaire et de l'intensification de l'exode rural qui porte vers la ville de nouveaux contingents de migrants pauvres, dont certains créent, au cours des années 20, le premier bidonville. En 1936, Mohammedia compte un peu plus de 10 000 habitants, et déjà 25 000 en 1952, à la veille de l'Indépendance : elle est déjà une petite ville.

Si, au cours de la période coloniale, la croissance démographique de Mohammedia fut rapide (+ 9,7% par an entre 1921 et 1936 ; + 5,8% entre 1936 et 1952), la ville n'atteint jamais la vitalité et la puissance de Kenitra (ex-Port Lyautey),; sauf, peut-être, aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale, lorsqu'affluèrent les capitaux en provenance de la Métropole.

1- De la petite ville à la grande ville

a- Mohammedia, une des villes les plus dynamiques de l'axe atlantique

La petite localité tranquille de naguère a enregistré depuis l'Indépendance des transformations de grande ampleur, particulièrement brutales depuis une dizaine d'années.

En vérité, ce n'est cependant que quelques années après l'Indépendance que Mohammedia parviendra à enrayer un processus de stagnation qui menaçait depuis 1955 de tourner à la régression, par suite de la baisse de l'investissement et de la fermeture de certaines entreprises appartenant au capital colonial. Plus précisément, **ce n'est qu'à partir de 1960**, lorsque l'Etat mit en place l'unité de raffinage SAMIR et développa le port, **que Mohammedia rompit sa léthargie.**

La population de Mohammedia est ainsi passée de 35 000 habitants en 1960 à 70 000 en 1971 (taux annuel de croissance : + 6,6%), pour atteindre 105 000 habitants en 1982 (+ 3,7% par an au cours de la dernière période intercensitaire) (Tableau 1).

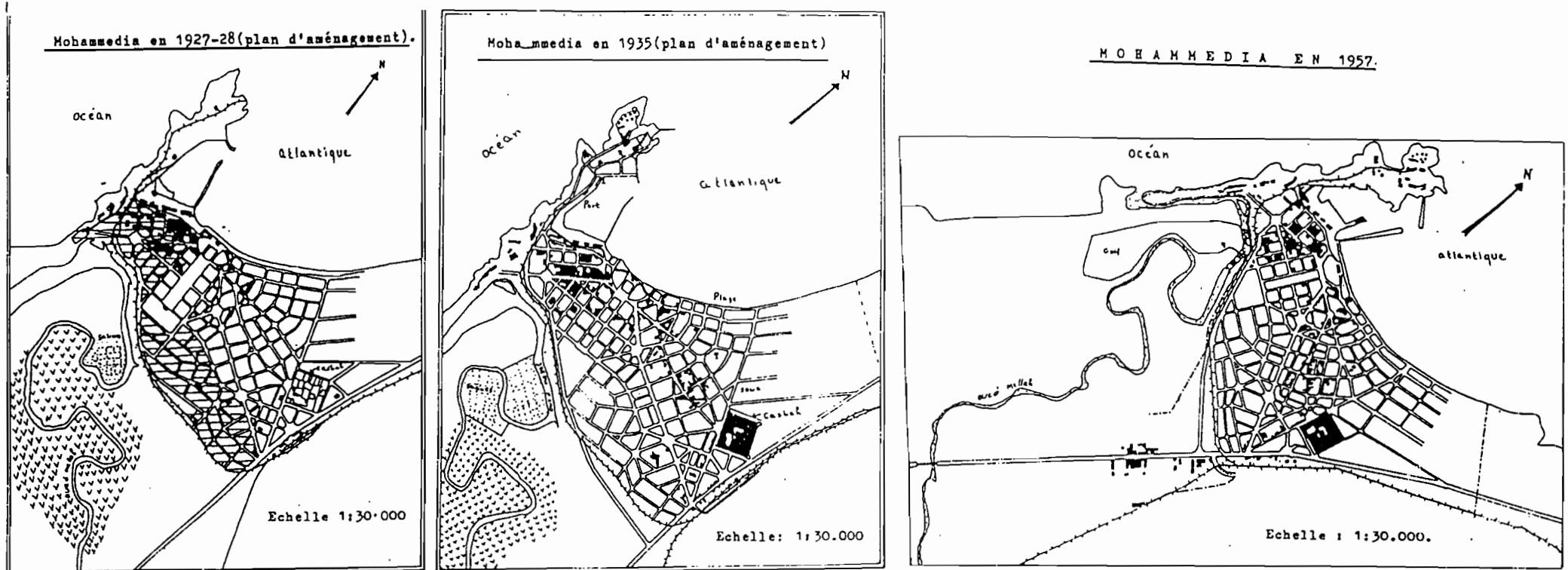
Petite ville au moment de l'Indépendance, ville moyenne au début de la décennie 70, Mohammedia peut désormais être considérée, à l'échelle du Maroc, comme une grande ville. D'une certaine manière, elle peut aussi être tenue pour

.../...




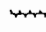


(1) : LAMIDEY M., 1950 : **Fedala**. Bulletin Economique et Social du Maroc, 4ème trimestre, pp.27-35.

(2) : Les étapes de la croissance de Mohammedia (ex-Fedala) sont analysées en détail par AIT MOUSSA A., 1985 : **Les problèmes fonciers et la croissance urbaine à Mohammedia**. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Géographie, Université d'Aix-Marseille II, 596p., ronéo.

FIGURE 20 : MOHAMMEDIA D'APRES LES PLANS D'AMENAGEMENT DE 1927-1928, 1935 ET 1957



Légende commune

- | | | | |
|---|-------------------------|---|---------------------|
|  | Espace bâti. |  | Marécages. |
|  | Quartier industriel. |  | Voie ferré |
|  | Dépôts d'hydrocarbures. |  | Périmètre municipal |

Source : Reproduction photographique des plans d'aménagement de Mohammedia aux différentes dates (Ministère de l'Urbanisme, Rabat).

Documents reproduits de A. AIT MOUSSA, 1985 (avec une réduction de 1/2).

un cas unique dans l'expérience de développement urbain marocain, puisque la croissance économique, principalement le développement industriel, y précède dans le temps la croissance urbaine. Cette particularité rend la ville justiciable d'une analyse spécifique.

Tableau 1 : La croissance démographique de Mohammedia de 1960 à 1982

Villes	Volume de la population urbaine			Taux de croissance annuel %	
	1960	1971	1982	1960-1971	1971-1982
Mohammedia	35 010	70 392	105 120	6,6	3,7
Casablanca	965 277	1 506 373	2 158 349	4,1	3,3
Maroc urbain : ensemble des villes	3 411 671	5 409 725	8 730 399	4,3	4,4 (a)

(a) : Mais ce taux n'est que de 3,2% quand il est calculé en ne tenant pas compte de l'augmentation du nombre de centres urbains entre 1971 et 1982.

Sources : Recensements de la Population et de l'Habitat, 1960, 1971 et 1982

Au cours de la période intercensitaire 1960-1971, le taux annuel moyen de croissance de Mohammedia est l'un des plus élevés du Maroc (3), supérieur à la moyenne nationale. Entre 1971 et 1982, ce taux d'accroissement a apparemment fléchi, mais cette régression n'est pas propre à Mohammedia : en effet, la plupart des grandes villes marocaines ont enregistré, au cours de ces onze années, des taux inférieurs à ceux de la période intercensitaire précédente, que ce soit Casablanca (3,3% au lieu de 4,1%), Fès (2,9% au lieu de 3,7%) ou Kenitra (2,7% au lieu de 4,3%). Le taux annuel de croissance démographique n'en demeure pas moins un des plus élevés du Maroc -exception faite des plus petits centres urbains. Toujours est-il que, au-delà des fluctuations de ce taux, Mohammedia a gagné 35 000 habitants supplémentaires de 1960 à 1971 et encore autant entre 1971 et 1982, soit, à chaque fois, l'équivalent de sa population recensée en 1960.

Toutefois, un problème très comparable à celui déjà signalé à Gabès se pose à Mohammedia pour parvenir à une mesure statistique exacte de la croissance urbaine.

A. AIT MOUSSA (4) a, dans sa Thèse, bien souligné qu'en 1971 tout comme en 1982 **les Recensements avaient sous-estimé la population urbaine**. En 1971, plusieurs bidonvilles situés à proximité immédiate de la ville, mais hors du périmètre communal, ont en effet été recensés comme douars ruraux, alors que les activités de la population,

.../..

(3) : Au cours de la période 1960-1971, "Salé et Mohammedia sont devenus les centres urbains les plus dynamiques de l'axe atlantique" : ESCALLIER R., 1981, **Citadins et espace urbain au Maroc**, Publications d'URBAMA, U.A. 365 du C.N.R.S., Université de Tours, fasc. 8 et 9, 407p. (cf: p.42)

(4) : AIT MOUSSA A., 1985, op.cit. (cf: p.71 et 74).

son origine géographique, ses lieux de travail ... révélèrent qu'il s'agissait de quartiers urbains, précaires certes (5). En 1982, le phénomène s'est reproduit -le périmètre municipal n'ayant pas été modifié-, mais aggravé par l'essor de nouveaux quartiers périphériques à l'extérieur de ce périmètre. L'inadéquation entre ville "réelle" et ville "administrative" a d'ailleurs atteint un point tel qu'une importante modification du périmètre municipal a été décidée en 1985 : un délicat travail de terrain est nécessaire pour déterminer la population qui résidait en 1971 et en 1982 dans cette zone (qui allait devenir urbaine) ; les résultats en seront présentés lors du Rapport final.

Pour autant, le calcul des taux annuels d'accroissement entre 1960 et 1971 (et entre 1960 et 1982) est obéré par le fait qu'un premier élargissement du périmètre municipal a eu lieu en 1964. En effet, cet élargissement implique une extension de l'espace urbanisé, ce qui veut qu'en termes d'espace, on ne compare pas, en 1960 et en 1982 par exemple, les mêmes réalités. La recherche est en cours pour corriger les "erreurs" liées à cette modification, en utilisant les documents de base des différents Recensements et, en particulier, les documents cartographiques élaborés à leur occasion (6). Pour l'instant, nous avons pu mesurer le volume de la population qui résidait, en 1982, dans la zone qui n'était pas urbaine en 1960, mais qui l'est devenue en 1964 ; cette zone correspond à 34 districts (7) entiers et à 6 portions de districts dans le dossier cartographique de 1982. Elle compte, en 1982, 5 006 logements, 4 518 ménages et 26 136 habitants, soit près du quart de la population et des ménages de la ville (8). L'effectif résidant dans cette zone représente, ainsi, 37% de l'accroissement total de la population enregistré à Mohammedia entre 1960 et 1982 ; les types d'habitat représentés sont les logements de type "nouvelle médina" (60% du total), les bidonvilles (33%) et des logements de type moderne (7%).

Il reste, naturellement, à déterminer en seconde phase la population qui résidait dans cette zone d'extension en 1960 et en 1971 pour reconstituer de manière plus satisfaisante la croissance démographique de Mohammedia.

b- Mohammedia, une ville à très forte immigration

Les travaux de R. ESCALLIER prouvent -tout au moins jusqu'en 1971- que Mohammedia doit une part très notable de sa croissance démographique à l'immigration (9). Cette part est majoritaire au cours de certaines périodes, entre 1936 et 1952 d'abord, entre 1960 et 1971 ensuite.

.../...

(5) : Certains bidonvilles, comme Warda et Lachhab, ont été pour partie recensés comme urbains, pour partie comme ruraux, la limite communale les coupant en deux !

(6) : Ce travail est réalisé par A. HAKIK.

(7) : Un **district urbain** est "une partie d'une ville ou d'un centre urbain ou d'une zone urbaine qu'un agent enquêteur peut recenser durant la période d'exécution du Recensement".

(8) : Les données détaillées sont fournies dans l'Annexe 1, p.109.

(9) : ESCALLIER R., 1981, op.cit., p.184

Tableau 2 : Solde migratoire et part de l'immigration dans la croissance de Mohammedia (1936-1976).

Périodes	1936-1952	1952-1960	1960-1971	1976
Effectif moyen par an	525	640	1 880	3 800
% du total	66	47	56	non déterminé

Source : R. ESCALLIER, 1981, p.184

Le développement de l'activité industrielle à Mohammedia après la Seconde Guerre Mondiale, et la sécheresse qu'a subie le Maroc dans les années 40, ont eu pour conséquences l'afflux d'une masse considérable de ruraux entre 1936 et 1952. La régression enregistrée ensuite (période 1952-1960) s'explique en grande partie par les difficultés économiques consécutives à l'arrêt des investissements et à l'évasion des capitaux étrangers au moment de l'Indépendance.

Pendant la décennie soixante, la part de l'immigration dans la croissance de la ville représente 56%, soit un taux supérieur à celui des autres villes de l'axe atlantique. Mohammedia a accueilli, durant cette période (1960-1971), près de 21 000 migrants supplémentaires.

L'origine des chefs de ménage, telle qu'elle ressort de l'exploitation des données du Recensement de 1982 -mais aussi de celle des Recensements antérieurs- révèle que l'espace migratoire de Mohammedia concerne- avec des intensités certes variables- l'ensemble du territoire national, et qu'il présente une remarquable similitude avec celui de Casablanca.

L'immigration à destination de Mohammedia demeure à forte composante rurale (Tableau 3) : en 1971, près des deux tiers des **chefs de ménage** habitant la ville **étaient nés** à la campagne ; ils étaient encore près de 54% en 1982. Toutefois la composante citadine se renforce régulièrement : 11,3% en 1971, 20,3% en 1982 (10).

Tableau 3 : Lieu de naissance des chefs de ménage résidant à Mohammedia en 1971 et en 1982 (en %).

Lieux de naissance	Mohammedia	Autres villes	Milieu rural	Etranger	N.D.	TOTAL
1971	18,8	11,3	66,2	3,0	0,7	100,0
1982	23,4	20,3	53,9	2,3	0,1	100,0

Source : Exploitation des résultats des recensements de la Population et de l'Habitat, 1971 et 1982

FIGURE 21 : MIGRATIONS DEFINITIVES DES CAMPAGNARDS VERS MOHAMMEDIA

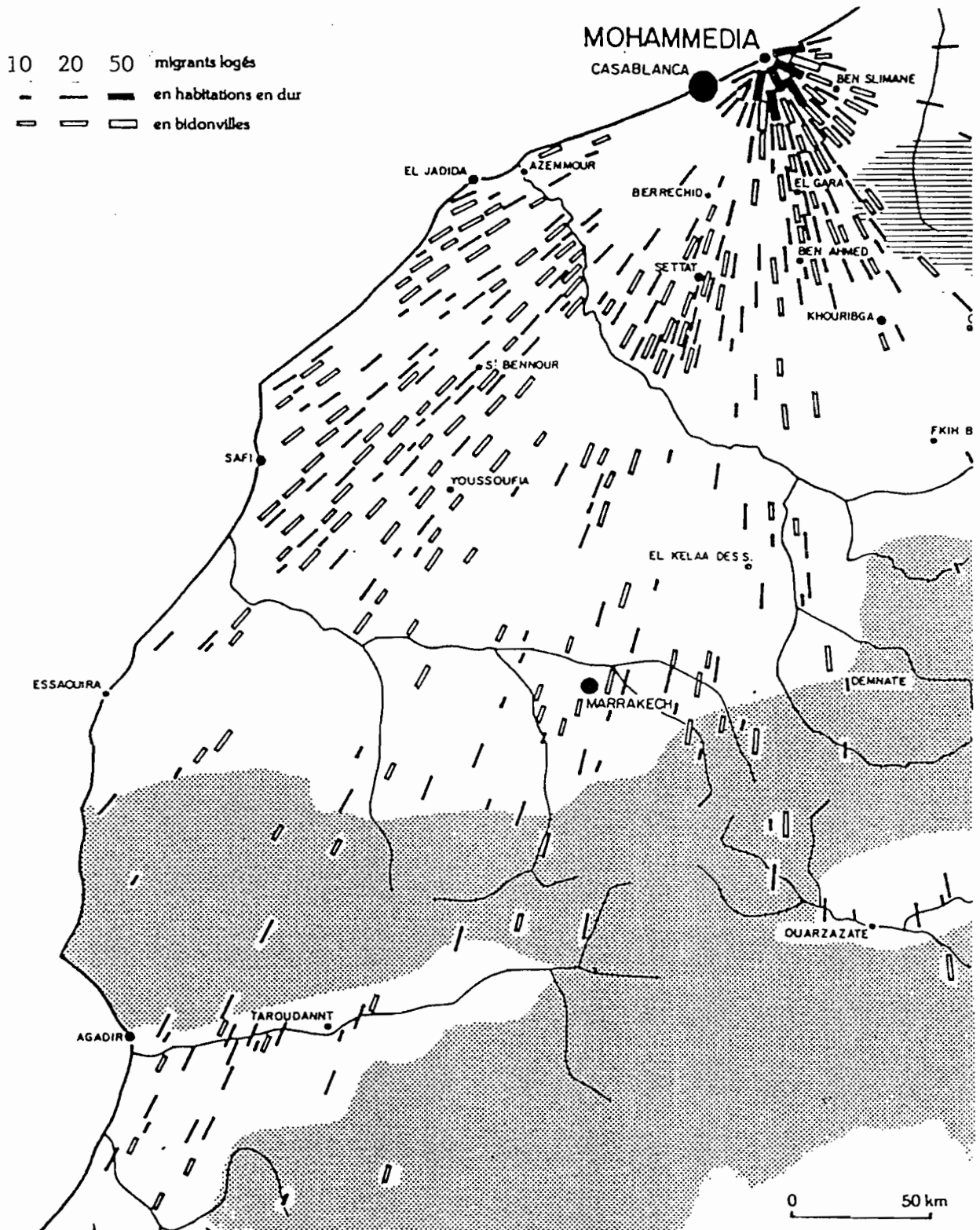
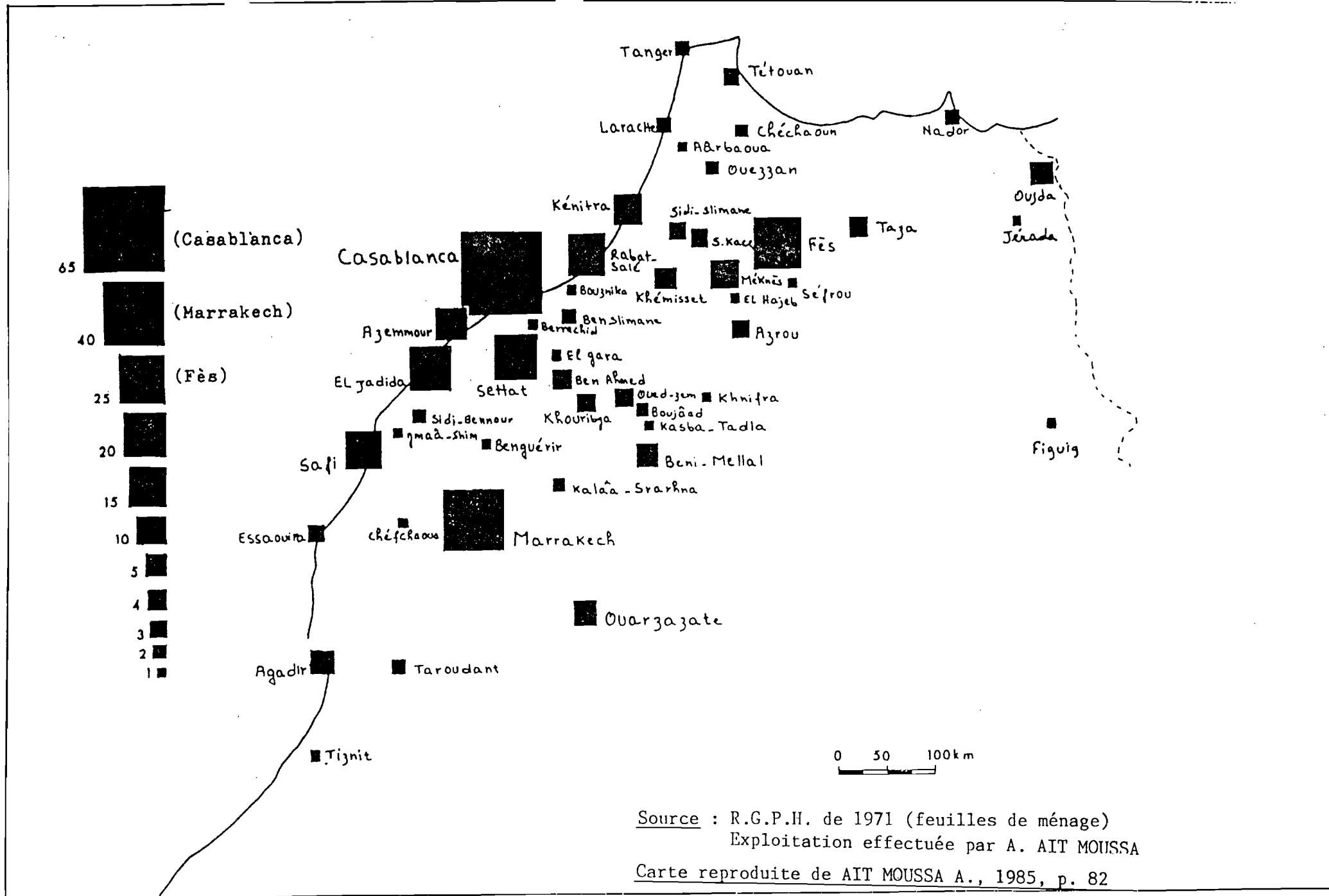


FIGURE 22 : ORIGINE DES CHEFS DE MENAGE NES EN MILIEU URBAIN ET RESIDANT A MOHAMMEDIA EN 1971



La principale région d'origine (lieu de naissance) des chefs de ménage est représentée par les plaines de la Chaouïa, avec 34,3% en 1982 (39,6% en 1971)(Figure n° 21). L'attraction exercée par Mohammedia est particulièrement forte sur le territoire des Zenatas et sur les campagnes bordant l'oued Malleh. Les densités enregistrées dans les communes rurales limitrophes de Mohammedia, voisines de 80 à 100 habitants au km², et dues à l'essor des cultures maraîchères spéculatives, l'importance des exploitations agricoles aux superficies exigües, l'arrivée de déshérités provenant des campagnes pauvres des régions méridionales du Maroc, expliquent de tels courants d'immigration vers la ville. D'ailleurs, la population de ces communes limitrophes tend à délaisser les travaux agricoles pour rechercher, à Mohammedia même, l'essentiel de ses revenus (11).

Le second grand foyer de départ est constitué par les régions des Doukkala, Abda et Chiadma : 28% des migrants en 1982 (30,3% en 1971). Le morcellement des terres, l'insuffisance des rendements en zone "bour", conjugués à une vive pression démographique, sont les principaux facteurs de l'exode en direction des villes littorales.

D'autres flux notables prennent leur source dans les provinces méridionales : Souss, massifs atlasiques et zones sahariennes (16% du total). Quant au Haouz et aux plateaux intérieurs des Phosphates et des Rehamna, ils fournissent aussi un contingent appréciable (13%).

A l'inverse, l'attraction de Mohammedia sur les provinces septentrionales du Maroc demeure faible, avec à peine 8% du contingent de migrants en 1982.

Les chefs de ménage originaires des villes (Figure n°22) constituent, nous l'avons déjà signalé, une part croissante de l'immigration à Mohammedia. Ce sont les grandes villes qui fournissent l'essentiel de ces migrants (61% du total en 1982 contre 57,5% en 1971). La contribution des villes du Maroc septentrional n'est pas négligeable (25%) : dans cette partie du Maroc, Fès est la ville dont la participation est la plus forte (7,4%), mais celle de Meknès (3,6%) est en nette progression depuis 1952. La part de Kénitra et des petits centres du Gharb s'affirme aussi (4%), alors que celle de Tanger et de Tetouan demeure très modeste (1,7%).

Mais l'on trouve aussi à Mohammedia de nombreux citadins originaires des petites villes et villes moyennes méridionales : Doukkala (9%), plateaux des Phosphates et Tadla (5%), Sud marocain (2% d'Agadir, 0,8% de Taroudant, 1,5% d'Ouarzazate. Mais Marrakech fournit à lui seul 11% des migrants d'origine urbaine.

Restent la capitale et la métropole économique. L'agglomération de Rabat-Salé n'envoie à Mohammedia que 5,5% de ses migrants citadins ; mais la contribution de Casablanca est la plus forte de toutes les villes, avec 11%.

.../...

(10) : Ces pourcentages sont établis sur l'ensemble des chefs de ménage, quel que soit leur lieu de naissance (c'est-à-dire y compris à Mohammedia). Si l'on raisonne sur les seuls chefs de ménage **migrants** (nés à l'étranger et non déterminés exclus), la composante rurale passe, entre 1971 et 1982, de 85% à 72,5% du total et la composante urbaine de 15% à 27,5%. On essaiera de préciser, pour le rapport final, en quoi cette évolution est due à l'urbanisation croissante du Maroc et en quoi elle est liée à une offre d'emplois (à Mohammedia) intéressant plus particulièrement les citadins.

(11) : ESCALLIER R., 1981, op.cit.

Il est certain que l'appartenance de Mohammedia à l'aire urbaine du Grand Casablanca accentue sa capacité d'attraction migratoire, en faisant d'elle, progressivement, une commune de grande banlieue. L'ampleur des migrations alternantes en témoigne. Mais, simultanément, les emplois offerts sur place sont susceptibles d'inciter des travailleurs ou des fonctionnaires qui résidaient, auparavant, à Casablanca ou à Rabat-Salé à venir s'y installer.

La connaissance des itinéraires migratoires des habitants de Mohammedia permet de cerner ce phénomène. Pour l'instant, nous ne disposons que de quelques informations issues du dépouillement manuel du Recensement de 1971 (12). Il apparaît ainsi que, à cette date, 14,2% des migrants installés dans la ville y étaient venus par étape, utilisant donc un relais migratoire ; pour près de la moitié d'entre eux (44%), ces migrants sont passés par Casablanca, pour 10% par Rabat, pour 6% par Settat et pour 5% par Marrakech.

Par l'appel exercé par ses industries, par les besoins en fonctionnaires de ses services publics, Mohammedia a recruté sa population non seulement dans ses campagnes proches, mais aussi dans les villes et les campagnes de zones lointaines, principalement méridionales ; en cela elle reproduit, bien qu'avec une intensité nettement inférieure, l'aire d'attraction démographique de Casablanca. La Figure n°23, représentant les lieux de naissance (par province), des 880 employés de la Municipalité de Mohammedia, illustre assez précisément l'extension de l'espace migratoire de Mohammedia.

2- Evolution de l'emploi et croissance urbaine à Mohammedia.

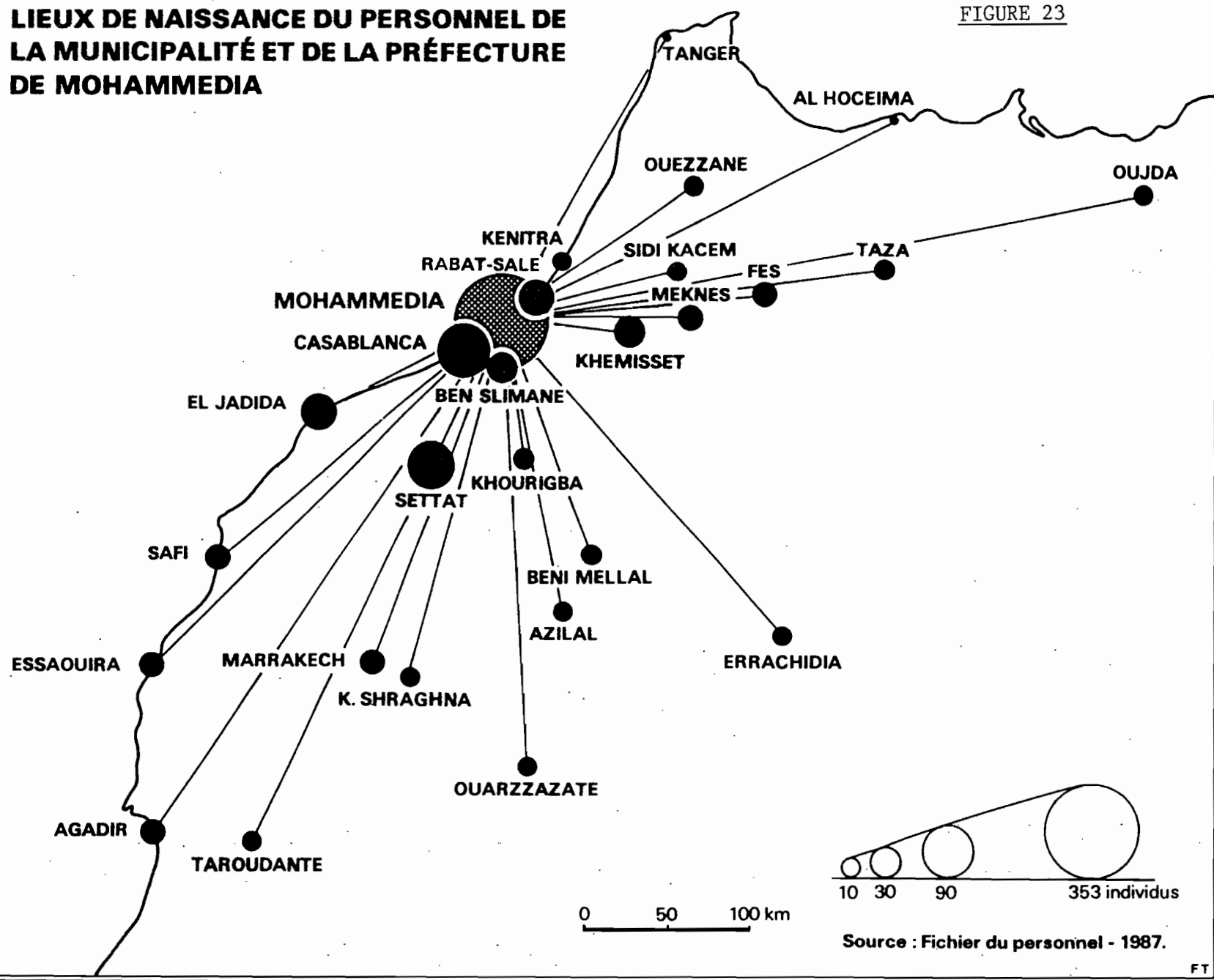
Les données actuellement disponibles sont trop disparates pour nous permettre de dégager les grandes lignes de l'évolution de la structure des emplois à Mohammedia depuis 1962.

On trouvera toutefois dans le IIIème chapitre de ce Rapport intermédiaire, des éléments sur l'évolution quantitative et qualitative de l'emploi dans certaines branches, en relation avec le développement des investissements publics.

(12):AIT MOUSSA A., 1985, op.cit., pp.89-90

**LIEUX DE NAISSANCE DU PERSONNEL DE
LA MUNICIPALITÉ ET DE LA PRÉFECTURE
DE MOHAMMEDIA**

FIGURE 23



ANNEXE 1: - POPULATION, MENAGES ET LOGEMENTS RESIDENTS OU SITUES, EN 1982, DANS LA ZONE COMPRISE ENTRE LES PERIMETRES URBAINS DE MOHAMMEDIA DE 1960 ET 1964 (a)

N° de district	Ménages	Population	Logements
10 (b)	16	168	18
13	167	866	166
14	42	256	36
15	102	597	93
17	121	739	183
18	124	658	176
19	180	988	172
20	222	1 249	256
26	109	584	220
27	57	312	162
28	84	535	217
29	102	574	151
31	213	1 239	206
32	153	886	149
33	124	709	113
34	123	800	123
35	230	1 369	270
77	185	1 184	100
78	88	583	92
87	107	633	129
88	130	635	159
89	123	641	114
90	34	137	34
91 (b)	23	154	23
92	35	153	38
93	41	250	52
94	33	204	36
95	136	782	116
96	199	1 183	175
97 (b)	95	675	95
98	173	935	156
99	203	1 125	178
100	209	1 192	190
101	62	391	155
102	30	161	130
103 (b)	55	268	53
116 (b)	1	6	2
118	229	1 355	108
119 (b)	158	960	160
Ensemble de la zone d'extension	4 518	26 136	5 006

Notes : (a) : Le périmètre urbain de 1964 définissait encore les limites de la ville au Recensement de 1982

(b) : Districts partiellement inclus dans la zone d'extension du périmètre urbain. Les données statistiques résultent d'estimation de A. HAKIK.

Sources : - Population légale par district au Recensement de 1982, Direction de la Statistique Rabat.

- Documents de base du Recensement de 1982.

II- L'EVOLUTION DU CADRE BATI DE GABES ET DE MOHAMMEDIA (*)

Le fort dynamisme démographique de Gabès et de Mohammedia, l'intensification des courants d'immigration et l'apparition de nouvelles catégories sociales dans ces deux villes, phénomènes induits directement par l'implantation des complexes industriels et le renforcement des activités administratives, ont, à leur tour, provoqué **une très rapide extension des espaces urbanisés.**

Le développement de ces nouveaux quartiers, leurs caractéristiques urbanistiques et sociales, doivent être analysés pour déterminer exactement le rôle des différents acteurs économiques (entreprises publiques, Etat, collectivités locales, agents privés) et pour savoir précisément la manière et les circonstances dans lesquelles les investissements publics engendrent l'extension du tissu bâti. Il va de soi, en outre, que la construction de logements, qui s'accompagne d'une intense spéculation sur le foncier et l'immobilier, est progressivement devenue une activité essentielle des deux villes étudiées. L'origine des capitaux qui s'y investissent et les effets induits qu'elle engendre concourent désormais de manière décisive à l'"équilibre" de l'économie urbaine. Quant à l'acquisition de logements, à l'auto-construction et à la location, elles permettent une sorte de "redistribution" des salaires versés aux travailleurs des sociétés publiques à d'autres agents économiques. La mesure de cette "redistribution", bien que difficile à réaliser, est indispensable pour envisager ce qui serait susceptible de se passer en cas d'arrêt -ou de limitation- des investissements publics.

A- GABES : LES BOULEVERSEMENTS DE L'ESPACE URBANISE

1- Gabès avant l'industrialisation

La vieille ville de Gabès est constituée de plusieurs noyaux, établis sur les rives de l'Oued Gabès, au Sud de l'oasis : il s'agit de Jara, Menzel, et, un peu au-delà de Sidi Boulbaba (Figure n° 24). Leur croissance a été lente et l'habitat s'est développé en tournant le dos à la mer et en restant ouvert sur l'hinterland, ce qui est logique compte tenu des fonctions traditionnelles de la ville (utilisation de l'oasis, commerce caravanier). Durant le Protectorat, un quartier européen (Bab Bhar) s'établit à l'Est et acquiert rapidement des dimensions relativement importantes, lui permettant d'assumer ses nouvelles fonctions administratives et militaires. Au cours de cette période, les trois principaux axes routiers de la ville (1) commencent à jouer un rôle structurant dans l'organisation de l'espace urbain. Mais Gabès n'avait alors d'influence directe que sur les agglomérations de sa "banlieue" immédiate, Chenini, Nahal et Sidi Abdesselem ; les autres villages demeuraient pratiquement autonomes.

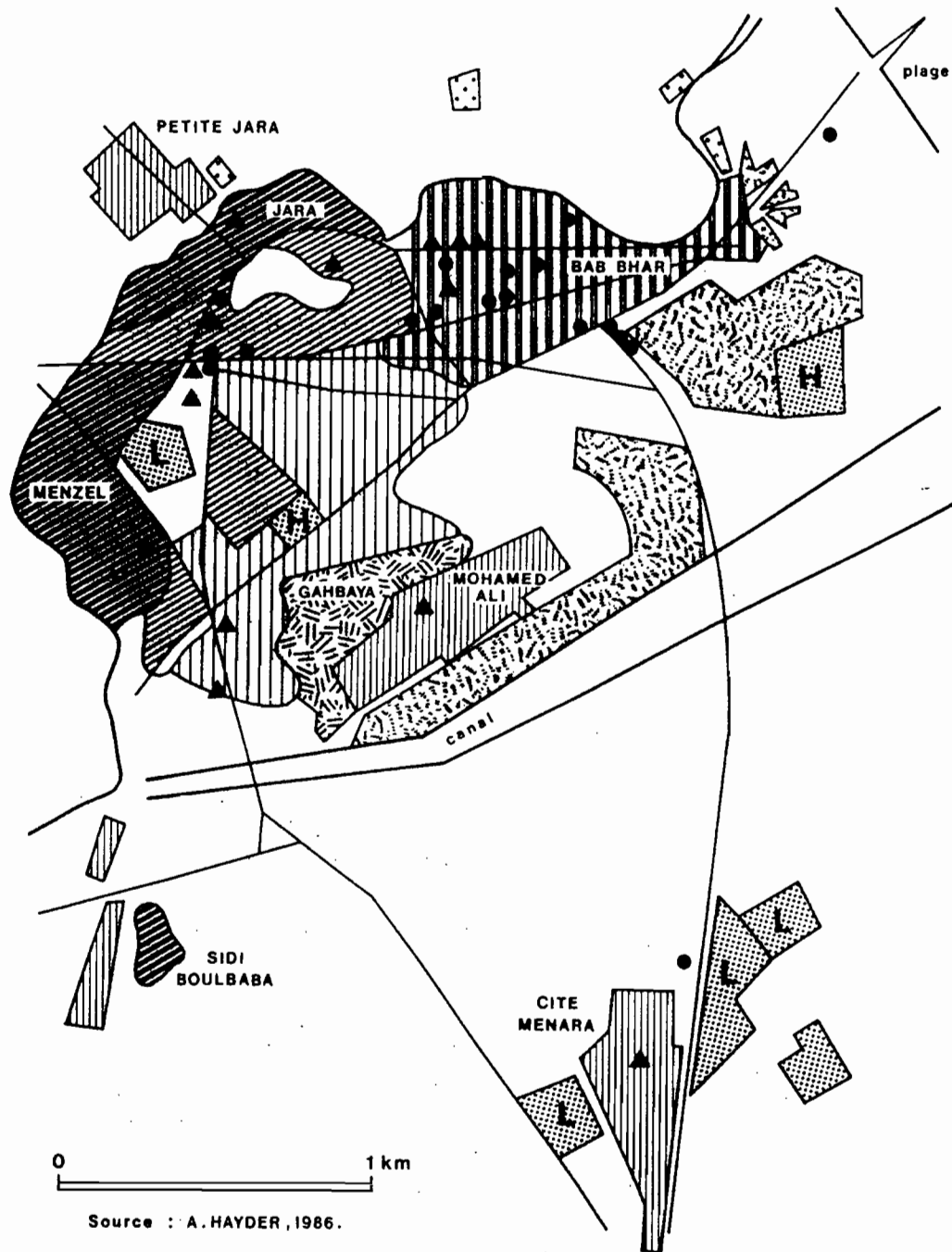
.../...

* Ce chapitre a été rédigé par B. MOKTAR pour Gabès et par M.BERRIANE pour Mohammedia.






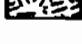
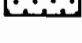


(1) : Actuellement avenues H.BOURGUIBA et F.HACHED et boulevard MOHAMED ALI.

FIGURE 24 :
GABES

DANS LES ANNEES 60



Source : A. HAYDER, 1986.

-  Vieux noyau
-  Extension du vieux noyau
-  Ville européenne (Centre)
-  Lotissements
-  Cités
-  Quartier spontané
-  Industries
-  Terrains militaires
-  Equipements publics
- H** Hôpitaux
- L** Lycées
- Services administratifs
- ▲ Autres services publics
- Routes , rues , pistes
- Oued
- == Canal

Les premières extensions apparaissent dans les années 50 et, surtout, juste après l'Indépendance, au début des années 60. Ces extensions, d'abord réalisées à l'intérieur du périmètre municipal de l'époque -celui établi en juillet 1897, en sortent rapidement : quartier "spontané" de Gahbaya, cité populaire d'El Ménara, lycées. Cette croissance a conduit à définir un nouveau périmètre communal en 1963, englobant ces extensions et, du même coup, le noyau ancien de Sidi Boulbaba.

Les considérables emprises militaires avaient cependant pour effet d'interdire toute croissance de la ville en direction de l'Est et du Sud-Est. A la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'Armée occupait une bande de 500 m de large et de 3 km de long, ainsi que différents terrains en ville (casernes de Sidi Boulbaba et du Centre-Ville, logements militaires, cercle des officiers, hôpital militaire, etc...).

Dans les années 1960, on peut ainsi distinguer à Gabès **six types de quartiers (2) :**

- **les quartiers de type médina** : vieux Jara, vieux Menzel et Sidi Boulbaba. Le vieux Menzel est le mieux structuré, le plus proche du schéma de médina, avec le souk et la mosquée en position centrale.

- **Des quartiers d'extension de la médina** : Jara et Menzel. Apparus pendant l'entre-deux-guerres, ils sont formés de "dars" de grande dimension et marient plan orthogonal et voirie sinueuse.

- **Le quartier européen** : Bab Bhar. Son plan orthogonal est classique, son habitat constitué de maisons de type moderne (villas, appartements et, surtout, "dar souri"). C'est là que se trouvent les principaux équipements. Il est complété par deux extensions constituées de la Cité des Militaires et d'une autre Cité (plus récente).

- **Le quartier de Gahbaya**, apparu dans les années 50, est né de manière spontanée et est formé de constructions pauvres, en dur ou en bois, installées sur des terrains insalubres.

- **Les lotissements** du Sud de la Gare et d'Aïn Slem ont été créés après 1945 et sont purement résidentiels ; les logements sont de type moderne et traditionnel, le plan orthogonal, la voirie sommaire.

- **Les cités** : Petite Jara, Mohammed Ali, Sidi Boulbaba et Cité Ménara. Trois d'entre elles sont des cités populaires destinées aux sinistrés des inondations de 1959 et 1962 (Cité Ménara), aux économiquement faibles (Sidi Boulbaba) et aux familles de Petite Jara dont les logements furent détruits. La cité Mohammed Ali est de type économique : ses logements sont d'un standing légèrement supérieur aux précédents.

Ces quartiers sont enserrés par la couronne des terrains et équipements militaires et par celle des terrains administratifs et des équipements publics (lycée d'enseignement général, collège d'enseignement moyen, centre de formation professionnelle, locaux et pépinière du Commissariat Régional au Développement Agricole - C.R.D.A.). Se trouvent enfin, à l'Est, les implantations touristiques (hôtels Oasis et Chems, ouverts en 1966 et 1970 ; casino).

.../...

(2) : HAYDER A., 1986, op.cit. (cf: pp.66-70).

2- Les extensions périphériques de Gabès

A la suite de l'industrialisation, Gabès sort progressivement de ses limites antérieures. L'industrie s'installe hors du périmètre communal de 1963 dans la zone industrielle de Ghannouch ou en dehors de cette zone (cimenterie, etc...). Les constructions s'étendent vers le Sud, en direction de M'Torrech et Teboulbou, et au Nord, dans l'oasis et à Bouchemma. Les liens se raffermissent avec les villages dont la population est de plus en plus citadine, l'habitat de moins en moins villageois et l'économie de moins en moins agricole (3). Aussi, à la suite des recommandations de la Direction de l'Aménagement du Territoire (4), le périmètre communal est-il à nouveau étendu (décret n°75-248 du 25 Avril 1975) en direction de Teboulbou, Cherini, Bouchemma et Ghannouch (cette dernière, commune autonome, est absorbée), pour couvrir 14 000 ha.

Jusqu'alors, nous l'avons dit, le tissu urbain avait évolué lentement en périphérie ; le marché foncier était fluide, soit pour des raisons structurelles -suppression des habous et mobilisation des terrains ainsi récupérés-, soit pour des raisons conjoncturelles -désaffectation des cimetières de Sidi Khadhr à Jara et Sidi Marzoug à Menzel ; acquisition par des particuliers ou par l'Office des Terres Domaniales (O.T.D.) des terrains acquis jadis par les colons. Cités et lotissements se présentaient alors sous la forme d'anneaux successifs, plus ou moins fermés, autour des premiers noyaux de la ville.

Tout change à la fin des années 60 et au début de la décennie 70. L'espace urbanisé s'accroît désormais à grande vitesse en périphérie (Figure n°25). Différentes formes de cette extension peuvent être discernées :

*** De nouveaux quartiers résidentiels :**

Les premiers, apparus dès 1970, jouxtent le tissu déjà urbanisé : cité Jawhara (près du stade) et cité El Hana sont formées de villas et d'immeubles. Plus au Sud, les principales opérations donnent naissance à la cité Ezzouhour (fin des années 60), qui est un quartier de villas et de résidence aisée ; à la cité S.N.I.T. (Société Nationale Immobilière de Tunisie), située près de la route de Medenine (G.P.1) et formée d'immeubles et de logements économiques ; aux cinq cités de Sidi Boulbaba (200 logements populaires).

Tous ces quartiers entrent dans le cadre de l'extension "planifiée" de la ville -opérateurs publics-, mais sont responsables de son étalement excessif ; en outre, exception faite d'Ezzouhour, ils sont gravement sous-équipés.

*** Le développement de la résidence dans l'oasis**

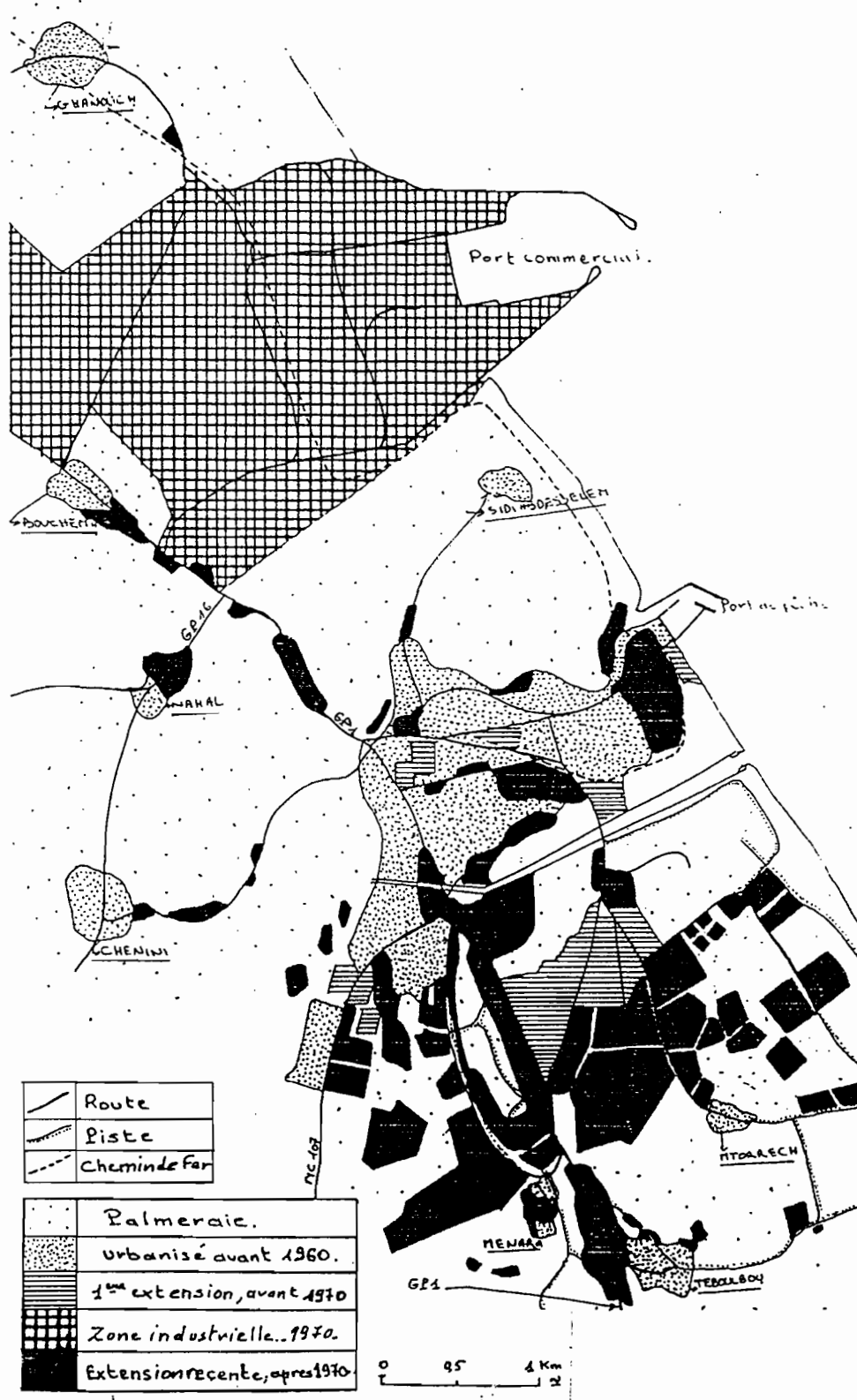
Ce développement de l'habitat se présente comme un phénomène anarchique et spontané. Il est rapide dans l'oasis de Jara (autour du quartier El Blad et le long des axes conduisant à Sidi Daoua, Nezla et Chott Essalem); il est favorisé par le goudronnage des routes, la proximité de la ville, l'existence des réseaux d'eau potable et d'électricité.

.../...

(3) : HAYDER A., 1986, op.cit., p229

(4) : D.A.T., 1973, op.cit.

FIGURE 25 : LES EXTENSIONS PERIPHERIQUES DE GABES



Carte établie par B. MOKTAR, à partir du dépouillement des autorisations de bâtir, des autorisations de lotissements et de relevés de terrains (effectués entre Mars et Juillet 1984)

Ce phénomène aboutit à multiplier les petits logements traditionnels et les villas de 2 ou 3 pièces, construits sur des lots réduits alignés le long des routes et des chemins.

* Le gonflement des localités de banlieue

Les noyaux villageois ont connu, eux aussi, l'apparition de véritables quartiers urbains. Au Sud, Teboulbou, El Ménara et Zrig se sont étendus par la construction de: maisons traditionnelles et, surtout, de véritables quartiers pavillonnaires. A l'Ouest, Nahal et Chenini ont gonflé, hors de l'oasis, par construction de villas et de maisons traditionnelles. Au Nord, Bouchemma et Ghannouch ont vu se multiplier les petits logements traditionnels et, surtout, les logements et cités populaires, les cités de recasement, etc... : ces deux villages sont désormais des éléments de la banlieue pauvre de l'agglomération de Gabès.

A la lumière des développements précédents, il apparaît que jusqu'au début des années 70 (1972-73) la ville, ses extensions périphériques et les localités villageoises présentaient le schéma d'une **agglomération polycentrique** relativement dominée par le noyau urbain de Gabès. La multiplicité de ces centres était due à deux facteurs essentiels : le premier, d'ordre socio-économique, concerne les localités villageoises environnantes qui, en dépit de l'importance du noyau de la ville, avaient gardé une certaine indépendance entretenue par la résistance du système économique traditionnel local et par une opposition, d'ordre psycho-sociologique, à la ville -phénomène d'ailleurs réciproque !

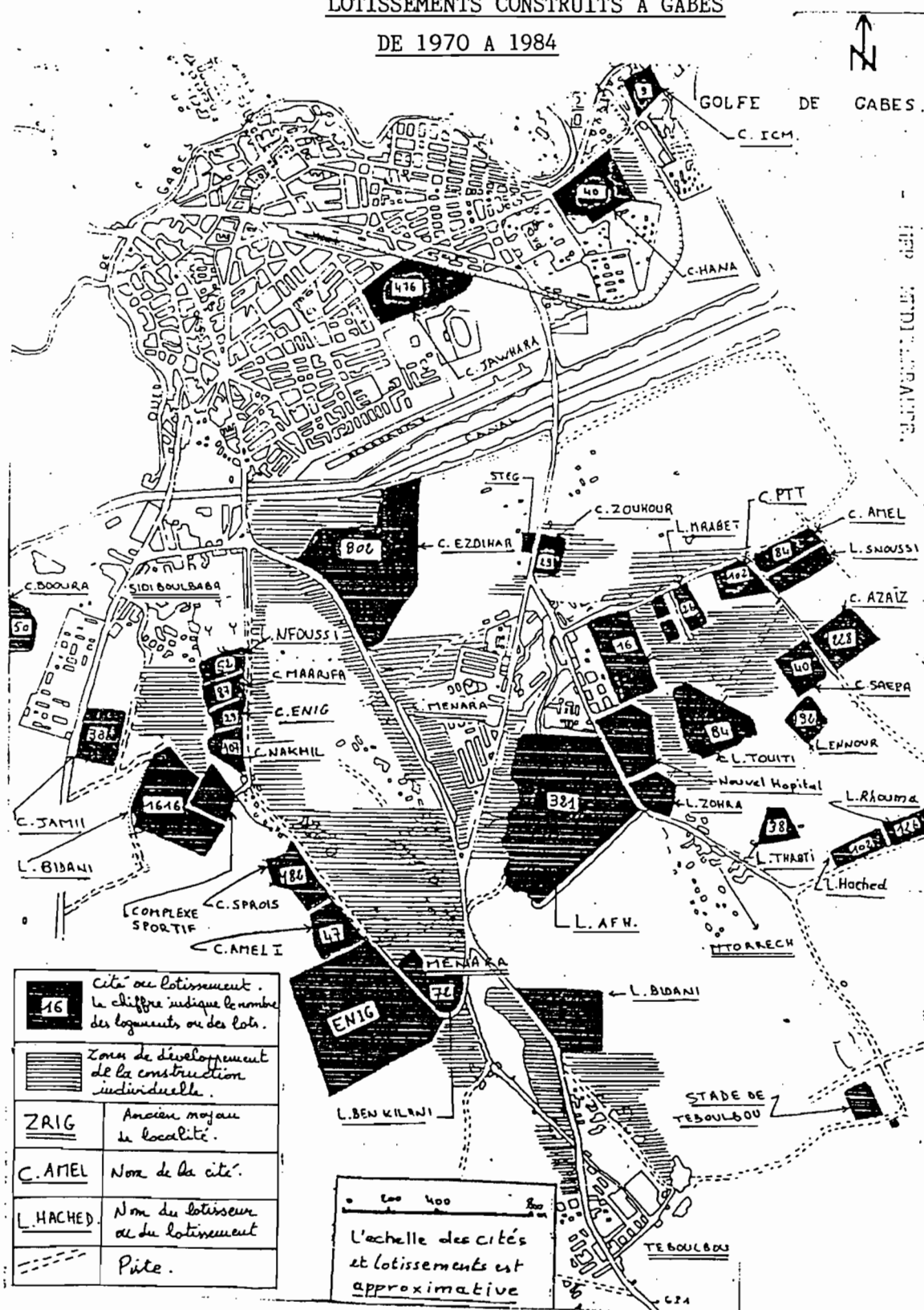
Le second facteur est d'ordre fonctionnel et se traduit par l'apparition d'une zone industrielle au Nord et d'un autre pôle touristique, à l'Est, qui exigent des services et des aménagements particuliers. Le caractère polluant de l'industrie et l'éloignement des établissements touristiques ont renforcé l'isolement de ces deux zones spécialisées. En définitive, seul le quartier Ménara présente une certaine cohésion, et ses fonctions multiples (équipements scolaires, administrations, commerce et résidence) en font un quartier spatialement, économiquement et socialement intégré à la ville de Gabès.

C'est dans cet **espace fragmenté** que s'effectuent les extensions périphériques des années 70 et 80 (Figure n°26), avec la création de multiples lotissements résidentiels au Sud (M'Torrech, Ménara et Teboulbou) et au Sud-Ouest (Zrig et Sidi Boulbaba). En même temps, le remplissage des terrains vacants au sein du périmètre urbanisé, commencé antérieurement, s'est poursuivi à un rythme encore plus accéléré, mais en opérant cette fois-ci une distinction fonctionnelle entre les secteurs : renforcement des équipements commerciaux, administratifs et socio-culturels près du centre et développement de la fonction résidentielle en périphérie.

Ainsi, le dessin parcellaire de la périphérie Sud se présentait, au début des années soixante-dix, sous la forme d'un damier en grandes parcelles séparées par des pistes et des clôtures en terre ou en fil de fer barbelé. Dans une première phase, des lotissements ont été construits à proximité des voies de circulation, soit sur l'avenue S.AYOUBI (GP1) au niveau de la localité de Zrig, soit sur la route de la plage de M'Torrech ou sur la GP1 entre Ménara et Teboulbou. Dans une deuxième phase, on a assisté à l'apparition de plusieurs lotissements et structures bâties

.../...

FIGURE 26 : LOCALISATION DES NOUVELLES CITES ET DES NOUVEAUX LOTISSEMENTS CONSTRUITS A GABES DE 1970 A 1984



Carte établie par B. MOKTAR, à partir de relevés de terrain et du dépouillement des dossiers de lotissements. 1984 (mars à juillet).

au Sud de Sidi Boulbaba, sur l'avenue ECHABBI en direction du canal et au Nord de Ménara. On remarque aussi un phénomène particulier : ce n'est plus la ville qui s'étend vers le Sud, mais ce sont les premiers quartiers de lotissements qui se développent du Sud vers le Nord et tendent à rejoindre le noyau urbain de la ville. Cette soudure s'est effectuée grâce aussi à la construction d'un nouveau lycée de quelques dépôts et des locaux de la S.T.E.G. sur l'avenue ECHABBI, et par l'assainissement de 15 ha dans la zone marécageuse au Sud du canal, où furent implantées la cité EZDIHAR et la Cité Universitaire sur l'avenue AYOUBI.

Cependant, le seul quartier qui poursuit son extension vers le Sud est celui de Sidi Boulbaba, où furent construites la Cité Nakhil de la Cimenterie, la Cité SPROLS, l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Gabès (ENIG), puis sa cité résidentielle...

L'extension de ce quartier vers le Sud, celle de Chentech-Ménara vers le Nord et le développement des résidences sur l'avenue AYOUBI (GP1) ont enclavé complètement la localité et l'oasis de Zrig.

Quant au secteur de M'Torrech, en plus de son extension en direction de la ville, il s'étend également vers l'Est et le Sud-Est dans toute la zone circonscrite entre la route de M'Torrech et la plage. La seule extension vers l'Ouest est constituée par le lotissement A.F.H. situé en face du nouvel Hôpital Régional.

Actuellement, le processus de soudure se poursuit par la conversion en terrains urbains de plusieurs parcelles oasiennes excentriques dans le secteur Nord de Teboulbou et M'Torrech, mais surtout dans les oasis de Chentech et Zrig.

En ce qui concerne les acteurs, ces extensions récentes sont exclusivement orientées par la loi du marché et les stratégies des agents producteurs de terrains et des logements.

La progression par bonds de la périphérie au cours de la première phase (années 70) s'est effectuée au profit de la clientèle la plus riche et la plus motorisée : les cités logeant les cadres des sociétés industrielles, les hauts fonctionnaires et les notables de l'économie locale ont été implantées dans la zone où les valeurs foncières sont les plus élevées, à savoir le versant Est de la colline de M'Torrech.

Au temps des premiers lotissements et dans des îlots moins bien situés c'est-à-dire à M'Torrech ainsi qu'au Sud de Sidi Boulbaba et au Sud-Ouest de Zrig, l'extension s'est faite au profit des cadres et fonctionnaires moyens des sociétés et établissements publics : c'est le cas des cités de la Santé publique, des P.T.T., du Ministère de l'Équipement à M'Torrech, de la cité EL AMEL du Ministère de l'Intérieur et de celle EL MAARIFA des professeurs du lycée mixte au Sud de Sidi Boulbaba. Quant à la présence ouvrière, elle n'est constatée que dans deux cités seulement : la Cité SPROLS et la Cité NAKHIL de la cimenterie.

.../...

Contrairement à ce qui s'est passé dans les années 60 et 70, l'implantation des équipements collectifs au cours des années 80, n'est plus pionnière et, à l'exception de l'Hôpital Régional dont le lieu a été fixé depuis une décennie, la localisation de tous les autres équipements est plutôt "suiviste" et orientée par le marché et les axes d'extension pré-dessinés par le secteur privé. On note, en l'occurrence, que l'E.N.I.G. et le complexe sportif ont été rejetés à l'extrémité de l'espace sub-urbain, au Sud-Ouest de Zrig.

Actuellement, l'espace périphérique de l'agglomération de Gabès demeure un espace fragmenté où s'égrènent plusieurs lotissements et cités dont les infrastructures et les équipements sont très limités et où les vides urbains, les friches sociales et les juxtapositions brutales des diverses fonctions urbaines attestent du caractère anarchique de ces extensions récentes.

3- Morphologie de l'habitat et structuration sociale

a- Les modifications des paysages urbains

Au-delà du noyau ancien de Gabès, composé de maisons traditionnelles originelles ou évoluées à Jara et à Menzel, du quartier Bab Bhar et de ses constructions de type européen et des premiers lotissements (de la Gare et d'Aïn Slem), les quinze dernières années ont été marquées à Gabès par l'apparition de constructions de types nouveaux, tels qu'immeubles collectifs à plusieurs étages, villas somptueuses, mais aussi, dans les périphéries Sud et Sud-Ouest, de véritables taudis.

* **Les immeubles collectifs** se concentrent à la limite de l'espace anciennement urbanisé : la cité Jawhara près du stade, une série d'immeubles privés sur le boulevard Moñgi Slim et la cité Hana près de Gabès-Port. En zone périphérique, les immeubles collectifs n'ont fait leur apparition que dans la cité Ezdihar de la S.N.I.T., au Sud du canal.

* **Les villas jumelées et les logements économiques** en bandes continues, qui ne diffèrent que par leur aspect extérieur, ont fait leur apparition près du stade, entre la cité Al Ouns, l'aérodrome et la cité Mohamed Ali et, surtout, dans la zone d'extension Sud-Ouest, à proximité de Zrig et de Sidi Boulbaba. C'est le cas des cités Nakhil, Maarifa et de l'E.N.I.G. pour les villas jumelées et des cités SPROLS et Ezdihar pour les logements économiques en bandes.

* **Les villas isolées** ont trois localisations privilégiées. La première à Gabès-Port, sur le côté Nord de l'Avenue Habib THAMEUR, où l'on trouve une série de villas privées et la cité des cadres I.C.M., actuellement saturée. La seconde se trouve à l'entrée Nord de Teboulbou et tend actuellement à atteindre la colline Ménara. La dernière se situe sur les versants Nord et Est de la colline de M'Torrech. Ces villas et leurs jardins occupent de grands lots d'une superficie moyenne de 400 m² à Ménara et dans le secteur Nord de la colline de M'Torrech et de plus de 600 m² à l'entrée Nord de Teboulbou, de part et d'autre de la GP1 ou sur le versant Est de la colline de M'Torrech. C'est dans ces deux derniers que l'on constate la plus grande variété architecturale : les vérandas et les façades y prennent souvent un aspect très pittoresque. A l'intérieur, le salon occupe une

place dominante (souvent centrale) et dessert les quatre ou cinq pièces, la salle à manger, la cuisine et la (ou les) salle(s) de bain.

* **Les maisons traditionnelles** continuent d'apparaître dans les terrains vacants ou oasiens, au sein des localités villageoises comme Teboulbou, Zrig et Chenini. Ce sont des constructions très simples, composées de deux ou trois pièces jointives entourées d'une haute clôture en pierres. Au niveau de l'équipement, la salle d'eau et la cuisine sont très rares et les lieux d'aisance sont souvent des latrines.

* **Les taudis** : ce sont des logements de fortune dont l'existence est souvent ignorée par les Recensements officiels et qui apparaissent de plus en plus dans les îlots oasiens excentriques des localités villageoises comme Teboulbou, Chenini et Ghannouch. Composés généralement d'une pièce ou deux au maximum, ces nouveaux gourbis apparaissent comme le résultat de la dégourbification, planifiée des noyaux urbains. Par ailleurs, et vu que l'émergence de ce type de construction est encore récente, nous n'avons pas constaté l'existence de quartiers de ce type individualisés et la distinction n'est opérable qu'au niveau des îlots.

b- La structure sociale des quartiers périphériques

La dispersion des opérations immobilières planifiées, privées et spontanées, d'un côté, la coexistence de plusieurs types de logements dans le même secteur d'un autre côté, rendent relativement délicate la détermination du contenu social des quartiers périphériques.

A partir d'enquêtes légères (5), de la connaissance du terrain et en tenant compte de la prédominance de tel ou tel type de constructions dans chaque zone, il nous a toutefois été possible de distinguer quatre aires différenciées.

* **Une aire où prédomine ce qu'on peut appeler la classe moyenne** (revenu moyen des actifs : 210 dinars/mois). Elle se trouve au niveau de la première ceinture périphérique, constituée par le Boulevard Mohamed Ali. Cette zone comporte appartements, villas à étages et maisons traditionnelles évoluées, ainsi que logements sociaux modifiés. Elle comprend, d'Ouest en Est, Aïn Slem, le secteur Nord de Gahbaia, la cité Mohamed Ali, les cités Al Ouns et Hana, ainsi que l'habitat situé à la périphérie Sud-Ouest de Zrig, Sidi Boulbaba et Ménara. Dans ces derniers secteurs, les logements sont soit des villas jumelées comme dans la cité Nakhil de la cimenterie et les cités E.N.I.G. et Maarifa, soit des logements économiques comme ceux de la cité SPROLS réservée initialement à la classe ouvrière à très bas revenus.

* **Une aire où prédomine la classe riche**, mais où l'on trouve aussi des lotissements pour la classe moyenne. Il s'agit des quartiers de Gabès-Port, M'Torrech et l'entrée Nord de Teboulbou. Les îlots y sont composés de villas individuelles disposant de jardins ou d'espaces nus. C'est dans ces secteurs que nous avons relevé les valeurs foncières les plus élevées.

.../...

(5) : Enquêtes réalisées par B.MOKTAR en Juillet 1986 et qui ont permis, entre autres, d'approcher les revenus des habitants.

* **Des cités fermées, domaines privés clos**, ceinturés de clôtures en dur et dont le portail est constamment contrôlé par un dispositif de gardiennage ne permettant l'accès qu'aux résidents. Ces cités fermées, au nombre de trois, sont réservées aux cadres supérieurs des I.C.M. (Gabès-Port), de la cimenterie et de la S.A.E.P.A. à M'Torrech. A l'intérieur, se disposent des villas de standing à simple rez-de-chaussée (I.C.M.) ou sous forme de duplex (cimenterie et S.A.E.P.A.), entourées de jardins aux plantes grimpantes et d'espaces verts bien entretenus. On y trouve également des crèches et des buvettes.

* **Une ceinture de taudis**, en cours de développement au lieu de contact de l'espace suburbain avec les parcelles oasiennes excentriques des localités de Teboulbou, M'Torrech, Che nini, Ghannouch et Zrig. Mais, tandis que cette ceinture est très lâche autour des quatre premières localités, elle se resserre de plus en plus autour du noyau de Zrig sous l'effet de la poussée des lotissements réservés à la classe moyenne.

La périphérie de l'agglomération de Gabès apparaît ainsi fragmentée et différemment consommée par les diverses couches sociales. Sa distribution semble suivre celle des "produits et par conséquent opère des groupements en fonction de la capacité sociale des sujets" (6).

Actuellement, le centre anciennement urbanisé semble perdre toute "indépendance" et subir tous les changements survenus dans les zones d'extension périphérique. Cette tendance se manifeste par une mobilité résidentielle de plus en plus accélérée du centre vers la périphérie Sud. Outre le recul de la fonction résidentielle sur les grandes voies de communication à cause de la conversion de plusieurs constructions initialement résidentielles pour des usages commerciaux, on assiste à un mouvement purement social qui pousse les résidents du noyau urbain à s'installer en périphérie.

Au moment où la différenciation de l'espace, dans les secteurs anciennement urbanisés, se fait à l'échelle des îlots contigus et non à celui des quartiers, l'antagonisme de classes se manifeste de plus en plus dans les zones d'extension périphérique et se traduit par une stratification urbaine qui laisse apparaître la tendance de la classe riche à se concentrer dans la partie orientale (Gabès-Port et M'Torrech), tout en maintenant une zone-écran de la classe moyenne entre elle et la population pauvre de plus en plus rejetée vers l'Ouest.

Paradoxalement, le secteur public orienté normalement vers la classe la plus pauvre et le secteur privé en quête exclusive du profit concourent à satisfaire en premier lieu la classe moyenne et entretiennent ainsi cette zone-écran. Les cités Hana à Gabès-Port et Jawhara

.../...

(6) : CASTELLS M., 1977 : **La question urbaine**. Maspéro, Paris (p.218).

près du stade et les cités Ezdihar de la SNIT et SPROLS, respectivement sur la GP1 au Sud du canal et au Sud-Ouest de Zrig, ne constituent-elles pas les principales opérations des deux secteurs ? Ces cités sont actuellement occupées par la classe moyenne, bien qu'une partie de la troisième et la totalité de la quatrième aient été initialement destinées aux couches à revenu très bas. La dernière opération du secteur public à Bdoura, derrière les casernes de Sidi Boulbaba, renforce cette idée. En effet, cette cité de 250 logements financée par la C.N.R.P.S. (7) et les P.T.T. et destinée aux employés à bas revenus de ces deux organismes, fut rejetée dans une zone initialement agricole, démunie de toute commodité urbaine et séparée de la route la plus proche (MC 107) par un champ (ou terrain vague) de 800 m de large environ, que les piétons commencent à sillonner en utilisant un grand nombre de pistes. Dans un rayon de 1 km, on ne trouve autour de cette cité aucun équipement privé ou public et les résidents sont contraints de faire leurs courses en ville ou à Sidi Boulbaba. Pour les "marginiaux" (chômeurs, saisonniers ou actifs dans le secteur informel), la situation est pire et il y a une certaine volonté de les "laisser faire" dans les zones les plus excentrées où se développe l'habitat spontané pauvre.

(7) : C.N.R.P.S. : Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale.

B- MOHAMMEDIA : LES ETAPES DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE ET SA STRUCTURE EN QUARTIERS

1- Les modes d'élaboration des cartes de l'espace bâti.

Deux cartes essentielles ont été établies :

La carte de l'évolution de l'espace bâti (Figure n° 27) : elle a été élaborée en utilisant une série de photographies aériennes ainsi que deux plans de la ville ; elle montre l'évolution de la surface occupée par la ville depuis la fin des années 50 jusqu'en 1987. La dernière couverture aérienne ne date, en effet, que de Janvier 1987 ; du fait de son caractère actuel, nous l'avons agrandie du 1/20 000 au 1/10 000ème ; elle constitue ainsi un document de base pour toutes les analyses du tissu urbain. La carte détaille cette évolution puisqu'elle descend parfois à l'échelle du pâté de maison. Mais elle peut subir toutes les généralisations qui paraîtront souhaitables.

La carte des types de quartiers (Figure n° 28) : en attendant de disposer des données socio-économiques et démographiques par district (1), cette carte n'a pour ambition que de présenter une typologie simple de la morphologie urbaine et du type d'habitat. Le document de base est constitué par la photographie aérienne de Janvier 1987, complétée par une vérification rapide sur le terrain. Telle quelle, cette carte fournit néanmoins une image suffisamment précise de la structure du tissu urbain pour orienter certains axes de la réflexion.

Utilisant ces deux cartes (évolution de l'espace bâti et types de quartiers), nous avons élaboré un croquis de synthèse (Fig. n° 30), qui résume la structure du tissu urbain et souligne la dynamique de l'urbanisation à Mohammedia, dégageant les grandes tendances de celle-ci ainsi que ses contraintes.

Les développements qui suivent, et qui s'appuient essentiellement sur ces documents cartographiques et quelques sources annexes, demeurent très partiels. Trop de données (sociales surtout) font encore défaut pour que des réponses définitives soient apportées à la question des relations existant entre le "phasage" des investissements publics et celui de l'extension de la ville.

2- Les étapes de la croissance urbaine (2)

Nous avons retenu, a priori, l'hypothèse d'une périodisation des investissements publics à Mohammedia en 4 phases :

- Avant la SAMIR ;
- de 1960 à 1974 : implantation de la SAMIR et démarrage ;
- de 1974 à 1980 : extension de la SAMIR ;
- de 1980 à 1986 : renforcement du complexe industriel ; vitesse de croissance ;

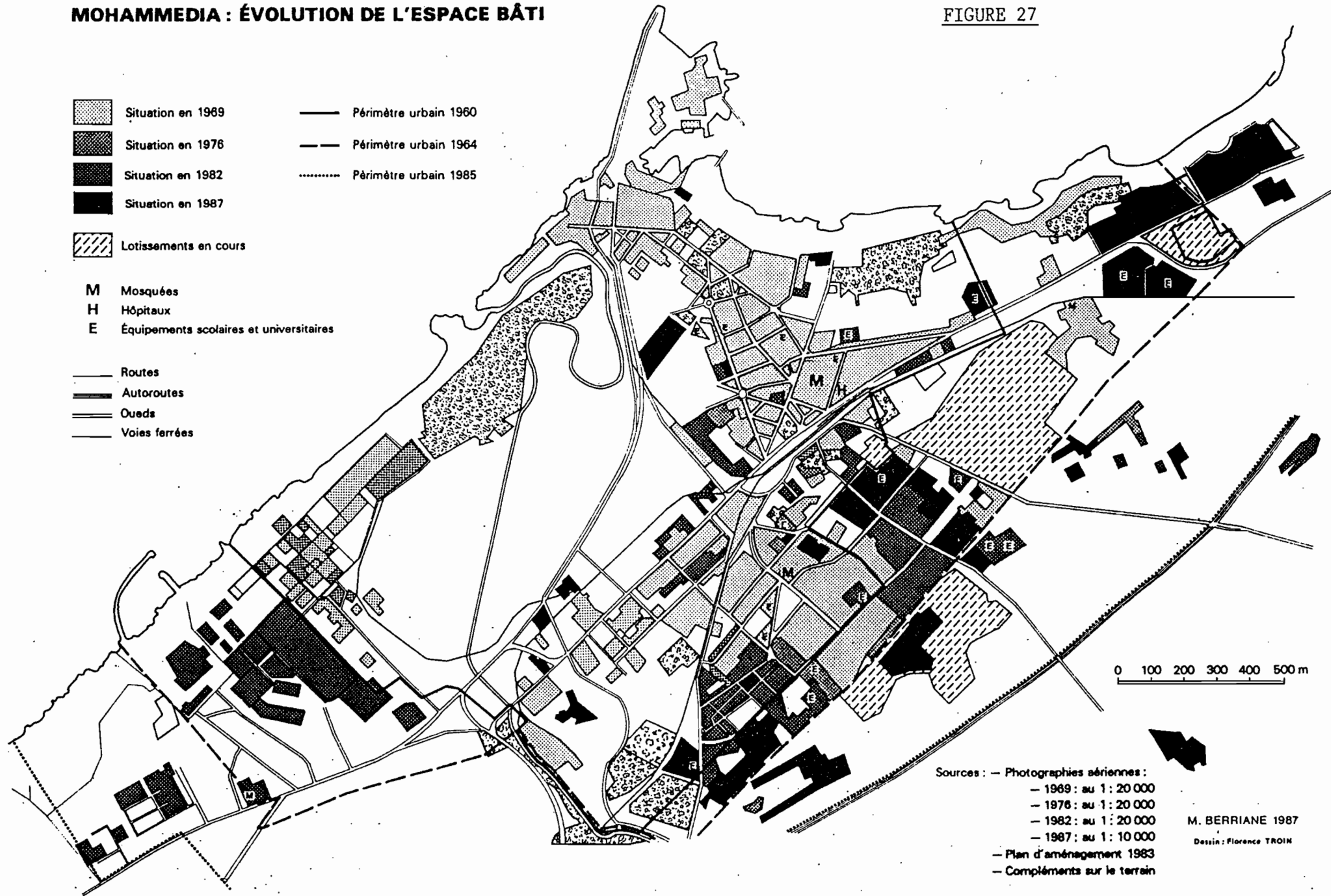
.../...

(1) : Ces données ont été obtenues auprès de la Direction des Statistiques de Rabat et sont actuellement en cours d'exploitation par A.HAKIK.

(2) : On se reportera à la Fig. n° 27 (Evolution de l'espace bâti).

MOHAMMEDIA : ÉVOLUTION DE L'ESPACE BÂTI

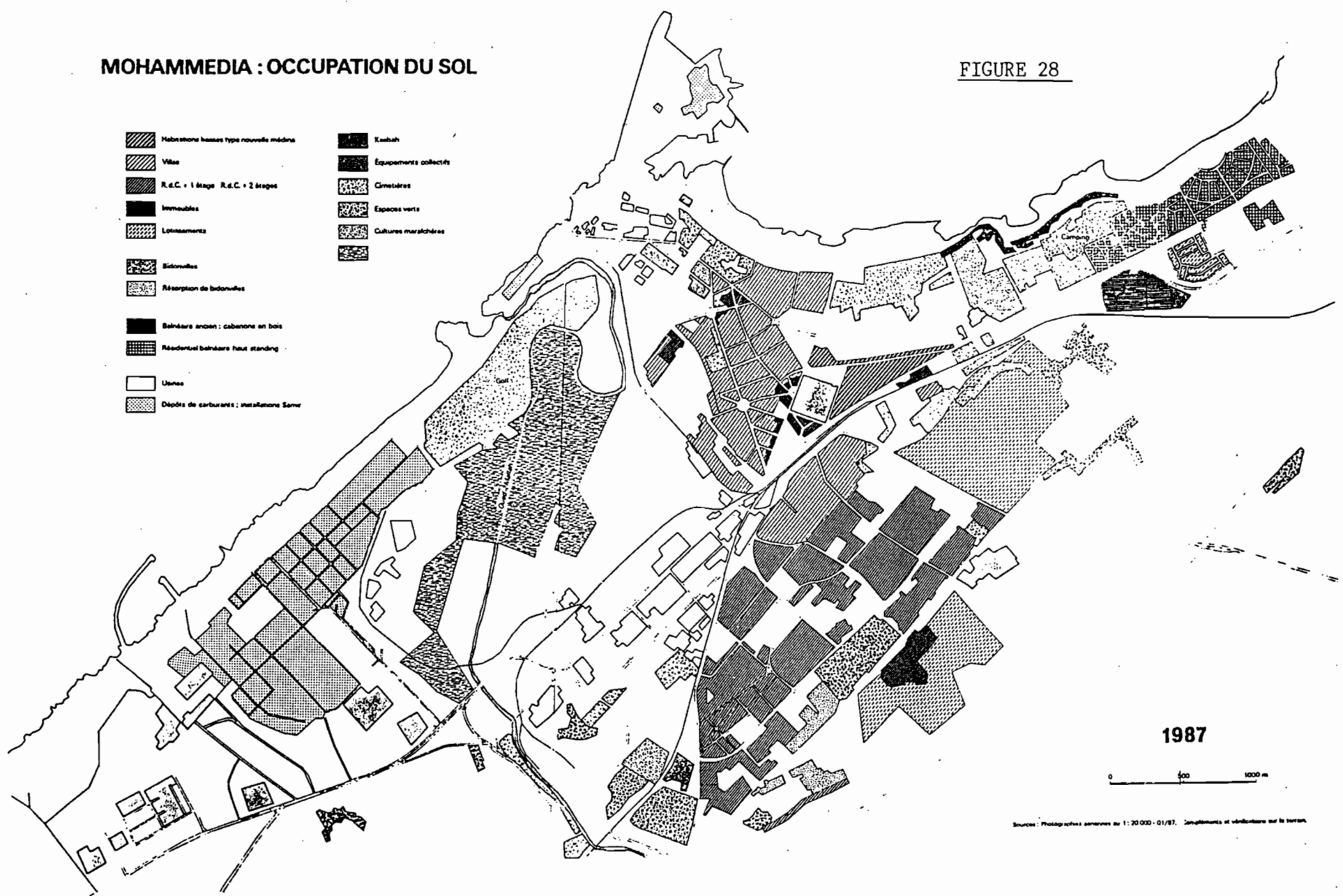
FIGURE 27



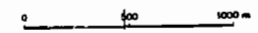
MOHAMMEDIA : OCCUPATION DU SOL

FIGURE 28

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Habitations basses type nouvelle médina | | Koubah |
| | Villas | | Équipements collectifs |
| | R.C.C. + 1 étage R.C.C. + 2 étages | | Cimetière |
| | Immeubles | | Espaces verts |
| | Lotissements | | Cultures maraichères |
| | Bidonvilles | | Résorption de bidonvilles |
| | Bainéars anciens : cabanons en bois | | Bainéars résidentiels haut standing |
| | Usines | | Dépôts de carburants : installations Saur |



1987



Source : Photographies aériennes du 1:20 000 - 01/87. Compléments et vérifications sur le terrain.

Il était donc tentant d'examiner le mouvement d'urbanisation à la lumière de ces 4 phases. Trois contraintes sérieuses empêchent cependant la vérification précise de l'existence de corrélations entre le mouvement des investissements publics et l'extension de la ville.

* Les documents disponibles, en particulier les couvertures aériennes, ne correspondent pas à cette périodisation. Les photographies aériennes et les plans qui ont été collectés correspondent aux phases suivantes :

- avant 1960 ;
- de 1960 à 1969 ;
- de 1969 à 1976 ;
- de 1976 à 1982 ;
- de 1982 à 1987 ;

Nous pouvons donc suivre l'évolution spatiale de la ville dans le temps, depuis la fin des années 50 jusqu'en Janvier 1987, date de prise de la dernière vue utilisée, et cela avec un certain détail, mais sans pouvoir la recadrer par rapport au phasage des investissements publics.

* Même si les documents se prêtaient à ce type d'analyse, il existe normalement un décalage entre la période d'investissement et sa projection spatiale sur le plan de l'urbanisation.

* La documentation statistique fournie par les Services de la Municipalité et concernant le nombre de permis de construire est difficile à interpréter et n'est guère, semble-t-il, très fiable. Nous ne disposons pour l'instant que d'un tableau se rapportant aux dix dernières années (1976-1985) (3).

Tableau 1 : Nombre de Permis de Construire délivrés par la Municipalité de Mohammedia entre 1976 et 1985

Année	Nombre
1976	253
1977	737
1978	724
1979	487
1980	489
1981	620
1982	510
1983	469
1984	461
1985	295

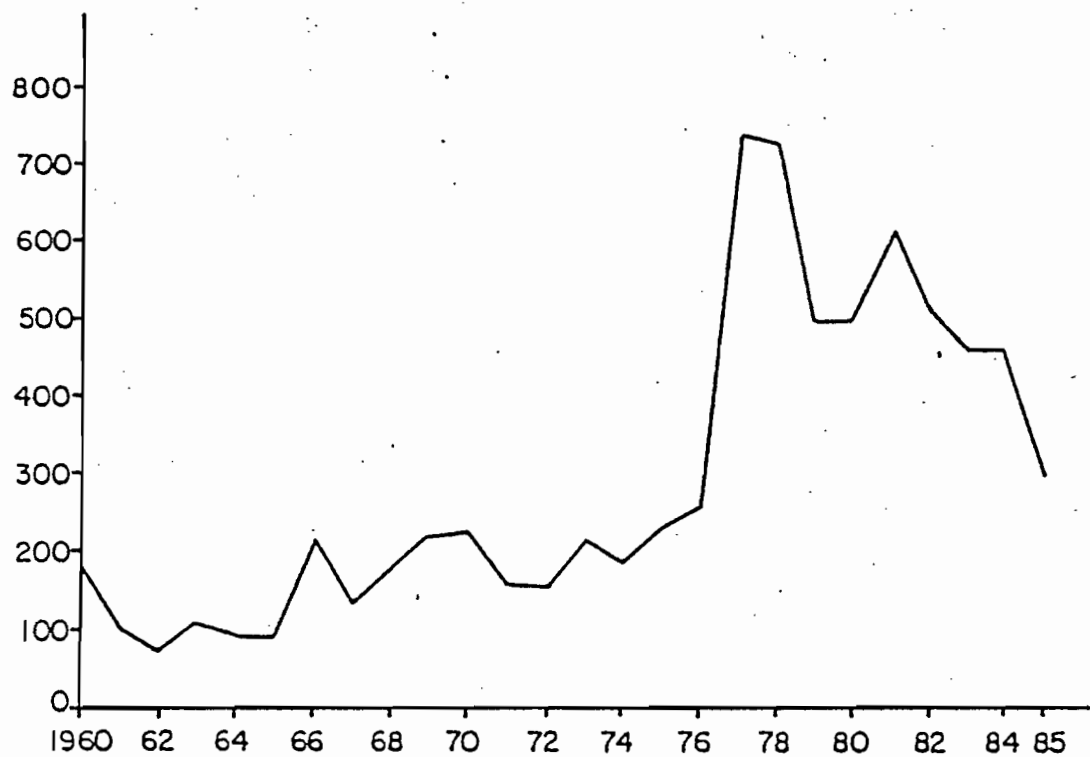
Source : Municipalité de Mohammedia

Ce tableau est récapitulatif et ne distingue pas les différents types de construction (sauf pour 1982, 1983, 1984 et 1985), ce qui ne permet pas d'isoler les opérations de construction des opérations de surélévation ou d'agrandissement.

.../...

(3) : Nous sommes dans l'attente des données relatives à la période 1960-1975.

FIGURE 29 : EVOLUTION DU NOMBRE DES PERMIS DE CONSTRUIRE
A MOHAMMEDIA, 1960-1985



Source : Municipalité de Mohammedia,
Services Techniques

La courbe de la Figure n° 29 est obtenue en combinant les données de la Municipalité pour les 10 dernières années et celles figurant dans le travail de recherche de M. AIT MOUSSA (4) pour la période antérieure. Elle est présentée sous toutes réserves, car les deux sources ne semblent pas comparables. Un dépouillement des registres de la Municipalité reste donc à faire : il est fondamental pour pouvoir suivre l'évolution du mouvement des constructions en isolant les **différentes catégories** (villas, immeubles d'habitations, habitat "traditionnel", administration, lotissements, etc...).

Le mouvement de constructions a connu une augmentation brusque en 1977 et 1978, qui sont les années records en ce qui concerne le nombre des constructions officiellement autorisées (plus de 700), alors qu'entre 1960 et 1977 ce nombre stagnait entre 100 et 200. Après la crête de 1977, on trouve un nouveau palier, avec une moyenne qui tourne autour de 562 permis (contre 164 permis pour le palier précédent). Il est donc possible de distinguer deux périodes de part et d'autre de l'année 1976 : un lent mouvement de constructions d'abord ; une importante accélération ensuite. Existe-t-il un lien entre cette deuxième phase et les investissements SAMIR ? L'accélération se faisant sentir 15 ans après l'implantation de la raffinerie et en même temps que son extension (3ème phase), on serait tenter de répondre positivement. Mais il reste à comparer ce mouvement de constructions à celui d'autres villes au Maroc et aux tendances générales de l'urbanisation pour démontrer, s'il y a lieu, la spécificité de Mohammedia.

L'analyse de l'action de la SAMIR, ainsi que celle des autres acteurs publics dans le domaine de l'habitat, éclairera davantage, lorsque les données seront disponibles, cette relation. Notons en passant que celle-ci peut-être quelquefois complexe, comme par exemple la politique de la SAMIR dans le domaine du transport du personnel. Cette entreprise a, en effet, volontairement et dès l'origine, organisé un service de ramassage de ses employés (toutes catégories) à partir de Casablanca, convaincue de la nécessité d'aller chercher la main-d'oeuvre qualifiée là où elle était (5). Mais, en même temps, la Société SAMIR intervient dans le financement de plusieurs programmes de lotissements, localisés à Mohammedia, et ce au bénéfice de ses employés.

Dans l'attente de données supplémentaires, nous pouvons relever la correspondance qui existe entre les deux phases du mouvement de constructions et celles d'extension de la ville de Mohammedia :

* Avant 1960, Mohammedia se limite à quatre quartiers :

- . la Casbah, que prolongent des habitations du type "Nouvelle Médina",
- . le "centre européen", qui se poursuit en direction de la mer par une zone résidentielle de villas,
- . un quartier d'"habitat économique" (El Alia, au Sud de la voie ferrée), lié à l'industrialisation de la ville. Il convient d'y ajouter la première génération de bidonvilles.
- . les implantations industrielles réparties en deux noyaux : celui lié au port au Nord et celui lié à la route (actuelle Avenue Hassan II). Donc une structuration de l'espace liée essentiellement à l'industrie et au port.

.../...

(4) : AIT MOUSSA, 1985, op.cit.

(5) : Information obtenue auprès de la Direction de la SAMIR.

. Enfin, à l'entrée Nord de la ville, une zone de cabanons qui s'égrenent le long du littoral.

* De 1960 à 1969 :

On relève deux nouveaux types d'occupation du sol :

. l'implantation de la SAMIR laisse, entre elle et la ville (quartier résidentiel), une zone tampon constituée par les marécages et le golf. Mais les surfaces occupées demeurent relativement modestes.

. l'apparition et le développement d'une couronne de bidonvilles, tous situés en dehors du périmètre urbain de 1960 ; ils seront incorporés à la ville à la suite de la modification de ce périmètre en 1964. Cette couronne est constituée par :

- le gros pâté d'El Alia, de loin le plus important ; il est accolé au premier noyau d'El Alia, juste le long du périmètre de 1960 (Chanti Jdid) ;
- un petit noyau au Nord de celui-ci (Chhaouta).
- Au Nord, le douar d'El Brada'a
- Au Sud, de petits douars : Douar Ouarda, Douar Al Qamija et Douar Lachhab.

* De 1969 à 1976, la ville bouge peu (sur la Figure n° 29 , la courbe stagne). On remarque quelques densifications dans les zones déjà décrites et **l'absence totale de nouveaux fronts d'urbanisation**. Une seule exception, l'explosion du bidonville Al Massira, liée -paraît-il- à des déplacements de populations en rapport avec la construction de l'autoroute. Ceci explique peut être son rapide gonflement (en deux ans, si l'on considère qu'il tire son nom de la Marche Verte qui a lieu en 1975) (6). Relevons, enfin, l'apparition au cours de cette période de quelques dépôts d'hydrocarbures supplémentaires.

* De 1976 à 1982 :

L'année 1977 marque, on l'a vu, une accélération du mouvement des constructions. On peut, en effet, distinguer sur la carte plusieurs extensions :

- l'extension d'El Alia vers le Nord-Ouest et le Sud-Est donne à ce quartier sa physionomie définitive, qu'il conserve jusqu'à nos jours. L'habitat qui y prédomine est de type traditionnel (R+1 ou R+2) avec des surélévations en cours.
- l'extension du quartier résidentiel vers le Sud s'effectue grâce à l'achèvement d'un lotissement de villas jumelées, lancé pendant la période précédente.
- les grands programmes d'ensembles d'immeubles, tel celui de la G.G.I.
- les agrandissements que connaissent quelques unités industrielles le long de l'Avenue Hassan II.
- le front d'urbanisation le plus important est celui que constitue l'extension de la SAMIR vers le Sud-Ouest et l'apparition de grosses unités nouvelles : SNEP, centrale thermique, etc...
- un certain nombre de lotissements sont lancés à cette époque, comme le lotissement de la Gare.
- les bidonvilles n'évoluent pratiquement pas, sauf celui d'Al Massira.

.../...

(6) : Ces hypothèses restent à préciser.

* De 1982 à nos jours (Janvier 1987) :

. Le mouvement initié au cours de la période précédente se continue de manière intense, sauf pour la SAMIR et les installations industrielles. L'extension de la ville s'effectue dans toutes les directions (mais surtout vers le Nord-Ouest et vers l'autoroute), s'accompagnant d'une densification de l'ancien tissu. Le périmètre urbain connaît d'ailleurs une nouvelle extension en 1985 qui le fait arriver jusqu'à l'autoroute Rabat-Casablanca.

. Les densifications concernent surtout El Alia et les lotissements Al Inara

. Les extensions correspondent au lotissement Al Fath (en direction de l'autoroute), à la résorption du bidonville Sidi Mohamed El Arbi, à la construction du "mur" d'habitations dont l'initiative revient à la SAMIR (destiné à isoler le bidonville de l'autoroute), à l'extension d'El Alia vers le Sud et à la construction du lotissement balnéaire, lancée lors de la période précédente, mais qui s'est rempli en quelques années et se continue actuellement vers le Pont Blondin.

. Les grandes réalisations dans le domaine de l'équipement scolaire et universitaire correspondent à plusieurs établissements scolaires, au lycée technique, au Centre Pédagogique Régional de Technologie et à la Faculté des Lettres.

. Les bidonvilles du Sud, qui étaient "stabilisés", connaissent des extensions importantes, alors que celui de Brada'a demeure relativement figé. Et de nouveaux bidonvilles se développent en dehors du périmètre urbain : dans la carrière qui longe l'autoroute, ainsi qu'au lieu-dit Abdaccamad. L'extension de celui d'Al Massira se poursuit.

A la suite de ce bref commentaire de la carte, on peut conclure à l'existence d'une **certaine périodisation dans le développement urbain de Mohammedia**, qui se lit à la fois dans l'évolution du nombre de permis de construire délivrés et dans l'extension de l'espace bâti.

Cette périodisation semble "coller" avec les grandes phases d'investissements publics, mais il reste à cerner de plus près cette correspondance par l'utilisation des données d'enquêtes en cours.

A titre d'exemple, l'exploitation rapide d'une quarantaine de feuilles de ménages d'une enquête menée au cours de l'automne 1985 dans les lotissements Manesmann et Monica fournit des indications relatives aux lieux de travail des propriétaires-résidents de ces deux lotissements de haut standing (Tableau 2).

En écartant les 3 chefs de ménages retraités, on constate que plus de la moitié des logements créés dans ces lotissements sont occupés par des personnes qui travaillent à Mohammedia. Les actifs à Casablanca occupent néanmoins 38% de ces logements et un grand employeur comme la SAMIR n'est représenté que par un seul chef de ménage ! L'examen détaillé des titres fonciers ainsi que les enquêtes "Emplois", en cours de réalisation, permettront peut-être de faire la part des choses afin de déterminer ce qui, dans cette urbanisation, revient respectivement à Mohammedia et à Casablanca.

La deuxième conclusion qui s'impose au vu de la carte est l'acuité extrême du problème foncier auquel la ville va très bientôt être confrontée.

.../...

Mohammedia a en effet pratiquement épuisé toutes ses possibilités d'extension :

- Vers le Sud, les orientations du Schéma Directeur ont déjà décidé de l'arrêt de son extension ; et les inconvénients dus à la proximité de la SAMIR sont d'ailleurs, par eux-mêmes, un obstacle sérieux.

- Vers le Nord, l'extension linéaire le long du littoral est déjà presque terminée, la jonction avec la station de Pont Blondin devant s'effectuer incessamment.

- Vers l'intérieur, les derniers lotissements ainsi que le périmètre urbain arrivent déjà à l'autoroute. Une note de la Municipalité évoque dès à présent la nécessité d'intégrer une superficie de 2 000 ha au-delà de cette autoroute !

Tableau 2 : Lieux de travail de 43 résidents des lotissements Manesmann et Monica

Activité	Lieux de travail			Total
	Mohammedia	Casablanca	Rabat	
Directeur de Société, industriel, entrepreneur	4	6	0	10
Médecins	2	4	0	6
Enseignants	7	0	1	8
Fonctionnaires	4	1	0	5
Salariés du Secteur semi-public	0	2	0	2
Travailleurs de la SAMIR	1	0	0	1
Commerçants	5	1	0	6
Justice	0	1	0	1
Mécanicien	1	0	0	1
Retraités	-	-	-	3
Total	24	15	1	43

Source : Enquêtes M. BERRIANE, Octobre-Novembre 1985

3- Les types de quartiers.

Cette typologie, encore sommaire du fait de l'absence de statistiques sociales, est établie à partir de la carte "Occupation du sol" et du croquis "Evolution de l'espace urbain".

Dans ses limites officielles actuelles, Mohammedia s'étend sur 3 400 ha. On peut distinguer 5 grands types de quartiers :

- . Les zones industrielles
- . La zone résidentielle au Centre Nord
- . Les quartiers d'habitat économique d'El Alia
- . La zone tampon entre la zone industrielle SAMIR et la zone résidentielle.
- . Les différentes tendances actuelles de l'urbanisation

a- les zones industrielles

Elles couvrent 950 ha, d'après une note de la Municipalité. Elles sont au nombre de trois :

- les industries liées à l'origine au port
- les industries liées à la route vers Casablanca
- les industries liées à la SAMIR

Ces quartiers sont plus ou moins homogènes. La zone industrielle et la zone SAMIR comportent presque exclusivement des bâtiments industriels (7).

Le Recensement de 1982 donne au "Quartier industriel" (selon la définition des Statistiques) 3 103 habitants, soit 2,95% de la population totale de la ville.

b- la zone résidentielle

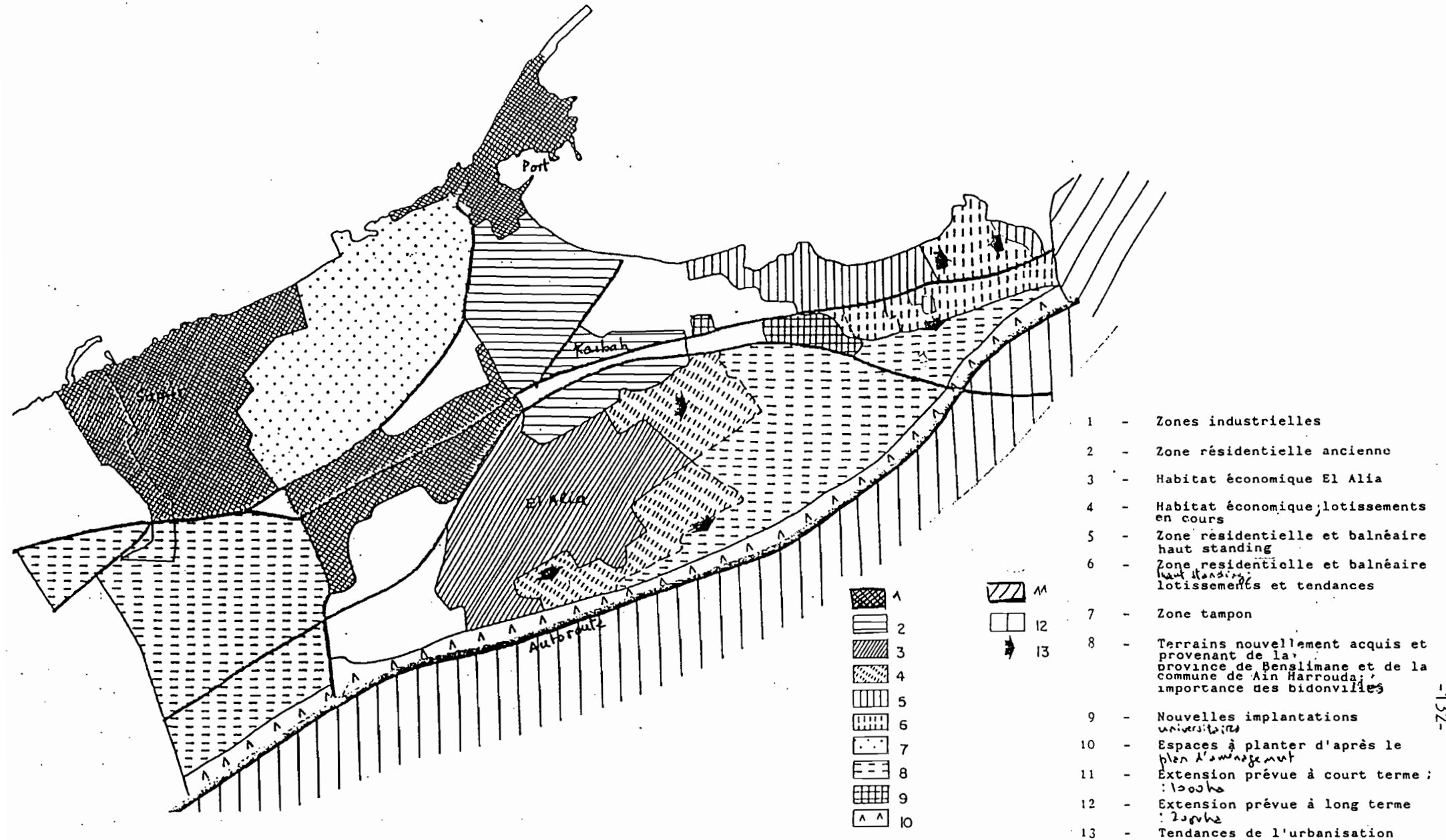
Nous englobons, dans ce deuxième ensemble, le quartier de villas compris entre la voie ferrée et le quartier industriel du port, ainsi que les villas (plus récentes) des lotissements de la Gare. On peut lui annexer l'ancien tissu urbain d'habitat dense de la Kasbah et son prolongement le long de la route.

Dans la zone résidentielle proprement dite, l'habitat est constitué essentiellement (un tiers de la superficie) de villas isolées ou en bandes. Mais les immeubles d'habitat collectif s'y développent de plus en plus, surtout le long des artères principales (5%). Ce quartier comporte aussi les seuls équipements touristiques de la ville (deux hôtels : Samir et ex-Méridien ; un Casino, des cafés et des restaurants,) qui occupent environ 10% de la superficie. Il regroupe enfin quelques équipements sportifs, des services publics et le tertiaire moderne de la ville. C'est de loin l'espace d'habitat le plus aéré de la ville, car il concentre

.../...

(7) : Pour une étude plus détaillée des zones industrielles, voir, supra, pp.52-54.

FIGURE 30 : EVOLUTION DE L'ESPACE URBAIN DE MOHAMMEDIA. ESSAI DE SYNTHÈSE.



Echelle : 1/53 000 ème

Elaboration : Mohammed BERRTANE, 1987

l'essentiel des espaces verts publics ou privés. C'est de lui que la ville tient son nom de "Cité des Fleurs". Il concentrait, en 1982, 21,8% de la population, soit 22 463 habitants.

A ce quartier, il est possible d'adjoindre, du fait de leur contiguïté spatiale, la Casbah (Ancienne Médina) et son extension le long de l'Avenue Hassan II. D'après une note de la Municipalité, cet ensemble regrouperait 4,6% de la population ; 35% de ses logements sont vétustes.

c- les quartiers d'habitat économique : El Alia

Venant s'ajouter aux deux noyaux anciens (antérieurs à 1960) de ce quartier, une série d'opérations de construction de logements, surtout privées, ont étendu le deuxième grand noyau de la ville. Cette "deuxième ville" se distingue à la fois par sa situation topographique ("El Alia" signifie la ville haute par opposition à la ville basse), sa morphologie et son type d'habitat dominant. La voie ferrée et l'artère principale qui traversent la ville la séparent du reste de l'espace urbain.

Cette partie de la ville se compose essentiellement de logements R+1 et R+2, sauf le lotissement Al Fatah qui est un ensemble d'immeubles. Elle comporte aussi les plus grands et les plus anciens bidonvilles de Mohammedia, qui occuperaient environ 20% de la superficie de la zone (8). L'un de ces bidonvilles, Sidi Mohamed El Arbi, est en cours de résorption (opération du Ministère de l'Habitat).

En plus de l'habitat, ce quartier regroupe aussi plusieurs équipements collectifs (établissements scolaires, services administratifs, dispensaires, stade, etc...) et il connaît une bonne implantation du tertiaire : le Souk el Had, des banques, des commerces, les marchés de la Joutia, la kissaria, etc... De ce fait, **il constitue un deuxième centre de la ville**, assez bien doté en commerces et services.

Il héberge enfin 45% de la population et apparaît étroitement lié à l'activité industrielle. En effet, d'après les résultats d'une enquête menée au cours de l'été 1980 (9), plus des deux tiers de la main-d'oeuvre employée dans l'industrie de Mohammedia résidaient dans ce quartier (Tableau 3).

Tableau 3 : Quartiers de résidence de la main-d'oeuvre employée dans les usines de Mohammedia

QUARTIER	Part de la main-d'oeuvre %
El Alia	71,0 %
Al Kasbah	11,8 %
Périphérie	6,0 %
Zone résidentielle	0,5 %
Chhaouta	1,5 %
Brad'a	3,0 %
TOTAL MOHAMMEDIA	93,8 %
CASABLANCA	6,2 %

Source : H. MEZZINE, 1981

(8) : D'après une estimation de la Municipalité

(9) : MEZZINE H., 1981 : **L'industrie à Mohammedia**. Mémoire de Licence, Faculté des Lettres de Rabat, ronéo. (en arabe).

d- la zone tampon

Elle n'est pas urbanisée. Elle est occupée par des marécages, dus aux difficultés d'écoulement de l'Oued Malleh, et par le Golf.

e- les tendances actuelles de l'urbanisation

*** L'urbanisation littorale Nord**

Jusqu'au milieu des années 70, les cimetières chrétien et juif marquaient, au Nord, la limite extrême de Mohammedia. Seul dépassait cette limite le liseré de cabanons en bois qui longeait la plage Manesman.

Venant s'appuyer sur cette occupation balnéaire -mais qui n'était que saisonnière- des lotissements ont été lancés, dès 1970, soit par des sociétés immobilières de Casablanca qui étaient déjà intervenues sur les plages du Sud de Rabat (comme la Société Civile Immobilière), soit par des particuliers.

D'un autre côté, et prenant appui sur l'ancienne station balnéaire de Pont Blondin, située à l'extrémité Nord du périmètre urbain, d'autres lotissements se sont dirigés vers Mohammedia, la jonction devant se faire dans les trois ou quatre prochaines années. Ces lotissements se caractérisent par des lots de grande superficie (10) et des résidences de haut standing.

De 1980 à 1987, la bande littorale s'est ainsi urbanisée à une grande vitesse. Actuellement, de nouveaux lotissements sont déjà viabilisés de l'autre côté de la route vers l'intérieur, concrétisant la poursuite du mouvement déjà engagé.

L'étude que nous avons entreprise se propose d'analyser finement les processus et les acteurs de cette urbanisation, pour replacer ce front d'urbanisation de haut standing dans la problématique générale des retombées des investissements publics.

*** Les poussées de l'urbanisation en direction de l'autoroute**

Le dernier tracé du périmètre urbain (1985) atteint déjà l'autoroute. La ville s'étend rapidement vers cette limite par le biais des opérations de résorption des bidonvilles et des lotissements privés. La zone nouvellement intégrée au périmètre et qui appartenait autrefois à la province de Benslimane, a apporté avec elle des lotissements clandestins sans équipements et des bidonvilles (Al Massira). Elle est en voie d'urbanisation (cf: Figure n° 30). Les zones situées au Sud et au Sud-Ouest, qui ont été prises à la commune de Aïn Harouda, offrent plus de possibilités pour la croissance du bâti puisque 80% des 500 ha ainsi récupérés sont des terrains agricoles ; en outre, les bidonvilles y sont moins gonflés. Mais ces zones se trouvent dans le prolongement des deux zones industrielles les plus importantes de Mohammedia, ce qui risque d'y interdire la construction de logements pour les classes moyennes et aisées.

(10) : Le lotissement de Monica-Plage, réalisé par la Société Civile Immobilière, occupe une superficie de 49 363 m² ; la moyenne des lots est de 637 m².

TROISIEME PARTIE

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS COMME FACTEURS DE
TRANSFORMATION DE LA STRUCTURE DES EMPLOIS, D'EVOLUTION
DES REVENUS ET DE MUTATIONS SOCIALES
A GABES ET A MOHAMMEDIA

La création, puis le développement, de puissants complexes industriels, d'infrastructures portuaires et de transports terrestres, le renforcement de l'appareil administratif, l'implantation de nombreux équipements publics, dont certains de haut niveau, ont, nous l'avons vu, provoqué une intense immigration en direction de Gabès et de Mohammedia et sont responsables d'un vaste brassage humain. Celui-ci est sans doute plus puissant encore à Gabès qu'à Mohammedia, dans la mesure où la première de ces deux villes, relativement éloignée des grands pôles urbains tunisiens, a contraint à résider sur place tous ceux qui venaient y travailler, qu'ils soient ingénieurs, cadres supérieurs ou simples ouvriers, tandis que Casablanca retenait sur son territoire une part non négligeable du personnel de haut niveau travaillant à Mohammedia.

Quinze ou vingt ans après le démarrage du processus d'industrialisation, nous avons mesuré la croissance démographique et l'extension du cadre bâti, ce qui nous a permis de cerner l'ampleur du phénomène. Il convient, maintenant, de préciser les transformations opérées dans les domaines de l'emploi et des revenus, et, plus généralement, de mettre en évidence les mutations sociales opérées dans les deux villes étudiées.

L'évolution de la structure de l'emploi doit montrer si, au-delà de la greffe industrielle, le marché du travail s'est transformé en profondeur et s'il recèle les éléments de sa propre dynamique. La qualification des emplois se répercute, en outre, directement sur le niveau des salaires et donc sur celui des dépenses : la progression de la masse salariale s'est-elle traduite par un développement rapide de nouvelles activités ?

Les sociétés urbaines sont en plein bouleversement : les vieux citadins, riches et pauvres, sont désormais minoritaires en regard de la masse des immigrants, les uns ruraux, les autres d'origine urbaine, les uns manifestement établis pour toujours, les autres en "transit" dans l'attente d'une nouvelle affectation ou d'un nouveau poste dans une ville jugée plus attractive.

Il faut comprendre le fonctionnement de ces sociétés, localiser les résistances qui y perdurent, les conflits qui les fracturent, les fusions ou les rapprochements qui s'y opèrent, pour saisir du mieux possible les effets des investissements publics : pourquoi, tantôt, provoquent-ils, après une période de latence plus ou moins longue, des dynamiques puissantes ; pourquoi, dans d'autres cas, demeurent-ils sans effets apparents, comme si le corps social rejetait la greffe imposée du dehors ; et quels sont, dans l'un ou l'autre cas, les agents du dynamisme et ceux de la résistance ?

Le rapport intermédiaire n'est pas en mesure d'apporter de réponse à ces questions, qui ne traduisent elles-mêmes qu'une problématique insuffisamment développée.

Divers facteurs se sont en effet combinés pour retarder considérablement l'avancement des recherches sur ces questions délicates.

La mesure de l'emploi et l'évolution de sa composition semblaient, a priori, pouvoir être connues rapidement, bien que les informations sur la structure de la population active à l'échelle d'une ville soient aussi difficiles à obtenir au Maroc qu'en Tunisie. Il se trouve que la plupart des sources statistiques sur lesquelles nous comptions n'ont pu être utilisées et qu'il a fallu engager le dépouillement des fiches de ménage des Recensements - opération fort longue, et qui n'est pas achevée. Les enquêtes auprès des principales entreprises industrielles et administrations ont été retardées, à Gabès à cause des délais excessifs pour obtenir les autorisations officielles, à Mohammedia parce que d'autres enquêtes ont été engagées préalablement.

Il nous a, de ce fait, semblé préférable d'attendre de disposer de statistiques fiables sur l'emploi pour prolonger l'étude dans les directions prévues : connaissance des revenus, structuration du marché du travail, composition sociale.

Nous ne ferons donc qu'indiquer, dans ce qui suit, quels sont les principaux problèmes que pose l'utilisation des sources sur l'emploi et, dans un second temps, qu'esquisser les grandes lignes d'une problématique.

I - CROISSANCE ET MODIFICATION STRUCTURELLE DU MARCHE DE L'EMPLOI A GABES ET A MOHAMMEDIA

A - LES PROBLEMES DE MESURE DES EMPLOIS ET DE LEUR EVOLUTION

En Tunisie et au Maroc, l'étude de l'emploi urbain soulève des difficultés particulières. Outre celles, classiques en économie sous-développée, qui tiennent à la détermination la plus exacte possible des emplois dans le secteur non-structuré (1), il faut en effet surmonter celles qui résultent de l'absence de sources aisément accessibles.

Les Recensements Généraux de la Population et des Logements sont théoriquement en mesure de fournir les informations recherchées. Leur répétition dans le temps (tous les 10 ans au Maroc, les 9 ans en Tunisie) devrait rendre possible, en outre, l'étude de l'évolution de la structure des emplois. Toutefois, les Services Statistiques de chacun des pays concernés ne publient pas de données détaillées par ville pour la population active : ils se contentent de tableaux par gouvernorats ou provinces, dans lesquels ils isolent le milieu urbain du rural, les actifs masculins des actifs féminins (2)... ; rien, donc, qui corresponde à nos objectifs. Par ailleurs, les catégories socio-professionnelles généralement retenues par les organismes statistiques officiels sont mal adaptées pour décrire la réalité sociale.

L'utilisation des Recensements ne peut donc être tentée qu'à deux conditions :

- retourner aux feuilles de ménage pour entreprendre un dépouillement manuel (3) ;
- concevoir une grille d'emplois adaptée à la réalité sociale des villes étudiées.

Ces dépouillements sont en cours de réalisation. Il n'est donc pas possible d'en présenter les résultats dans ce rapport.

Parallèlement, nous avons cherché à identifier les principales sources d'emplois dans les deux villes de Gabès et de Mohammedia : grandes entreprises, administrations, services publics. A l'occasion des enquêtes qui devaient être réalisées auprès des responsables de ces sociétés ou institutions, nous avons prévu de récolter des informations sur l'emploi, sa structure (qualifications), son évolution, la masse salariale, etc. Des résultats sont déjà disponibles : les entreprises industrielles publiques de Mohammedia emploient près de 2 200 ouvriers permanents ; le complexe industriel de Gabès fait travailler près de 5 000 personnes (industries et services)...

- (1) : Le terme "secteur non-structuré" est employé, ici, pour l'instant, sans qu'il lui soit donné une valeur particulière. Nous emploierons indifféremment "informel" ou "petits métiers".
- (2) : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (TUNISIE) : Recensement Général de la Population et de l'Habitat du 30 Mars 1984. Caractéristiques Economiques. Tunis, vol. 5, 199 p.
- (3) : Voir page suivante.

Il nous a cependant semblé inutile de multiplier ces résultats partiels, dont la signification est faible tant que nous ne sommes pas en mesure de fournir un bilan global.

D'autres données sur l'emploi sont attendues de l'enquête sur les établissements, dont les objectifs et la méthode sont présentés dans la IVème partie de ce rapport (4). L'échantillon d'établissements sur lequel sera passée l'enquête doit nous permettre d'estimer avec une réelle précision les emplois offerts par l'artisanat, le commerce, les services privés et, d'une manière plus générale, par le secteur non-structuré.

Enfin, des enquêtes spécifiques au secteur des B.T.P. doivent également fournir des informations chiffrées sur l'emploi dans cette activité.

En ce qui concerne Gabès, enfin, une source essentielle pour la connaissance de l'emploi est constituée par le Fichier des Etablissements Non Agricoles (F.E.N.A.), réalisé par l'O.P.E.T.T.E. (Office Pour l'Emploi et les Travailleurs Tunisiens à l'Etranger) et remis à jour annuellement. Malgré quelques lacunes, ce fichier offre le grand avantage de localiser avec précision les emplois (5) : il permet donc de distinguer ceux effectivement localisés dans l'agglomération de Gabès de ceux qui se trouvent dans le reste de son Gouvernorat.

Un dépouillement succinct du F.E.N.A. a été entrepris par B. MOKTAR pour les années 1983, 1984 et 1985. Nous en présentons les résultats en Annexe I (6).

Simultanément, nous avons essayé de répartir l'emploi dans les services publics à Gabès, en cinq catégories (7) :

- les services d'accompagnement démographique ;
- les services d'accompagnement économique ;
- les services "mixtes" ;
- les services de commandement ;
- les autres services.

-
- (3) : Un traitement informatique était théoriquement possible. Il posait cependant des problèmes de coût, de délais (nos demandes n'étaient pas considérées comme prioritaires - à juste titre - par les Services Statistiques), et offrait l'inconvénient de devoir retenir la classification officielle des emplois (nomenclature que nous jugeons inadaptée)
- (4) : Cf : infra, pp. 161-177.
- (5) : Par exemple, les emplois aux sièges sociaux des entreprises sont distingués de ceux des usines ou des chantiers ; dans l'administration ou les services, les emplois sont localisés à tous les lieux où ils se trouvent.
- (6) : Cf : infra, Annexe I, pp. 144-145.
- (7) : Dépouillement effectué par A. HAYDER

Cet essai a été entrepris à partir du F.E.N.A. de l'année 1982, alors seul en notre possession. Une actualisation en sera faite.

Les services d'accompagnement démographique incluent, par exemple, l'enseignement, la santé, la jeunesse et les sports, la culture, la justice, la SONEDE, la Municipalité... ; ceux d'accompagnement économique les banques, les activités portuaires et les compagnies de navigation, les services de l'équipement, une partie du personnel de la S.N.C.F.T. ; les services "mixtes" (c'est-à-dire à la fois d'accompagnement démographique et économique) regroupent les emplois dans les sociétés de transport terrestre, une partie de ceux des chemins de fer, de l'équipement, des affaires sociales, de la STEG, de la SONEDE. Les services de "commandement" correspondent à ceux du Gouvernorat et des représentations régionalisées des Ministères (8).

Cette classification nécessite d'être affinée. Telle quelle, cependant, elle permet une approche renouvelée de l'emploi tertiaire public.

Tableau 1 : Structure de l'emploi dans les services publics à Gabès (1982)

: Catégorie de services publics	: Nbre d'emplois	: Répartition proportionnelle
: Services d'accompagnement démographique	: 2 153	: 36,0 %
: Services d'accompagnement économique	: 764	: 12,8 %
: - dont transports	: 507	: 8,5 %
: Services "mixtes"	: 1 890	: 31,7 %
: - dont transports	: 886	: 14,8 %
: Services de commandement	: 821	: 13,7 %
: Autres services publics	: 345	: 5,8 %
: TOTAL	: 5 973	: 100,0 %

Source : F.E.N.A., 1982

La faiblesse, relative, des services d'accompagnement économique - à l'exception, naturellement, du secteur des transports, sans lequel le complexe industriel serait dans l'incapacité absolue de fonctionner - doit être soulignée, en ce qu'elle prouve la faible induction de la fonction industrielle sur les services publics. Les enquêtes réalisées ou à réaliser auprès des entreprises industrielles devraient nous fournir l'explication d'une telle situation (9).

(8) : Les emplois dans ces services de commandement sont cependant gonflés par le fait que le personnel ouvrier des administrations régionalisées est pris en compte (dans l'agriculture, tout particulièrement).

(9) : Cf : infra, p. 151.

B - LA PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI : LE CAS DE GABES (*)

Les axes d'approfondissement dans la recherche des effets des investissements publics sur l'emploi sont multiples. Mais il convient de privilégier ceux qui concrétisent le mieux les principales problématiques de l'emploi à Gabès.

Après une quinzaine d'années de fonctionnement du complexe industriel, il s'agit d'abord de bien mettre en évidence les transformations structurelles enregistrées par le marché du travail gabésien.

Au sein du complexe industriel, d'abord, il convient de prévoir une étude fine des niveaux de qualification de la main-d'oeuvre employée, pour savoir si, au cours des années 80, la tendance a été à un renforcement ou non de la part de la main-d'oeuvre la plus qualifiée. En même temps, il faut se préoccuper de l'évolution quantitative des emplois offerts, afin d'évaluer correctement les effets de la crise économique sur les différents types d'entreprises et sur les politiques d'embauche de celles-ci. Si la précarité du travail s'accroît dans les entreprises qui ont été, tout au long des années 70, celles dont le noyau des travailleurs industriels était le plus stable et le mieux rémunéré, il est probable que les comportements des salariés en matière d'investissement (logement) et de dépenses courantes se soient modifiés.

En dehors du complexe industriel, la problématique de l'emploi réside dans la compréhension des interrelations entre l'industrie et les autres segments du marché du travail.

L'emploi agricole dans l'oasis a fortement souffert de l'industrialisation, tant du fait du transfert d'une fraction de la main-d'oeuvre qu'à cause du blocage des possibilités d'emploi dans l'agriculture oasienne, blocage dû au manque d'eau et à la pollution.

La création d'emplois dans les services publics et privés et le foisonnement de multiples activités de réparation, de services et de production dans le secteur informel ont contribué à éponger une partie du surplus de main-d'oeuvre locale ou immigrée. Il convient de savoir dans quelles proportions, dans quels secteurs ou branches plus particulièrement, grâce à quelles initiatives et à quels investisseurs.

(*) : Ce paragraphe a été rédigé par R. LAMINE

II - SOCIETES ET CHANGEMENT SOCIAL A GABES ET A MOHAMMEDIA

Nous ne présenterons ici que quelques éléments de problématique, relatifs à Gabès (*) :

La connaissance de l'origine des cadres dirigeants des entreprises industrielles (P.D.G., directeurs, etc.), celle de leur mobilité professionnelle dans l'administration publique ou dans le secteur privé, est la condition pour évaluer leurs influences personnelles sur la gestion, l'organisation et l'évolution des entreprises qu'ils dirigent ou ont dirigé, et pour mieux comprendre les modes d'insertion de ce personnel dirigeant dans la société gabésienne.

En ce qui concerne les cadres supérieurs et moyens, il s'agit de déterminer leur rôle dans le fonctionnement des entreprises. La distinction entre les cadres d'origine locale (gabésienne) et ceux originaires d'autres villes et régions de Tunisie s'imposera probablement, en raison des différences dans les comportements économiques et sociaux des uns et des autres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des usines. L'instabilité résidentielle des cadres non-gabésiens et la perception "neutre", voire négative, qu'ils ont du milieu local et régional tranchent en effet nettement avec la prise de conscience de plus en plus aigüe des cadres gabésiens de leurs responsabilités dans le processus d'industrialisation.

La centralisation de la décision à Tunis, du moins pour les plus grandes entreprises, a favorisé cette prise de conscience : plusieurs dirigeants gabésiens manifestent aujourd'hui leur intention de passer à la phase d'exécution de leurs projets, malgré un environnement économique national et international moins favorable qu'il y a quelques années. De contacts préliminaires que nous avons eus avec certains d'entre eux, ressort, en effet, une nette volonté de contribuer effectivement et efficacement à l'amélioration des résultats et à la recherche de solutions à la crise actuelle.

La main-d'oeuvre ouvrière vit, aujourd'hui, dans de grandes difficultés. Les menaces de licenciement pèsent sur de nombreux travailleurs. La crise économique et financière qui affecte nombre d'entreprises fait suite à une phase de croissance et de recrutements massifs tant productifs que "sociaux" (10). Les conflits sociaux, la crise syndicale, la présence et l'activisme d'éléments religieux inspirés par le "fondamentalisme" musulman accentuent les difficultés, dans un contexte où ouvriers et responsables sont conscients du caractère explosif de la situation.

(*) : Ce paragraphe a été rédigé par R. LAMINE

(10) : Nous entendons par recrutements "sociaux" ceux qui résultent des interventions de personnalités influentes dans la ville ou dans la région.

Sur un autre plan, la création d'emplois par des promoteurs gabésiens est devenue une question d'actualité, comme en témoigne la tenue à Gabès, le 1er Avril 1987, d'une Journée d'Etudes sur les Petites et Moyennes Entreprises, organisée par l'UTICA et la Municipalité dans le cadre du Centenaire de la Municipalité de Gabès.

Parmi ces promoteurs, ceux qui ont abandonné leur emploi dans le complexe industriel pour monter leur propre affaire, sont des exemples de l'impact indirect de l'industrialisation sur l'économie et la société gabésiennes.

Actuellement, les promoteurs gabésiens prennent progressivement conscience de la nécessité de rechercher de nouveaux "créneaux" pour créer des affaires rentables. La collaboration de cadres supérieurs de l'industrie, des différents organismes de planification et de développement régional (Office de Développement du Sud, Agence de Promotion des Investissements, CO.GE.D.R.A.T.) et des promoteurs privés s'esquisse, dans le sens d'une plus grande intégration industrielle et d'une meilleure complémentarité des économies urbaines et régionales.

ANNEXE I : QUELQUES ELEMENTS SUR LA STRUCTURE DE L'EMPLOI A GABES D'APRES DIFFERENTES SOURCES (*)

Le dépouillement du F.E.N.A. pour les années 1983 (fichier établi au 3/12/83), 1984 (au 1/8/84) et 1985 (au 1/4/85) autorise une première approche de la structure de l'emploi à Gabès. Les données présentées ici concernent les deux délégations de Gabès-Est et Gabès-Ouest, soit un ensemble qui dépasse légèrement le cadre de l'agglomération de Gabès. Il faut signaler, en outre, que le F.E.N.A. ne recense pas les activités artisanales, commerciales ou de services de type familial ou n'utilisant pas de main-d'oeuvre salariée.

Branches d'activités	ANNEES : 1 9 8 3			1 9 8 4			1 9 8 5		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
BATIMENT ET T.P.	33	1 533	1 400	35	1 668	1 426	56	1 753	617
COMPLEXE INDUSTRIEL	8	3 382(b)	n.d.	8	3 382(a)	n.d.	8	3 380(a)	-
ADMINISTRATION ET SERVICES PUBLICS	75	3 706	3 407	84	3 761	3 491	92	3 819	3 571
TRANSPORT	27	1 766	1 643	27	1 769	1 646	27	1 740	1 588
SERVICES PRIVES	106	907	779	119	1 054	873	126	1 127	941
TOTAL DE L'EMPLOI RECENSE	249	11 294	-	273	11 634	-	309	11 819	-

Source : F.E.N.A., 1983, 1984, 1985

- (1) : Nombre d'établissements
- (2) : Emplois totaux
- (3) : Emplois permanents

Notes : (a) : Source : Inspection du Travail de Gabès
 (b) : Les statistiques ne nous sont pas connues pour 1983.
 Nous avons donc pris les mêmes valeurs qu'en 1984

En ce qui concerne l'emploi dans l'administration et les services publics, une étude de 1979 fournit une intéressante ventilation par sexe et par catégories d'agents (catégories A, B, C, D, ouvriers).

CATEGORIES	CATEGORIE A		CATEGORIE B		CATEGORIE C		CATEGORIE D		OUVRIERS ET AUTRES		TOTAL	
EMPLOYEURS	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
MINISTERES	341	18 %	1849	15 %	623	28 %	67	13 %	1391	10 %	4271	15 %
COMMUNE	1	0 %	6	0 %	14	14 %	2	0 %	195	1 %	222	1 %
ADMINISTRATION REGIONALE	10	10 %	17	12 %	21	50 %	10	0 %	51	12 %	109	17 %
TOTAL	352	17 %	1872	14 %	658	28 %	79	11 %	1641	9 %	4602	15 %

Source : O.T.T.E.E.F.P.,
 Direction Régionale de Gabès, 1979.

- (1) : Emplois totaux
- (2) : Pourcentage de femmes

(*) : Dépouillements effectués par B. MOKTAR

Ce document montre la part non négligeable qu'occupent les femmes dans l'emploi tertiaire public à Gabès (670 emplois environ, en 1979). Plus encore, il facilite l'estimation de la masse salariale versée par l'administration.

L'emploi dans les entreprises industrielles publiques de Gabès est connu à partir des documents de l'Inspection du Travail. Nous présentons ci-dessous son évolution, de 1984 à 1986, pour huit des principales entreprises de la ville :

	ANNEES	1 9 8 4	1 9 8 5	1 9 8 6
ETABLISSEMENTS				
I.C.M.		863	927	897
S.A.E.P.A. I		572	417	582
S.A.E.P.A. II		300	187	289
ENGRAIS DE GABES		105	103	165
I.C.F.		150	152	157
EL KIMIA		104	138	203
A.C.M.G.		778	834	800
CIMENTS DE GABES		510	622	622
TOTAL		3 382	3 380	3 715

Source : Inspection du Travail
de Gabès, Juillet 1987.

QUATRIEME PARTIE

LES EFFETS DES INVESTISSEMENTS PUBLICS SUR LES AGENTS
ECONOMIQUES PRESENTS ET AGISSANT
A GABES ET A MOHAMMEDIA

Une fois rappelées les grandes phases de la mise en place des complexes industriels de Gabès et de Mohammedia et, plus généralement, le calendrier de l'ensemble des investissements publics, et en avoir mesuré les volumes, une fois analysés les facteurs de la rapide extension des tissus urbains des deux villes et observés les décalages entre les étapes de cette croissance et la réalisation des investissements publics, une fois, enfin, présentées les conséquences sociales des transformations ayant affecté Gabès et Mohammedia, il convient de s'interroger sur les effets multiplicateurs de ces investissements publics dans l'ensemble de l'économie urbaine, à Gabès et à Mohammedia (1).

La recherche a été fractionnée en quatre thèmes, dont l'étude est inégalement difficile, même si chacun d'eux nécessite de longues enquêtes de terrain.

* En premier lieu, nous sommes partis des complexes industriels, et avons cherché à déterminer leurs inductions en matière industrielle.

* Dans un second temps, nous avons cherché à déterminer quelle était l'évolution de l'investissement privé dans l'industrie et à comprendre les facteurs de cette évolution (2).

* Ensuite, il s'est agi de mesurer le dynamisme de l'ensemble des activités économiques (artisanales, commerciales et de services privés, essentiellement), en lançant une enquête de grande envergure sur les deux villes. Une attention particulière a été apportée au secteur informel (ou secteur non-structuré), du point de vue de sa structure, de sa dynamique et des relations qu'il entretient avec le secteur moderne ; l'enquête doit nous permettre de savoir en quoi la croissance du secteur informel - si elle est confirmée par les relevés entrepris - est due au dynamisme de la fonction industrielle et, plus généralement, à celui des deux villes.

Il va de soi que nous serons conduits à utiliser, dans l'explication de ce dynamisme, les résultats des enquêtes - non achevées - sur les revenus de la population, ses lieux de résidence, ses comportements d'achat ; la "fuite" d'une partie des revenus, sous forme de dépenses de consommation ou d'investissement, dans d'autres villes de Tunisie (Sfax, Tunis, etc.) ou du Maroc (Casablanca), doit être estimée avec un maximum de précision (3).

* Le quatrième thème étudié concerne la spéculation foncière et immobilière, en tant que créatrice de nouvelles sources de revenus. Il s'agit aussi de savoir quels sont les effets de l'ouverture des chantiers industriels, d'infrastructures, de construction d'équipements, et ceux des chantiers de construction de logements, sur l'activité et le dynamisme de la branche Bâtiment et Travaux Publics (B.T.P.).

(1) : Cf : Introduction Générale.

(2) : Une partie des informations relatives à ce second thème doit être fournie par l'enquête sur les activités économiques
Cf : pp. 161-177.

(3) : Cf : IIIème Partie, pp. 135-145 . Les informations sur les revenus, les lieux de résidence des actifs, les comportements d'achat, etc. ne sont pas encore disponibles, du fait des retards dans la réalisation des enquêtes relatives à ces questions.

I - LES EFFETS D'OFFRE ET DE DEMANDE DES COMPLEXES INDUSTRIELS DE GABES ET DE MOHAMMEDIA (*)

Les conditions de mise en place, par l'Etat, des complexes industriels de Gabès et de Mohammedia, que nous avons précédemment explicitées (4), expliquent la faiblesse de leurs effets d'offre et de demande sur l'économie locale. Cette faiblesse tient ainsi aussi bien à la taille des établissements implantés et à leurs caractéristiques technologiques qu'à la finalité nationale ou exportatrice de leurs productions. Elle s'explique aussi par la concentration financière des sociétés, ainsi que, surtout dans le cas de Gabès, par la dépendance dans laquelle se trouvent les unités de production des lieux de décision.

Ce chapitre est surtout consacré à Gabès, car nous disposons pour cette ville des résultats d'enquêtes réalisées il y a déjà quelques années par A. HAYDER. Ces données, relatives à Gabès, sont en cours d'actualisation, et doivent être complétées par une approche plus précise des relations de sous-traitance entre les unités du complexe et les autres sociétés locales. A Mohammedia, plusieurs enquêtes ont été réalisées, mais ne sont pas encore exploitées ; d'autres sont en cours de lancement : de ce fait, les résultats relatifs à cette ville, que nous présentons ici, sont très partiels.

A - LES MEDIOGRES EFFETS DIRECTS DU COMPLEXE SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE GABES

1 - Des achats locaux minimes

Les unités industrielles qui constituent le complexe de Gabès ne consomment que quelques produits, mais en quantité souvent considérable : phosphates bruts, spath fluor, acide phosphorique, acide sulfurique, calcaire, argile. Elles utilisent également du soufre, de l'alumine, de l'amoniac, du gaz naturel.

On peut distinguer quatre sources d'approvisionnement en matières premières :

- Les minerais proviennent de la région de Gafsa pour les phosphates et de celle de Zriba (Jebel Zaghouan, dans le Nord du pays) pour le spath fluor, tandis que gaz et gasoline sont acheminés depuis les gisements d'El Borma. Le minerai de fer consommé par la cimenterie provient également des mines du Nord du pays (Tamera).

- Le soufre, l'alumine et l'amoniac sont importés en totalité.

- La région de Gabès fournit le calcaire consommé par les I.C.M. (production de phosphate bicalcique) et la Cimenterie de Gabès, ainsi que les argiles (Cimenterie).

- Au sein même du complexe, une certaine intégration existe, dans la mesure où une partie de l'acide phosphorique produite est vendue aux sociétés Engrais de Gabès et El Kimia, et une partie de l'acide sulfurique aux I.C.F.

(*): Ce chapitre a été rédigé par A. HAYDER pour Gabès et A. KAIQUA pour Mohammedia.

(4) : Cf : supra, pp. 11-31.

Au Recensement des activités industrielles réalisé par l'Institut National de la Statistique en 1977, il apparaissait ainsi que les unités chimiques du complexe achetaient pour environ 20 millions de dinars de matières premières (5) : 13 % seulement de cette somme étaient consacrés à des achats sur place - c'est-à-dire, essentiellement, à des ventes d'usines du complexe à d'autres usines du complexe - ; 50 % correspondaient à des achats dans le reste du pays (presque exclusivement pour les phosphates) ; le reste, soit 37 %, représentait la valeur des importations.

Les unités du complexe achètent aussi des équipements et des machines, des pièces de rechange, et une large gamme de produits divers (véhicules, matériel de stockage, quincaillerie, bois, papier, fournitures diverses), en même temps qu'elles ont besoin de quelques services (imprimerie, etc.).

L'équipement des unités a généralement été réalisé à partir d'achats effectués à l'étranger. Une grande partie des autres dépenses se réalise dans le reste du pays, principalement à Tunis et à Sfax.

Il importe toutefois de distinguer entre les entreprises, dont la diversité de caractères engendre une plus ou moins grande diversification des achats, et de tenir compte de l'évolution récente, qui favorise un recours accru - même s'il demeure encore peu important - aux fournisseurs gabésiens.

En ce qui concerne les I.C.M., elles achetaient, en 1978, pour 1 million de dinars environ en Tunisie même : 23 % de ces dépenses s'effectuaient à Gabès (quincaillerie, bois, articles d'habillement, fournitures de bureau) (6), 21 % à Sfax (quincaillerie, bois, papier, pièces détachées comme roulements à billes, vannes, pièces automobiles, etc.), 56 % à Tunis (véhicules et engins, nouveaux équipements). Aux I.C.F., la part de Gabès est comparable (27 %), celle de Sfax supérieure (62 %), celle de Tunis bien moindre (11 %). La S.A.E.P.A. recourt un peu plus à Gabès (30 %), mais Tunis fournit l'essentiel (56 % : achats de matériel de régulation et d'électricité, articles ou ouvrages en caoutchouc et plastique, matériel de laboratoire), Sfax ne jouant qu'un rôle secondaire (13 %). Par leur nature même, les A.C.M.G. sont l'entreprise qui achète le plus à Gabès : 45 % (tréfilés et quincaillerie) (7).

(5) : En 1977, les matières premières représentent 95 % des achats totaux.

(6) : Il est certain qu'une partie des achats réalisés à Gabès - mais aussi à Sfax - concerne des produits dont les sociétés locales n'assurent qu'une revente.

(7) : Ce pourcentage a été établi à une époque antérieure à la réorientation de la production des A.C.M.G.

Pour les responsables des entreprises industrielles, trois facteurs expliquent la faible valeur des achats réalisés à Gabès :

- De nombreux produits, coûteux ou rares (équipements, engins, pièces détachées) ne peuvent être disponibles en permanence dans les établissements de la ville.

- Le niveau de prix est trop élevé, surtout comparativement à Sfax (ceci est dû, certainement, au fait que les établissements gabésiens ne sont que des revendeurs, et qu'ils doivent aussi tenir compte du coût du transport depuis Sfax ou Tunis).

- Une réelle insuffisance de l'équipement commercial de Gabès (commerce de gros, essentiellement).

Toutefois, la situation a commencé à changer depuis le début des années 80. En effet, si, durant la première décennie de fonctionnement du complexe, équipements et pièces de rechange étaient - logiquement - directement importés ou passaient par l'intermédiaire de sociétés tunisoises ou sfaxiennes, depuis quelques années, la fabrication sur place de certaines pièces de rechange et de quelques biens d'équipement a été décidée. L'équipement commercial de Gabès s'est amélioré, les grossistes gabésiens font montre de plus de dynamisme - ils s'approvisionnent directement auprès des ports de débarquement, au lieu de se contenter de se situer au deuxième ou troisième rang dans les circuits commerciaux -, et les entreprises du complexe les sollicitent plus fréquemment et plus massivement. Pour les seules unités du Groupe Chimique, nous estimons que la part de Gabès dans les achats qu'elles réalisent en Tunisie - phosphate exclu - est passée de 5 % en 1972 à 25-30 % en 1977 et à 40-50 % en 1983.

On peut tenir cette évolution pour positive, même s'il convient de rappeler que la très grande majorité des marchandises achetées à Gabès n'y est pas fabriquée:

2 - Un effet d'offre quasi-nul

Les conclusions que l'on peut porter sur l'effet d'offre ne doivent pas être affectées par l'existence de ventes entre unités du complexe ou par le fait que certaines sociétés avaient pour fonction, jusqu'à une date récente, d'assurer la maintenance de ces mêmes unités.

En effet, l'acide phosphorique et l'acide sulfurique vendues par les I.C.M. aux sociétés Engrais de Tunisie, El Kimia ou I.C.F., l'électricité ou le gaz vendus par la S.T.E.G., la maintenance réalisée par les A.C.M.G. sont, au bout du compte, incorporés dans des productions presque exclusivement destinées à l'exportation. En 1977, par exemple, sur un chiffre d'affaires de 35,5 millions de dinars, les trois quarts (26,2 millions) étaient réalisés par les ventes à l'étranger.

Le poids des unités exportatrices est donc considérable, et la création de la Cimenterie - qui fournit exclusivement le marché régional et/ou national - n'a pu l'atténuer que pendant les deux années qui séparent son entrée en production de celle de la S.A.E.P.A. (totalement exportatrice).

Dans le domaine de la chimie, la totalité de la production de MAP, DAP, NPK, de fluorure d'aluminium est exportée ; plus de 80 % de celle d'acide phosphorique, de phosphate supertriple, de phosphate bicalcique, de tripolyphosphate de soude ; et plus de 50 % de celle d'ammonitrate.

Même une unité comme la SOGEMBAL (sacherie) réalise 50 % de son chiffre d'affaires avec les entreprises du complexe, 30 % à l'exportation et seulement 20 % par les ventes sur le marché national.

En outre, les entreprises qui vendent sur le marché national y commercialisent exclusivement des produits non transformables, comme le ciment, l'ammonitrate, le T.S.P., les sacs, les carrelages. Aucune autre fabrication ne peut se greffer en aval. Les effets d'impulsion industrielle du complexe sont ainsi presque totalement bloqués, indépendamment des capacités locales d'investissement privé et du dynamisme des promoteurs gabésiens.

L'amélioration de l'intégration entre les unités qui composent le complexe, réalisée à l'initiative de l'Etat, doit être retenue comme une évolution intéressante au niveau national, en ce qu'elle permet la valorisation des semi-produits en Tunisie même et qu'elle doit autoriser une meilleure rentabilisation des investissements. Mais elle n'implique aucune évolution favorable de l'effet d'offre à Gabès même en ce qui concerne les autres secteurs d'activité économique, et l'industrie plus particulièrement.

3 - La sous-traitance industrielle et le recours aux services privés

Ce thème n'est signalé ici que pour mémoire, les enquêtes auprès des unités du complexe industriel de Gabès n'ayant pu être conduites systématiquement jusqu'à présent.

Toutefois, quelques informations sur la sous-traitance ont pu être réunies à partir de l'étude des investissements privés, et sont exposées dans le paragraphe consacré à ces derniers (8).

En ce qui concerne les relations entre les unités du complexe et les services privés, des données sont attendues de l'enquête auprès des établissements économiques (9).

4 - Des effets d'entraînement industriel somme toute très limités

Malgré la masse des investissements réalisés par l'Etat à Gabès - seul ou avec l'aide de partenaires étrangers -, et sous réserve d'informations nouvelles que révéleraient les enquêtes, le complexe industriel de Gabès n'a pas eu les effets d'entraînement industriel que l'on pouvait en attendre.

Sans doute, à partir des unités que l'Etat considère comme motrices, à savoir les I.C.M., la S.A.E.P.A., la Cimenterie et les centrales de la STEG, plusieurs autres entreprises se sont développées : El Kimia, Engrais de Tunisie, I.C.F., SOGEMBAL, A.C.M.G., G.I.M.S.

Les cinq premières ont été induites par l'effet d'offre (El Kimia, Engrais de Tunisie, I.C.F.) ou par l'effet de demande (SOGEMBAL, A.C.M.G.), mais, sauf en ce qui concerne El Kimia, elles ont toutes été conçues, financées et réalisées par l'Etat ou les sociétés motrices. Leurs caractéristiques techniques et financières sont d'ailleurs semblables à ces dernières, ce qui pousse à les classer avec celles-ci.

(8) et (9) : voir page suivante

Les G.I.M.S. (Grandes Industries Métalliques du Sud) sont, à l'heure actuelle, la seule entreprise purement locale à avoir été entraînée directement par le complexe. Elles sont nées, en effet, à la faveur des travaux obtenus par le promoteur lors de la construction de certaines unités du complexe (Engrais de Tunisie, ex-Windmill ; Cimenterie de Gabès). Toutefois, à la suite de la création des A.C.M.G., les G.I.M.S. ont dû entreprendre de diversifier leur clientèle, qui serait, aujourd'hui, en majorité, d'après le responsable de cette entreprise, localisée en dehors de la zone industrielle.

Hormis, enfin, quelques petites sociétés privées pour lesquelles les activités de sous-traitance réalisées pour les unités du complexe assurent une fraction variable de leur chiffre d'affaires, toutes les autres entreprises gabésiennes n'ont guère de lien avec le complexe industriel. On peut signaler, cependant, que quelques-unes ont bénéficié des économies externes apparues à l'occasion de la création de la zone industrielle (infrastructures, essentiellement), tels les Carrelages et Préfabrications du Sud et les Carrelages Choisis de Gabès.

(8) : Cf : infra, pp. 157-159.

(9) : Cf : infra, pp. 161-177.

La médiocrité des effets d'offre et de demande exercés par les unités du complexe industriel de Gabès a été présentée à partir de données statistiques déjà anciennes (1977). Nous avons cependant signalé, en nous appuyant sur des informations plus récentes, la tendance à une légère amélioration de l'effet de demande sur les sociétés localisées à Gabès, et à une meilleure intégration des entreprises du complexe.

Une étude récente confirme la validité de ces conclusions (10), en prenant appui sur des enquêtes réalisées en 1982. Établissant la matrice des échanges interindustriels pour les entreprises du pôle gabésien, cette étude constate en effet que celle-ci est loin d'être "noircie", du fait même de l'extraversion de l'industrie chimique, conçue pourtant - en théorie, tout au moins - pour être le secteur *moteur* de la très relative diversification sectorielle de l'appareil industriel.

B - MOHAMMEDIA : LES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT DE LA SAMIR

La SAMIR est une société de raffinage qui, très tôt (dès 1968), a pris des participations financières dans d'autres sociétés présentant, en général, une étroite affinité avec sa raison sociale.

Tableau 1 : Les participations financières de la SAMIR
(en 1 000 DH)

SOCIÉTÉS	Activité	Date de création	Localisation	Capital		Participation de la SAMIR	
				Social		Montant	En %
SEBLIMA (a)	Bitumes	1968	Mohammedia	8 200		3 690	45%
Sté HOTELIERE SAMIR	Hôtel	1969	Mohammedia	3 500		3 034	87%
SANAD	Assurances	1975	Casablanca	2 000		300	15%
C.P.A.	Courtage	1975	Casablanca		50		12,5%
PETRAMAR	Transport maritime	1976	Casablanca	32 000		14 400	45%
S.N.E.P.	Pétrochimie	1976	Mohammedia	160 000		30 000	18,75%
SOMAS	Stockage de gaz	1978	Mohammedia	13 000		2 000	23%

Note (a) : La Sté SEBLIMA a été dissoute après la mise en service, en mars 1984, de l'usine de fabrication des huiles lubrifiantes.

(10) : DLALA (H.), 1986 : Structuration et fonctionnement de l'espace industriel tunisien. Approche macroscopique.
Thèse de Doctorat d'Etat, Géographie, Université Louis-Pasteur, Strasbourg, 459 p., ronéo.

Pendant longtemps, la SAMIR s'est limitée à la fabrication, à partir du pétrole brut, d'une gamme variée de produits finis. Mais la construction, à partir de 1979, d'une seconde unité de raffinage a permis d'envisager la création d'unités de production sises en aval. En 1984, entré ainsi en service le complexe des huiles lubrifiantes. Actuellement, sont à l'étude trois importants projets de valorisation des semi-produits : fabrication de butane-propane à partir du naphta ; extraction d'aromatiques et production de solvants à partir, encore, du naphta ; fabrication de noir de carbone à partir des extraits aromatiques produits par l'unité des huiles lubrifiantes (11).

Dès 1976, toutefois, avait été créée par l'Etat la Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (S.N.E.P.), entrée en production en 1977. La SAMIR détient près de 20 % de son capital (Tableau 1), et assure la quasi totalité de ses approvisionnements.

Des entreprises industrielles privées se sont développées en aval de la S.N.E.P., mais elles se partagent entre Mohammedia et Casablanca. A Mohammedia, il s'agit des Stés ITMA Plastique et AFRISPORT, cette dernière filiale d'ADIDAS (fabrication de chaussures de sport). A Casablanca, la S.N.E.P. a créé, en 1982, la Sté PLASTUMAR, unité de production de tubes en P.V.C. : cet investissement a été réalisé en association avec TEXACO (12).

Les ventes de la S.N.E.P. s'effectuent sur l'ensemble du marché national : la clientèle est très diversifiée et appartient à de nombreux secteurs d'activité. L'essentiel de la production est écoulé à Casablanca, où se concentrent les principales entreprises consommatrices des plastiques et celles qui, fabriquant des produits d'entretien, utilisent les semi-produits de la S.N.E.P. (COTELLE ET FOUCHET MAROC, les Stés BATA, BOUTAJ, les huileries CRISTAL et LESIEUR, les conserveries, les usines chimiques, etc.). Une part importante du chlore et de l'eau de Javel est achetée par les régies de distribution d'eau des principales villes marocaines. A Mohammedia même, la Compagnie Générale d'Electricité (C.G.E.), filiale de la C.G.E.-France, qui importait auparavant les semi-produits nécessaires à la fabrication des fils électriques, s'approvisionne désormais auprès de la S.N.E.P.

Comme on l'a vu précédemment, la SAMIR a également déterminé la localisation, à Mohammedia, de la centrale thermique, même si les tranches III et IV de celle-ci fonctionnent au charbon (13).

(11) : Cf : supra, pp. 54-56.

(12) : La Sté PLASTUMAR envisage la construction d'une deuxième unité de production, avec d'autres associés (fabrication de profilés en P.V.C.).

(13) : Cf : supra, pp. 57.

Autour de la SAMIR et de la S.N.E.P., la structure industrielle de Mohammedia est donc parvenue à s'étoffer, bien que plusieurs entreprises d'aval se soient créées à Casablanca et bien que la majorité de la production de la S.N.E.P. soit commercialisée à l'extérieur de Mohammedia. Nous avons pu établir, cependant, que depuis le démarrage de la raffinerie, en 1962, près de la moitié des entreprises industrielles créées par le capital privé à Mohammedia avait été induite, directement ou indirectement, par la SAMIR ou par la S.N.E.P. : ces sociétés représentent, aujourd'hui, 17 % de l'ensemble des emplois industriels offerts par la ville (y compris le secteur public) et près du tiers des emplois créés depuis 1962.

Simultanément, la S.N.E.P. et la SAMIR - cette dernière surtout - utilisent les services d'un grand nombre de sous-traitants, principalement dans le domaine de l'entretien (peintures, jardinage, nettoyage, etc.). Ces entreprises de services, généralement d'assez petite taille, ont été créées par d'anciens ouvriers ou cadres des entreprises publiques, en retraite ou en pré-retraite. Beaucoup d'ouvriers quittent en effet la SAMIR pour une retraite anticipée dans le but de créer une société spécialisée susceptible d'intervenir auprès de la raffinerie : une première enquête a trouvé huit petites entreprises de ce genre à Mohammedia même (14) ; d'autres sont localisées à Casablanca. En première analyse, leur contribution à la création d'emplois est faible (une vingtaine de salariés, au total), d'autant plus que le travail offert est saisonnier. Mais l'étude systématique des phénomènes de sous-traitance, actuellement engagée à Mohammedia par voie d'enquêtes, devrait aboutir à un bilan plus précis.

Plus généralement, les enquêtes en cours devraient permettre de mieux déterminer de quel poids pèsent les entreprises de Casablanca qui travaillent en relation avec les unités industrielles de Mohammedia. Il est évident en effet, que la proximité géographique de la métropole économique marocaine tend à limiter les inductions à Mohammedia même. Ainsi, la SAMIR vient de lancer sur le marché national la première marque marocaine d'huile pour véhicules à moteur (SAMIR OIL), avec l'aide de la Société B.P., mais la Société de Distribution des Huiles Lubrifiantes (LUBNA) qu'elle a créée à cette occasion a son siège à Casablanca. Quant à la commercialisation des produits pétroliers, elle profite apparemment assez peu à Mohammedia : la distribution s'effectue par route et par rail, en direction du marché national. Les exportations sont négligeables : elles n'ont représenté, en 1984, que 4 % des livraisons, et n'ont porté que sur les huiles lubrifiantes et le naphta ; toutefois, l'entrée en service, en Septembre 1987, de la nouvelle jetée du port devrait faire passer l'exportation des huiles de 5 000 t (tonnage actuel) à 40 000 t (15).

(14) : Certaines de ces entreprises sont même dirigées par des ouvriers ou des cadres encore en activité à la SAMIR.

(15) : La SAMIR est également intéressée par la sous-traitance internationale : en l'occurrence, il s'agit de raffiner des bruts importés pour réexporter les produits raffinés. La Société a été approchée, pour ce fait, par la Sté Shell et par le Koweït. Elle attend toutefois l'entrée en service du nouveau port de Mohammedia pour donner une suite à ces contacts.

II - LE FAIBLE EFFET MULTIPLICATEUR DES INVESTISSEMENTS PUBLICS SUR L'INDUSTRIE PRIVEE

A - A GABES, UNE INDUSTRIE PRIVEE MEDIOCRE ET SANS RELATION AVEC LE COMPLEXE (*)

De 1967 à 1987, les investissements industriels privés à Gabès n'ont concerné que 44 projets, parmi lesquels 36 sont, à l'heure actuelle, en activité ou en cours de démarrage, les 8 autres ayant été fermés après une brève période d'activité (5 entreprises) ou n'ayant jamais été achevés (3 projets).

Si l'on peut retenir l'existence d'une certaine dynamique industrielle du capital privé, du moins par rapport à la situation qui prévalait avant 1970 (16), le problème essentiel est de savoir si ces investissements industriels privés sont générés par le complexe industriel ou bien s'ils se réalisent grâce à d'autres facteurs.

1 - La modestie de l'investissement industriel privé

Les 36 entreprises en fonctionnement ou en cours de démarrage (17) ont mobilisé un volume d'investissements équivalent à 12 000 000 de D.T. au cours actuel, ce qui représente à peine 1 % des sommes investies dans le complexe de Gabès-Ghannouche (1 000 millions de D.T.) et 2 % des investissements proprement industriels (500 millions de D.T.).

Mais les effets sur l'emploi sont plus conséquents, les investissements privés étant très peu capitalistiques. Avec 1 150 postes de travail offerts, l'industrie privée regroupe près de 20 % de l'ensemble des effectifs industriels à Gabès. Le coût de création d'un emploi industriel dans le secteur privé ne dépasse pas, en effet, 10 000 D.T., à comparer avec les 200 000 D.T. auxquels revient la création d'un emploi dans le complexe.

(*) : Le chapitre sur Gabès a été rédigé par A. HAYDER

(16) : "En 1967, l'Institut National de la Statistique donnait pour la ville de Gabès un chiffre d'affaires industriel de 114 700 DT pour un nombre d'emplois égal à 79 personnes. En fait, ce chiffre est en-deçà de la réalité et le chiffre d'affaires industriel serait proche des 300 000 DT et le nombre d'emplois proche de 300. Les industries qui fonctionnaient à cette époque étaient, en outre, orientées vers la satisfaction des besoins du marché local et, à part la nouvelle usine des carrelages, les quelques fabriques de conserves de thon et la petite centrale électrique, l'essentiel était formé par des petites unités comme les boulangeries, les ateliers de menuiserie, les ateliers de production de carrelages, quelques petits ateliers de confection et enfin quelques ateliers de préparation des boissons gazeuses et de produits de nettoyage" (Cf : HAYDER A., 1986, p. 17).

(17) : Cf : infra, Annexe 1, p. 160.

2 - L'absence de relations des entreprises privées avec le complexe industriel

La plupart des entreprises industrielles privées (30 sur 36) n'ont aucune relation avec le complexe.

Les enquêtes réalisées auprès de leurs responsables révèlent trois causes essentielles de leur création :

- Le renouveau de certaines spécialités locales, en particulier pour le traitement des produits de la mer (7 usines), la fabrication de carrelages (4 usines) et les carrières. Ces deux derniers types d'activités sont néanmoins en relation directe avec l'activité de la construction, elle-même stimulée par l'implantation du complexe (18).

- L'expansion du marché local et régional : elle concerne les ateliers de confection, l'imprimerie de la SOGIM, la marbrerie.

- Les initiatives de quelques jeunes promoteurs qui ont créé, par exemple, la biscuiterie Chaabane, l'usine de tuyaux Unboplast et l'usine de pesticides Parachimie.

Les entreprises en relation plus ou moins étroite avec le complexe ne sont donc qu'au nombre de 6 : pour 4 d'entre elles, il s'agit d'unités de construction métallique et de mécanique générale ayant obtenu des contrats de sous-traitance ; les 2 autres sont des carrières qui fournissent la Société des Ciments de Gabès et les I.C.M. en calcaire (Entreprise El Kbir et Fils pour la première ; Entreprise Hamdi Frères pour la seconde).

3 - Des promoteurs sans capitaux

Les investissements industriels privés concernent des projets de petite taille, la moyenne étant de l'ordre de 340 000 D.T.

Les capacités de financement des promoteurs locaux sont en effet limitées et ne leur permettent pas de s'orienter vers des activités très sophistiquées. Aucun d'eux n'a réellement les moyens de se "greffer" sur une entreprise du complexe, soit que les technologies à mettre en oeuvre soient trop complexes, soit que la taille des projets à concevoir dépasse de loin les possibilités financières des promoteurs locaux : à titre d'exemple, on peut rappeler que la plus petite entreprise liée au complexe, à savoir la sacherie SOGEMBAL, réalisée par l'Etat, a mobilisé des investissements de l'ordre de 3 millions de D.T. - au coût actuel -, soit trois fois le volume nécessité par la réalisation de la plus grosse unité privée qui est la biscuiterie Chaabane ; de même, les C.M.S. (Ciments Manufacturés du Sud) ont mobilisé 3,7 millions de dinars et El Kimia, la plus petite des sociétés chimiques, 9,2 millions de dinars.

La faiblesse des capacités de financement des industriels locaux est donc un problème réel. Elle s'explique surtout par le fait que la majorité des promoteurs est venue à l'industrie en comptant sur ses compétences techniques et sur les opportunités de profit.

(18) : Cf : infra, pp. 158-159.

On constate en effet, en étudiant le profil des entrepreneurs industriels gabésiens, que 27 d'entre eux n'ont pas d'assise financière solide quand ils se lancent dans leur activité : 15 sont des hommes nouveaux dans la branche choisie (c'est le cas pour le textile, l'industrie alimentaire et les matériaux de construction) et 12 sont déjà des hommes du métier qui comptent sur leur compétence technique (industrie alimentaire, carrières, matériaux de construction, charpentes et constructions métalliques).

Le profit du "capitaliste" est le moins répandu; on ne peut en signaler que 9, qui sont soit des hommes n'ayant pas d'expérience technique particulière dans l'activité choisie (6 cas), soit des commerçants grossistes (3 cas) qui comptent sur leur compétence commerciale pour réussir dans leur nouvelle activité industrielle.

Les capitalistes locaux ont donc boudé l'investissement industriel et l'ont laissé à la catégorie des promoteurs sans capitaux. C'est cela qui explique, évidemment, la lenteur des réalisations des projets industriels : la moyenne annuelle se situe autour de 3 nouveaux projets réalisés pour un montant d'investissement d'1 000 000 D.T. et la création de 80 emplois. La prudence est de règle !

4 - Le processus d'entraînement des industries privées

En étudiant l'évolution des réalisations des projets industriels privés, on peut distinguer trois phases traduisant la démarche suivie par les promoteurs locaux.

La première phase correspond à la période 1965-1974. Elle est caractérisée par l'absence à peu près complète d'investissement privé local dans l'industrie, à l'exception de rares projets initiés par les autorités régionales (C.P.S., par exemple) - mais celles-ci sont en position généralement minoritaire dans le capital des sociétés.

La deuxième étape commence en 1975 et s'achève en 1980. Elle a vu la réalisation de 17 projets entièrement privés et locaux. Les promoteurs sont alors le plus souvent des gens du métier, d'anciens artisans qui ont pu agrandir leur établissement en accédant au marché du complexe industriel (5 ateliers de construction métallique et 2 carrières) ou en profitant du boom de la construction (les carrières en général et quatre usines de matériaux de construction). Seules deux unités de mise en conserve du thon et une usine de fabrication de produits en plastique sortent de cette logique.

La troisième phase a démarré en 1981 et se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Elle correspond à la réalisation de 18 projets privés, tous indépendants du complexe, leur création s'expliquant soit par l'expansion du marché local (5 ateliers textiles, 2 unités de matériaux de construction, une sacherie, une usine de fabrication de brosses et une imprimerie), soit par le renforcement d'une spécialité locale (4 conserveries de produits de la mer), soit, enfin, par les initiatives de jeunes promoteurs (une biscuiterie et deux usines chimiques sans lien avec le complexe).

Une certaine dynamique industrielle existe bien à Gabès, même si ses résultats sont encore fort modestes, à l'initiative de promoteurs locaux. En schématisant, il est possible de considérer que quatre à cinq années furent nécessaires pour que les premiers effets du complexe se fassent sentir : d'abord, quelques promoteurs furent stimulés (effet indirect) par la sous-traitance ou la fourniture de quelques unités de ce complexe, et créèrent ou agrandirent leurs entreprises ; ensuite, les nouvelles usines créées le furent exclusivement par effet induit (expansion du marché local, nouveaux modes de consommation, nouvelles mentalités d'investissement, etc.).

L'investissement industriel privé à Gabès demeure faible par rapport à ce qui s'est produit dans d'autres régions de la Tunisie littorale alors que, parfois, ces mêmes régions n'ont guère bénéficié d'efforts massifs de l'Etat (19). Le dynamisme industriel privé est également très tardif, toujours en comparaison de ce qui s'est passé dans le Sahel ou la région tunisoise : Gabès n'a que très peu participé à la grande période d'explosion de l'industrialisation privée qui a caractérisé la Tunisie des années 70 ; l'émergence de promoteurs industriels a été longue et difficile, sans doute parce que l'économie urbaine était exsangue avant 1970, que les forces vives de la ville avaient été pompées par l'émigration, sans doute aussi parce que des sources de revenus massifs, mais plus aisés à réaliser, se présentaient à ceux qui avaient quelques moyens (commerce, spéculation foncière, construction). Mais ce "retard" explique aussi, peut-être, la poursuite de l'investissement industriel privé dans les années 80, c'est-à-dire à un moment où l'économie tunisienne commence à subir de plein fouet les effets de la crise internationale et les blocages dus à sa propre crise interne (sociale et politique).

B - MOHAMMEDIA

Nous ne disposons pas, pour l'instant, d'informations suffisamment étayées sur les entreprises industrielles du secteur privé pour qu'elles puissent être présentées dans ce rapport intermédiaire.

La plupart des entreprises privées ont, certes, été repérées. Mais les enquêtes réalisées auprès d'un échantillon d'entre elles ont démarré avec retard, dans l'attente des autorisations officielles. De ce fait, un tableau précis est impossible à présenter en ce qui concerne les dates de création, le nombre d'emplois, le montant des investissements à la création, l'évolution de ces investissements ; de même font défaut, sauf pour un trop petit nombre d'entreprises, les informations relatives aux échanges de produits, aux modes d'approvisionnement ou de vente, aux activités de sous-traitance avec les sociétés étatiques de Mohammedia. Les caractéristiques des promoteurs industriels sont également inconnues.

L'analyse des effets multiplicateurs des investissements publics sur l'industrie privée de Mohammedia doit donc être repoussée à plus tard.

(19) : Cf : supra, pp. 68-72.

ANNEXE 1 : LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS PRIVES A GABES

BRANCHE	NOM de l'établissement	ANNEE de démarrage	INVESTIS- -SEMENT lors du démarrage (1 000 DT)	INVESTIS- -SEMENT ACTUALISE (1 000 DT)	EMPLOI CREE
I.M.C.C.V. (Matériaux de construction)	C.C.G.	1979	200	370	50
	SIMCA	1986	330	356,4	80
	Matériaux de Gabès	1984	210	390,6	18
	C. El Malah	1978	100	200	35
	C. Ghriss	1978	90	180	35
	Unité de Préfabriqués	1976	110	253	21
CARRIERES	Kbir et Fils	1979	210	388,5	42
	Moussa	1976	200	460	36
	Hamdi Frères	1976	150	345	25
	Mazhoudi	1977	150	324	25
	Ben Ztaïef	1978	70	140	30
I.CH. (ind. chimiques)	UNBOPLAST	1982	276	405,7	32
	PARACHIMIE	1987	490	490	42
	PLASTISUD	1977	300	648	30
	MOEZ PLASTIC	1982	70	102,9	10
I.M.M.E. (ind. mécaniques, métallurgiques et const. électriques)	GIMS	1976	250	575	60
	IMG	1980	200	340	35
	TECHNIQUEAUX	1977	?	?	50
	Ouanane	1979	48	88,8	4
	Kahloul	1977	200	432	13
I.A.A. (ind. agro- -alimentaires)	SOCONAG	1965	200	1 088	30
	LE GOLFE	1975	175	441	30
	COSUD	1979	150	277,5	30
	SICONA	1984	250	315	50
	COPROMER	1986	400	432	40
	Ben Yahia	1983	180	244,8	40
	Azaabi	1987	500	500	60
	Biscuiterie Chaabane	1982	700	1 029	40
	Huilerie Chtioui	1985	150	180	10
I.T.H. (ind. textiles, habillement-cuir)	Confection Echrak	1983	35	47,6	20
	Filature Meth	1987	250	250	14
	Confection Zanzouri	1985	55	66	36
	Confection COMODE	1983	30	40,8	46
	Confection Charfi	1987	75	75	14
I.D. (ind. diverses)	SOGIM (imprimerie)	1981	120	192	10
	Brosses et Balais	1987	250	250	12
TOTAL	36 entreprises			11 918,6 (sur 35 entre- -prises)	1 155

III- OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUE DE L'ENQUETE SUR LES ETABLISSEMENTS A GABES ET A MOHAMMEDIA (*)

A l'exception des principales entreprises industrielles et des grands établissements tertiaires publics, la composition du tissu économique de Gabès et de Mohammedia est très mal connue.

A Gabès, les relevés effectués par l'Institut National de la Statistique dans le cadre de Recensements Nationaux des Etablissements sont soit trop anciens -et les listings de base n'ont pu être retrouvés-, soit non publiés et pour l'instant inaccessibles (1). A Mohammedia, les données de la patente n'ont pu encore être exploitées, mais les quelques tests réalisés sur cette source donnent à penser qu'elle est fort incomplète.

Il a donc été décidé, une fois ce bilan assez négatif établi -c'est-à-dire en Mai 1987- de procéder à un **recensement exhaustif des établissements de tous types** dans les deux villes étudiées, à partir duquel une enquête par sondage pouvait être entreprise.

Les relevés ont été effectués en Juin 1987 à Mohammedia (2) et en Juillet-Août à Gabès. L'enquête par sondage a été réalisée en Juillet 1987 à Mohammedia, sous la responsabilité de J. CHARMES et A. KAIQUA (3). A Gabès, ce second stade est retardé du fait des difficultés administratives toujours rencontrées.

Les objectifs et la problématique de l'enquête, à partir de l'exemple de Mohammedia, seront donc présentés ici, ainsi que la méthode d'exploitation retenue. Nous joignons à ce rapport un exemplaire du questionnaire d'enquête (4) et les trois tableaux d'exploitation qui sont appelés à servir de base à l'analyse détaillée. Celle-ci sera entamée en deuxième phase de l'étude.

(*) Ce chapitre a été rédigé par J.CHARMES

(1) : cf: *infra*, p. 184.

(2) : Les résultats de ce relevé sont fournis à l'Annexe I (cf:*infra*, p. 178)

(3) : Cf: *infra*, Annexe II, p. 179.

(4) : Cf : *infra*, p. 164-169.

A- OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUE DE L'ENQUETE SUR LES ETABLISSEMENTS DU POLE DE MOHAMMEDIA.

Lancée parallèlement aux investigations sur les grandes entreprises industrielles et sur les salariés, l'enquête sur les établissements poursuit un double objectif :

- caractériser le secteur informel de la ville de Mohammedia du double point de vue de sa structure et de sa dynamique.
- examiner et mesurer les influences contradictoires qu'ont pu exercer, sur la croissance de ce secteur, les investissements industriels et publics de la ville d'une part, la proximité de Casablanca d'autre part.

La caractérisation des activités informelles à Mohammedia se fait de façon classique : un dénombrement permet d'en mesurer l'ampleur et la répartition par activité et dans l'espace ; un sondage stratifiant la population selon ces deux caractéristiques (activités, localisation) est destiné à définir le secteur à l'aide d'autres critères classiques : taille et composition de la main-d'oeuvre, rotation de cette main-d'oeuvre, comptabilité, chiffre d'affaires, caractéristiques de l'entrepreneur : âge, origine géographique, ancienneté de l'installation, niveau scolaire...

La dynamique du secteur informel est appréhendée à partir de l'analyse des dates de création des établissements, des dates d'installation des entrepreneurs dans leur activité actuelle, des formes de l'investissement et du financement (on insiste notamment sur le rôle des associations dans la dynamique du secteur), de la périodisation du chemin de croissance, etc...

La mise en parallèle de la croissance du secteur informel et de la croissance du pôle industriel et, plus généralement, de la ville est évidemment l'un des aspects les plus importants de la recherche. La périodisation de la croissance du secteur informel ne peut s'analyser indépendamment des résultats des autres enquêtes et investigations : observe-t-on une symbiose entre les deux phénomènes (croissance des activités informelles, croissance du pôle industriel) ? Se suivent-ils avec un certain décalage ? Ou encore n'y-t-il aucune liaison apparente entre les deux phénomènes ? Bien entendu, l'hypothèse est faite qu'il y a bien une relation entre les deux, mais cela reste à démontrer. Et cette hypothèse étant posée, on s'efforce de déchiffrer les interrelations qui peuvent exister entre secteur moderne et secteur informel.

Les interrelations entre secteur informel et secteur moderne peuvent être analysés d'un double point de vue :

- Ces deux secteurs se soutiennent-ils l'un l'autre, même si leurs rôles respectifs ne sont pas comparables ?
- La croissance de l'un des secteurs contrarie-t-elle le développement de l'autre ?

Les éléments de cette discussion sont recherchés à travers l'étude de la sous-traitance, de l'activité antérieure du chef d'entreprise ou de sa pluri-activité (ou de celle de son ménage).

L'enquête sur les salariés devrait permettre en principe de répondre à ces mêmes questions. La source des approvisionnements, le type de clientèle,

l'utilisation des services modernes et le lieu où s'effectuent les dépenses des ménages (chefs d'entreprises et salariés) sont également des éléments à prendre en considération à ce niveau.

Car, en définitive, **la question de fond est de savoir si la croissance du pôle industriel a entraîné un développement des autres activités informelles, et dans quelle mesure la proximité de Casablanca (en tant que marché du travail et marché des produits) a contrarié ou atténué cet effet d'entraînement.** Dans cet ordre d'idées, les résultats de l'enquête sur les établissements ne peuvent être interprétés indépendamment de ceux de l'enquête sur les salariés et sur les grandes entreprises.

Un questionnaire complémentaire, plus léger, a été passé auprès d'un échantillon de salariés des grandes entreprises et de l'administration : il comprend notamment un volet destiné à vérifier dans quelle mesure une partie de la masse salariale versée par le complexe industriel et par l'administration est réinvestie dans de petites activités du secteur informel, sous forme de participation au capital (ou d'association) de ces petites entreprises, ou encore sous forme de pluri-activité des salariés (ou de leurs ménages).

Université HASSAN II
Faculté des Lettres
et Sciences Humaines
de Casablanca I et III

Commissariat Général au
Développement Régional
et Université de Tunis
Département de Géographie

ENQUETE SUR LES ETABLISSEMENTS DU POLE INDUSTRIEL DE

- MOHAMMEDIA

- GABES

Les renseignements collectés sur ce questionnaire d'enquête sont strictement confidentiels et leur utilisation est limitée à des fins statistiques et scientifiques. L'anonymat des personnes et des entreprises sera rigoureusement respecté.

1- Caractéristiques générales de l'entreprise.

1.1 Activité : _____

1.2 Date de création de l'activité actuelle dans le local actuel _____

1.3 Y avait-il précédemment une activité dans le local : Oui 1
→ Laquelle _____

Non 2 _____

1.4 Statut juridique de l'entreprise

Personne physique

Association de personnes

↳ Modalités

Apport initial	Participation	
	aux frais de fonctionnement	aux bénéficiaires
Associé 1		
2		
3		

Société 3 → Passer directement

Autre (4 → à la question 3

2- Caractéristiques de l'entrepreneur

2.1 Age _____

2.2. Ville, agglomération ou délégation (cercle) de naissance (si rural)

2.3 Ville, agglomération ou délégation (cercle) de dernière résidence (si rural)

2.4 Date d'arrivée à : Gabès
Mohammedia

2.5 Niveau scolaire ou de formation : _____

2.6 L'entrepreneur participe-t-il directement à l'activité ? 1

ou s'occupe-t-il seulement de la gestion ? 2

2.7 Avant son installation dans le local actuel, l'entrepreneur

1 exerçait-il à son compte dans un autre local ?

où ? _____

dans quelle activité ? _____

de quelle date à quelle date ? _____

2 était-il salarié ?

dans quelle entreprise ? _____

dans quel métier ? _____

de quelle date à quelle date ? _____

3 autre situation _____

2.8 L'entrepreneur a-t-il d'autres activités ?

1 Exploitation agricole

2 Autres établissements [_____

3 Autres professions

2.9 Si l'entrepreneur s'est installé à son propre compte après 1975,

- quel a été le montant des fonds mobilisés au démarrage ? _____

- quelle était l'origine de ces fonds ?

Autofinancement provenant de l'activité antérieure _____

Autofinancement familial _____

Association _____

Prêts bancaires _____

Autres (préciser) _____

3- Etapes de croissance de l'entreprise

Années	Investissements		Nombre d'emplois total (entrepreneur et apprentis compris)
	Type	Montant	
Année de création			
1987			

4- Main d'oeuvre

4.1 Répartition par statut

- Ouvriers
- Demi-ouvriers
- Employés
- Aides
- Aides familiales
- Apprentis

4.2 Masse salariale distribuée par semaine
ou par mois

4.3 Employez-vous des saisonniers ou des occasionnels ?

Non
Oui

Combien l'année dernière ?

Chacun pendant combien de jours ?

4.4 Rotation de la main d'oeuvre

Depuis 2 ans, combien de vos employés permanents (à l'exception des apprentis ou salariés qui ne sont restés que quelques semaines) vous ont quitté ?

5.3 Approvisionnements

5.3-1 Utilisez-vous ou vendez-vous des produits fabriqués par les grandes entreprises locales ?
 ou des sous-produits de leur activité ?

5.3-2 Quels produits ? et de quelles entreprises (nominalement) ?

5.3-3 Utilisez-vous des services modernes ?

- Banques 1
- Assurances 2
- Comptabilité 3
- Location de matériel 4
- Autres (préciser) 5 _____

6- Indicateurs de revenus

6.1 Pouvez-vous donner votre chiffre d'affaires - annuel ?

ou - mensuel ?

ou - hebdomadaire ?

(Les 2 questions suivantes ne sont posées qu'aux entrepreneurs individuels)

6.2 Pouvez-vous vous classer dans les tranches de revenus suivantes ?

- < D (SMIG)
- 1 < < 1,5 SMIG
- 1,5 < < 2 SMIG
- 2 < < 2,5
- 2,5 < < 3
- > 3 SMIG

6.3 Où effectuez-vous vos dépenses ? (tenir compte de la fréquence et de la valeur des produits)

Lieu de dépenses	A Mohammedia A Gabès	A Casablanca Ailleurs (où ?)
Alimentation		
Produits ménagers		
Habillement		
Équipement et entretien de la maison		
Entretien de l'équipement durable		
Construction (matériaux de)		

Nom de l'enquêteur

Date de l'enquête

OBSERVATIONS :

B- METHODE D'EXPLOITATION DE L'ENQUETE SUR LES ETABLISSEMENTS DU POLE INDUSTRIEL DE MOHAMMEDIA.

L'enquête effectuée en Juillet 1987 a porté sur 242 établissements dans les diverses branches d'activité. La taille de l'échantillon, le type et la quantité de l'information collectée permettent d'envisager une exploitation manuelle de l'enquête.

Celle-ci consiste à réunir sous une forme synthétique toute l'information collectée sur les questionnaires. Cette forme synthétique consiste en un ou plusieurs tableaux dans le(s)quel(s) chaque établissement est représenté par une ligne, et chaque information par une colonne.

L'exploitation des questionnaires ne doit pas être réalisée dans le désordre. C'est pourquoi le premier travail consiste à classer les questionnaires par branche d'activité : on retiendra les 15 branches du plan de sondage (3 branches de production, 6 de commerce, 6 de services) dans l'ordre indiqué. A l'intérieur de chaque branche, les questionnaires seront eux-mêmes classés par taille (nombre total d'employés, y compris les aides familiaux et les apprentis), en commençant par le plus petit pour aller vers le plus grand.

Une fois ce classement effectué en respectant l'ordre des branches et, à l'intérieur des branches, la taille croissante des établissements, on attribue un numéro d'ordre à chaque questionnaire (de 1 à 242), de façon à pouvoir facilement opérer la correspondance entre les différents tableaux d'exploitation.

Les tableaux d'exploitation sont au nombre de trois : le premier rassemble les caractéristiques de l'établissement, le second les caractéristiques de la main-d'oeuvre, et le troisième les caractéristiques de l'entrepreneur.

Mais avant de présenter ces tableaux, il convient de fixer les règles de codification des informations qui seront reportées sur les tableaux.

Codification de l'information collectée sur les questionnaires

1- Tableau des caractéristiques de l'établissement

Question 1.1- L'activité n'a pas besoin d'être chiffrée, puisque le classement en tient compte.

1.2- Date de création : on retient les deux derniers chiffres de l'année.

1.3- Activité antérieure dans le local : Oui = 1

Non = 2

Ne sait pas = 3

1.4- Statut juridique : Personne physique = 1

Association de personnes = 2

Société = 3

Autres = 4

Remarque : les associations feront l'objet d'une exploitation spécifique en ce qui concerne les modalités.

3- Etapes de croissance

- Pas de changement depuis création = 0

- Augmentation du capital = 1

- Augmentation du nombre d'emplois = 2

- Diminution du capital = 3

- Diminution du nombre d'emplois = 3

Remarques : Le code chiffré peut être double, par exemple :

1.2 = Augmentation du capital et des emplois

1.3 = Augmentation du capital et diminution des emplois.

Si à une phase de croissance a succédé une phase de décroissance, on ne tiendra compte que de l'évolution observée entre la phase de démarrage et la phase la plus récente.

La question 3 fera l'objet d'une exploitation spécifique pour tous les questionnaires non codés 0.

5.1- Sous-traitance : Non = 0

Administration = 1

Grandes entreprises = 2

Artisanat, Commerce = 3

Chantiers de construc. = 4

à Mohammedia = 1

à Casablanca = 2

ailleurs = 3

Fréquence : rare = 1

fréquent = 2

Part dans l'activité = indiquer le pourcentage.

5.2- Clientèle - Code 1 à 6, avec possibilité de double ou triple réponse.

5.3.1.- Approvisionnements

Utilisation produits fabriqués = 1

" sous-produits = 2

Pas de réponse = 0

Remarque : la question 5.3.2. fera l'objet d'une exploitation spécifique pour les questionnaires codés 1 ou 2 à la question 5.3.1.

5.3.3.- Utilisation de services modernes. Code 1 à 4 avec possibilité de double ou triple réponse.

Pas d'utilisation = code 0

5.4.- Comptabilité Non = 1

Cahier = 2

Comptable exté. = 3

Bilan = 4

6.1- Chiffre d'affaires : chiffrer le montant mensuel c'est-à-dire le montant annuel divisé par 12, ou le montant hebdomadaire multiplié par 4.

2- Tableau des caractéristiques de l'entrepreneur (ne s'applique qu'aux questionnaires codés 1 ou 2 à la question 1.4).

2.1- Age : Indiquer le chiffre

Sexe : Masculin = 1

Féminin = 2

2.2- Lieu de naissance : Mohammedia = 1
Casablanca = 2
Autres villes = 3
Rural = 4

2.3- Dernière résidence : Casablanca = 2
Autres villes = 3
Rural = 4

2.4- Date d'arrivée à Mohammedia : on retient les deux derniers chiffres de l'année

2.5- Niveau scolaire : Pas d'études = 0
Ecole coranique = 1
N. Années Primaire = 2
Primaire complet = 3
N. Années Secondaire = 4
général
Secondaire complet = 5
Secondaire profession. = 6
Secondaire technique = 7
Supérieur = 8

2.6- Niveau de formation professionnelle (autre que l'enseignement secondaire)

- sur le tas = 1
- centre d'apprentissage = 2
- autre = 3

2.7- Participation à l'activité : Oui = 1
Gestion = 2

2.8- Activité antérieure : pas d'activité antérieure = 0
A son compte, même activité = 11
A son compte, autre activité = 12
Salarié, métier en rapport avec
activité actuelle = 21
Salarié, métier sans rapport = 22
Retraité = 3
Autre = 4

Remarque : La question 2.8 fera l'objet d'une exploitation spécifique pour les questionnaires non codés 0.

2.9- Autres activités : Agriculture = 1
Autre artisanat, production = 2
Autre artisanat, services = 3
Autre commerce = 4
Salarié = 5
Autre = 6

Remarque : La question 2.9 fera l'objet d'une exploitation spécifique pour les questionnaires codés 2 à 6.

2.10- Profession du conjoint : Artisanat = 1
Commerce = 2
Administration = 3
Grande entreprise = 4

2.11- Fonds de démarrage
Montant en chiffre

Origine : Autofinancement activité = 1
Autofinancement familial = 2
Association = 3
Prêts bancaires = 4
Autre = 5

6.2- Tranche de revenus : Codes 1 à 6

avec 1 = Inférieur à 200 DH/semaine
et 6 = Supérieur à 600 DH/semaine

6.3- Dépenses. Les types de dépenses sont codés de 1 à 9 et les lieux de 1 à 3

Mohammedia = 1
Casablanca = 2
Autres = 3

Exemples : 5.2 = Dépenses d'entretien de l'équipement durable à Casablanca.

3- Caractéristiques de la main-d'oeuvre

4.1- Ouvriers

Demi-ouvriers Ces catégories pourront être regroupées,
Employés si leur fréquence est faible.
Aides
Aides familiaux
Apprentis On chiffre les effectifs.

1.4- Associés : Indiquer le nombre, y compris le chef d'entreprise interrogé.

Remarque : pour les personnes physiques, ne pas oublier de compter l'entrepreneur dans la colonne correspondante et dans le total des effectifs.

Effectifs totaux : Somme des catégories précédentes

4.2- Masse salariale par mois (semaine x 4 ou quinzaine x 2)

4.3- Ouvriers à la tâche : Non = 0
Oui = Indiquer l'effectif
Ouvriers au pourcentage = Indiquer l'effectif

4.4- Saisonniers : Non = 0
Oui = Indiquer l'effectif
Nombre total de jours

4.5- Rotation de la main-d'oeuvre
Indiquer : Effectifs partis
Devenus salariés grandes entreprises = effectifs
salariés artisan = "
installés à leur compte = "
Autre = "
Ne sait pas = 3

A Mohammedia = 1
A Casablanca = 2
Ailleurs = 3

Remarque générale : Si une question a été omise ou n'a pas obtenu de réponse, il sera indiqué NR (= non réponse) dans l'emplacement correspondant du tableau d'exploitation.

Tableaux d'exploitation

Les trois tableaux d'exploitation sont présentés ci-après. Ils peuvent le cas échéant être réunis sur un seul tableau à 3 volets.

Pour chaque branche d'activité, puis pour chaque secteur (production, commerce, services) et, enfin, pour l'ensemble des activités, on calculera la moyenne de chaque caractéristique quantitative (par exemple, l'âge moyen, la date de création, la taille de l'entreprise, le chiffre d'affaires mensuel, etc...), ou la distribution de chaque variable qualitative : par exemple, parmi les 34 activités de production, il y a 25 personnes physiques, 8 associations et 1 société (soit respectivement 73,5%, 23,5% et 3%).

En observation du tableau, on indiquera quelques caractéristiques particulières expliquant certaines caractéristiques atypiques, par exemple l'activité détaillée, lorsque la branche correspondante est hétérogène.

Le rapprochement des variables, sur un même tableau, permet en outre de prendre conscience de certaines corrélations.

Les tableaux d'exploitation apparaissent ainsi comme une synthèse globale permettant de disposer d'un seul coup d'oeil de la quasi-totalité de l'information collectée, facilitant ainsi l'analyse des caractéristiques de la population enquêtée et des relations qui existent entre elles.

Les exploitations spécifiques signalées au paragraphe sur la codification peuvent être réalisées facilement en rassemblant les questionnaires concernés et en élaborant un tableau d'exploitation tenant compte des types de réponses données.

Tableau 3 : Caractéristiques de la main-d'oeuvre

N° question	Effectif total	Chefs Associés	Ouvriers salariés	Aides familiales	Apprentis	Masse salariale	Ouvriers Tâche	Ouvriers %	Saisonniers Effect.	Nb.jours	Rotation main-d'oeuvre					Observat.
											Partis	Devenus Salariés entrep.	Devenus Salariés artis.	A leur compte	Autre	
<u>Boulangerie, pâtisserie, beignets</u>																
1	15															
2	12															
3	7															
4	5															
5	2															
Moyenne																
<u>Tailleurs, broderie</u>																
6																
.																
.																
.																
.																
22																
Moyenne																
<u>Menuisiers, ébénistes, divers</u>																
23																
.																
.																
.																
.																
34																
Moyenne																
<u>ENSEMBLE PRODUCTION</u>																
Moyenne																

Tableau 4 : Caractéristiques de l'entrepreneur

N° question	Age	Sexe	Lieu naissance	Dernière résidence	Date arrivée Mohamm.	Niveau Scolaire	Niveau formation profession.	Part. Activ.	Activ. antérieures	Autres Activités	Profes. conjoint	Fonds démarrage	Origine Fonds	Tranche de revenus	Dépenses	Observations
<u>Boulangerie, pâtisserie, beignets</u>																
1																
2																
3																
4																
5																
Moyenne																
<u>Tailleurs, broderie</u>																
6																
.																
.																
.																
.																
22																
Moyenne																
<u>Menusiers, ébénistes, divers</u>																
23																
.																
.																
.																
34																
Moyenne																
ENSEMBLE PRODUCTION																
Moyenne																
<u>Alimentation</u>																
35																
.																
.																
.																
.																
84																

Un relevé systématique des activités économiques (effectuées dans un local) a été entrepris à Mohammedia en Juin-Juillet 1987, sous la responsabilité de J. CHARMES et A. KATIOUA, et avec la collaboration des étudiants de l'Université Hassan II de Casablanca I.

Nous présentons ici les résultats bruts de ce relevé, les activités ayant été géographiquement ventilées entre "ville basse" et "ville haute".

TYPES D'ACTIVITES	EN VILLE BASSE (1)		EN VILLE HAUTE (2)		TOTAL (3)	
ACTIVITES DE PRODUCTION	<u>46</u>	<u>22,5%</u>	<u>159</u>	<u>77,5%</u>	<u>205</u>	<u>11,2%</u>
. Boulangerie, Pâtiss., beignets	15		13		28	
. Tailleurs, Brodeuses	16		81		97	
. Menuisiers, Ebénistes	11		44		55	
. Meuniers	-		5		5	
. Ind. diverses (B.T.P.)	4		16		20	
COMMERCE	<u>397</u>	<u>39,0%</u>	<u>617</u>	<u>61,0%</u>	<u>1014</u>	<u>55,3%</u>
. Alimentation	162		353		515	
. Boucherie	37		72		109	
. Habillement	82		29		111	
. Chaussures-cuir	16		7		23	
. Droguerie, Parfumerie	15		18		33	
. Meubles, Electroménager	14		26		40	
. Articles sanitaires, mat. constr., mat. transport, pièces détachées	14		40		54	
. Pharmacie	7		12		19	
. Papeterie	13		13		26	
. Bijouterie	13		15		28	
. Divers (produits artisanaux)	16		30		46	
. Stations essence	8		2		10	
SERVICES	<u>235</u>	<u>38,4%</u>	<u>378</u>	<u>61,6%</u>	<u>613</u>	<u>33,5%</u>
. Réparation automobile	26		31		57	
. Réparation moto-vélo	11		36		47	
. Vulcanisateur	4		5		9	
. Réparation radio-télé	5		12		17	
. Plombiers, soudeurs, élect.	11		29		40	
. Cordonniers	12		9		21	
. Banques, assur., cabinets immob.	22		27		49	
. Hôtels, cafés, restaurants	59		62		121	
. Professions libérales : santé	10		21		31	
. - idem - : justice	10		7		17	
. - idem - :archit., comptables	3		3		6	
. Coiffeurs	30		52		82	
. Blanchisserie	5		18		23	
. Photographes	4		11		15	
. Bains Maures	3		7		10	
. Fours	1		18		19	
. Ecrivain public	7		3		10	
. Enseignement privé (dt auto-écol.)	7		18		25	
. Services récréatifs	1		5		6	
. Services divers (agences de voy., location matériel, export-imp.)	4		4		8	
TOTAL	<u>678</u>	<u>37,0%</u>	<u>1154</u>	<u>63,0%</u>	<u>1832</u>	<u>100,0%</u>

Notes : (1) et (2) : Les pourcentages qui figurent dans les colonnes "ville basse" et "ville haute" correspondent à la part relative de chacun de ces "quartiers" pour les trois grands types d'activités retenus.

(3) : Les pourcentages qui figurent dans la colonne "Total" signalent la part relative de chaque grand type d'activités dans l'ensemble des établissements recensés.

ANNEXE II : ENQUETE SUR LES ETABLISSEMENTS DE MOHAMMEDIA
POPULATION-MERE, TAUX DE SONDAGE ET ECHANTILLON

Le questionnaire d'enquête, dont un exemplaire est joint à ce rapport intermédiaire, a été passé en Juillet 1987 auprès de 242 établissements de Mohammedia.

L'Annexe II fournit la composition de cet échantillon.

TYPES D'ACTIVITES	POPULATION-MERE	TAUX DE SONDAGE	ECHANTILLON
<u>ACTIVITES DE PRODUCTION</u>	<u>205</u>	<u>1/6</u>	<u>32</u>
. Boulangerie, pâtis., beignets	28	1/6	5
. Tailleurs, Brodeuses	97	1/6	16
. Menuisiers, ébénistes, divers	80	1/7	11
<u>COMMERCE</u>	<u>985</u>	<u>1/7</u>	<u>135</u>
. Alimentation	515	1/10	51
. Boucherie	109	1/7	16
. Habillement, cuir, artisanat	180	1/6	30
. Art. sanitaires, mat. construct., pièces détachées	54	1/7	8
. Meubles, Electroménager	40	1/5	8
. Droguerie, Papeterie, Bijouterie, Divers	87	1/4	22
<u>SERVICES</u>	<u>474</u>	<u>1/6</u>	<u>75</u>
. Réparation auto, moto, pneus	113	1/7	16
. Autres réparations	78	1/6	13
. Cafés, Restaurants, Hôtels	121	1/7	17
. Coiffeurs	82	1/7	12
. Autres soins personnels	48	1/5	9
. Autres services	32	1/4	8
<u>TOTAL</u>	<u>1 664</u>	<u>1/7</u>	<u>242</u>

Certaines activités ont été, a priori, exclues du champ de l'enquête, bien qu'elles aient été relevées sur le terrain: c'est par exemple le cas, pour le commerce, des pharmacies et des stations-service; pour les services, des professions libérales, des banques, assurances et cabinets immobiliers. Ces exclusions expliquent que les totaux figurant à l'Annexe II diffèrent parfois de ceux de l'Annexe I.

C - L'EVOLUTION DES ACTIVITES ECONOMIQUES A GABES ET A MOHAMMEDIA : FACTEURS DE LEUR DYNAMISME, MAIS ROLE PERSISTANT D'UN CERTAIN NOMBRE DE FREINS

Les relevés systématiques d'établissements, déjà réalisés à Mohammedia et en cours à Gabès, doivent nous servir, en les comparant à des relevés antérieurs - si nous parvenons à accéder aux sources - à mesurer le dynamisme des activités économiques (secteur privé, essentiellement) dans les deux villes. Les enquêtes par sondage ont pour but, quant à elles, de fournir quelques éléments d'explication des évolutions observées.

La recherche en ce domaine étant fort loin d'être achevée, nous ne pouvons, ici, que présenter certaines sources (pour Gabès, surtout) et formuler quelques hypothèses de travail, principalement pour ce qui concerne les "freins" supposés à une évolution plus rapide des activités économiques.

1 - Les activités économiques à Gabès

A l'occasion de ses recherches personnelles, A. HAYDER (5) a réalisé, en 1979, un relevé des activités commerciales et de services privés à Gabès et il a pu comparer la situation avec celle décrite par d'autres auteurs en 1961 et en 1970 (A. TAGINA, 1971 ; A. BECHRAOUI, 1980).

D'après ces enquêtes, le nombre des établissements est passé d'un indice 100 en 1970 à un indice 408 en 1979, soit un accroissement extrêmement rapide, dont une part est sans doute due à la modification brutale des structures économiques survenues en Tunisie en 1970 - libéralisation de l'économie, caractère désormais non obligatoire de l'organisation en coopératives -, mais dont l'essentiel est certainement lié à l'impact du complexe industriel sur l'économie urbaine.

A. HAYDER constate, en effet, que le dynamisme des activités n'est en réalité sensible qu'après 1972. Le taux annuel d'accroissement du nombre des établissements se situe aux alentours de 30 % entre 1972 et 1975, pour se réduire, ensuite, à 10 % (1978-1979). Il observe, en même temps, une augmentation de la taille moyenne des établissements, un accroissement de leurs surfaces de vente et de leurs frais divers (loyers, téléphone), ce qui ne peut traduire qu'une augmentation assez forte de leur chiffre d'affaires.

L'analyse par branches montre, toutefois, des dynamismes très diversifiés :

- Certaines activités ont une croissance relativement modérée, de l'ordre de 8 % par an. Il s'agit de celles qui sont les plus liées à la démographie (boulangeries, alimentations, débits de tabac) et au tourisme (agences de voyage, antiquités) ; c'est également le cas de certaines activités artisanales (tailleurs, coordonniers), fortement concurrencés par les commerces "modernes".

(5) : Cf : HAYDER A., 1986, pp. 183-188

- D'autres activités ont connu une croissance très rapide : banque, commerce des matériaux de construction, quincailleries, matériel électrique - ce sont des activités liées à la construction ; vente de pièces détachées de véhicules, électro-ménager, photographes, librairies, bijouteries, parfumeries, merceries, pharmacies, cabinets privés de médecins - dont le dynamisme s'explique par l'augmentation des revenus moyens de la population et/ou le renforcement numérique des classes sociales à revenus réguliers ; cafés, restaurants, gargotes, pâtisseries - tous services ou commerces fréquemment utilisés par les jeunes et les immigrants à Gabès (en particulier citadins), c'est-à-dire par ceux qui promeuvent de nouvelles pratiques sociales.

- Un dernier type d'activités correspond à celles qui n'existaient pas à Gabès avant 1970. Il s'agit de celles liées à l'activité portuaire (agences maritimes, transitaires, acconiers), au développement rapide du parc de véhicules automobiles (ateliers spécialisés de réparation, électricité-auto, etc.), à l'élévation du niveau de vie (commerce de jouets, des articles de sport, des articles de décoration, des vêtements de luxe, commerces à rayons multiples).

Cette évolution spectaculaire s'accompagne d'un renforcement des services rares : le nombre des agences bancaires passe de 4 à 9, celui des cabinets d'assurance de 3 à 9, celui des cabinets médicaux de 3 à 15, celui des pharmacies de 3 à 11. De nouveaux apparaissent : 3 transitaires, 3 agents maritimes, 2 grossistes en électro-ménager, 2 grossistes en chaussures, 7 médecins spécialisés, 1 laboratoire d'analyses médicales.

Cette amélioration de la structure des commerces et services influe naturellement sur le rôle régional de Gabès, dont le rayonnement s'affirme sur son propre Gouvernorat (y compris dans la partie qui constitue, aujourd'hui, le Gouvernorat de Kebili) et progresse en direction du Sud (Gouvernorats de Medenine et Tataouine) et de l'Ouest (Gouvernorat de Gafsa).

Quelques informations plus récentes ont été apportées par les recherches personnelles de B. MOKTAR (1987) (6) et par celles qu'il a réalisées dans le cadre de l'étude ici présentée. Le nombre des établissements de commerces et de services aurait atteint près de 3 000 unités en 1985 dans la ville de Gabès (7) : il n'était que de 616 unités en 1967 (8).

-
- (6) : MOKTAR B., 1987 : Production foncière et immobilière dans l'agglomération de Gabès. Facteurs et impacts spatiaux. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Université François-Rabelais, Tours, 257 p.
- (7) : D'après le Service Financier de la Municipalité de Gabès.
- (8) : Chiffre repris de QUARONI DE CARLO (Bureau d'études), 1967 Pôle de développement de Gabès. Etudes d'aménagement du territoire. Rome. (Etude réalisée pour le Secrétariat d'Etat aux Travaux Publics et à l'Habitat, Tunis).

Le nombre des patentes délivrées par la Commission Régionale du Commerce (établie dans chaque Gouvernorat) se monte à 340 pour Gabès entre 1980 et 1984, avec une forte domination de l'alimentation (118 patentes pour l'alimentation générale, 59 pour les fruits et légumes, 24 pour les viandes, 25 pour les poissons et la volaille), mais avec, aussi, des valeurs élevées pour le commerce des tissus et des vêtements (86 patentes) et des matériaux de construction (28 patentes). De son côté, la Municipalité de Gabès a délivré, pour les activités non soumises à l'agrément de la Commission Régionale du Commerce, 298 patentes pour la même période (1980-1984) et 538 sur la période 1976-1986 : en moyenne, chaque année de la période 1976-1979 a vu la Municipalité accorder 27 patentes, et 63 entre 1980 et 1986, soit une sensible augmentation. Les patentes municipales concernent les pâtisseries, les restaurants et gargotes, la vente des journaux et produits divers sur les trottoirs, les cirEURs, la vente des pois-chiches et des produits de confiserie...

Il ressort enfin des relevés effectués par B. MOKTAR une rapide diffusion des activités de commerce et de services le long de quelques grands axes de circulation, comme le long des Avenues Farhat Hached et Mongi Slim, en dehors des quartiers traditionnellement commerçants de la ville (Figure n°31).

Depuis quelques années, la Tunisie accorde un intérêt particulier à l'artisanat et aux petits métiers. Un fonds spécial de financement de ces activités a été créé, le FONAPRAM (Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers), auprès duquel quelques informations peuvent être obtenues concernant Gabès (9). D'ores et déjà, cependant, nous disposons d'un relevé statistique effectué par l'UTICA (Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat), organisme patronal, pour 1984 (10).

Tableau 5 : Répartition des Petits Métiers à Gabès selon la branche d'activité, en 1984

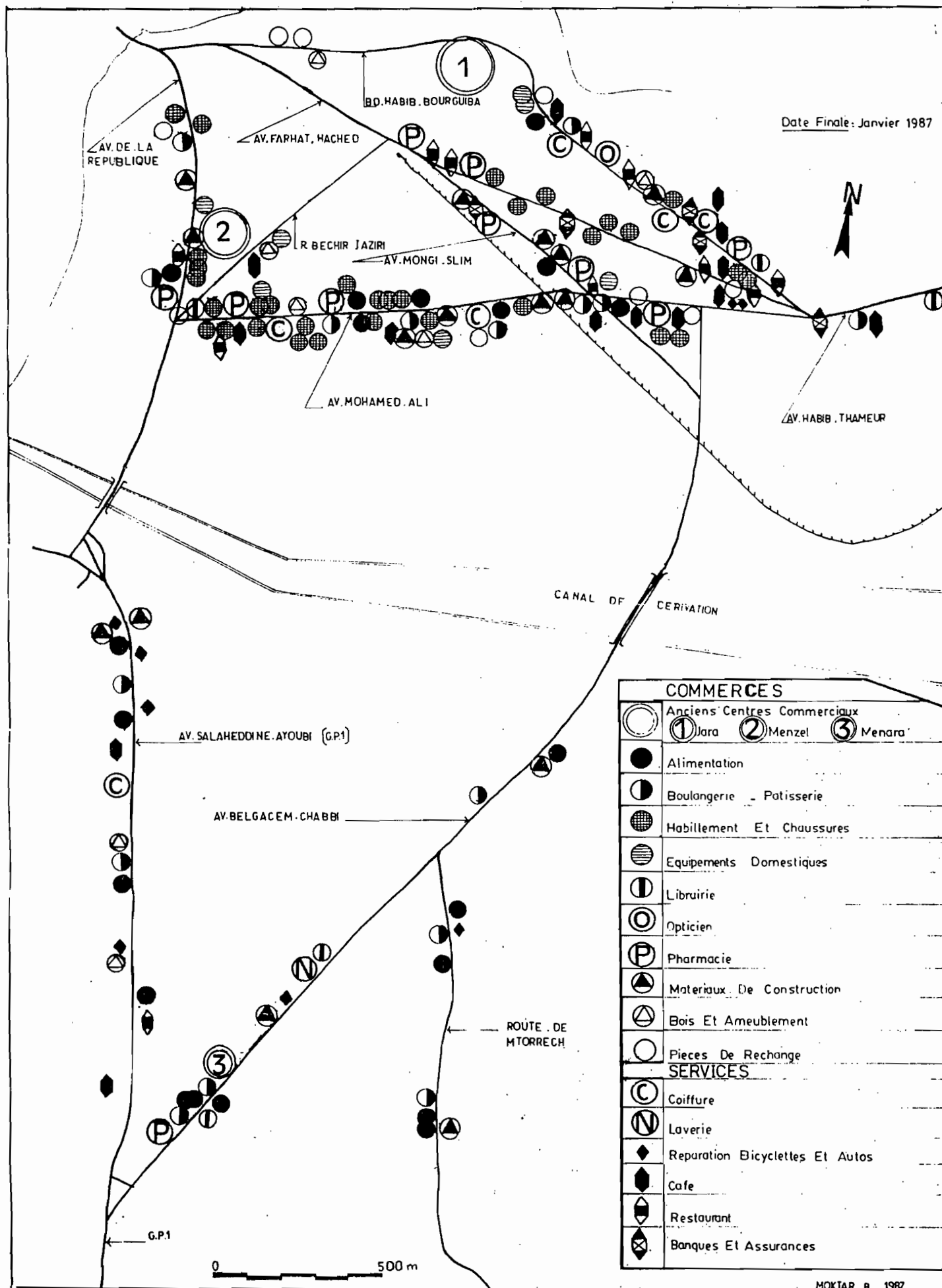
Branche d'activité	Nombre
Habillement	141
Cuir et chaussures	16
Bois	148
Equipement sanitaire	290
Alimentation	260
Divers	100
Total	955

Source : UTICA , Rapport pour le IXème Congrès, Gabès, 17 avril 1985.

(9) : Les contacts avec cet organisme ont été prévus pour la seconde phase de l'étude.

(10) : Les données relatives à Gabès correspondent aux deux délégations de Gabès-Est et Gabès-Ouest.

FIGURE 31 : NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES APPARUS A GABES DEPUIS 1970



Il reste à savoir, toutefois, ce que l'UTICA entend par "petits métiers".

Toujours d'après l'UTICA, 38 artisans ou personnes actives dans un "petit métier" et demeurant à Gabès auraient sollicité un prêt du FONAPRAM. Toutefois, la ventilation de ces demandeurs selon leur branche d'activité ne nous est connue, pour l'instant, que pour l'ensemble du Gouvernorat de Gabès. En 1984, 230 autres demandes émanant de l'ensemble du Gouvernorat étaient à l'étude, provenant surtout des secteurs de l'habillement (72 demandes) du bâtiment (45 demandes), de la réparation (34 demandes), de la menuiserie (30 demandes) et de l'alimentation (27 demandes), pour un montant global de 530 000 D.T. (11).

D'autres sources sont, théoriquement, disponibles sur Gabès pour connaître avec une grande précision le nombre des établissements en activité à différentes dates. L'Institut National de la Statistique a, en effet, procédé à deux reprises, en 1976-1977 et en 1981, à un recensement exhaustif des établissements dans les communes urbaines de Tunisie, donc à Gabès (12).

Malheureusement, l'utilisation de ces enquêtes pose des problèmes difficilement surmontables.

La première d'entre elles a donné lieu à publication (13), mais sous une forme très globale. Nous joignons les tableaux correspondants aux communes de Gabès (y compris Chenini et Teboulbou) et de Ghannouche : 1 966 établissements (y compris dépôts) ont été recensés à Gabès, 91 à Ghannouche (Tableaux 6 et 7). Ces tableaux fournissent la répartition par taille des établissements, et isolent les dépôts. Mais aucun tableau ne fournit l'emploi total par branches (14). Le recours aux documents de base de cette enquête aurait été essentiel : ces documents n'ont pu être retrouvés dans les archives de l'I.N.S.

Quant à la deuxième enquête, c'est encore pire, puisque l'accès aux documents de base n'est pas non plus possible, alors, pourtant, qu'aucun résultat n'a été publié à ce jour.

2 - Les activités économiques à Mohammedia

Comme nous l'avons précédemment signalé, le relevé des établissements a été effectué, à Mohammedia, par nos soins (15). Mais, à notre connaissance, aucun recensement antérieur n'est disponible.

Pour mesurer la dynamique des activités économiques, nous pensons recourir au dépouillement des patentes pour quelques années-charnières, mais il s'agit d'une entreprise de longue haleine pour laquelle nous attendons encore les autorisations.

-
- (11) : Toutes les informations relatives aux "petits métiers" ont été collectées par B. MOKTAR.
- (12) : Ces recensements ont concerné tous les établissements, à l'exception de ceux du secteur public. En 1976-1977, chaque îlot a été ratissé dans toutes ses dimensions : pourtour, étages, sous-sols, cours intérieures, etc. N'ont donc, en principe, échappé aux enquêteurs que les activités ambulantes.
- (13) : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 1980 : Recensement des établissements en milieu urbain. Gouvernorat de Gabès, 1976-1977. Tunis, 72 p.
- (14) : Or, au-delà de 10 emplois, les établissements sont classés par groupes de taille (11-19 emplois, 20-49 emplois, etc.).
- (15) : Cf : supra, Annexe I, p. 178.

Tableau 6 : Commune de Gabès (*) : Répartition des établissements par taille (effectif total) et branches d'activité

Branches	Taille	N.C. Adm. Dépôt	Taille														Total
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 à 19	20 à 49	50 à 99	100 et Plus	
I Agriculture		1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
II Industries Extractives		1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
III Industries de Transformation utilisant des produits agricoles		3	45	42	34	25	8	7	11	5	2	3	6	3	-	-	194
IV Autres Industries de Transformation		3	33	47	24	19	13	4	9	3	3	1	8	-	1	1	169
V Electricité Gaz et Eau		6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
VI Construction (Bâtiments et travaux publics)		1	2	4	-	1	-	2	-	2	-	-	-	2	2	1	17
VII Transports et Communications		199	10	7	2	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	221
VIII Commerce, Banques, Assurances et affaires immobilières		28	538	253	65	28	15	9	5	4	2	4	7	3	-	-	961
IX Services		191	92	65	24	10	4	-	6	1	-	1	1	-	-	-	395
T O T A L		433	721	418	149	84	40	22	31	15	7	9	22	10	3	2	1966

(*) : Y compris Chenini et Teboulbou

Source : I.N.S., Recensement des établissements en milieu urbain, 1976-1977
Gouvernorat de Gabès.

Tableau 7 : Commune de Ghannouch : Répartition des établissements par taille (effectif total) et branches d'activité

Branches	Taille	N.C : Adm. : Dépôt :	Taille													Total		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 à 19	20 à 49	50 à 99		100 et Plus	
I	Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
II	Industries Extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
III	Industries de Transformation utilisant des produits agricoles	1	5	-	1	-	1	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	10
IV	Autres Industries de Transformation.	-	1	2	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
V	Electricité Gaz et Eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VI	Construction (Bâtiments et travaux publics)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VII	Transports et Communications	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
VIII	Commerce, Banques, Assurances et affaires immobilières	1	34	18	2	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58
IX	Services	10	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
T O T A L		14	47	20	3	1	3	2	-	-	1	-	-	-	-	-	-	91

Source : I.N.S., Recensement des établissements en milieu urbain, 1976-1977. Gouvernorat de Gabès.

3 - Les freins au dynamisme des activités économiques

L'hypothèse a été posée, au début de notre recherche, qu'un des freins au développement économique de Gabès et de Mohammedia résidait dans les deux mécanismes suivants :

- Une partie des dépenses d'investissement et de fonctionnement des institutions et entreprises publiques localisées dans les deux villes s'effectuait au bénéfice d'acteurs économiques situés en d'autres lieux.

- Une partie des dépenses des ménages se réalisait également ailleurs qu'à Gabès et à Mohammedia.

La question revêtait une importance particulière pour Mohammedia, du fait de sa proximité de Casablanca et, accessoirement de Rabat-Salé, mais les quelques éléments à notre disposition signalaient que ces "fuites" n'étaient pas non plus négligeables à Gabès.

L'hypothèse posée, les difficultés apparaissent quand il s'agit d'appréhender concrètement le phénomène, sans qu'il puisse être question pour nous d'entreprendre une mesure exacte des échanges marchands dans les deux villes et entre celles-ci, le reste du territoire national auquel elles appartiennent et l'étranger.

Certains éléments seront fournis par les enquêtes sur les entreprises (approvisionnements, achats d'équipement, relations de sous-traitance). Il s'agit donc ici, de s'intéresser aux autres acteurs économiques, principalement les institutions étatiques (Administrations, Lycées et Universités, Hôpitaux, Municipalités, etc.) et aux ménages.

Nous nous contenterons, dans ce qui suit, d'exposer les grandes lignes de la méthode suivie.

a - Les dépenses des établissements publics non industriels

Seuls seront étudiés les grands établissements publics. Il s'agit de savoir, par enquêtes, où s'effectuent leurs grandes dépenses et de déterminer les sociétés de services qu'ils utilisent en sous-traitance - cette utilisation est souvent sous-estimée - pour le gardiennage, l'entretien, la maintenance, le jardinage ou autres. Une estimation devrait ainsi pouvoir être faite des dépenses bénéficiant à des entreprises (artisanales, industrielles, commerciales ou de services) de Gabès et de Mohammedia et de celles effectuées à l'extérieur de ces villes.

Une première enquête a été réalisée auprès de la Municipalité de Mohammedia (16). Elle a consisté à déterminer l'origine géographique des entreprises ayant obtenu l'adjudication des marchés passés par cette Municipalité (Tableau 8).

(16) : Enquête réalisée par A. KAILOUA.

TABLEAU 8 : ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES AYANT OBTENU L'ADJUDICATION DES MARCHES PASSES PAR LA MUNICIPALITE DE MOHAMMEDIA : 1980 - 1986

Année	MOHAMMEDIA		CASABLANCA		RABAT		AUTRES VILLES		TOTAL		Mohammedia %	Casablanca %
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)		
1980	4	712 225	18	6 835 467	-	-	-	-	22	7 547 692	9,4	30,6
1981	7	1 611 834	20	12 902 604	-	-	-	-	27	14 514 438	11,1	38,9
1982	14	6 271 871	27	5 828 710	4	3 864 355			45	15 964 936	39,3	36,5
1983	7	5 277 261	20	8 919 835	-	-	1	123 102	28	14 320 198	36,8	62,3
1984	7	2 378 478	33	9 842 108	4	3 229 340	2	998 782	46	16 448 708	44,5	59,8
1985	14	3 599 493	22	6 316 102	1	1 077 342	3	832 711	40	11 825 648	30,4	53,4
1986	14	3 014 316	23	13 823 959	-	-	1	198 796	38	17 037 071	17,7	81,1
TOTAL PERIODE		22 865 478		64 468 785		8 171 037		2 153 391		97 658 691	23,4	66,0

(1) : Nombre d'entreprises
(2) : Montant des marchés

Unité : le dirham

Source : Municipalité de Mohammedia,
Service Economique, 1987

Dépouillement des fichiers : A. KAIQUA

En sept années (1980-1986), la Municipalité de Mohammedia a passé des marchés pour un montant de près de 100 millions de dirahms. En négligeant les variations interannuelles pourtant fortes, il apparaît que les entreprises de Casablanca ont récupéré les deux tiers du montant de ces marchés, tandis que celles de Mohammedia n'en bénéficiaient que pour un peu moins du quart.

La fuite est, effectivement, considérable. Il reste à savoir, toutefois, pour quels types d'activités ces marchés ont été passés, afin de mieux comprendre la répartition observée entre sociétés casablancaises et locales et pour déterminer quels sont les domaines où existent des potentialités inexploitées - et dans ce cas, pourquoi ? - par les entreprises de Mohammedia.

b - Les dépenses des ménages

Il est illusoire de penser pouvoir connaître la masse des revenus dans les deux villes, la structure des dépenses des ménages et la localisation exacte de celles-ci.

Toutefois, à Gabès, A. HAYDER (1986) avait pu calculer que la masse des salaires versés annuellement par les entreprises industrielles en 1979 se montait à 3 600 000 D.T., dont 20 % (soit 720 000 D.T.) étaient dépensés hors de la ville (17). Il est probable que cette fuite de revenus soit due, dans une large mesure, au personnel d'encadrement des unités du complexe, souvent originaire des grandes villes de Tunisie.

Partant de cette hypothèse, nous avons élaboré un questionnaire simple à faire remplir par un échantillon de salariés (surtout maîtrise, techniciens, ingénieurs, personnel administratif) des grandes entreprises industrielles de Gabès et de Mohammedia. Un questionnaire similaire a été diffusé dans les principales administrations des deux villes. Il doit nous aider à mesurer la part des dépenses effectuées en dehors de Gabès et de Mohammedia (18).

La récupération de ces questionnaires est en cours.

(17) : HAYDER A., 1986, op. cit., pp. 154-155;

(18) : Nous rappelons que, par d'autres enquêtes, nous saurons le nombre des salariés de l'industrie et de l'administration qui ne résident pas à Gabès ou à Mohammedia (cela concerne, surtout, la seconde ville).

IV- INVESTISSEMENTS PUBLICS ET EXTENSION DE L'ESPACE URBANISE : PROMOTION FONCIERE ET IMMOBILIERE ET ACTIVITES DE LA CONSTRUCTION A GABES ET A MOHAMMEDIA.

Le thème étudié est complexe, dans la mesure où son approche exige une multitude d'informations, souvent d'accès difficile, principalement lorsqu'il s'agit de démonter les mécanismes de la promotion foncière et immobilière.

Les résultats présentés dans ce rapport ne concernent que Gabès, ville où les enquêtes sur cette question sont plus avancées qu'à Mohammedia.

A- GABES (*)

Nous identifierons d'abord les principaux promoteurs, afin de déterminer leur contribution respective à la production de l'espace bâti (et, plus généralement, "occupé") ; nous pourrons ainsi mesurer l'importance des interventions directes des opérateurs publics. Dans un second temps, nous esquisserons le schéma général de leurs interventions "semi-directes" sur le développement de l'habitat à Gabès et sa banlieue, en analysant leur politique en la matière (systèmes de prêts pour l'achat de terrain et l'acquisition d'un logement, autres modalités).

1- La production de l'espace urbanisé et industrialisé : le rôle moteur de l'initiative publique dans la promotion foncière.

a- La promotion foncière publique

La première intervention d'envergure du secteur public en matière foncière à Gabès se fit à l'occasion de l'aménagement de la zone industrialo-portuaire de Gabès-Ghannouch (1).

En sa qualité d'agent public aménageur, l'**Agence Foncière Industrielle (A.F.I.)**, créée en 1973, a procédé à l'acquisition à des particuliers de 650 ha au Nord de la ville, dont la plus grande partie était inculte. L'Agence a commencé par mettre sur le marché une zone aménagée et équipée en voies de circulation, réseaux électriques et téléphoniques, d'une superficie de 400 ha tout autour du port commercial. Dans une deuxième phase, elle a proposé 250 ha constituant le prolongement de la première vers l'Ouest. Quelques années après, l'Agence a déclaré zone de préemption en sa faveur toute l'étendue sise au Nord de Bouchemma et traversée par la GP1 : ces 550 ha supplémentaires portent la superficie totale dont dispose l'A.F.I. à 1 200 ha.

.../...

(*) : Le chapitre sur Gabès a été rédigé par B. MOKTAR

(1) : cf:supra, pp. 32-35.

Ces terrains viabilisés furent offerts aux sociétés industrielles, publiques ou privées, désireuses de s'y établir au prix de 4,5 D.T. le m². Deux conditions préalables étaient exigées : avoir obtenu l'agrément de l'Agence de Promotion des Investissements (A.P.I.) et être solvable. Nous avons déjà signalé les principales sociétés ayant occupé cette zone -et dont certaines ne sont pas industrielles (O.P.N.T. : Office des Ports Nationaux de Tunisie ; S.N.C.F.T.), la zone de préemption n'ayant vu s'établir, quant à elle, que la S.T.E.G. et l'usine Tuboplast (matières plastiques).

On peut dire qu'à l'intérieur de la zone industrielle, l'espace est encore très peu occupé et l'offre de terrains viabilisés est abondante. Quant au prix du sol, la plupart des industriels estiment qu'il est raisonnable.

Ainsi le secteur public a résolu le problème du foncier à vocation industrielle. Qu'en est-il en ce qui concerne les terrains à vocation résidentielle ?

Depuis la création de la Société Nationale Immobilière de Tunisie (S.N.I.T.) en 1957, les efforts de l'Etat et de la Municipalité de Gabès se sont conjugués pour faciliter la construction, par la S.N.I.T. de logements populaires dans l'agglomération. Jusqu'en 1970, ces opérations étaient aisées à réaliser, parce que la Municipalité, disposant d'une petite réserve foncière, cédait des terrains à la S.N.I.T. au fur et à mesure de ses besoins, contre sa participation à l'équipement d'un quartier ou d'un secteur. C'était une sorte de "troc" efficace, grâce auquel la S.N.I.T. a pu construire les cités populaires Mohamed Ali, Ménara et Sidi Boulbaba... Mais la loi du marché a fini par s'imposer à tous et la S.N.I.T., qui remplissait jusqu'en 1974 les fonctions d'agent public en matière foncière et immobilière (2), s'est trouvée contrainte, à Gabès, de payer désormais les terrains à construire ; son activité foncière s'en est donc trouvée réduite (3).

De son côté, l'Office des Terres Domaniales (O.T.D.) a cédé à la Municipalité de Gabès le terrain où fut construite l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Gabès (E.N.I.G.) et lui "cédera prochainement" le henchir Ellouz couvrant, avec deux titres fonciers pour étrangers, une superficie de 528 ha. Ce henchir (ferme) se trouve au Sud-Ouest de la ville, entre Bdoura et Chenini (4).

Quant à la Municipalité, elle n'a pas cessé depuis 1972 de céder, à différents promoteurs, souvent à des prix dérisoires, les parcelles dont elle dispose à l'intérieur de la ville :

.../...

(2) : A partir de 1973, les principaux opérateurs publics en matière foncière sont trois Agences (A.F.I., A.F.H. et A.F.T.). Quant à la S.N.I.T., elle a perdu en 1976 le monopole de promoteur immobilier, cette profession ayant été ouverte aux promoteurs privés et aux banques.

(3) : La principale opération foncière réalisée récemment par la S.N.I.T. concerne Bdoura.

(4) : Entretien avec le responsable de l'O.T.D. à Gabès (Janvier 1987).

Tableau 1 : Parcelles cédées par la Municipalité de Gabès.

Date	Superficie en ha	Emplacement	Type de construction	Prix D/m ²	Promoteur
Octobre 1972	2,8	Gabès-ville	villas+immeub.	Néant	S.I.G.
Mars 1973	1,6	"	villas+immeub.	"	S.I.G.
Février 1976	2,4	"	logements isol.	0,200	Coopé.de la Police
Novembre 1976	1,09	"	villas	2	SOMATO
1978	1,2	"	villas	2	S.N.I.T.
Décembre 1980	0,8	"	R + 4	5	Ben YEDDER
1986	0,56	"	centre commer.	35	S.I.T.S.
Total	10,45				

Source : Municipalité de Gabès, Juillet 1987

L'intervention publique la plus intéressante a eu lieu avec l'entrée en activité à Gabès et dans la région de l'Agence Foncière d'Habitation (A.F.H.). Dès la publication du décret n°74-33 du 21 Janvier 1974, portant organisation de l'A.F.H., on parlait déjà d'une opération d'envergure à Gabès. Mais ce n'est qu'en Novembre 1978 que le premier lotissement de l'A.F.H., à M'Torrech, fut approuvé. L'opération a porté sur 40,62 ha, dont 16,2 ha (soit 40%) ont été réservés aux équipements. Le terrain, qui est une terre inculte, se trouve au Nord de la localité de M'Torrech et face à l'Hôpital Régional, a été acheté à des particuliers à un prix moyen de 1 Dinar le m² (5). Par cette opération, l'A.F.H. visait la production de 1 663 logements devant accueillir environ 8 315 habitants (pour un taux d'occupation moyen de 5 personnes par logement).

.../...

(5) : L'opération M'Torrech de l'A.F.H. se divise en deux zones :

- La zone A, d'une superficie de 3,76 ha, a mis sur le marché 69 lots viabilisés d'une superficie variant entre 400 et 700 m².

- La zone B se compose de 69 lots isolés, 504 isolés denses, 24 pour immeubles collectifs et 4 pour constructions semi-collectives.

En ce qui concerne les superficies des lots, l'A.F.H. a adopté la grille suivante :

- logement isolé : de 400 à 600 m²
- logements en bandes continues I : 400 m²
- logements en bandes continues II : de 250 à 300 m²
- constructions jumelées : de 300 à 400 m²
- logements isolés denses : de 170 à 200 m²

Récemment, l'A.F.H. a acquis, de l'O.T.D., 94 ha (terrain Casanova) au Sud de Sidi Boulbaba. Le projet envisage la production de 3 300 logements pour une population de 16 500 personnes. L'opération est en cours de réalisation, mais des lots à peine viabilisés ont déjà été mis en vente (Juillet 1984) (6).

Au total, le secteur public a mobilisé 1 883 ha (7), dont 1 200 pour l'A.F.I., 134,6 pour l'A.F.H. (dont 94 cédés par l'O.T.D.), 528 pour la Municipalité, cette dernière ayant, en outre, cédé 22,4 ha, dont 10 pour la construction de l'Hôpital Régional.

b- La promotion foncière privée

La demande croissante en terrains et en logements, alors que l'offre publique et celle des employeurs sont notoirement insuffisantes a laissé le champ libre au développement des activités spéculatives. Dans le contexte "libéral" de la Tunisie des années 70 et 80, ce résultat est tout à fait normal : Il s'accompagne d'une mobilisation de grandes superficies, même agricoles, d'une hausse excessive des prix, du développement rapide des opérations de promotion foncière et immobilière et d'une différenciation sociale renforcée de l'espace urbain.

Entre Juillet 1970 et Décembre 1983, les autorités compétentes ont approuvé plus de 41 projets de lotissements privés au sein du périmètre communal de Gabès, auxquels il faut en ajouter 8 pour lesquels nous n'avons pas trouvé de documents.

L'ensemble de ces lotissements représente une superficie totale de 209,23 ha, concentrés à 92,5% dans la banlieue Sud (Sidi Boulbaba, Teboulbou, M'Torrech, Zrig, Chentech et Ménara), le reste (15,6 ha) se répartissent entre Chen ini, Ghannouch et Gabès-ville.

Mais tous ces lotissements approuvés n'ont pas été intégralement réalisés. En Janvier 1984, 18 seulement étaient totalement achevés et 9 partiellement, 8 étaient en cours de réalisation et 3 n'avaient pas été entamés (8).

Ces différents lotissements sont prévus pour 4 525 logements répartis en 1 590 villas isolées, 327 jumelées, 1 777 logements groupés en bande continue, 309 bungalows et villas de vacances, 67 immeubles collectifs. Villas et bungalows sont destinés à une clientèle aisée, tandis que les logements groupés en bande continue ne peuvent être destinés, compte tenu de leur superficie moyenne et de leur prix, qu'à des catégories sociales disposant de revenus réguliers et notables (classes moyennes).

.../...

(6) : Les lots vendus sont dépourvus de V.R.D. ou ne sont que sommairement branchés sur les réseaux de l'E.N.I.G. ou des cités Nakhil, Amel et SPROLS.

(7) : Les terrains acquis directement par les promoteurs immobiliers publics ne sont pas pris en compte dans ce total.

(8) : L'Annexe 1 fournit, en Janvier 1984, la liste de ces lotissements et leur état de réalisation.

Tableau 2 : Localisation des lotissements approuvés dans l'agglomération de Gabès

Localités	Nombre de Lotissements	Superficie en ha	Nombre de lots projetés
MTORRECH	15	79,96	1 397
CHENTECH MENARA	5	10,44	357
SIDI BOULBABA ZRIG	10	45,1	1 983
TEBOULBOU	1	49	345
CHENINI	3	8,4	128
GABES-VILLE	2	4,3	79
GHANNOUCH	1	3,5	58
TOTAL	37	200,73	4 347

Source : *Tableau établi d'après les dossiers des lotissements approuvés entre Juillet 1970 et Décembre 1983. Dépouillement effectué en Août 1985 par B. MOKTAR.*

La plupart de ces lotissements -27 d'entre eux- ne sont pas viabilisés, ou ne le sont que partiellement (9), ce qui perturbe énormément l'activité des services chargés d'octroyer les autorisations de bâtir (10) et encourage les opérations de construction illicite (sans autorisation) (11).

En outre, la plupart des lotisseurs privés enfreignent la loi pour ce qui est de la réservation des espaces destinés aux équipements collectifs (commerces, écoles, crèches, espaces verts), ou prévoient de localiser ceux-ci sur les lots de moindre valeur, enclavés ou inconstructibles.

c- le développement de la "promotion" individuelle

Tous les indices ou indicateurs dont nous disposons, ainsi que les enquêtes de terrain, convergent pour donner à penser que la demande de terrains émanant de particuliers pour la construction de leur propre logement est en progression rapide.

.../...

(9) : Enquête auprès des services du Ministère de l'Habitat, Subdivision de Gabès.

(10) : La réglementation en vigueur exige, en effet, que la viabilisation des lotissements soit achevée comme préalable à tout acte de vente ou de construction.

(11) : Les services municipaux ont constaté 280 contraventions en 1985 et 346 en 1986.

Toutefois, les données précises nous font encore défaut pour en apporter des preuves chiffrées indubitables. En effet, notre connaissance des transactions foncières (12) ne nous permet pas (encore) de distinguer entre celles ayant donné lieu à des opérations de lotissement et celles conduisant à la construction individuelle, tandis que toutes les mutations effectuées sans être accompagnées d'un acte d'enregistrement nous échappent pour l'instant.

d- l'expansion du marché foncier : transactions foncières et spéculation foncière

*** La valorisation du sol :**

Si la dynamisation du marché foncier a commencé, à Gabès, dès le milieu des années 60, à la faveur du développement de la construction financée par les capitaux fuyant le commerce et l'agriculture -c'est-à-dire à la suite des mesures imposant le développement des structures coopératives-, c'est après le démarrage du complexe industriel qu'elle a pris une ampleur nouvelle (13).

Les besoins en terrains des industries, des équipements publics, des nouvelles activités économiques (commerces, services, transports) et, surtout, des logements, ont rapidement fait en sorte que le **sol a pris une valeur particulière**, bien supérieure à ce que les usages antérieurs lui accordaient.

La pression foncière est d'autant plus forte que des terrains étendus et particulièrement bien situés sont gelés par les servitudes militaires. En effet, si, pendant longtemps, les zones militaires ne présentaient aucune gêne pour le fonctionnement de l'agglomération, il n'en est plus de même aujourd'hui, avec la densification de l'espace central de Gabès et, plus encore, avec la rapide extension des quartiers périphériques situés au Sud de l'agglomération. La reconversion de ces terrains militaires a d'ailleurs été prévue par le Plan Directeur de Gabès établi en 1973, mais jusqu'à présent elle a à peine été entamée (construction du bâtiment du Ministère de l'Intérieur) (14).

Sur un autre plan, **cette valorisation généralisée de l'espace communal s'est accompagnée d'un changement au niveau des mentalités et des comportements** qui s'est traduit, de la part des propriétaires du sol, par une appréciation différente de l'utilité de celui-ci. L'affirmation des droits de propriété est de plus en plus ressentie comme une nécessité et les demandes d'immatriculation de biens fonciers augmentent rapidement, ce qui ne va pas, cependant, sans heurts et sans contestations. Cette évolution des mentalités a deux conséquences bien mises en évidence par A. HAYDER (15). D'une part, un affaiblissement de la propriété familiale et de la propriété collective, qui résulte des expropriations (dans la zone industrialo-portuaire), des

. . . / . . .

(12) : Voir infra, paragraphe suivant (d/)

(13) : HAYDER A., 1986, op.cit. (cf: p.273)

(14) : ibidem, p.251. Des enquêtes supplémentaires seront nécessaires pour mieux connaître l'affectation récente des zones militaires.

(15) : ibidem, pp.276-277

achats par les spéculateurs (à M'torrech, par exemple), par les particuliers désireux d'accéder au logement (à Teboulbou, Nahal, Chenini) ou encore par les promoteurs immobiliers (banlieue Sud). Si la propriété familiale demeure encore importante dans l'oasis et la banlieue Nord, elle ne joue plus qu'un rôle tout à fait mineur dans la partie méridionale de l'agglomération. Corrélativement, la propriété privée individuelle se renforce, conséquence logique de l'accroissement des disponibilités monétaires des ménages et de l'affirmation de la structure conjugale de la famille : ceci permet l'accession directe à la propriété ou favorise la spéculation. En ville (tissu urbain ancien), ce renforcement de la propriété privée s'est effectué aux dépens des terres municipales (divisées et loties) et, en périphérie, aux dépens des terres familiales ; c'est ce renforcement qui explique la transformation de l'utilisation du sol et la multiplication de l'habitat individuel.

*** L'évolution des transactions foncières (16) :**

Selon les archives de la Recette des Finances de Gabès, 3 635 transactions foncières ont été enregistrées de 1970 à 1981 (17) : elles portent sur 208 ha, dont 59 (27%) destinés à l'agriculture, soit 1,5% de la superficie communale mesurée dans les limites administratives de 1975.

Tableau 3 : Evolution des transactions foncières à Gabès de 1970 à 1981 (a)

Année	Nombre de transactions	Superficie (en ha)
1970	54	11,5
1971	104	3,46
1972	187	19,63
1973	176	27,61
1974	291	24,23
1975	363	41,26
1976	402	12,63
1977	497	19,54
1978	513	19,22
1979	614	16,5
1980	258	8,73
1981	176	13,07
TOTAL	3 635	207,38

Note (a) : Opérateurs publics exclus

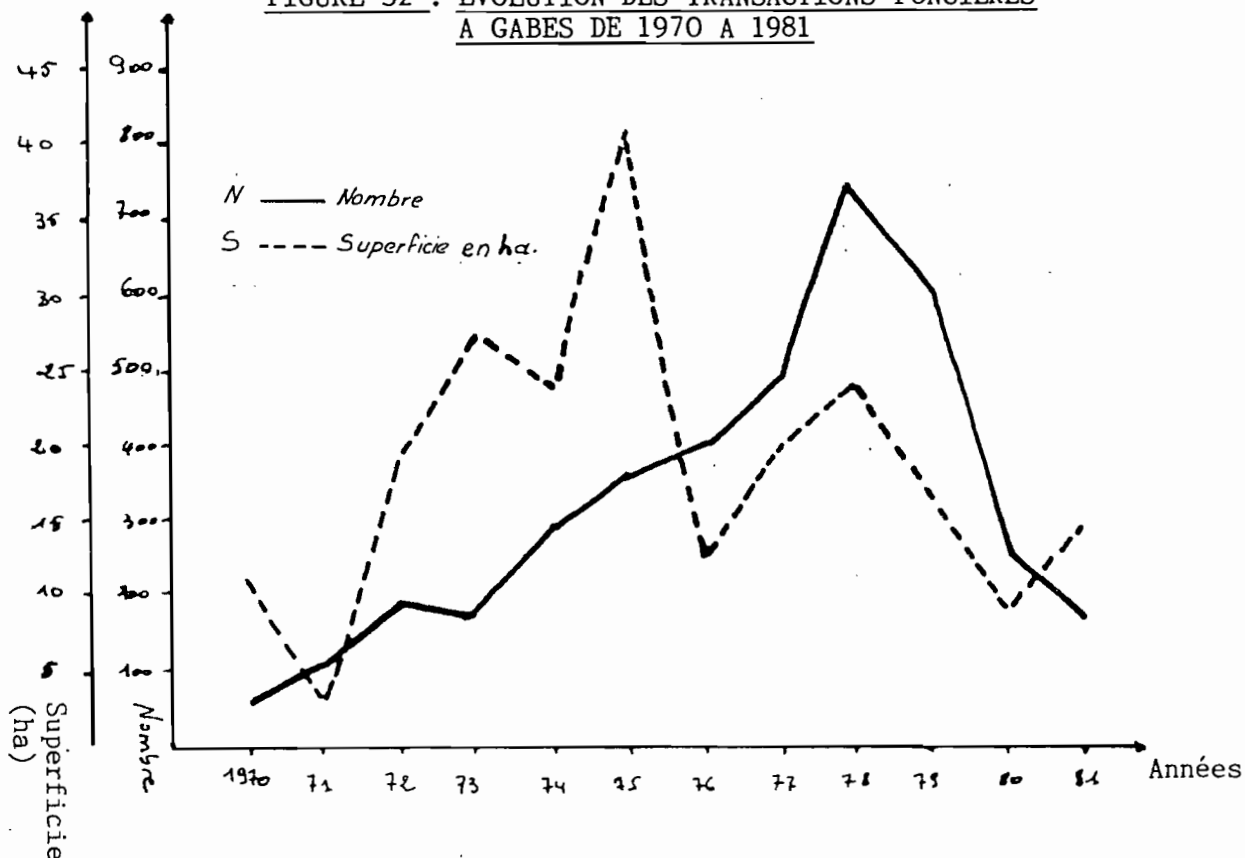
Source : Archives de la Recette des Finances de Gabès

.../...

(16) : Enquêtes B. MOKTHAR

(17) : Toutes les mutations n'ayant pas donné lieu à un acte d'enregistrement (c'est-à-dire n'ayant aucune valeur juridique) échappent à notre analyse. Par ailleurs, **les opérateurs publics n'ont pas été pris en considération.**

FIGURE 32 : EVOLUTION DES TRANSACTIONS FONCIERES A GABES DE 1970 A 1981



L'explication de la forme de la courbe (Fig. n°32) qui retrace l'évolution de ces transactions en nombre et en superficie est malaisée. En nombre, l'augmentation a été continue et considérable (x 12) entre 1970 et 1979, mais 1980 marque un véritable écroulement dont les raisons n'apparaissent pas évidentes (la gravité de la crise économique ne suffit pas à en rendre compte). En ce qui concerne les superficies, de hauts niveaux sont atteints entre 1972 et 1975 -cette dernière année représente le maximum absolu-, et les transactions demeurent notables entre 1977 et 1979 : c'est ici, sans doute, qu'il faudrait pouvoir connaître de quel poids pèsent les opérations de lotissements engagées par les promoteurs privés.

Il semble cependant qu'un des facteurs d'explication tiennent à la taille moyenne des transactions : de 1970 à 1975, les mutations de propriétés de grandes superficies l'emportent, tandis qu'à partir de 1976 les propriétés vendues sont généralement de plus petite taille. Il est acquis que le très fort renchérissement du prix des terrains explique cette évolution : la demande individuelle -et même celle des lotisseurs- s'est en effet restructurée pour réduire les coûts du foncier : elle s'est orientée vers des lots de taille inférieure et vers des types de logements moins consommateurs d'espace (appartements, petites villas, logements populaires) (18).

.../...

(18) : Ce constat a déjà été fait par A. HAYDER, 1986, op.cit. (p.278), qui relève aussi que la superficie moyenne par logement (mesurée à partir des demandes d'autorisation de bâtir) est tombée de 105 m² en 1970 à 89,7 m² en 1979.

La ventilation des mutations entre les différentes localités qui composent l'agglomération de Gabès (19) montre une nette régression (en nombre et en superficie) dans la banlieue Nord, sans doute à cause de l'effet répulsif de la pollution qui a ravagé les localités de Bouchemma, Nahal et le secteur Nord de Ghannouch d'une part, et de la spécialisation de plus en plus nette de la banlieue Sud en tant que zone résidentielle d'autre part.

On peut s'étonner de l'importance des mutations dans Gabès-ville. Après vérification sur le terrain, il s'avère que ces mutations concernent en principe des terres agricoles, mais que, dans 9 cas sur 12, elles s'accompagnent d'une modification (illégale) de l'usage du sol en vue de sa construction. L'opération est, en fait, simple : si la parcelle concernée se trouve en zone agricole protégée, on n'hésite pas, lors de la rédaction de l'acte de vente, à préciser que sa finalité est toujours agricole, tout en préméditant sa conversion en terrain à bâtir ; après la construction, on procède à la régularisation de l'opération ! Par conséquent, les opérations enregistrées dans Gabès-ville traduisent surtout l'essor de la construction dans les parties de l'oasis qui jouxtent la ville.

En banlieue Sud, les transactions foncières s'effectuent depuis 1970 à un rythme soutenu à Zrig, Sidi Boulbaba et Menara, tandis que Teboulbou et M'torrech n'apparaissent nettement sur le marché qu'après 1975.

* L'augmentation des valeurs foncières

Dès le début des années 70, les prix du sol ont enregistré, à Gabès et dans son agglomération, une augmentation considérable. A vrai dire, il convient de distinguer deux phénomènes : l'accroissement des valeurs foncières en un même point de l'espace d'une année à l'autre, d'une part ; la tendance qu'ont les valeurs foncières élevées à progresser dans l'espace, en couronnes concentriques, d'autre part.

L'augmentation du prix du sol dans le temps est générale. Entre 1965 et 1983, on peut estimer le coefficient multiplicateur à 5, à l'exception de Gabès-Centre où il est moindre, essentiellement à cause du fait que les prix avaient atteint très tôt, dans cette partie de la ville, des niveaux élevés (30 dinars le m² en moyenne au milieu des années 70, mais parfois 70 dinars le m² comme le long de l'avenue Farhat Ached -soit des valeurs du même ordre que celles observées dans le centre de Sfax et dans certaines parties du centre de Tunis). Ailleurs, les augmentations sont parfois spectaculaires : multiplication par 10 des prix fonciers dans le centre de la localité de Teboulbou, par 8 dans celui de Ghannouch, mais par 20 sur la colline de M'torrech... D'une manière générale, cependant, les progressions sont bien plus fortes dans la banlieue Sud que dans la banlieue Nord : dans la première, les prix moyens ont été multipliés par 6 en 18 ans, dans la seconde par 2,5 seulement (à l'exception du centre de Ghannouch), ceci s'expliquant par le fait que les transactions individuelles sont la règle dans la banlieue Sud tandis que, dans la banlieue Nord, le prix du sol a souvent été fixé par la puissance publique (A.F.I.).

.../...

(19) Cf: infra, **Annexe 2** : Evolution de la taille moyenne des mutations foncières selon l'année et la localité (le nombre des transactions n'a pas été fourni pour ne pas alourdir le tableau statistique).

Si l'on examine l'état des valeurs foncières vers 1965, par exemple, on constate que les prix du sol dans la périphérie de Gabès se situaient en rupture totale avec ceux de la zone urbanisée: un véritable hiatus séparait les deux types d'espace. Il n'en était déjà plus de même en 1975, et c'est encore moins le cas aujourd'hui : les prix du sol en périphérie tendent, en effet, à s'aligner sur ceux de la ville ou, du moins, à suivre avec un temps de retard l'évolution de ces derniers, sauf, naturellement, en cas d'intervention de la puissance publique ou de ses agents.

Plusieurs mécanismes se combinent pour produire cette hausse des prix : par exemple, dans la zone marécageuse située au Sud du canal, les travaux d'assainissement engagés à partir des extrémités de cette zone ainsi que l'aménagement de 17,13 ha par la S.N.I.T. pour réaliser un lotissement (partie Ouest de la zone marécageuse) ont provoqué une flambée des prix du foncier sur les lieux mêmes, mais aussi sur les parcelles alentour. Ainsi, peut-on distinguer une rente urbaine liée à la viabilisation des terrains -rente accaparée par l'aménageur- et une rente urbaine par "contamination" sur les parcelles voisines -les bénéficiaires en sont les propriétaires. De proche en proche, cette hausse des prix fonciers affecte les terrains agricoles situés dans l'oasis, ce qui incite les propriétaires à récupérer la rente en transformant les parcelles agricoles en terrains à bâtir. Cette conversion signifie une dévalorisation des terrains agricoles. Par contre, le mécanisme qui conduit à occuper, en vue de les construire, les terrains vacants qui subsistaient au sein de l'espace bâti correspond à une mise en valeur de terrains précédemment dévalorisés.

Ces mêmes mécanismes se retrouvent, à une autre échelle, autour des noyaux d'habitat -jadis ruraux- de la banlieue. Ces noyaux, sur lesquels la demande d'habitat a fortement pesé, ont vu les valeurs du foncier s'accroître très nettement : là aussi, des terres incultes ont été récupérées et construites ; là aussi, des parcelles agricoles ont été reconverties en terrain à bâtir, exprimant l'intégration économique et spatiale de ces noyaux "villageois" à l'espace urbain.

La spéculation foncière trouve un terrain favorable lorsque la propriété est familiale, car les difficultés des partages successoraux conduisent les propriétaires à vendre prématurément les parcelles : il est, en effet, plus aisé de se partager une somme d'argent que d'émietter un terrain entre plusieurs héritiers ou ayant-droits. De gros commerçants gabésiens, des hauts fonctionnaires ont ainsi réussi à acquérir, au début des années 70, de vastes superficies à M'torrech, Zrig, Teboulbou et Ménara. Etant généralement bien informés (du fait de leurs relations étroites avec les autorités), ayant saisi précocement l'importance future de ces zones, jouissant de l'exonération d'impôt, ces spéculateurs se sont procurés ces terres incultes, de pâtures ou de cultures à des prix très bas (souvent 0,5 dinar le m²) ; en ces mêmes lieux et après lotissement, le m² se vend aujourd'hui de 10 à 70 fois plus (5 à 35 dinars le m²). Plusieurs de ces opérations se sont effectués en violation du Plan Directeur de Gabès (non-respect des activités agricoles). Mais, actuellement la rareté des grandes parcelles ne permet plus d'entreprendre des opérations spéculatives d'une envergure comparable : les spéculateurs doivent se contenter de petites parcelles, rétrocédées assez rapidement (après 4 à 5 ans, en moyenne), ce qui autorise toutefois des gains respectables (quadruplement du prix d'achat).

2- La promotion immobilière et la production de logements

a- L'évolution du nombre des autorisations de bâtir dans l'agglomération de Gabès.

De 1974 à 1983 les autorités compétentes ont délivré 5 409 autorisations de bâtir au sein du périmètre communal de Gabès.

Leur nombre annuel est passé d'un peu plus de 100 en 1970 à 395 en 1974 et à 618 en 1983, avec un maximum de 825 en 1982.

Tableau 4 : Evolution du nombre des autorisations de bâtir à Gabès

Année	Nombre
1968	55
1969	180
1970	107
1971	183
1974	395
1975	373
1976	586
1977	512
1978	451
1979	424
1980	414
1981	811
1982	825
1983	618

Sources : De 1968 à 1971 : D.A.T., Gabès 73, p.90
De 1974 à 1983 : Ministère de l'Habitat, Subdivision de Gabès

Quant au nombre de logements et de pièces construites, ainsi qu'au coût des opérations, notre documentation ne nous permet malheureusement pas de dresser un tableau exhaustif pour toute la période. Les services compétents en la matière ne nous ont fourni d'informations précises que pour les années 1974, 1978 et 1983.

.../...

Tableau 5: Evolution du nombre de logements et de pièces construites à Gabès (constructions autorisées)

Année	Nombre d'autorisat.	Nombre de logements	Nombre de pièces	Nb. de pièces par logement	Coût global (a)	Prix moyen d'un loge.(b)
1968	55	55	238	4,3	-	-
1969	180	180	697	3,9	-	-
1970	107	107	433	4,0	-	-
1971	183	183	583	3,2	-	-
1974	395	544	1 706	3,13	-	--
1978	451	550	2 033	3,6	2,86	5 212
1983	618	827	2 796	3,3	8,28	10 012

Notes : (a) : en million de dinars
(b) : en dinars

Sources : De 1968 à 1971, D.A.T., Gabès 1973
Pour 1974, 1978 et 1983 : Ministère de l'Habitat, Subdivision de Gabès

L'évolution du rapport entre le nombre d'autorisations et le nombre de logements exprime la part croissante que représentent les collectifs dans la construction à Gabès (20). Quant à la baisse sensible du nombre de pièces par logement, elle s'expliquerait par la diminution de la taille moyenne des ménages (les familles élargies sont moins nombreuses) et par la hausse des coûts de construction (le prix moyen d'un logement a doublé entre 1978 et 1983).

On ne dispose d'aucune information sur la répartition géographique des autorisations de bâtir dans l'agglomération ; mais, compte tenu de la localisation des lotissements et de celle des transactions foncières, il est logique de penser que près de 90% de ces autorisations concernent les secteurs de la banlieue Sud de la ville.

b- La promotion immobilière

Interviennent à Gabès les promoteurs immobiliers publics, des sociétés immobilières locales (dont certaines mixtes, créées à l'initiative de la Municipalité), des sociétés privées, des "promoteurs" individuels. Mais la grande originalité de la ville réside en l'intervention, pour la construction de logements, des entreprises industrielles.

*** L'intervention de l'Etat.** L'Etat intervient, à Gabès comme dans toute la Tunisie, de deux manières : directement par la production de logements à vendre ou à louer, dont une partie théoriquement importante est destinée aux catégories sociales ne disposant que de revenus bas ; et, de manière indirecte, par l'adoption de mesures d'encouragement à la production ou à l'achat de logements par les particuliers.

.../...

(20) : les collectifs n'exigent qu'une seule autorisation de bâtir pour la production de plusieurs logements.

Deux promoteurs publics agissent à Gabès : la S.N.I.T. et la S.P.R.O.L.S. (21). La seconde, de création récente, vient juste d'achever son premier projet avec cinq ans de retard. Quant à la S.N.I.T., elle a fait son entrée sur la scène gabésienne en 1959, avec la construction de cités populaires, mais son action est devenue déterminante surtout après 1970 avec la construction de logements de toutes les catégories destinés à la vente. Depuis 1979, la région de Gabès relève de la S.N.I.T.-SUD, dont le siège est à SFAX (22).

A Gabès, l'intervention de la S.N.I.T. est passée par trois étapes qui diffèrent par les types de logements offerts, les prix et les couches sociales qui en ont bénéficié.

*** la première étape se caractérise par la production exclusive de logements populaires et des cités ouvrières.** Les constructions sont simples et souvent en forme de bandes continues ou jumelées par quatre. C'est le cas des cités Mohamed Ali, Sidi Boulbaba, Jara Sghira (Petite Jara) et Ménara. Généralement formé de 2 à 3 pièces, le logement ne dépasse pas 35 m² couverts. La superficie très réduite et les matériaux de construction bon marché se sont conjugués pour établir le prix de revient et de vente à un niveau compatible avec les moyens financiers des couches auxquelles les logements étaient initialement destinés. Ce prix était compris entre 600 et 1 200 DT, les logements étant vendus par facilités (30% au comptant, soit de 200 à 400 DT ; et 70% répartis sur 15 annuités). Mais on a constaté une grande différence entre le prix provisoire et le prix définitif, ce dernier étant souvent supérieur de 25% au prix provisoire. Cette différence expliquerait le nombre élevé de renoncements (33 sur 121 contractants initiaux).

Tableau 6 : Cités populaires et ouvrières construites par la S.N.I.T.

Quartier	Date	Nombre de logements	Type	Prix Provisoire en DT	Prix Définitif en DT	Contrats établis	Renoncements
Mohamed Ali	1963	30	Cité Popul.	750	1 025	24	6
Mohamed Ali	1963	59	Cité Ouvri.	1 550	2 200	34	25
Ménara	1969	10	Cité Ouvri.	4 040	4 040	10	-
Sidi Boulbaba	1959	22	Cité Popul.	750	1 115	20	2

Source : S.N.I.T., Bureau de Gabès (Janvier 1985)

.../...

(21) : S.P.R.O.L.S. : Société de Promotion de Logements Sociaux.

(22) : Avant cette date, toutes les décisions étaient prises à Tunis.

En dépit de l'augmentation générale des prix, ces logements sont restés à la portée des acheteurs à revenus modestes, les plus onéreux (4 040 DT) ayant été construits au profit des membres du Conseil de Gouvernorat et des enseignants du secondaire, ces derniers disposant à l'époque (1969) d'un revenu stable et d'une relative possibilité d'épargne. La différence entre prix provisoire et prix définitif est due, selon les responsables de la S.N.I.T., à la hausse des prix des matériaux de construction et à celle des salaires enregistrées au niveau national.

*** la deuxième étape débute vers 1973-1974.** Elle correspond à la construction de **logements suburbains et d'appartements**. Le contexte est également différent, car, du fait de la très rapide augmentation des coûts de construction, les prix de vente et, par suite, les avances nécessaires (comptant) atteignent de tels niveaux que le système de la vente par facilités devint problématique (23). Une relative solution fut trouvée en 1976 avec la création de la C.N.E.L. (24) et du système d'épargne-logement.

Jusqu'en 1980, la S.N.I.T. a construit près de 533 logements et 347 appartements dont 32 (4 immeubles) ont été reconvertis en cité universitaire. Elle a également entrepris, en 1979, une opération spéciale au profit du FOPROLOS portant sur 50 logements suburbains de type économique. Ces logements ont été construits à Bdoura (Sud-Ouest de la ville) au profit des employés des P.T.T.

Les prix de ces logements, initialement destinés aux couches moyennes, varient entre 2 150 et 9 000 DT. Les principaux bénéficiaires de ces opérations sont quelques ouvriers et plusieurs cadres des entreprises industrielles (40 logements), des employés de la Société Régionale de Transport (60 logements) et des agents de la Garde Nationale (24 appartements). Par contre, les classes populaires n'ont pu disposer, pendant ce même temps, que de 53 logements ruraux financés par le Conseil de Gouvernorat (entre 1973 et 1978) (25).

Il est donc clair que, progressivement, la S.N.I.T. a concentré ses efforts de promoteur immobilier en faveur des catégories sociales solvables : salariés de l'industrie et classes moyennes (fonctionnaires).

*** la troisième étape** débute avec l'élaboration, en 1981, d'un nouveau programme S.N.I.T. Celui-ci se caractérise par une production plus nombreuse, une qualité souvent supérieure (haut standing) et des prix plus élevés.

.../...

(23) HAYDER A., 1986, op.cit. (cf:p.269)

(24) C.N.E.L. : Caisse Nationale d'Epargne-Logement

(25) Quelques opérations supplémentaires en faveur des classes défavorisées seront entreprises ultérieurement : 192 logements financés par le Conseil de Gouvernorat pour le relogement de la population transférée du quartier Dabdaba ; 182 appartements de type H.L.M., à louer, construits par la SPROLS (voir infra, p.205).

Tableau 7 : Production de la S.N.I.T. : Programme 1981.

Nom de l'opération	Type	Nombre de logements	Prix Provisoire (DT)	Prix Définitif (DT)	Bénéficiaires
AMEL I	Suburbain (2 pièces)	451	4 800	6 000	Particuliers
	Suburbain (2 p.) Haut Standing	123	6 150	6 167	
	Villas	20	13 100	13 100	
AMEL II	Suburbain (2 pièces)	80	7 000	7 000	Employés de la STEG
	économique (3 pièces)	12	9 000	9 000	
CITE EZDIHAR	Suburbains Economiques Jumelés	802	15 000	15 000	Particuliers
MTORRECH	villas jumelées	321	20 000	-	Particuliers
	villas isolées		25 000	-	
C 4	Appartements	59	de 20 000 à 24 000 (a)		cadres moyens de la Z.I.P.

Note (a) : Prix fournis sous réserve. D'autres sources signalent en effet un prix définitif variant entre 15 000 et 17 000 DT

Source : S.N.I.T., Agence de Gabès

D'après la S.N.I.T., les caractéristiques de chaque type de logement sont les suivantes :

Tableau 8 : Caractéristiques des logements S.N.I.T. (Programme 1981)

Type	Surface couverte	Nombre de pièces	Equipement(a)	Surface du terrain nu	Remarques
Suburbain(WAFA)	42 m ²	2	C + WC	40 m ²	extensible à l'étage
Semi-économique	55 m ²	3	C + WC + SE	40 m ²	extensible à l'étage
Economique (individuel ou groupé)	100 m ²	5	C + WC + SB	120 m ²	Néant
Appartement	100 m ²	S + 2 ou S + 3	C + WC + SB	120 m ²	Néant
Villa	120 m ²	S + 2	C + SB	250 m ²	Néant

Note (a) : C = cuisine ; SE = salle d'eau ; SB = salle de bain
Source : S.N.I.T., Agence de Gabès

Il est certain que cette grille n'est pas toujours strictement appliquée par la S.N.I.T., mais elle reflète néanmoins une certaine conception de l'organisation interne des logements produits par la plus grande société immobilière publique. A l'exception des logements individuels groupés de 5 pièces, les habitations de la S.N.I.T. sont généralement conçues pour des ménages de 3 à 4 personnes seulement.

Outre leur prix, excessif pour des faibles revenus et souvent encore trop élevé pour les catégories inférieures des couches moyennes, les logements de la S.N.I.T. ne correspondent qu'exceptionnellement aux besoins réels des ménages de Gabès, dont la taille moyenne est de 6 personnes.

Le deuxième grand opérateur public est, nous l'avons dit, la SPROLS, créée en vertu de la loi n°77-55 du 3 Août 1977, et dont l'objectif est la construction de logements au profit des assurés sociaux (26).

Jusqu'à aujourd'hui (1987), la seule opération réalisée par la SPROLS se situe à Zrig. Elle consiste en la construction de 182 logements sur des lots de superficie unitaire moyenne de 252 m². L'opération a été réalisée en deux tranches, 100 logements pour la première et 82 pour la seconde. Les types de logements sont également au nombre de deux : le type 1 est composé de logements d'une superficie unitaire couverte de 59 m² et comprennent un séjour, deux chambres, une salle d'eau et une cuisine ; le deuxième type est plus modeste : 35 m² seulement, 2 chambres, une cuisine et une salle d'eau.

Les 100 logements de la première tranche ont été achevés avec cinq ans de retard et le loyer fixé initialement à 35 D par mois est passé à 67 D. lors des attributions effectuées en 1986. En Juillet 1987, près de 80 logements étaient encore vacants (27). Mais il a suffi qu'un responsable ait laissé entendre que la SPROLS pourrait recourir au système de location-vente dans la cité concernée pour que tous les logements soient loués au cours du mois suivant (Août 1987). Parmi les nouveaux locataires, on enregistre un grand nombre de professeurs de l'enseignement secondaire, des ingénieurs et des cadres moyens de l'Administration. Les destinataires initiaux, dont le revenu mensuel se situe aux alentours du SMIG, ont été rapidement "chassés", du fait que le loyer fixé dépasse de 50% leur revenu !

Les interventions de l'Etat dans la production de logements peuvent également revêtir une **forme indirecte**.

.../...

(26) : "La SPROLS est habilitée...à réaliser et gérer les programmes immobiliers de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (C.N.S.S.) et de la Caisse d'Assurance Vieillesse, Invalidité et Survivants (C.A.V.I.S.), et à louer des logements aux assurés sociaux".

(27) : Certains de ces 80 logements ont été occupés un temps, mais les locataires y ont rapidement renoncé.

D'une part, il encourage les promoteurs immobiliers (surtout privés) par l'octroi de primes, en les orientant vers telle ou telle forme de production. Mais les résultats obtenus demeurent modestes.

D'autre part, il incite les employeurs à se transformer en promoteurs immobiliers pour loger leurs salariés, en leur octroyant des dégrèvements fiscaux. Le succès de cette politique est réel, le dégrèvement fiscal étant véritablement incitateur, même si les réalisations sont loin d'avoir résolu le problème du logement pour tous les salariés.

*** le rôle des employeurs :**

Afin d'inciter les employeurs à loger eux-mêmes leurs employés, la loi leur accorde une réduction d'impôts : pour les personnes morales, celle-ci est effectuée sur le droit professionnel de patente et calculée sur un maximum de 50% du bénéfice annuel soumis à cet impôt ; pour les personnes physiques (industriels, agriculteurs, commerçants...) la réduction se situe entre 30 et 50% du revenu imposable selon le niveau de ce revenu.

Dans ce cadre, plusieurs entreprises industrielles et divers services publics ont construit des cités pour leurs cadres et ouvriers.

Les modes d'intervention des employeurs sont divers :

- ils peuvent agir directement, en achetant des terrains, les aménageant et réalisant (ou faisant réaliser) les constructions (dont ils gardent la propriété)
- ils peuvent aussi financer et superviser les coopératives d'employés, dont ils ont parfois suscité la constitution ; dans ce cas, les coopératives se chargent elles-mêmes des opérations de construction.
- ils peuvent enfin agir sans se comporter eux-mêmes en promoteurs (fonciers ou immobiliers) : achat de logements et d'appartements déjà construits, revendus aux salariés avec des facilités de paiement ; octroi de prêts à la construction ; octroi de primes au logement (pour les locataires)...

Les I.C.M. ont joué, en ce domaine, un rôle pionnier: une cité pour cadres a été réalisée dès 1970. Les autres sociétés se sont engagées à la suite, mais à partir de 1976 seulement. Nos enquêtes ont permis de recenser 15 opérations réalisées par les employeurs, correspondant à une superficie consommée de 61,56 ha et à 1 641 logements (28).

Sur ces 15 opérations, 9 ont été achevées et sont actuellement habitées, 4 n'ont été réalisées que partiellement, tandis que les deux dernières (Coopérative des employés de la Santé Publique et Coopérative des employés du Ministère de l'Equipement), localisées à M'Torrech, ne portaient que sur le foncier, le soin étant laissé aux adhérents de réaliser eux-mêmes la construction.

.../...

(28) Voir Annexe 3, p. 219.

A ces opérations, il convient d'ajouter l'achat de 8 appartements de standing par les A.C.M.G., de 58 par la Cimenterie et de 10 par l'O.P.N.T., soit dans la Cité de Gabès-Port, soit dans la Cité AL OUNS, située près du stade municipal. Dans ce même secteur, fut menée la plus grande opération financée conjointement par les I.C.M., la Cimenterie et la S.A.E.P.A. et construite par la S.N.I.T. : elle se compose de 476 villas dans des constructions R + 1, et a été baptisée Cité Jawhara (29).

Pour récapituler, disons que les employeurs ont logé entre 1970 et 1985, près de 1 311 ménages ayant le statut de propriétaires (ou de locataires dans le cas des employés des A.C.M.G.) et produit 330 lots à construire répartis entre les employés de la Santé Publique (228 lots) et ceux du Ministère de l'Equipement (102 lots).

Tous les logements construits sont du type villa isolée ou jumelée, souvent de standing et même de haut standing dans le cas des Cités des cadres des I.C.M. à Gabès-Port, de la Cimenterie et de la SAEPA à M'Torrech.

Géographiquement, la majorité des cités se concentre en deux zones privilégiées : à M'Torrech (8 cités) et à Zrig-Sidi Boulbaba (5 cités). Les deux dernières se trouvent l'une à Gabès-Port, l'autre à l'entrée Nord de Teboulbou. C'est donc la banlieue Sud qui se distingue en accueillant 14 des 15 opérations.

Si l'on prend en considération les appartements et villas achetés ou financés par les unités industrielles, les opérations entreprises par les employeurs se classent, selon leur contenu socio-professionnel, comme suit :

- Cités pour cadres : Gabès-Port et M'Torrech
- Cités pour Agents de Maîtrise : Gabès-ville (près du stade)
Sidi Boulbaba
M'Torrech
- Cités ouvrières : Sidi Boulbaba
Zrig

Quant aux prix, on constate qu'ils sont très élevés, à l'exception de ceux du terrain à bâtir dans le lotissement du Ministère de la Santé Publique (125 Dinars le lot, soit environ 0,200 Dinar le mètre carré).

L'emplacement dans des zones de valeur foncière élevée, comme Gabès-Port, M'Torrech et Sidi Boulbaba - Zrig et la bonne qualité des matériaux de construction utilisés expliquent ces niveaux de prix. Les villas pour les cadres moyens et agents de maîtrise coûtent, selon les cités, entre 11 000 et 14 000 dinars. Celles réservées aux cadres supérieurs de la Cimenterie (à M'Torrech) et des I.C.M. (à Gabès-Port) dépassent 30 000 dinars. Par contre les logements pour agents de bureau et ouvriers, tels ceux offerts par les cités Nakhil (cimenterie) à Zrig,

.../...

(29) : Opération figurant à la ligne 15 de l'Annexe 3.

Ennour (STEG) et El Iman (PTT), sont vendus à des prix plus raisonnables (entre 7 000 et 9 000 dinars) (30).

Toutefois, il apparaît que ces prix ne constituent pas un obstacle insurmontable à l'acquisition des logements dans la mesure où ces opérations sont financées par les employeurs, qui les vendent aux employés avec de grandes facilités de paiement, notamment dans le cas des unités industrielles du complexe chimique (retenue de 25 à 30% sur le salaire mensuel).

*** le rôle des sociétés immobilières locales :**

A la différence de ce que nous avons constaté pour la production de terrains à bâtir (promotion foncière), où les promoteurs locaux jouent un grand rôle, la contribution des sociétés locales à la promotion immobilière (31) est modeste à Gabès.

En vérité, il n'existe à Gabès qu'une seule société entièrement occupée par la production de logements, la **Société Immobilière de Gabès (S.I.G.)**. Celle-ci a été créée à la fin des années 60, en association de la Municipalité de Gabès, de sociétés étatiques ou para-étatiques et de capitaux privés. De ce fait, il n'est pas interdit de considérer que son action la rattache aux opérateurs publics ou para-publics.

Au titre de sa participation au capital, la Municipalité de Gabès a cédé à la S.I.G. des terrains bien situés (2,8 ha en 1972 et 1,6 ha en 1973, en plein centre de Gabès, les premiers à Gabès-Port, les seconds près de l'Oued, à proximité du siège du Gouvernorat).

Mais, depuis sa création, la S.I.G. n'a réalisé que 246 logements, dont 90 villas et 156 appartements, généralement de standing (relativement au niveau moyen du parc de logements de Gabès), donc onéreux (32). Toutes ces constructions sont destinées à la **vente**.

Une seconde société gabésienne est présente sur le marché immobilier. Il s'agit de la **Société Manar-Touristique (SOMATO)**, constituée par une famille d'entrepreneurs locaux avec un capital de 100 000 DT. A l'origine, elle était une société touristique et hôtelière qui avait envisagé de construire un hôtel, mais, à la suite du développement de la fonction industrielle de Gabès, -et, corrélativement, à la suite de la baisse de la fréquentation touristique-, elle s'est orientée vers l'investissement immobilier. Sa production demeure cependant marginale (7 logements par an en moyenne).

Ces deux sociétés locales ne contribuent que pour 2% seulement à la production de logements (estimée à 1 100 unités par an en moyenne).

.../...

(30) : Des enquêtes complémentaires sont cependant nécessaires pour mieux cerner ces prix (les informations obtenues à ce jour sont, en effet, parfois contradictoires).

(31) : Nous n'analysons pas, dans ce paragraphe, le rôle des "promoteurs" individuels (construction individuelle).

(32) : Vers 1980, les coûts actualisés avoisineraient 11 000 DT pour une villa et 7 780 DT pour un appartement [Cf: HAYDER A., 1986, op.cit., pp.267-268].

Les faibles disponibilités financières sont l'obstacle majeur que rencontrent ces sociétés, en dépit des avantages et des primes qu'elles perçoivent. Il est vrai que dans un secteur qui est l'un de ceux immobilisant les plus grandes masses de capital, les promoteurs privés ne disposent que de capitaux très modestes (300 000 Dinars pour la S.I.G. et 100 000 pour la SOMATO), ils ne peuvent donc déployer une activité trop intense, chaque nouvel investissement ne pouvant s'effectuer qu'après la réalisation et la commercialisation de l'opération précédente. Or, la lenteur d'exécution qui caractérise le secteur des B.T.P. provoque automatiquement la lenteur de rotation des capitaux, ce qui contribue à excessivement espacer dans le temps les opérations immobilières.

Ce souci de réaliser immédiatement le produit sur le marché détermine dans une grande mesure le choix des types de logements à construire et la localisation des projets. Or le secteur privé n'a proposé que des villas et des appartements dans des zones de valeur foncière très élevée. Les opérations de la S.I.G., par exemple, se répartissent comme suit :

Tableau 10 : Opérations de la S.I.G. de 1970 à 1985

Nom de l'Opération :	Situation	: Nombre et type
OASIS I	Rue de Zarzis (Gabès-Ville)	54 + 11 vendues inachevées
OASIS II	Rue de Zarzis (Gabès-Ville)	8 appartements
Cité JAWHARA	Près du stade	25 villas et 24 appartements
Cité HANA	Gabès-Port	40 appartements
AMEL	Gabès-Port	16 appartements
MONA	Gabès-Port	20 "
RIADH	Gabès-Port	32 "
TACAPES	Gabès-Port	16 "
TOTAL		246 logements

Source : S.I.G., 1985

Les logements produits par la S.I.G. sont de haut standing, spacieux et bien équipés (3 à 4 pièces, cuisine, WC, salle de bain) (33). Ils ont été achetés essentiellement par des cadres moyens et supérieurs travaillant dans les entreprises de la zone industrielle et par des fonctionnaires. Les I.C.M. et les A.C.M.G. ont acquis plusieurs immeubles dans les opérations S.I.G. de Gabès-Port et plusieurs villas à la cité Jawhara. Mais d'autres logements ont été acquis par de gros commerçants et divers spéculateurs à des fins locatives.

+ +
+

(33) : D'après nos informations, les logements vendus par la S.I.G. l'ont été à des prix variant de 42,5 à 83,5 DT le m² couvert (les écarts sont dus à la qualité de la construction, à l'orientation, à l'emplacement) ; les prix les plus bas correspondent aux opérations Oasis I et Oasis II. De 1977 à 1981, le prix moyen du m² couvert a augmenté de 3,3 DT.

En dépit de sa faiblesse quantitative, la production immobilière du secteur privé et des employeurs a marqué l'espace d'une façon très remarquable. Le paysage urbain de Gabès-Port, de tout le secteur compris entre le Boulevard Mohamed Ali au Nord et les établissements militaires et le Stade Municipal au Sud, ainsi que la zone où furent implantées les deux opérations de Gabès-Oasis I et II, a complètement changé. L'apparition de séries de villas individuelles d'aspect extérieur moderne ou d'immeubles qui paraissent immenses et pesants dans une ville dépourvue jusqu'alors de constructions de plus de deux niveaux, a concrétisé ce passage vers un mode de production nouveau et un style de vie venu d'ailleurs.

Ces nouvelles réalisations ne se distinguent pas seulement par leur aspect extérieur et architectural, mais aussi par l'organisation et l'utilisation internes des logements, elles-mêmes déterminées par les caractéristiques socio-professionnelles des occupants.

Il n'en reste pas moins que le secteur privé (sociétés) ne peut en aucune manière satisfaire la demande en logements. La nécessité pour lui de rémunérer suffisamment les capitaux investis l'oblige à exclure de ses objectifs toute demande non solvable et, même, la demande émanant des salariés à bas revenus. Or, la demande des couches sociales aisées est déjà partiellement satisfaite par les opérations financées par les entreprises publiques. En outre, le secteur privé ne peut produire chaque année qu'un nombre très limité de logements, du fait de la modestie de ses moyens techniques et financiers.

*** le rôle de la construction individuelle :**

La promotion individuelle est, en volume, l'agent essentiel de la construction à Gabès. Mais elle est la plus difficile à cerner, et les enquêtes prévues pour y parvenir sont à peine lancées.

Il apparaît toutefois (34) que si l'essentiel des logements construits est destiné aux constructeurs eux-mêmes, une part non négligeable (20%) doit servir à la location et peut être tenue, dans le contexte gabésien, pour une activité spéculative (35). La plupart des constructions réalisées ou engagées sont de standing, occupent de vastes surfaces (174 m² couverts en moyenne) et sont coûteuses (coût moyen de l'investissement, en 1980 : 12 300 DT). Leur financement est massivement assuré sur les ressources propres des opérateurs, les apports externes (crédits, aides des entreprises) ne jouant qu'un rôle mineur (13%) ; de ce fait, les retards de réalisation sont nombreux.

Naturellement, les logements ainsi construits ne permettent pas plus que ceux proposés par les sociétés immobilières locales ou les entreprises publiques de répondre à la demande des populations les plus pauvres de l'agglomération.

.../...

(34) : D'après une enquête déjà ancienne (1980) portant sur un échantillon réduit (86 logements), réalisée par A. HAYDER (1986, op.cit., pp.266-267).

(35) : Mais le complexe industriel ayant atteint son rythme de croisière, il apparaissait, en 1980, que la clientèle aisée n'était pas assez nombreuse pour satisfaire l'offre : 200 logements auraient été vacants. Cette information serait à vérifier et à actualiser aujourd'hui.

3- Investissements publics et dynamismes des activités de la construction.

Nous ne sommes absolument pas en mesure, en l'état actuel de la recherche, d'établir de manière précise l'ampleur des effets des investissements publics sur les activités de la construction, ni de décortiquer les circuits par lesquels s'effectuent les influences de l'un à l'autre.

Il faut convenir que le B.T.P. est sans doute, en Tunisie comme au Maroc, le secteur d'activité économique le plus mal connu, mais aussi le plus difficile à cerner. Il présente en effet une structure complexe, comportant grandes entreprises utilisant à l'occasion une main-d'oeuvre saisonnière massive, de nombreuses petites entreprises, une foule de tâcherons, de manoeuvres temporaires, etc... Les saisonniers et travailleurs temporaires ne sont généralement pas déclarés et la sous-estimation des effectifs salariés est considérable. Parmi les indépendants, les changements d'activité en cours d'année sont fréquents.

Des éléments plus précis sont attendus de l'enquête sur les établissements (36) et d'enquêtes ou d'interviews spécifiques. Mais il demeurera toujours quasiment impossible de reconstituer l'évolution du secteur depuis le début des années 1970.

Différentes sources permettent néanmoins d'approcher grossièrement l'évolution du **nombre des entreprises** du bâtiment à Gabès, et des **effectifs permanents** qu'elles occupent. Il en ressort la confirmation d'une très rapide croissance, puisque l'on serait passé de 3 entreprises (37) en 1966 (2 à Gabès, 1 à Bouchemma) à 69 en 1986. Sans doute, le Tableau 10 semble-t-il indiquer un dynamisme récent particulièrement marqué dans ce secteur du B.T.P., mais il est plus juste de dater le début de l'essor aux premières années de la décennie 70. En effet, "les travaux liés à la construction du port industriel et des usines ont créé environ 400 emplois stables dans le secteur des travaux publics et de la construction" (38), ce qui porte le nombre d'emplois dans ce secteur à 724 aux environs de 1971.

.../...

(36) : cf: supra, p. 162-179

(37) : Auxquelles il faudrait adjoindre quelques entreprises artisanales.

(38) : D.A.T., 1973, op.cit., p.61

Tableau 11 : Le dynamisme du secteur des B.T.P. à Gabès (a) (1966-1986)

Date	Nombre d'établissements	Emplois permanents	Emplois saisonniers	Stagiaires	Total
1966	3	300	-	-	300
1967		324	-	-	324
1976-1977	17	435	n.d.	n.d.	435
1983	33	1 400	128	5	1 533
1984	35	1 426	238	4	1 668
1985	56	617	1 118	18	1 753
1986	69	-			2 366 (b)

Notes : (a) : Données relatives aux délégations de Gabès-Nord et de Gabès-Sud
 (b) : Estimation personnelle (A. MOKTAR) à partir des données relatives au Gouvernorat de Gabès.

Sources : - pour 1966 : Quaroni di Carlo, 1967 : **Pôle de développement de Gabès, étude d'aménagement du territoire**, Rome, p.115
 - pour 1967 : D.A.T., 1973 : **Gabès 73**, Tunis, p.60
 - pour 1976-1977 : I.N.S., **Recensement des établissements en milieu urbain** (gouvernorat de Gabès)
 - pour 1983 : F.E.N.A. du 3/12/83
 - pour 1984 : F.E.N.A. du 1/8/84
 - pour 1985 : F.E.N.A. du 1/4/85
 - pour 1986 : F.E.N.A. du 1/12/86

Les effectifs employés en 1971 ne correspondent évidemment pas aux travailleurs du B.T.P. effectivement présents à Gabès à cette date, puisque la plupart des grands chantiers (port, complexe chimique) avaient été adjudiqués à de puissantes sociétés de construction, nationales ou -ce fut le cas- étrangères, qui recrutèrent leur main-d'oeuvre sur place, dans la région, voire même dans d'autres régions du pays. Ces grands chantiers ont mobilisé une main-d'oeuvre considérable, mais dont nous ne sommes pas encore parvenus à estimer le volume : on pourra néanmoins juger de son importance en comparant avec les emplois offerts par des chantiers récents, mais de moindre importance : 420 salariés permanents travaillant pour la Société T.P.I. à la réalisation de la deuxième tranche du port commercial de Gabès (1985-1987 ; 11 000 000 DT) et 230 permanents à l'agrandissement du port de pêche (chantier en cours).

Au début des grands travaux, donc, ce sont des sociétés extérieures à Gabès qui sont venues y travailler -c'est à cette occasion, par exemple, que s'est installée la première société étrangère de B.T.P.-, étant entendu que les petites entreprises gabésiennes se sont vues confier des finitions ou quelques travaux en sous-traitance. Les grandes entreprises extérieures à la région ont ainsi recouru, dans un premier temps, à de la main-d'oeuvre qualifiée (maçons, ferrailleurs, coffreurs et boiseurs) recrutée à Sfax et Bizerte (39). Toutefois, il semblerait qu'à l'heure

.../...

(39) : Entretien avec M. Ali ABDELAZIZ, Directeur de l'O.P.E.T.T.E. de Gabès.

actuelle, la main-d'oeuvre qualifiée nécessaire aux grands chantiers soit aisément disponible sur place et, même, qu'une partie d'entre elle soit utilisée sur les grands chantiers de construction de complexes industriels ou d'infrastructures portuaires, à Gafsa (Industries Chimiques de Gafsa, sises à M'dilla), à Zarzis (port) et à la Skhira (SIAPE : industrie des phosphates (40).

Il est ainsi légitime de penser que les besoins de main-d'oeuvre des chantiers ont permis, en un peu plus d'une décennie, **d' élever sensiblement le niveau de qualification des travailleurs** du B.T.P., soit grâce à l'amélioration des structures de la formation professionnelle, soit à la suite d'une formation sur le tas.

Mais, une fois les plus vastes chantiers achevés, une partie de la main-d'oeuvre du B.T.P. s'est retrouvée au chômage. En Janvier 1984, l'O.P.E.T.T.E. avait enregistré 262 demandes d'emploi émanant de travailleurs du B.T.P. (41), dont 146 de maçons et aides-maçons, 23 de coffreurs et boiseurs, 68 de ferrailleurs et aides-ferrailleurs, 17 de peintres en bâtiment, 8 de chefs de chantier (42). L'ampleur du chômage et de l'emploi saisonnier est, bien sûr, à l'origine du travail non-déclaré et de l'essor du tâcheronnage, phénomènes concomitants à celui de la chute brutale du nombre des emplois permanents. Le retour massif de la main-d'oeuvre tunisienne employée en Libye n'a pas arrangé la situation de l'emploi à Gabès, beaucoup d'émigrés étant originaires de cette ville ou de sa région. De ce fait, les 90 patrons et 650 indépendants du secteur B.T.P., qui travaillent généralement au forfait, veillent à ce que chacun de leur salarié n'effectue pas plus de 6 mois de travail continu, duré au-delà de laquelle les conditions de "titularisation" seraient remplies. Le chômage touche également les patrons et indépendants. En effet, on a recensé à Gabès, aux mois de Juillet et Août 1985, 50 petits entrepreneurs du B.T.P. dont 43 se trouvaient sans patente ou autorisation. Ils ne disposaient donc que de leur force de travail et d'un capital circulaire très réduit (brouettes, pelles et, rarement, une bétonnière...). Sur ces 50 entrepreneurs recensés, 9 seulement étaient occupés par un travail sur commande. Les autres étaient dans l'attente d'une commande éventuelle et travaillaient comme maçons à la tâche ou comme journaliers.

En ce qui concerne le financement des travaux, ces entrepreneurs comptent souvent sur les avances de leurs clients pour rémunérer les quelques ouvriers (souvent non déclarés) qui travaillent avec eux, et sur l'achat à crédit des matériaux de construction pour effectuer les travaux jusqu'à la prochaine avance.

.../...

(40) : Même source que (39).

(41) : Non compris les primo-demandeurs d'emploi

(42) : O.P.E.T.T.E., Janvier 1984 : **Statistiques du marché du travail et des placements à l'étranger**. Tunis.

Mais, aujourd'hui encore, si l'on en croit le F.E.N.A. (43), l'emploi offert à Gabès par les entreprises du B.T.P. -du moins celles recensées par cette source incomplète et sélective (44)- évolue à la hausse ou à la baisse en fonction de l'ouverture ou de la formation des grands chantiers. Ainsi, en 1983, l'emploi permanent moyen des 33 sociétés recensées était de 42,4 salariés ; mais il serait tombé à 11 en 1985.

La structure de l'emploi dans le B.T.P. est inconnue pour Gabès-ville. Pour le Gouvernorat de Gabès, le Recensement de 1984 signale 90 patrons seulement, 650 indépendants, 6 920 salariés, 70 apprentis et aides-familiaux et 90 autres cas (45).

La répartition par taille des entreprises est aussi méconnue, du moins aujourd'hui. Le seul document exécutable est ancien (46), mais il est établi sur un recensement exhaustif des établissements localisés (c'est-à-dire ayant "pignon sur rue") à Gabès (47) montrant le petit nombre des établissements de B.T.P. de grande taille.

Tableau 12 : Structure par taille des entreprises du B.T.P. à Gabès.

Date	Classes de taille 0 - 4 emplois	5 - 9 emplois	10 - 19 emplois	20 - 49 emplois	50 - 99 emplois	plus de 100 empl.	TOTAL
1976 - 1977 (a)	8	4	0	2	2	1	17
1986 (b)		24		38	14	7	83

Notes : (a) : Communes de Gabès et Ghannouch seulement
(b) : Ensemble du Gouvernorat de Gabès

Sources : - pour 1976-1977 : I.N.S. : **Recensement des établissements en milieu urbain, Gouvernorat de Gabès.**
- pour 1986 : F.E.N.A. du 1/12/86

- (43) : F.E.N.A. : Fichier des Entreprises Non Agricoles (Source : O.P.E.T.T.E.)
 (44) : Naturellement le nombre des travailleurs gabésiens employés sur des chantiers situés hors de l'agglomération n'est pas connu.
 (45) : R.G.P.H. du 30 Mars 1984- vol.5 : Caractéristiques économiques, Tab.37 (p.188)
 (46) : I.N.S., **Recensement des établissements en milieu urbain, Gouvernorat de Gabès**, Tunis, 72p. (cf:Tab.24 pour Gabès, p.65 ; Tab.25 pour Ghannouch, p.66). 1976-1977
 (47) : Gabès, y compris Chenini et Teboulbou. A Ghannouch, aucune entreprise du B.T.P. n'avait été recensée.

+ + +
+ +
+

Par leurs effets directs (grands chantiers industriels, réalisation des infrastructures, construction des équipements publics), les investissements publics à Gabès ont impulsé le développement d'un secteur du B.T.P. assez puissant, qui est parvenu, progressivement et partiellement, à s'autonomiser (par rapport aux sociétés de constructions tunisoises, sfaxiennes ou étrangères) et qui est même en mesure, aujourd'hui, d'intervenir dans tout le Sud tunisien. La qualification de la main-d'oeuvre s'est améliorée. Mais les chantiers sont une activité par essence temporaire et les sociétés gabésiennes ont freiné l'embauche de main-d'oeuvre permanente pour s'adapter plus aisément aux fluctuations considérables de l'offre. Ainsi s'explique, sans doute, et la faiblesse des salariés permanents et l'ampleur du chômage et du sous-emploi dans le secteur des B.T.P.

Sans doute est-il aussi acquis que l'explosion des activités de la construction pour le logement, résultant indirectement (au moins pour partie) de la masse des investissements publics déversés sur Gabès, permet de maintenir une masse d'emplois non négligeable. Mais, comme cela a été signalé, les modes de réalisation de ces constructions ne favorisent pas le recours aux grandes sociétés du B.T.P., car la plupart des chantiers sont de taille modeste et les moyens financiers des promoteurs immobiliers peu conséquents -à l'exception de la S.N.I.T. et de la S.P.R.O.L.S. Aussi, la construction des logements s'effectue-t-elle surtout par des petits patrons indépendants, par des tâcherons ou des travailleurs non-déclarés, voire, dans les quartiers pauvres, par auto-construction. Si cela permet d'assurer un minimum de ressources à un assez grand nombre de petites entreprises et de travailleurs du secteur informel, cela ne suffit pas -ou ne suffit plus- à impulser un nouvel essor du secteur des B.T.P.

Conclusion

L'importance que nous avons accordée à l'analyse des mécanismes de la promotion foncière et immobilière, ainsi qu'au développement des activités de la construction, résulte de l'ampleur des bouleversements que les investissements publics (industriels surtout, tertiaires secondairement) ont provoqués, dans une série de réactions en chaîne.

Ces investissements sont, par eux-mêmes, consommateurs d'espace et ont nécessité l'intervention directe des agents publics. Mais, par l'appel de main-d'oeuvre -occasionnelle, peu qualifiée, qualifiée, d'encadrement moyen et supérieur- et par les revenus distribués, ils ont provoqué un gonflement démographique (flux migratoire), une demande exacerbée en logements -à laquelle le tissu urbain ancien était incapable de répondre- et, au bout du compte, une pression très forte sur le marché foncier. La pression sur le marché immobilier du logement locatif,

pour réelle qu'elle soit, semble moindre, dans la mesure où pour beaucoup de néo-citadins de Gabès et de Mohammedia l'installation dans la ville passe par l'accès à la propriété du logement -seuls certains cadres et fonctionnaires ne voient dans Gabès qu'une étape temporaire dans leur cursus professionnel, donc résidentiel.

Les phénomènes de dévalorisation du sol agricole/valorisation du sol urbain ont abouti à un considérable accroissement de la rente foncière, dont ont bénéficié les propriétaires du sol (y compris les petits) et les spéculateurs, ces derniers provenant de divers horizons -mais les opérations les plus massives ont généralement été réalisées par des commerçants ou des fonctionnaires. Sans doute, les propriétaires qui ont construit ou fait construire leur logement sur une parcelle leur appartenant n'ont-ils pas réalisé, financièrement, leur rente, mais il est probable que nombreux sont ceux qui ont vendu une (ou des) parcelle(s) pour effectuer leurs opérations immobilières. Dans ce cas, il est possible de considérer que l'augmentation du prix du sol a contribué à injecter dans le circuit économique, principalement par le biais de la construction, des sommes monétaires considérables, ce qui permet d'auto-entretenir le dynamisme économique.

La valorisation du sol urbain a, ainsi, joué comme un facteur d'augmentation des revenus pour une fraction de la population (que nous ne sommes pas encore parvenus à quantifier) qui n'était pas salariée dans les entreprises industrielles. Mais les rentes ainsi réalisées ne sont guère investies dans les activités productives, principalement parce que la conception et les finalités des complexes industriels ne favorisent guère l'émergence spontanée d'un tissu de petites et moyennes entreprises (même de sous-traitance), mais aussi parce que le logement en pleine propriété est ressenti comme un besoin social de premier ordre par toutes les couches sociales de la population. Ce sont donc essentiellement les activités de la construction qui ont bénéficié de cette circulation accrue d'argent. Mais la fragmentation du marché, les disponibilités médiocres ou faibles de nombreux propriétaires potentiels, la situation du sous-emploi sont des freins à une structuration des entreprises de B.T.P. et à l'embauche de personnel permanent. A côté d'une strate somme toute réduite de grandes et de moyennes entreprises de B.T.P., ce sont donc souvent les activités du "secteur informel" (petites entreprises, indépendants, tâcherons et saisonniers, autres) qui se sont développées en se greffant sur cette demande accrue.

ANNEXE 1 : Lotissements privés approuvés entre 1970 et 1983
dans l'agglomération de Gabès

N°	NOM DU LOTISSEUR OU LOTISSEMENT.	SITUATION	SUPERFICIE TOTALE	ETAPE (1)	NOMBRE DE LOGEMENTS	ANNEE
1	BEN KILANI	MENARA	0,84	R	72	70
2	ESSALEM	Mtorrech	11,5	R	144	70
3	EZZOUHOUR	"	1,9	R	29	70
4	BEN KILANI	"	2,16	R	23	72
5	ABDALLAH/H.AMOR	Cité M.ALI	0,63	R	25	74
6	T.H. SALAH	CHENTECH	5	R.P.	188	74
7	THABTI	MTORRECH	2,8	R	55	75
8	OUANANE	SUR GPI SUD	49	R P	345	76
9	G. NFOUSSI	SIDI BOULBABA	2,4	R	52	76
10	A. BEN REJEB	" "	0,5	R	17	76
11	A. MBAREK	CHENTECH	0,6	R	12	76
12	S. SGHAIER	MTORRECH	4,8	R P	85	76
13	TOUITI	MTORRECH	4,5	R	84	76
14	A. GOUFFA	SIDI BOULBABA	0,6	R	19	77
15	A. GOUFFA	" "	2,2	R	46	77
16	M. THABTI	MTORRECH	3,6	R	38	77
17	- ?	?	6	?	126	78
18	H. MRABET	MTORRECH	1,3	R	26	78
19	BIDANI	SIDI BOULBABA	27	R P	1616	78
20	K.NFOUSSI et Cts	SIDI BOULBABA	1,3	R	30	78
21	CHERIFA et HEDOU	MTORRECH	10,6	R P	370	79
22	A. NFOUSSI	SIDI BOULBABA	2,8	R	41	81
23	H. AZAIZ	MTORRECH	1,5	R	31	81
24	MRABET II	MTORRECH	4,2	R P	88	81
25	S. JAOUADI	MTORRECH	11	C R	147	82
26	STE EL WAPA H.B.SLIMAN	MTORRECH	4,9	R P	162	82
27	?	?	1,6	NR	26	82
28	CITE JAMIL	SIDI BOULBABA	2,3	R P	38	82
29	H. AZAIZ	MTORRECH	9,4	C R	135	83
30	LAABIDI	MENARA	1,1	R P	23	83
31	MEFTAH	CHENINI	2	C R	27	83
32	LAABIDI	ZRIG	1,6	C R	22	83
33	FERJANI	CHENINI	4,3	C R	72	83
34	CHERIF ET TAYARI	CHENINI	2,1	C R	29	83
35	F. EL ABAR	GHANOUC	3,5	NR	58	83
36	M. B. KILANI	MENARA/ZRIG	4,4	C R	102	83
37	B. KILANI	CHENTECH MENARA	2,9	C R	62	83
38	B. KILANI	?	1,2	?	26	?
39	R HOUMA	MTORRECH	5,8	?	126	?
40	?	GABES - Port	3,7	R	54	?
41	SNOUSSI MEKKI	MTORRECH	?	NR	?	?
	TOTAUX		209,53		4525	

Notes : Du n° 38 au n° 41, les informations sont insuffisantes. Pour la localisation, des comparaisons sont possibles entre Zrig et Sidi Boulbaba
 Abréviations : R = réalisé (construit); R.P. = réalisation partielle (quelques constructions);
 C.R. = en cours de réalisation (avant 1985); N.R. = non réalisé

Sources : Dossiers de lotissements, Mairie de Gabès (dépouillement B. MONTAUD)
 Enquête de vérification sur le terrain (avant 1985) (B. MONTAUD)

Annexe 2 : Evolution de la taille moyenne des mutations foncières selon l'année et la localité (au sein de l'agglomération de Gabès)

Année Localité	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Gabès-ville	2 929	112	560	986	860	285	185	409	88	122	100	537
Zrig	10 000	1 066	425	350	461	623	243	348	288	203	378	395
Sidi Boulbaba	300	400	307	2 100	242	228	278	240	198	233	247	400
M'Torrech	-	8 000	2 166	12 000	1 000	4 268	477	452	424	348	440	460
Menara	560	300	283	4 314	740	1 393	333	300	183	203	200	257
Teboulbou	620	666	1 138	380	975	1 186	466	469	540	400	517	2318
Chenini	1 660	-	577	972	515	702	495	460	404	360	394	2480
Nahal	2 700	428	400	450	180	2 412	425	400	211	314	480	600
Bouchemma	675	383	2 237	2 668	1 695	390	362	366	403	1 233	516	500
Ghannouch	-	-	10 500	300	156	37 333	900	1 300	600	609	687	1612
Chott Essalem	825	514	166	590	-	333	750	600	272	900	-	-
Moyenne Agglomération	825	332	1 049	1 569	832	1 136	314	393	319	268	338	742

Source : Archives de la Recette des Finances de gabès

Unité = m²

Annexe 3 : Opérations foncières et immobilières réalisées à Gabès par les employeurs
(1970 - 1986)

Date	Nom de l'Etablissement ou de la Coopérative	Surface en Ha	Nombre de logements	Type de construction	Localisation	Etape
1970	I.C.M. (cadres)	1,68	9	VI	Gabès-Port	R
1976	Santé Publique (Coopérative)	8	228 lots	VI	M'Torrech	RP
1977	Cimenterie (cadres)	1,28	16	VI	M'Torrech	R
1980	Cimenterie (cadres moyens)	4	107	VJ	ZRIG	R
1978	SAEPA	4,4	440	VI	M'Torrech	R
1978	ENIG - Coopérative	1,4	29	VI	ZRIG	R
1978	Cellule Destou- nienne-Lycée mixte	4,1	87	VJ VI	ZRIG	R
1981	Cellule Destou- nienne-Lycée mixte	6,3	90	VI	Teboulbou	RP
1980	Ministère Equip.	3	47	VI	Sidi Boulbaba	R
1981	Ministère Equip. (coopérative)	5,9	186	VI VJ	M'Torrech	RP
1980	STEG	4,4	92	SU Eco	ZRIG	R
1981	PTT	7,1	102	VI	M'Torrech	RP
1981	A.T. Education et Famille	3	90	VI VJ	M'Torrech	RP
1982	A.T. Education et Famille	2,9	42	VI	M'Torrech	RP
1982	I.C.M. SAEPA Cimenterie	n.d.	476	VJ	Gabès-ville	R
	TOTAL	61,56	1 641			

Abréviations : VI = villas isolées ; VJ = villas jumelées ; SU = logement suburbain ;
Eco = logement économique ; R = réalisé ; RP = réalisé partiellement.

Sources : Dossiers de lotissements , Municipalité de Gabès.
Enquêtes auprès des entreprises et vérifications de terrain (1987)

- B I B L I O G R A P H I E -A - BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A LA TUNISIE ET A GABES :

- BECHRAOUI (A.), 1980 : La vie rurale dans les oasis de Gabès. Publications de l'Université de Tunis, Ecole Normale Supérieure, Série Géographie, vol. 1, Tunis, 301 p.
- BEN ROMDANE (M.), 1981 : L'accumulation du capital et les classes sociales en Tunisie depuis l'Indépendance. Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, Université de Tunis, 578 p., ronéo.
- BONACORSI (G.), 1974 : Les problèmes de la planification urbaine en pays sous-développé : l'exemple de Gabès. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Ecole Pratique des Hautes Etudes (6ème section), Université de Paris-Sorbonne, 208 p., ronéo.
- Colloque sur le Développement du Sud tunisien (Zarzis, 2-5 Mai 1967). Cérés Productions, Tunis, 1968, 118 p.
- DLALA (H.), 1986 : Structuration et fonctionnement de l'espace industriel tunisien. Approche macroscopique. Thèse de Doctorat d'Etat, Géographie, Université Louis-Pasteur, Strasbourg, 459 p., ronéo.
- EL MANOUBI (K.), 1977 : Le pôle industriel de Gabès et son impact sur le développement du Sud tunisien. Revue Tunisienne des Sciences Sociales, t. 14, n° 48-49, pp. 115-136.
- HAMDI (M.), 1984 : Industrialisation et environnement. Etude d'un cas : Gabès (Tunisie). Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Géographie, Université Paris X-Nanterre, 241 p., ronéo.
- HAYDER (A.), 1986 : L'industrialisation à Gabès et ses conséquences. Etude de géographie urbaine et économique. Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, Série Géographie, t. XIX, Tunis, 332 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat du 30 Mars 1984. Tunis (5 vol. généraux et 1 vol. par gouvernorat).
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE : Recensement des activités industrielles. Tunis (publication annuelle).
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE : Statistiques du Commerce Extérieur. Tunis (publication annuelle).
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 1980 : Recensement des établissements en milieu urbain, 1976-1977. Volume : Gabès. Tunis, 72 p.
- MOKTAR (B.), 1987 : Production foncière et immobilière dans l'agglomération de Gabès. Facteurs et impacts spatiaux. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Géographie, Université de Tours, 257 p., ronéo.
- RAULIER (A.), 1985 : Stratégies de développement économique en Tunisie. Les Cahiers du CEDAF, n° 3-4, Bruxelles, 172 p.
- REP. TUNISIENNE, S.E. PLAN ET FINANCES, 1961 : Perspectives Décennales de Développement, 1962-1971. Tunis, 365 p.
- REP. TUNISIENNE, S.E. PLAN ET FINANCES, 1962 : Plan Triennal 1962-1964. Tunis, 452 p.
- REP. TUNISIENNE, S.E. PLAN ET FINANCES, 1965 : Plan Quadriennal 1965-1968. Tunis, t. 1, 437 p.

- REP. TUNISIENNE : IVème Plan de Développement Economique et Social 1973-1976. Tunis, 2 vol., 302 p. et 319 p.
- REP. TUNISIENNE, 1977 : Vème Plan de Développement Economique et Social 1977-1981. Tunis, non paginé.
- REP. TUNISIENNE, MIN. PLAN ET FINANCES, 1980 : Note d'Orientation pour la IIIème Décennie de Développement et le VIème Plan. Tunis, 175 p., ronéo.
- REP. TUNISIENNE, 1982 : VIème Plan de Développement Economique et Social 1982-1986. Tunis, 2 vol., 307 p. et 140 p.
- REP. TUNISIENNE, MIN. PLAN ET FINANCES, 1986 : Bilan global du VIème Plan et orientations générales du VIIème Plan. Tunis, 52 p. + annexes, ronéo.
- REP. TUNISIENNE, 1979 : Rapport du Comité de réflexion sur l'Aménagement du Territoire et la Décentralisation industrielle. Tunis, 47 p.
- REP. TUNISIENNE, S.E. TRAVAUX PUBLICS ET HABITAT, QUARONI DI CARLO, 1967 : Pôle de Développement de Gabès. Etude d'aménagement du territoire. Rome et Tunis.
- REP. TUNISIENNE, MIN. ECONOMIE NATIONALE, DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 1973 : Gabès 73. D'un centre agricole à un pôle de développement. Tunis, 119 p.
- REP. TUNISIENNE, MIN. EQUIPEMENT, DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBAPLAN, 1984 : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (vol. 8 : Sud-Est; vol. 9 : Gabès). Tunis et Lausanne.
- REP. TUNISIENNE, MIN. EQUIPEMENT, DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, GROUPE HUIT, 1976 : Eléments pour une décentralisation industrielle en Tunisie. Tunis, 164 p. et un atlas (116 p.)
- REP. TUNISIENNE, MIN. PLAN ET FINANCES, C.G.D.R., 1982 : Les aspects régionaux du VIème Plan. Tunis, 65 p., ronéo.
- REP. TUNISIENNE, MIN. PLAN ET FINANCES, C.G.D.R., 1983 : Carte des priorités régionales. Tunis, 43 p. et annexes, ronéo.
- REP. TUNISIENNE, MIN. PLAN ET FINANCES, C.G.D.R., 1983 : Développement de la région du Sud. Etude d'un plan de développement régional. Termes de référence. Tunis, 41 p., ronéo.
- REP. TUNISIENNE, MIN. PLAN ET FINANCES, C.G.D.R., DIRASSET ET SIGNOLES (P.), 1984 : Sud : évolution et dynamique de l'organisation et des relations des espaces ruraux-urbains. Tunis, 118 p. et annexes, ronéo.
- REP. TUNISIENNE, MIN. PLAN ET FINANCES, CO.GE.D.R.A.T., 1986 : Rapport de synthèse de la première phase de l'élaboration du Plan Régional de Développement du Sud. Tunis, non pag., ronéo.
- SEKLANI (M.), 1976 : Economie et population du Sud tunisien. Edit. du C.N.R.S., Paris, 455 p.
- SIGNOLES (P.), 1985 : L'espace tunisien : Capitale et Etat-région. Publications d'URBAMA, Université de Tours, fasc. 14 et 15, 1 041 p.
- TAGINA (A.), 1970 : Gabès et sa région. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Géographie, Université de Paris-Sorbonne, 406 p., ronéo.
- TRIFA (C.), s.d. : Les courants migratoires internes en Tunisie d'après les données du Recensement de la Population du 8 mai 1975. I.N.S., Tunis, 33 p., ronéo.

B - BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AU MAROC ET A MOHAMMEDIA :

- AGENCE URBAINE DE CASABLANCA, PINSEAU (M.), 1984 : Schéma Directeur de Casablanca. Rapport justificatif. Casablanca, 123 p. + cartes.
- AIT MOUSSA (A.), 1985 : Les problèmes fonciers et la croissance urbaine à Mohammedia. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Géographie, Université d'Aix-Marseille II, 596 p., ronéo.
- ESCALLIER (R.), 1981 : Citadins et espace urbain au Maroc. Publications d'URBAMA, Université de Tours, fasc. 8 et 9, 407 p.
- KAILOUA (A.), 1984 : L'espace industriel marocain, de Kenitra à Casablanca. Publications d'URBAMA, Université de Tours, fasc. 13, 324 p.
- LAMIDEY (M.), 1950 : Fedala. Bulletin Economique et Social du Maroc, 4ème trimestre, pp. 27-35.
- MEZZINE (H.), 1981 : L'industrie à Mohammedia. Mémoire de Licence, Université de Rabat, Faculté des Lettres (Géographie), ronéo., (en arabe).
- ROYAUME DU MAROC, S.E. AU PLAN, DIRECTION DES STATISTIQUES, SEMA et SOMET, 1969 : Etude de structure sur l'industrie, les mines, l'énergie, les mines et les T.P., les transports et le commerce de gros. Rabat, 12 vol.
- ROYAUME DU MAROC, OFFICE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, GROUPE HUIT ET MAROC DEVELOPPEMENT, 1980 : Zones industrielles au Maroc. Rabat, non paginé.
- ROYAUME DU MAROC, S.E. AU PLAN : Plan Triennal 1965-1967. Rabat.
- ROYAUME DU MAROC, S.E. AU PLAN : IIIème Plan Quadriennal 1973-1977. Rabat.
- ROYAUME DU MAROC, S.E. AU PLAN : Plan de Développement Economique et Social 1981-1985. Rabat.
- TROIN (J.-F.), 1987 : La conurbation littorale marocaine : composantes actuelles et réalité future. Maghreb-Machrek, n° 118, pp. 71-85.

T A B L E D E S A N N E X E S

- Evolution de la population communale de Gabès, de 1966 à 1984, dans les limites du périmètre communal de 1984	p. 97
- Estimation de l'apport migratoire dans la croissance démographique de la commune de Gabès (1979-1984)	p. 98
- Population, ménages et logements résidents ou situés, en 1982, dans la zone comprise entre les périmètres urbains de Mohammedia de 1960 et 1964	p. 109
- Quelques éléments sur la structure de l'emploi à Gabès d'après différentes sources	p. 144
- Les investissements industriels privés à Gabès	p. 160
- Questionnaire d'enquête sur les établissements du pôle industriel de Mohammedia et Gabès	p. 161-169
- Dénombrement des établissements de Mohammedia (Juin-Juillet 1987)	p. 178
- Enquête sur les établissements de Mohammedia : population-mère, taux de sondage et échantillon	p. 179
- Lotissements privés approuvés entre 1970 et 1983 dans l'agglomération de Gabès	p. 217
- Evolution de la taille moyenne des mutations foncières selon l'année et la localité (au sein de l'agglomération de Gabès)	p. 218
- Opérations foncières et immobilières réalisées à Gabès par les employeurs (1970-1986)	p. 219

T A B L E D E S F I G U R E S

- Fig. 1 : Croquis de situation de Gabès	p. III
- Fig. 2 : Croquis de situation de Mohammedia	p. III
- Fig. 3 : Niveaux d'équipement public et hiérarchie urbaine en Tunisie : la place de Gabès en 1984	p. 24
- Fig. 4 : La zone industrielle de Gabès	p. 34
- Fig. 5 : Groupe Chimique de Gabès : schéma de production	p. 38
- Fig. 6 : Evolution du trafic portuaire de Mohammedia	p. 46
- Fig. 7 : L'emploi industriel au Maroc en 1967 et en 1986	p. 48
- Fig. 8 : Les grandes phases d'implantation industrielle à Mohammedia	p. 51
- Fig. 9 : L'industrie dans l'espace de Mohammedia	p. 53
- Fig.10 : Le complexe SAMIR	p. 55
- Fig.11 : Répartition régionale des investissements et des emplois industriels durant le Plan Triennal (1961-1964)(Tunisie)	p. 67
- Fig.12 : L'amorce d'une industrialisation régionalisée (Tunisie)	p. 67
- Fig.13 : La part des créations et des extensions dans l'investis- -sment industriel (1973-1979) (Tunisie)	p. 69
- Fig.14 : La localisation des grands projets industriels tuni- -siens (en 1979)	p. 70
- Fig.15 : Répartition régionale et par branches des investissements industriels réalisées en Tunisie de 1973 à 1979	p. 71
- Fig.16 : Répartition régionale des industries "exportatrices " en 1979 (Tunisie)	p. 74
- Fig.17 : Le périmètre communal de Gabès et son évolution	p. 87
- Fig.18 : L'origine des immigrants à Gabès en 1966	p. 94
- Fig.19 : L'origine des immigrants à Gabès, ayant changé de résidence entre 1970 et 1975	p. 95
- Fig.20 : Mohammedia d'après les plans d'aménagement de 1927-1928, 1935 et 1957	p. 100
- Fig.21 : Migrations définitives des campagnards vers Mohammedia	p. 104
- Fig.22 : Origine des chefs de ménage nés en milieu urbain et résidant à Mohammedia en 1971	p. 105
- Fig.23 : Lieux de naissance du personnel de la Municipalité et de la Préfecture de Mohammedia	p. 108
- Fig.24 : Gabès dans les années 60	p. 111
- Fig.25 : Les extensions périphériques de Gabès	p. 114
- Fig.26 : Localisation des nouvelles cités et des nouveaux lotis- -sments construits à Gabès de 1970 à 1984	p. 116
- Fig.27 : Mohammedia : évolution de l'espace bâti	p. 123
- Fig.28 : Mohammedia : occupation du sol	p. 124
- Fig.29 : Evolution du nombre des permis de construire à Mohammedia, 1960-1985	p. 126
- Fig.30 : Evolution de l'espace urbain de Mohammedia : essai de synthèse	p. 132
- Fig.31 : Nouveaux commerces et services apparus à Gabès depuis 1970	p. 183
- Fig.32 : Evolution des transactions foncières à Gabès de 1970 à 1981	p. 197

T A B L E D E S M A T I E R E S

AVANT-PROPOS	pp.I-IX
INTRODUCTION : ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE	p. 1
PREMIERE PARTIE : GABES ET MOHAMMEDIA : DEUX CENTRES INDUSTRIELS CREEES PAR L'ETAT	p. 9
Introduction	p. 10
I - Les politiques étatiques en faveur de Gabès et de Mohammedia	p. 11
A - La place de Gabès dans les politiques de développement de l'Etat tunisien	p. 11
1 - La genèse du projet industriel de Gabès	p. 11
2 - Changement politique, nouvelles orientations économi- ques et concrétisation du projet de Gabès	p. 16
a - La généralisation du modèle des filières	p. 16
b - Gabès dans la politique de décentralisation industrielle	p. 17
3 - Les difficultés de développement de l'appareil indus- triel de Gabès : influence de la conjoncture et hésitations de la politique d'aménagement du territoire	p. 18
4 - Gabès et la politique de déconcentration administrative	p. 22
B - La place de Mohammedia dans les politiques de développement de l'Etat marocain	p. 26
1 - Les années 1960 : la création de la raffinerie SAMIR	p. 26
2 - Priorité aux industries légères d'import-substitution: l' " oubli " de Mohammedia	p. 28
3 - Le renforcement du complexe industriel de Mohammedia : l'allongement de la filière pétrochimique	p. 28
4 - La promotion administrative tardive de Mohammedia	p. 30
II - Les caractéristiques des " complexes " industriels de Gabès et de Mohammedia	p. 32
A - Gabès : un complexe multi-filières, de création ex-nihilo	p. 32
1 - Les entreprises du complexe de Gabès	p. 32
2 - Les filières de production	p. 35
a - La filière chimique	p. 35
b - Le groupe des filières secondaires	p. 36
3 - Les caractères de la production	p. 37
a - La finalité de la production	p. 37
b - Les caractéristiques technologiques des unités de production	p. 40
4 - La concentration financière	p. 42
B - Mohammedia : un complexe industriel construit sur une seule filière et localisé en périphérie de Casablanca	p. 44
1 - Le grand port pétrolier du Maroc	p. 45
2 - L'industrie, activité structurante de Mohammedia	p. 47
a - L'héritage industriel, fruit de l'initiative individuelle	p. 49
b - Le secteur public, à l'origine du second âge de l'industrialisation de Mohammedia	p. 52
3 - L'industrie dans la ville	p. 52
a - Le quartier du port	p. 52
b - Le Boulevard Hassan II : un axe industriel	p. 52
c - La zone industrielle organisée autour de la SAMIR	p. 54
4 - Les composantes du complexe industrialo-portuaire de Mohammedia	p. 54
a - La raffinerie SAMIR	p. 54
b - La S.N.E.P. : Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie	p. 56
c - La centrale thermique de l'Office National d' Electricité	p. 57

d - Le nouveau port de Mohammedia	p. 58
III - Bilan et périodisation des investissements publics à Gabès et à Mohammedia	p. 60
A - Gabès : le poids élevé des investissements industriels dans les investissements publics	p. 60
1 - La structure des investissements publics	p. 61
a - La répartition sectorielle des investissements publics	p. 61
b - L'orientation des investissements industriels publics vers la chimie	p. 62
c - La faiblesse relative des investissements en faveur des équipements collectifs et sociaux	p. 64
2 - Essai de périodisation des investissements publics	p. 65
a - La prépondérance des investissements tertiaires (1962-1972/1974)	p. 65
b - La domination écrasante des investissements publics industriels (1972/1974-1980/1982)	p. 68
c - Le ralentissement de l'effort public en matière d'investissements (à partir de 1980/1982)	p. 75
B - Mohammedia : le poids des investissements industriels et le retard des investissements d'équipement collectif et social	p. 77
1 - Les investissements publics dans l'industrie et les activités qui lui sont liées	p. 77
2 - Les investissements publics dans les équipements collectifs et socio-culturels	p. 79
Conclusion	p. 81
DEUXIEME PARTIE : INVESTISSEMENTS PUBLICS ET CROISSANCE URBAINE A GABES ET A MOHAMMEDIA	p. 83
Introduction	p. 84
I - Le dynamisme démographique de Gabès et de Mohammedia	p. 85
A - De sensibles transformations dans l'évolution démographique de Gabès	p. 85
1 - L'évolution démographique	p. 85
a - La croissance démographique	p. 85
b - Renversement du bilan migratoire et réorientation des flux	p. 90
B - Le rapide essor démographique de Mohammedia	p. 99
1 - De la petite ville à la grande ville	p. 99
a - Mohammedia, une des villes les plus dynamiques de l'axe atlantique	p. 99
b - Mohammedia, une ville à très forte immigration	p. 102
2 - Evolution de l'emploi et croissance urbaine à Mohammedia	p. 107
II - L'évolution du cadre bâti de Gabès et de Mohammedia	p. 110
A - Gabès : les bouleversements de l'espace urbanisé	p. 110
1 - Gabès avant l'industrialisation	p. 110
2 - Les extensions périphériques de Gabès	p. 113
3 - Morphologie de l'habitat et structuration sociale	p. 118
a - Les modifications des paysages urbains	p. 118
b - La structure sociale des quartiers périphériques	p. 119

B - Mohammedia : les étapes du développement de la ville et sa structure en quartiers	p. 122
1 - Les modes d'élaboration des cartes de l'espace bâti	p. 122
2 - Les étapes de la croissance urbaine	p. 122
3 - Les types de quartiers	p. 131
a - Les zones industrielles	p. 131
b - La zone résidentielle	p. 131
c - Les quartiers d'habitat économique : El Alia	p. 133
d - La zone-tampon	p. 134
e - Les tendances actuelles de l'urbanisation	p. 134
TROISIEME PARTIE : LES INVESTISSEMENTS PUBLICS COMME FACTEURS DE TRANSFORMATION DES EMPLOIS, D'EVOLUTION DES REVENUS ET DE MUTATIONS SOCIALES A GABES ET A MOHAMMEDIA	p. 135
Introduction	p. 136
I - Croissance et modification structurelle du marché de l'emploi à Gabès et à Mohammedia	p. 138
A - Les problèmes de mesure des emplois et de leur évolution	p. 138
B - La problématique de l'emploi : le cas de Gabès	p. 141
II - Sociétés et changement social à Gabès et à Mohammedia	p. 142
QUATRIEME PARTIE : LES EFFETS DES INVESTISSEMENTS PUBLICS SUR LES AGENTS ECONOMIQUES PRESENTS ET AGISSANT A GABES ET A MOHAMMEDIA	p. 146
Introduction	p. 147
I - Les effets d'offre et de demande des complexes industriels de Gabès et de Mohammedia	p. 148
A - Les médiocres effets directs du complexe sur l'activité économique de Gabès	p. 148
1 - Des achats locaux minimes	p. 148
2 - Un effet d'offre quasi-nul	p. 150
3 - La sous-traitance industrielle et le recours aux services privés	p. 151
4 - Des effets d'entraînement industriel somme toute limités	p. 151
B - Mohammedia : les effets d'entraînement de la SAMIR	p. 153
II - Le faible effet multiplicateur des investissements publics sur l'industrie privée	p. 156
A - A Gabès : une industrie privée médiocre et sans relation avec le complexe	p. 156
1 - La modestie de l'investissement industriel privé	p. 156
2 - L'absence de relations des entreprises privées avec le complexe industriel	p. 157
3 - Des promoteurs sans capitaux	p. 157
4 - Le processus d'entraînement des industries privées	p. 158
B - Mohammedia	p. 159
III- Objectifs et problématique de l'enquête sur les établissements à Gabès et à Mohammedia	p. 161
A - Objectifs et problématique de l'enquête sur les établissements du pôle de Mohammedia	p. 162
B - Méthode d'exploitation de l'enquête sur les établissements du pôle de Mohammedia	p. 170

C - L'évolution des activités économiques à Gabès et à Mohammedia : facteurs de leur dynamisme, mais rôle persistant d'un certain nombre de freins	p. 180
1 - Les activités économiques à Gabès	p. 180
2 - Les activités économiques à Mohammedia	p. 184
3 - Les freins au dynamisme des activités économiques	p. 187
a - Les dépenses des établissements publics non industriels	p. 187
b - Les dépenses des ménages	p. 189
IV- Investissements publics et extension de l'espace urbanisé : promotion foncière et immobilière et activités de la construction à Gabès et à Mohammedia	p. 190
A - Gabès	p. 190
1 - La production de l'espace urbanisé et industrialisé : le rôle moteur de l'initiative publique dans la promotion foncière	p. 190
a- La promotion foncière publique	p. 190
b- La promotion foncière privée	p. 193
c- Le développement de la "promotion" individuelle	p. 194
d- L'expansion du marché foncier : transactions foncières et spéculation foncière	p. 195
2 - La promotion immobilière et la production de logements	p. 200
a - L'évolution du nombre des autorisations de bâtir dans l'agglomération de Gabès	p. 200
b - La promotion immobilière	p. 201
3 - Investissements publics et dynamisme des activités de la construction	p. 211
Conclusion	p. 215
BIBLIOGRAPHIE	p. 221
TABLE DES ANNEXES	p. 224
TABLE DES FIGURES	p. 225
TABLE DES MATIERES	p. 227